PAGE DE GARDE

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE _____ 10

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC TERRITORIAL 14

INTRODUCTION 14

CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DE L'AIRE D'ETUDE DE TAZA-TAOUNATE 16

I- Situation géographique et découpage administratif 16

II- Milieu physico-naturel 18

III- Ressources en eau 25

CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES 278

I- Populations et densités 28

II- Effectifs et répartition des ménages 31

III- Structure par âge et par sexe de la population 36

IV- Tendances démographiques globales et moyennes 39

V- Données sociales 48

CHAPITRE III : LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES 63

I- TYPE ET NIVEAU D'ACTIVITE 63

II- SITUATION DANS LA PROFESSION 66

III- POPULATION ACTIVE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE 69

CHAPITRE IV : LES SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE 72

I- LE SECTEUR PRIMAIRE 72

II- L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT 85

III- LE COMMERCE ET LES SERVICES 88

IV- LE TOURISME 89

CHAPITRE V : HABITAT ET LOGEMENT 97

I- TYPOLOGIE D'HABITAT 97

II- ANCIENNETE DU LOGEMENT 99

III- STATUT D'OCCUPATION 100

IV- OCCUPATION DES LOGEMENTS ET NOMBRE DE PIECES 102

V- EQUIPEMENT DES LOGEMENTS 104

VI- MODE D'ECLAIRAGE POUR LES MENAGES NON RACCORDES AU RESEAU PUBLIC 105

VII- MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES MENAGES NON RACCORDES A UN RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION 106

VIII- LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE 106

IX- AUTRES EQUIPEMENTS 107

CHAPITRE VI : ARMATURE URBAINE DE L'AIRE D'ETUDE 110

I- L'AIRE D'ETUDE TAZA-TAOUNATE ESAPCE D'UN PHENOMENE URBAIN RECENT 110

II- L'AIRE D'ETUDE LIEU D'EMIGRATION DE PLUS EN PLUS INTEGRE AUX REGIONS LIMITROPHES 110

III- ARMATURE URBAINE PREDOMINEE PAR DES PETITS CENTRES URBAINS 112

IV- TAZA : POSITION STRATEGIQUE ET RICHESSE D'HISTOIRE 113

V- TAZA CARREFOUR NATUREL ET MILIEU ETHNIQUE 114

VI- TAOUNATE : UN RÔLE DE RELAIS 115

VII- TAUX D'URBANISATION TRES FAIBLE 115

VIII- TAOUNATE, VILLE SATELLITE DE FES 116

CHAPITRE VII : DYNAMIQUE SPATIALE 115

I- LA POSITION GEOGRAPHIQUE DANS L'ARMATURE URBAINE ET TERRITORIALE 117

II- LA DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION ET TYPOLOGIE DE PROJETS 120

III- AUTRES FACTEURS SPATIAUX DE DEVELOPPEMENT 125

DEUXIEME PARTIE : IDENTIFICATION, CLASSIFICATION ET HIERARCHISATION DES CENTRES ___ 129

CHAPITRE I : LES ELEMENTS METHODOLOGIQUES D'APPROCHE 130

I- PREPARATION DES MONOGRAPHIES DES CENTRES 130

II- LES CRITERES D'IDENTIFICATION 130
III- LA CLASSIFICATION 132
CHAPITRE II : IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES EMERGENTS DE L'AIRE D'ETUDE TAZA-TAOUNATE 133
I- CRITERES DEMOGRAPHIQUES 133
II. IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LE NIVEAU DE DESSERTE EN INFRASTRUCTURE DE BASE 161
III- IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LE NIVEAU DE DOTATION EN EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS
164
IV. IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LA DYNAMIQUE SPATIALE 179
V- IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LE NIVEAU D'ACCESSIBILITE ET LA MOBILITE 189
VII- IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET LA DIVERSITE DES SERVICES TERTIAIRES 196
VIII- IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LA DIVERSITE DE LA STRUCTURE ECONOMIQUE
208

PARTIE III : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS 220
CHAPITRE I : TYPOLOGIES DES CENTRES IDENTIFIES
221
I – TYPOLOGIE DES CENTRES RURAUX SELON LEUR DYNAMIQUE ET LEURS CAPACITES ATTRACTIVES ET D'AUTO-DEVELOPPEMENT
221
II – TYPOLOGIE DES CENTRES RURAUX EMERGENTS SELON LEUR SITUATION PAR RAPPORT AU RESEAU URBAIN DE L'AIRE DE L'ETUDE 222
III – TYPOLOGIE DES CENTRES RURAUX EMERGENTS SELON LEUR SITUATION PAR RAPPORT AUX ZONES EN CRISE OU EN DIFFICULTES 229
CHAPITRE II : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT GLOBALE DES CENTRES RURAUX EMERGENTS IDENTIFIES

233
I- L'AIRE DE L'ETUDE DANS LES ETUDES DE PLANIFICATION STRATEGIQUE 234
II- LES STRATEGIES NATIONALES SECTORIELLES 250
III- QUELLE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS DE L'AIRE DE L'ETUDE ? 258

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°01	**: Organisation administrative de l'aire d'étude de Taza-Taounate**
Tableau n° 02	**: Répartition de la population de l'aire d'étude d'après les quatre RGPH de 1971 au 2004 selon les milieux de résidence des deux provinces**
Tableau n°03	**: Classement des communes rurales par ordre de densité**
Tableau n° 04	**: Ménages de l'aire d'étude par milieu de résidence**
Tableau n°05	**: Taux d'accroissement des ménages entre 1994 et 2004 par milieu de résidence,**
Tableau n°06	**: Evolution du nombre de ménages ruraux de la province de Taounate entre 1994 et 2004**
Tableau n°07	**: Evolution du nombre de ménages ruraux de la province de Taza entre 1994 et 2004**
Tableau n°08	**: L'évolution de la taille moyenne des ménages de la région par milieu de résidence**
Tableau n°09	**: Population de la région selon les grands groupes d'âges**
Tableau n°10	**: Le rapport de Masculinité par province et milieu de résidence (%)**
Tableau n°11	**: Le rapport de Masculinité par commune rurale (%)**
Tableau n°12	**: Evolution parallèle entre le TAMA et le taux de masculanité**
Tableau n°13	**: Rapport de dépendance, ratio de jeunesse et de vieillesse des provinces de l'aire d'étude selon le milieu de résidence (%), RGPH de 1994 et 2004**
Tableau n°14	**: Communes les plus touchées par le dépeuplement en termes absolus**
Tableau n°15	**: Communes connaissant une croissance favorable en termes absolus**
Tableau n°16	**: Les taux d'accroissement moyens annuels positifs**
Tableau n°17	**: Les taux d'accroissement moyens annuels négatifs**
Tableau n°18	**: Les taux d'accroissement moyens annuels au niveau des municipalités de l'aire d'étude**
Tableau n°19	**: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans l'aire d'étude selon le milieu de résidence et le sexe (%)**
Tableau n°20	**: Taux d'analphabétisme par commune – Province de Taounate -**
Tableau n°21	**: Taux d'analphabétisme par commune – Province de Taza -**
Tableau n°22	**: Communes où le taux de la pauvreté est inférieur à 10%**
Tableau n° 23	**: Communes où le taux de la pauvreté est entre 10 à 20%**
Tableau n° 24	**: Communes où le taux de la pauvreté est entre 20 à 30%**
Tableau n° 25	**: Communes où le taux de la pauvreté est entre 30 à 40%**
Tableau n° 26	**: Communes où le taux de la pauvreté est supérieur à 40%**
Tableau n°27	**: Indice communal de développement social**
Tableau n°28	**: Population des deux provinces de l'aire d'étude selon le type d'activité et le sexe**
Tableau n° 29	**: Répartition de la population active de l'aire d'étude selon le milieu de résidence et le sexe (%)**
Tableau n°30	**: Population de l'aire de l'étude selon l'activité par commune**
Tableau n°31	**: Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)**
Tableau n°32	**: Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé- Province de Taounate**
Tableau n°33	**: Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé – Province de Taza**
Tableau n°34	**: Branches d'activités économiques**
Tableau n°35	**: Type d'occupation du sol (en ha)**
Tableau n°36	**: Terres bour et terres irriguées par commune**
Tableau n°37	**: Cultures de céréales et légumineuses de deux provinces de l'aire d'étude.**
Tableau n°38	**: Effectif du cheptel de l'aire d'étude**
Tableau n°39	**: Répartition du cheptel de l'aire d'étude par commune et espèce**
Tableau n°40	**: Essences forestières (en ha)**
Tableau n°41	**: Superficie reboisées par provinces**
Tableau n°42	**: Importance des formations végétales du domaine forestier dans la province de Taza**
Tableau n°43	**: Répartition du domaine forestier par commune**

Tableau n°44	**: Statut Juridique du couvert forstier**
Tableau n°45	**: Répartition des superficies forestières par commune (province de Taounate)**
Tableau n°46	**: Domaine forestier (Province de Taounate)**
Tableau n°47	**: Principales exploitations minières**
Tableau n°48	**: Grandeurs industrielles (En millions de Dhs / Année 2005)**
Tableau n°49	**: Evolution des principales grandeurs industrielles (1995-2005), en millier de Dh**
Tableau n°50	**: Récapitulatif des Données Statistiques Industrielles de la Province de Taounate**
Tableau n°51	**: Les activités artisanales par province**
Tableau n°52	**: Les catégories de commerce au niveau de la province de Taza**
Tableau n°53	**: Capacité des établissements classés selon les deux provinces au 31/12/2006**
Tableau n°54	**: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans la province de Taza**
Tableau n°55	**: Etablissements classés selon les deux provinces au 31/12/2006**
Tableau n°56	**: Matrice croisée des vocations des communes rurales de l'aire de l'étude**
Tableau n°57	**: Répartition des ménages des provinces de l'aire d'étude selon le type de logement occupé et le milieu de résidence (%)**
Tableau n°58	**: Part de l'habitat de type maison marocaine par commune**
Tableau n°59	**: Ancienneté des logements selon les milieux rural et urbain des deux provinces de Taza-Taounate.**
Tableau n°60	**: Répartition des ménages des provinces selon le statut d'occupation de leur logement (%)**
Tableau n°61	**: Communes dont la proportion des locataires est supérieure à 1,9%.**
Tableau n°62	**: Répartition des ménages de l'aire d'étude selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence par province (%)**
Tableau n°63	**: Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence (%**
Tableau n°64	**: Ménages des provinces de l'aire d'étude selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence (%)**
Tableau n°65	**: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité**
Tableau n°66	**: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence et par province (%)**
Tableau n°67	**: Ménages de l'aire d'étude dotés de certains équipements domestiques**
Tableau n°68	**: Matrice croisée des la typologie de l'habitat**
Tableau n°69	**: Matrice croisée de la disponibilité dess équipements dans les logements**
Tableau n°70	**: Tailles des villes et centres urbains de l'aire d'étude**
Tableau n°71	**: Communes urbaines des deux provinces**
Tableau n°72	**: Répartition des communes rurales par cercles**
Tableau n°73	**: Répartition des centres selon la force de liaison inter-centres**
Tableau n°74	**: Centres bénéficiant de fortes liaisons inter-centre**
Tableau n°75	**: Centres bénéficiant de liaisons inter-centre de force moyenne**
Tableau n°76	**: Classification selon l'accessiblité**
Tableau n° 77	**: Communes urbaines de Taza selon le nombre de dossiers**
Tableau n°78	**: Communes urbaines de Taounate selon le nombre de dossiers**
Tableau n°79	**: Evolution du nombre de dossiers dans la province de Taza**
Tableau n°80	**: Evolution de nombre de dossier par commune**
Tableau n°81	**: Catégories des communes rurales selon le nombre de dossiers**
Tableau n°82	**: Bilan des opérations de l'Habitat pour les 10 dernières années**
Tableau n° 83	**: Couverture en document d'urbanisme**
Tableau n° 84	**: Classification des centres chefs-lieux de communes rurales selon la taille (population)**
Tableau n°85	**: Classification des centres chefs-lieux de communes rurales selon la taille (population)**
Tableau n°86	**: Classification par Cercle des centres de communes rurales selon la taille (Province de Taounate)**
Tableau n°87	**: Classification par Cercle des centres de communes rurales selon la taille (Province de Taza)**
Tableau n°88	**: Classification des centres de 1er et 2ème rang de l'aire d'étude de Taza et Taounate selon la taille**
Tableau n°89	**: TAMA des centres de communes rurales de la province de Taounate enregistrés entre 1994 et 2004 classés par Cercle**
Tableau n°90	**: TAMA des centres de communes rurales de la province de Taza enregistrés entre 1994 et 2004 classés par Cercle**
Tableau n° 91	**: Classification des centres selon l'Indice d'Accroissement Démographique Comparatif (IADC) (Province de Taounate)**

Tableau n°92	**: Classification par Cercles des centres selon l'Indice d'Accroissement Démographique Comparatif (IADC) (Province de Taounate)**
Tableau n°93	**: Classification des centres selon l'Indice d'Accroissement Démographique Comparatif (IADC) (Province de Taza)**
Tableau n°94	**: Classification par Cercles des centres de la province de Taza selon l'Indice d'Accroissement Démographique Comparatif (IADC) (Province de Taza)**
Tableau n°95	**: Classification des centres de la province de Taounate selon les critères démographiques**
Tableau n°96	**: Classification par Cercles des centres selon les critères démographiques**
Tableau n°97	**: Classification des centres de la province de Taounate selon les critères démographiques**
Tableau n°98	**: Classification par Cercles des centres selon les critères démographiques**
Tableau n°99	**: Classification des centres chefs-lieux de communes rurales de la province de Taounate selon les TAMA enregistrés entre 1994 et 2004**
Tableau n°100	**: Classification par Cercle des centres chefs-lieux de communes rurales de la province de Taounate selon les TAMA enregistrés entre 1994 et 2004**
Tableau n°101	**: Classification des centres selon le niveau de desserte en infrastructure de base**
Tableau n°102	**: Classification des centres selon le niveau de desserte en infrastructure de base – Province de Taza**
Tableau n°103	**: dotation des centres en équipements structurants - Province de Taounate -**
Tableau n°104	**: Dotation des centres en équipements structurants - Province de Taza**
Tableau n°105	**: Classification des centres selon le niveau de dotation en équipements socio-collectifs et publics - Province de Taounate**
Tableau n°106	**: Classification des centres selon le niveau de dotation en équipements socio-collectifs et publics – Province de Taza**
Tableau n°107	**: Classement des centres ruraux de Taounate selon le nombre de dossiers – Province de Taounate -**
Tableau n°108	**: Classement des centres de la province de Taounate en catégories selon le nombre de dossiers**
Tableau n°109	**: Classement des centres ruraux de Taounate selon le nombre de dossiers – Province de Taza -**
Tableau n°110	**: Classement des centres de la province de Taza en catégories selon le nombre de dossiers**
Tableau n°111	**: Classement des centres par Cercle selon leur dynamique spatiale – Province de Taounate**
Tableau n°112	**: Classement des centres par Cercle selon leur dynamique spatiale – Province de Taza**
Tableau n°113	**: Classement des centres par Cercle selon le niveau d'accessibilité et de mobilité spatiale**
Tableau n°114	**: Classement des centres par Cercle selon le niveau d'accessibilité et de mobilité spatiale – Province de Taza-**
Tableau n°115	**: Classification selon la situation par rapport au réseau de routes classées**
Tableau n°116	**: Classification des centres ruraux par Cercle selon la dynamique commerciale – Province de Taounate**
Tableau n°117	**: Classification des centres ruraux par Cercle selon la dynamique commerciale – Province de Taza**
Tableau n°118	**: Classification des centres selon la diversité de la structure économique-Province de Taounate**
Tableau n°119	**: Classification des centres selon la diversité de la structure économique-Province de Taza**
Tableau n° 120	**: Classification générale des centres ruraux de la Province de Taounate**
Tableau n°121	**: Classification générale des centres ruraux de la Province de Taza**
Tableau n°122	**: Rayons des différents espaces périphériques des villes et espaces urbains de l'aire d'étude**
Tableau n°123	**: Typologie des centres ruraux émergents en fonction de la relation « espace urbain/ espace périphérique »**
Tableau n°124	**: Identification des centres ruraux émergents en fonction de la relation « espace urbain/ espace périphérique »**

LISTE DES CARTES

Carte du découpage administratif des provinces de Taza –Taounate	17
Carte du climat et précipitation des provinces de Taza – Taounate	20
Carte des risques naturels des provinces de Taza – Taounate	24
Carte des ressources en eau des provinces de Taza – Taounate	26
Carte de la répartition des CSCA au sein du territoire provincial de Taounate.)	168
Carte de la répartition des CSCA au sein du territoire provincial de Taza.)	169
Carte de la répartition des établissements d'enseignement secondaire au sein du territoire provincial - Province de TAOUNATE -	170
Carte de la répartition des établissements d'enseignement secondaire au sein du territoire provincial - Province de TAZA -	171
Carte de la localisation des centres les mieux équipés en superstructure- Province de Taounate	172
Carte de la localisation des centres les mieux équipés en superstructure- Province de Taza -	173
Carte de la classification des centres selon le niveau d'équipement en infrastructure de base- Province de Taounate-	175
Carte de la classification des centres selon le niveau d'équipement en infrastructure de base- Province de Taza -	178
Carte de la localisation des centres selon la dynamique spatiale – Province de Taounate-	184
Carte de la localisation des centres selon la dynamique spatiale – Province de Taza-	187
Carte de la localisation des centres de 1er et de 2ème rang de la province de Taounate	
Carte de la localisation des centres de 1er et de 2ème rang de la province de Taza	
Carte de la classification des centres selon le degré d'accessibilité –Province de Taounate -	193
Carte de la classification des centres selon le degré d'accessibilité –Province de Taza -	194
Carte de la localisation des centres selon la dynamique économique et l'importance du secteur tertiaire- Province de Taounate-	194 bis
Carte de la localisation des centres selon la dynamique économique et l'importance du secteur tertiaire- Province de Taza-	200
Carte de la répartition des souks selon l'importance de leur rayonnement – Province de Taounate	201
Carte de la répartition des souks selon l'importance de leur rayonnement – Province de Taza	203
Carte de la répartition des établissements financiers et de crédits- Province de Taounate	206
Carte de la répartition des établissements financiers et de crédits- Province de Taza	207
Carte de la typologie des CREM selon la relation « Espace Urbain / Espace Périphérique »	228
Carte de la typologie des CREM selon la situation par rapport aux zones de crise	231
Extrait du Schéma National d'Aménagement du Territoire	235
Carte du découpage de l'aire de l'étude en unités spatio-économiques (USE) et structure hiérarchique de l'armature urbaine d'après le SDAR de la région économique du Centre-Nord	237
Carte du territoire de la province de Taza faisant partie de l'aire d'étude de la Stratégie d'Aménagement et de Développement du Moyen Atlas	239
Carte de l'organisation territoriale proposée moyen Atlas oriental	242
Carte de l'organisation territoriale proposée moyen Atlas oriental –Suite –	243
Extrait du Schéma d'aménagement touristique	244
Extrait du Schéma des principaux axes d'intensification agricole	245
Extrait du Schéma de développement de l'élevage	246
Extrait du Schéma des forêts et sites : vocations principales	247

Extrait du Schéma des Equipements et Services	248
Extrait potentialités touristiques	249
Carte de la stratégie de développement Agricole – Plan Maroc vert – plan Régional	252
Carte de la stratégie de développement des centres émergents	264
Liste définitive des centres ruraux émergents	266

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°01	: Densité communale - Province de Taounate-	31
Graphique n°02	: Densité communale - Province de Taza -	31
Graphique n°03	: Taux d'accroissement des ménages de l'aire d'étude entre 1994-2004	32
Graphique n°04	: L'évolution de la taille moyenne des ménages de la région par milieu de résidence	35
Graphique n°05	: Rapport de dépendance, ratio de jeunesse et de vieillesse des provinces de l'aire d'étude selon le milieu de résidence (%), RGPH de 1994 et 2004	38
Graphique n°06	: Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe de l'aire d'étude	49
Graphique n°07	: Répartition de la population active selon le milieu	64
Graphique n°08	: Structure économique de l'aire d'étude	69
Graphique n°09	: Structure économique de la province de Taounate	70
Graphique n°10	: Structure économique de la province de Taza	70
Graphique n°11	: Type d'occupation du sol -Province de Taza-	72
Graphique n°12	: Type d'occupation du sol - Province de Tounate -	72
Graphique n°13	: Effectif du cheptel de l'aire d'étude	76
Graphique n°14	: Superficie reboisées par provinces	79
Graphique n°15	: Statut Juridique du couvert forstier	82
Graphique n°16	: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans la province de Taza	89
Graphique n°17	: Anciennté du logement	101
-	Shéma relatant la situation des CREM par rapport aux différentes zones de croissance	232

LISTE DES PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

Photo n°01	**Parc National de Tazzeka**	**90**
Photo n°02	**Bab Boudir**	**91**
Photo n°03	**Site touristique Friouato**	**91**
Photo n°04	**Lac du Barrage Driss I**	**91**
Photo n°05	**Site de Sidi Majber**	**91**
Photo n°06	**Site de Sidi Majber**	**92**
Photo n°07	**Les grottes**	**92**
Photo n°08	**Site touristique de Ras El Mae**	**92**
Photo n°09	**Site touristique de Beni Bouyalloul**	**93**
Photo n°10	**Marabout de My Bouchta El Khmmar**	**93**

INTRODUCTION GENERALE

Le processus d'urbanisation au Maroc, en cours depuis le début du XXe siècle, ne se résume pas uniquement en un phénomène de croissance urbaine, d'étalement et de concentration spatiale des populations. Il est associé à une transformation des dynamiques et des structures sociales, économiques, géographiques et comportementales. La croissance rapide des effectifs urbains a eu deux effets majeurs : d'une part, la difficulté, voire l'incapacité des grandes villes à accueillir et à intégrer socialement comme économiquement les nouveaux citoyens en provenance des centres urbains et campagnes voisines. D'autre part, l'éclatement urbain vers la périphérie rurale, le développement de l'habitat informel et des bidonvilles n'ont fait que multiplier les processus de fragmentation et de ségrégation socio-spatiale ainsi que la dégradation des ressources physico-naturelles.

En effet, les villes marocaines contemporaines, concentrant l'essentiel des activités économiques et des services de développement, représentent incontestablement des lieux de richesse et de diversité. Aussi, les écarts socio-spatiaux entre l'urbain et le rural, marqué par la carence en équipements et la quasi homogénéité des activités, ne cessent-ils de s'élargir, engendrant des déséquilibres entre ces deux milieux et accentuant l'exode rural dont souffre notre pays, avec toutes ses retombées négatives tant sur l'urbain que sur le rural.

Au milieu urbain, l'impact de l'exode rural s'est manifesté par la prolifération du chômage et du sous emploi, des quartiers d'habitat insalubre, non réglementaire et sous équipés…. Ce fait a réorienté les politiques publiques, notamment celles de l'habitat depuis l'indépendance, qui ont passé de l'éradication à l'intégration par le biais de la restructuration spatiale et des programmes de logement social. Toutefois, le manque de qualification des émigrants, réduit leur chance d'intégration dans le marché de travail avec des conditions favorables.

La rurbanisation ou l'urbanisation des banlieues est un autre aspect qui reflète l'impact spatial de l'exode rural. Ce processus d'occupation massive par les immigrants des terrains périurbains sans infrastructure préalable accentue la ségrégation socio-spatiale entre un centre ville dynamique et une périphérie marginalisée.

Par ailleurs, l'exode rural ne cesse de vider la campagne de son potentiel humain, notamment la population jeune et active. Cette tranche de la population quitte la campagne en mobilisant parfois et rarement des capitaux financiers importants. Ces paramètres ont participé à la paupérisation de la campagne, tout en réduisant la promotion de l'activité agricole (migration de la main d'œuvre).

Ainsi, l'exode rural place les autorités territoriales devant des problèmes socio-économiques, sanitaires, d'aménagement urbain et territorial de plus en plus accrus.

Pour faire face aux incidences négatives de cette situation, qui devient de plus en plus difficile à contrôler, le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace a pris en charge le développement rural parmi ses activités. Sa stratégie depuis quelques années prévoit la réalisation d'un certain nombre d'actions (zones d'aménagement progressives en milieu rural, assistance architecturale, villages ruraux clé en main…) et plus particulièrement un programme pour le **Développement Intégré des Centres Ruraux Emergents dont relève la présente étude d'identification et de développement des centres émergents dans les provinces de Taza et Taounate.**

De leur part, les Agences Urbaines et les Collectivités Locales sont de plus en plus mobilisées sur la valorisation de leur territoire qu'il soit urbain ou rural. Elles sont en fait appelées à **définir des stratégies** et à mettre en œuvre des **programmes de développement** des entités relevant de leur ressort territorial, et ce en vue d'établir un équilibre et une harmonie du développement entre l'urbain et le rural.

En effet, l'exubérance de l'exode rural et ses conséquences sur le développement des campagnes ainsi que la saturation démographique des agglomérations urbaines nécessitent de canaliser les flux migratoires vers des espaces intermédiaires d'intégration et de rétention des flux migratoires. Dans ce cadre, certains espaces ruraux font preuve de dynamique endogène à même de constituer des zones « tampons », présentant un intérêt particulièrement important dans le processus actuel d'urbanisation du pays. Ils constituent à cet égard une dimension non négligeable dans l'évolution démographique et urbaine du Maroc contemporain et pourraient participer à une intégration progressive de la population migrante au processus d'urbanisation et de développement des villes en atténuant la fracture socio-économique et spatiale qui caractérise la situation actuelle des deux milieux, urbain et rural.

Dans ce sens, l'Agence Urbaine de Taza a opté pour la promotion des agglomérations rurales et semi-rurales des deux provinces de Taza et Taounate, susceptibles de contribuer à atténuer l'intensité de l'immigration rurale vers les villes, en attirant (orientant) une partie de l'exode rural, et en offrant aux populations concernées des conditions de vie acceptables, notamment un habitat décent, des services de base suffisants et des projets de terroirs générateurs de revenus. Plusieurs centres ruraux ou semi-urbains qui font preuve d'une dynamique démographique, économique et spatiale, pourraient offrir aux populations concernées des conditions de vie moins défavorables que celles des quartiers périphériques des grandes agglomérations, saturés et mal ou non équipés...

Ces centres sont dits « émergents » ou, selon le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace « *centres qui font preuve d'une dynamique endogène qui conduirait à leur urbanisation de façon plus ou moins spontanée, et qui disposeraient à cet égard d'atouts appropriés. Cette tendance à l'urbanisation étant soutenue par les potentialités propres du centre rural, son dynamisme démographique, ses équipements socio-éducatifs et administratifs, en plus de sa position géographique et des ressources susceptibles de contribuer à son urbanisation* ».[1]

La promotion de tels centres et leur aménagement ne manquera pas de contribuer à atténuer l'intensité de l'immigration vers les villes de la région et les autres villes du royaume, en encourageant une partie des populations migrantes à s'y installer et à participer à leur urbanisation progressive, et partant, à alléger le rythme intenable et les effets de l'immigration d'origine rurale sur les villes et sur les milieux d'origine.

La présente étude **d'identification et de développement des centres émergents dans les provinces de Taza et Taounate** rentre dans le cadre de cette vision qui se propose d'identifier les centres ruraux émergents ou villes secondaires qui peuvent alléger la pression sur les villes et assurer en même temps un développement équitable entre zones urbaines et rurales.

[1] Etude sur « les centres ruraux émergents – de l'identification à la mise en œuvre » MHU 2006.

Le présent document relatif à la phase 2 de l'étude est scindé en deux parties :

- La première partie relative au « **Diagnostic Territorial** », présentant l'état des lieux des composantes de l'aire de l'étude avec leur contexte d'intégration ;

- La seconde partie relative à « **l'identification, classification et strategie de developpement des centres** », permettant la hiérarchisation des centres émergents identifiés et la définition d'une stratégie globale de chaque centre selon sa typologie.

PREMIERE PARTIE :

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

INTRODUCTION

Nul ne peut nier l'intérêt du diagnostic de territoire et son indispensabilité dans toute approche d'analyse territoriale. A même d'apporter des éléments de réflexion nécessaires pour la prise de décision et la mise en action, il a la double fonction de présenter un **constat** sur l'état du lieu et de proposer une **stratégie** pour son développement. En fait, il permet de ressortir les potentialités du territoire, proposer les acteurs à mobiliser et même fournir une image de référence pour les projets de territoires futurs.

Consu pour comprendre le territoire et ses dynamiques diverses, le diagnostic de territoire a pour but d'apréhender, de façon globale, les composantes de l'espace étudié dans leurs deux facettes (potentialités et dysfonctionnements). Il permet de comprendre le territoire étudié dans son organisation interne (dynamiques démographique, économique, spatiale,…) ainsi que dans son environnement externe (contexte régional et national, voire international) et il vise aussi à définir les perspectives et opportunités de développement.

Le diagnostic est une démarche collective, participative, impliquant, en plus de l'équipe pluridisciplinaire des analystes, la mobilisation, la participation et l'adhésion des acteurs du territoire ainsi que de la population concernée. Il requiert un ensemble de méthodes et d'outils selon l'espace étudié et les objectifs recherchés. Généralement, il s'appui sur l'analyse des documents et des données statistiques, l'observation du terrain, la réalisation d'enquêtes et d'entrtiens auprès des personnes ressources, les illustrations graphiques et cartographiques…

Dans cette première partie de l'étude d'identification et de développement des centres émergents dans les provinces de Taza et Taounate, il est nécessaire d'établir un diagnostic territorial approprié à l'aire de l'étude et s'adaptant aux données disponibles. Ainsi, il est question d'approcher de façon objective la réalité du milieu rural en question, ses besoins, ses problèmes, ses atouts et ses contraintes dans un cadre de développement durable intégré. Aussi, est-il indispensable d'approcher toutes les composantes de l'aire d'étude, notamment :

- L'aspect physique et naturel ;
- Les caractéristiques sociodémographiques ;
- Les dynamiques économiques ;
- Le cadre bâti et les réseaux d'infrastructure ;
- Etc.

Pour parvenir à établir un disgnostic aussi exhausitf que possible, dans le cadre de l'élaboration de cette étude, le groupement des BET a effectué une série d'investigations afin de procéder à l'actualisation des informations et de constituer la base de données statitistiques et informationnelles, qualitatives et quantitatives, à même d'arrêter les options de développement et de formuler les recommandations assignées par le cahier des prescriptions spéciales.

Par ailleurs, conscient des enjeux transversaux et horizontaux que comporte ce genre d'étude, disposer d'une information fiable et cadrant parfaitement avec la réalité du milieu a constitué notre principale préoccupation. Pour ce, les outils utilisés ont été diversifiés, soient : de type documentaire (documents officiels du Haut Commissariat au Plan, recherches et travaux académiques, statistiques nationales, documents graphiques,…), investigations de terrains (enquêtes sectorielles réalisées auprès de l'institution communale et des services extérieurs, sorties de terrains,…), entretiens avec des personnes ressources (responsables des communes concernées, professionnels, société civile…), recherches webographiques….

D'autre part, la concertation élargie a permis d'associer, depuis le lancement de l'étude, les différents acteurs concernés et intéressés par le devenir des territoires concernés. L'objectif étant d'informer et également de faire échanger des informations, de recueillir des avis, de sensibiliser et d'aboutir à un consensus.

Au terme de ces investigations, il a été procédé au dépouillement de la base de données recueillie puis à l'analyse. Cette opération a été réalisée après avoir procédé à la saisie des données tirées des enquêtes et qui ont été reportées sur des tableaux Excel, ainsi une base de données a été constituée pour toutes les communes considérées.

L'analyse **par commune** était d'une importance capitale pour l'identification des **centres ruraux émergents**. En fait, la commune est la première unité statistique des bases de données officielles au Maroc. Aussi, les informations les plus fiables sont collectées à l'échelle communale. Les données par douars ou centres ne sont disponibles qu'à travers des enquêtes de terrains détaillées. Ceci étant, et vue le nombre important des communes relevant de l'aire de l'étude (89) et par dela des centres et douars (plus de 2600 Centres et Douars), la collecte des données et les analyses thématiques ont-elles porté sur les communes et débouché sur les centres.

Cette démarche est jugée judicieuse pour ce genre d'études, dans la mesure où l'dentification des communes rurales induit automatiquement celle de leurs centres . En effet, une commune rurale est dynamique grâce à un centre ou deux, d'autant plus que c'est au niveau du centre de commune que se concentrent la majorité des équipements d'infrastructure et de superstruture ainsi que les administrations et les services divers. Aussi, l'identification des communes conduit-elle implicitement à l'identification de leurs centres. Ceci étant, le groupement a procédé à des visites récurrentes aux sites, en amont et en aval de l'identification des centres émergents, et ce afin de confirmer ou de préciser les résultats de l'analyse des données préalablement collectées.

CHAPITRE I :

PRESENTATION GENERALE DE L'AIRE D'ETUDE DE TAZA-TAOUNATE

Les provinces de Taza et Taounate, à travers leurs deux milieux rural et urbain, et par la conjugaison des atouts dont elles disposent, offre de meilleures opportunités de développement du territoire. Toutefois, l'ampleur de l'urbanisation à venir et les dysfonctionnements non mesurés sur les espaces, aussi bien urbains que ruraux, anticipent des problèmes majeurs d'ordre socio-économique, spatial et environnemental. Le défi à relever consiste à savoir exploiter les possibilités que ce territoire, dans ses deux composantes, présente tout en remediant aux problématiques qui s'y rapportent.

Nous abordons dans ce chapitre les atouts et les contraintes caractérisant ces deux provinces et leurs communes, et pouvant certes agir sur l'émergence et le devenir des centres dynamiques leur appartenant.

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF

L'aire d'étude de Taza-Taounate, qui regroupe les deux provinces de Taza et Taounate, est limitée :

- Au Nord par la province d'Al Hoceima ;
- A l'Ouest par les provinces de Chefchaouen et Sidi Kacem. ;
- Au Sud par la Wilaya de Fès et la province de Boulemane;
- A l'Est par la Wilaya d'Oujda et la province de Nador.

Cet espace s'étend sur une superficie globale de l'ordre de 19.993,5 Km² (14.408,5 Km² pour Taza et 5.585 Km² pour Taounate) soit 2,8% de la superficie totale du Royaume et plus de 84,9% de la superficie régionale.

Le territoire de l'aire d'étude est constitué de 10 municipalités et 10 cercles regroupant 87 communes rurales. Les données relatives à la répartition de ces unités administratives sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau n°01: Organisation administrative de l'aire d'étude de Taza-Taounate

Province	Nombre de Cercles	Nombre de Communes		
		Urbain	Rural	Total
Taza	6	5	43	48
Taounate	4	5	44	49
L'aire d'étude	**10**	**10**	**87**	**97**

Source : Monographie régionale

DECOUPAGE ADMINISTRATIF DES PROVINCES DE TAZA - TAOUNATE
Province de Taounate
Province de Taza
SIDI ALI BOURAKBA
TIZI OUSLI
AJDIR
BOURD
TAMEDIT
GZENAYA AL JANOUBIA
Aknoul
SAKA
MAZGUITAM
JBARNA
TAINASTE
BNI FTAH
EL GHOUZATE
TRAIBA
OULAD BOURIMA
MSILA
RBAA EL FOUKI
TAIFA
MEKNASSA ACHARQUIA
BNI LENT
BNI FRASSEN
OULAD ZBAIR
OULAD CHRIF
MEKNASSA AL GHARBIA
TAZA
BAB MARZOUKA
TADDART
GUERCIF
HOUARA OULAD RAHO
GALDMANE
BAB BOUDIR
GHIATA AL GHARBIA
OUAD AMLIL
BOUHLOU
MATMATA
BOUCHFAA
TAHLA
SMIAA
AIT SAGHROUCHEN
ZRARDA
MAGHRAOUA
TAZARINE
RAS LAKSAR
ASSEBBAB
LAMRIJA
BOUYABLANE
BARKINE
OUTABOUABEN
MESSASSA
SIDI M'HAMED BEN LAHCEN
AIN LAGDAH
OULAD AYYAD
OUED JEMAA
TISSA
EL BSABSA
RAS EL OUED
AIN MAATOUF
AIN MEDIOUNA
BRAGHA
KAF EL GHAR
BNI OULID
BOUADEL
RGHIOUA
TAOUNATE
MEZRAOUA
OURTZAGH
GALAZ
MOULAY BOUCHTA
MOULAY ABDELKRIM
GHOUAZI
KARIAT BA MOHAMED
BOUCHABEL
JBABRA
OULAD DAOUD
AIN AICHA
BOUAROUSS
MKANSA
BNI SNOUS
SIDI EL ABED
LOULJA
KISSANE
GHAFSAI
EL BIBANE
SIDI MOKHTAR
TIMEZGANA
ZRIZER
KHLALAFA
BOUHOUDA
FENNASSA BAB EL HIT
BNI OUNJEL TAFRAOUT
THARDESSOUK
TABOUDA
SIDI AL HAJ M'HAMED
RATBA
OUDKA
SIDI YAHYA BNI ZEROUAL
TAFRANT
Légende
Commune rurale
Commune urbaine
Limite provinciale
Limite régionale
N
20
Kilomètres
Source : Direction de la Cartographie, ANCFCC

II- MILIEU PHYSICO-NATUREL

L'aire d'étude se distingue par la diversité et la richesse de son milieu naturel. Elle constitue un trait d'union entre le Rif et ses montagnes d'une part, et le Pré-Rif, le Moyen Atlas, le couloir Fès-Taza et la zone steppique d'autre part. Ainsi, elle renferme le Rif central, les collines du Pré-Rif, la dépression du moyen Atlas et la plaine de la Moulouya.

Le Rif et le Prè-Rif intéressent Taounate à l'Ouest et Taza à l'Est.

Le relief est en grande partie modéré représenté essentiellement par les collines pré rifaines centrales ainsi que la frange méridionale de la montagne rifaine gardant, toutefois, certains points culminant dans le versant sud à des niveaux appréciables tels le Jbel Tidghine (2454m) .

Quant au Moyen Atlas septentrional, dans sa partie incluse dans la province de Taza, il correspond à une montagne parmi les plus élevées et les plus accidentée (plus de 3000 m). Les points culminants sont : Jbel Bou Naceur (3340 m), Jbel Mouâsker (3277 m), Jbel Bou Iblane (3172 m).

Ce relief a fait l'objet d'un ravinement intense des oueds Moulouya et Inaoune et leurs affluents qui ont marqué le paysage par des gorges profondes et des plaines alluviales.

La Moyenne Moulouya et ses affluents au Sud, Sud-Ouest de Taza est constituée d'une large dépression structurale encadrée par les Hauts Plateaux au sud et sud-est, les hautes montagnes du Moyen Atlas plissé à l'Ouest, les collines pré rifaines au Nord-Ouest

Cette diversité de relief s'accompagne d'une multitude d'étages bioclimatiques allant de l'humide, sur les hauts sommets, à l'aride dans la dépression abritée de la steppe de la Moulouya, en passant par les étages subhumide et semi-aride.

D'une manière générale, les températures sont très élevées en été (45°C) sous l'effet de Chergui et relativement froides en hiver.

Les rares ressources hydriques sont essentiellement souterraines, quant aux superficielles elles sont représentées par les oueds Inaouen, Ouergha, Oued Moulouya etc, ...

Cette diversité géographique à l'intérieur de l'aire d'étude, introduit des distinctions importantes au niveau de la pluviométrie dont on peut distinguer :

Les zones humides : ce sont celles qui reçoivent un volume de précipitations assez important. Il s'agit là des zones élevées à l'Est du Moyen Atlas et le Rif.

Les zones sèches : ce sont les zones alfatières du Sud-est de la région recevant des précipitations annuelles de moins de 300 mm. Elles comprennent également les plaines de la Moyenne-Moulouya et Guercif.

Les zones moyennement arrosées : elles reçoivent en moyenne 400 mm/an de pluies, il s'agit des zones du Pré Rif et du flanc septentrional de la région.

Les données naturelles ont façonné le type d'économie qui a imprégné pendant longtemps l'aire d'étude : l'agriculture, en grande partie bour et une portion réduite est irriguée.

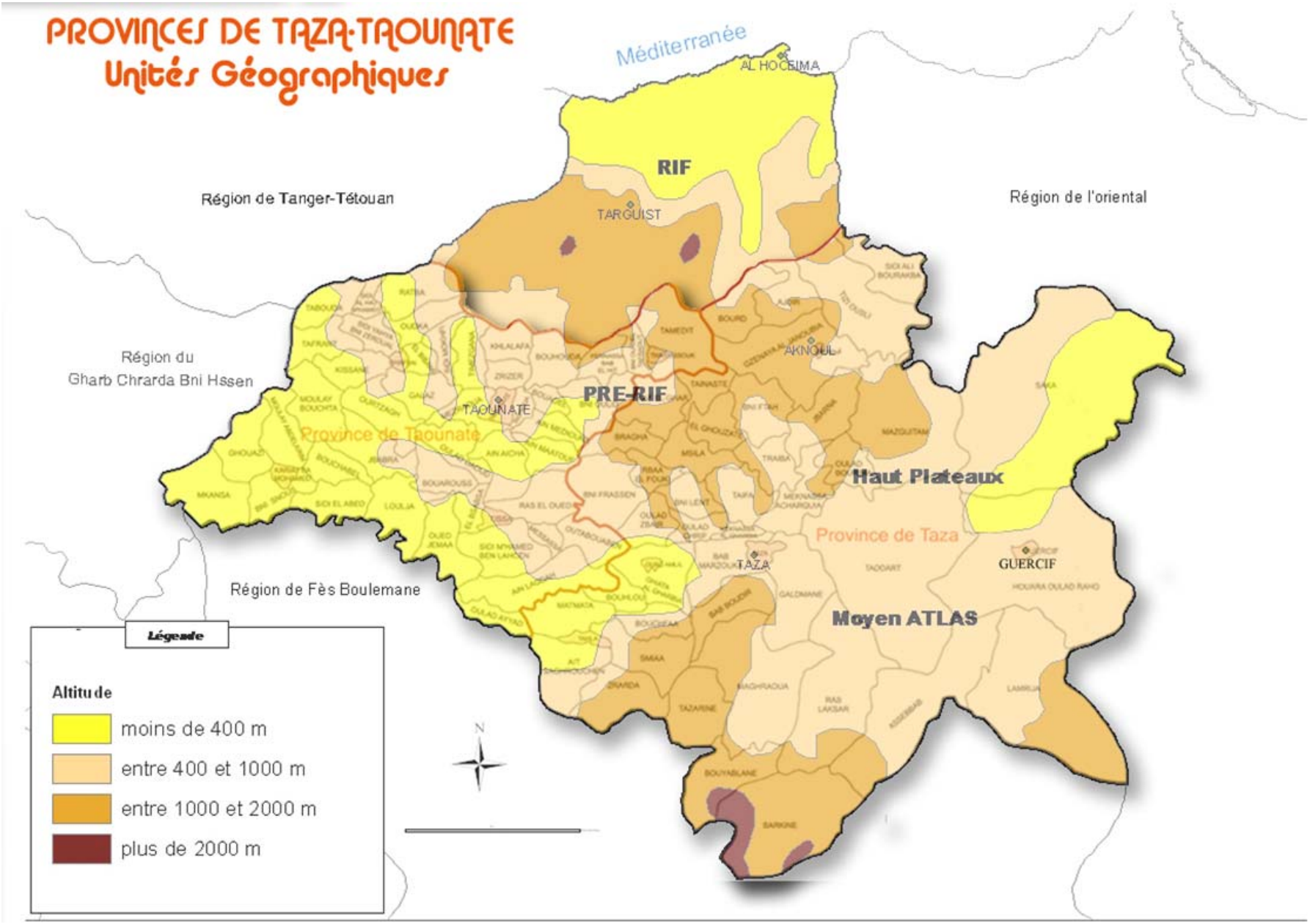
PROVINCES DE TAZA-TAOUNATE
Unités Géographiques
Méditerranée
AL HOCEIMA
RIF
TARGUIST
Région de Tanger-Tétouan
Région de l'oriental
Région du
Gharb Chrarda Bni Hssen
PRE-RIF
TAOUNATE
Province de Taounate
AKNOUL
Haut Plateaux
Province de Taza
TAZA
GUERCIF
Moyen ATLAS
Région de Fès Boulemane
Légende
Altitude
moins de 400 m
entre 400 et 1000 m
entre 1000 et 2000 m
plus de 2000 m
N

PROVINCES DE TAZA · TAOUNATE
CLIMAT ET PRECIPITATIONS
N
30
Kilomètres
Ghefsai
Dhar Souk
Aknoul
Taounate
Province de Taounate
Karlat
Ba Mohamed
Tissa
Province de Taza
Taza
Guercif
Oued Amlil
Tahla
Légende :
Précipitations annuelles
100 à 200 mm
200 à 400 mm
400 à 600 mm
600 à 800 mm
plus de 800 mm
Type de climat
milieu aride
milieu semi aride à hiver chaud et tempéré
milieu semi aride à hiver frais et froid
milieu subhumide et humide
Source : Fenêtres sur le territoire Marocain, DAT 2003

Le couvert végétal est constitué d'écosystèmes très variés, s'étant adaptés à travers le temps à des conditions et des facteurs divers : climat, qualité pédologiques des sols, pluviométrie etc.

Ces écosystèmes, amplement décrits dans la littérature, sont aujourd'hui menacés dans leur pérennité suite à la conjugaison de plusieurs facteurs :

- Le changement climatique depuis une vingtaine d'années, cumulant plusieurs années successives de sécheresse, a une influence directe sur les écosystèmes subissant un stress hydrique remettant en cause leur fiabilité.

- La pression humaine à travers le défrichement, le ramassage du bois, l'exploitation irrationnelle des coupes et la pression des pâturages.

- Le climat semi aride à aride quasi général dans l'aire d'étude est le siège des averses violentes et torrentielles amenant une forte érosion par la faible couverture végétale, l'imperméabilité du sol et la violence des précipitations.

- Et finalement les risques et catastrophes naturels tels les inondations, les seismes, les glissements de terrains, les feux de forêts…

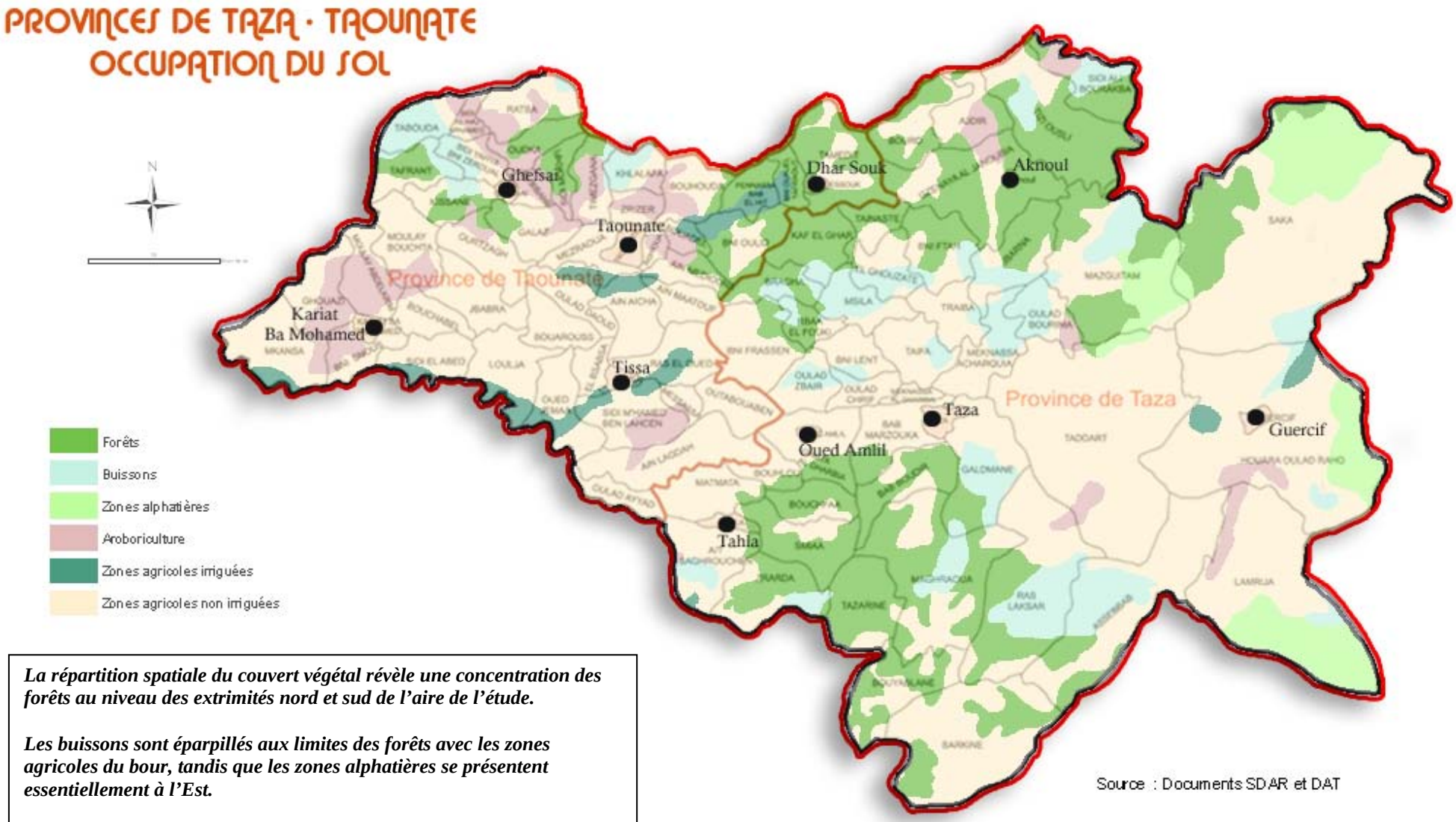

La répartition spatiale du couvert végétal révèle une concentration des forêts au niveau des extrimités nord et sud de l'aire de l'étude.

Les buissons sont éparpillés aux limites des forêts avec les zones agricoles du bour, tandis que les zones alphatières se présentent essentiellement à l'Est.

Par ailleur, la carte montre la prédominance des espaces abricoles bour contre une minorité des espaces irrigués.

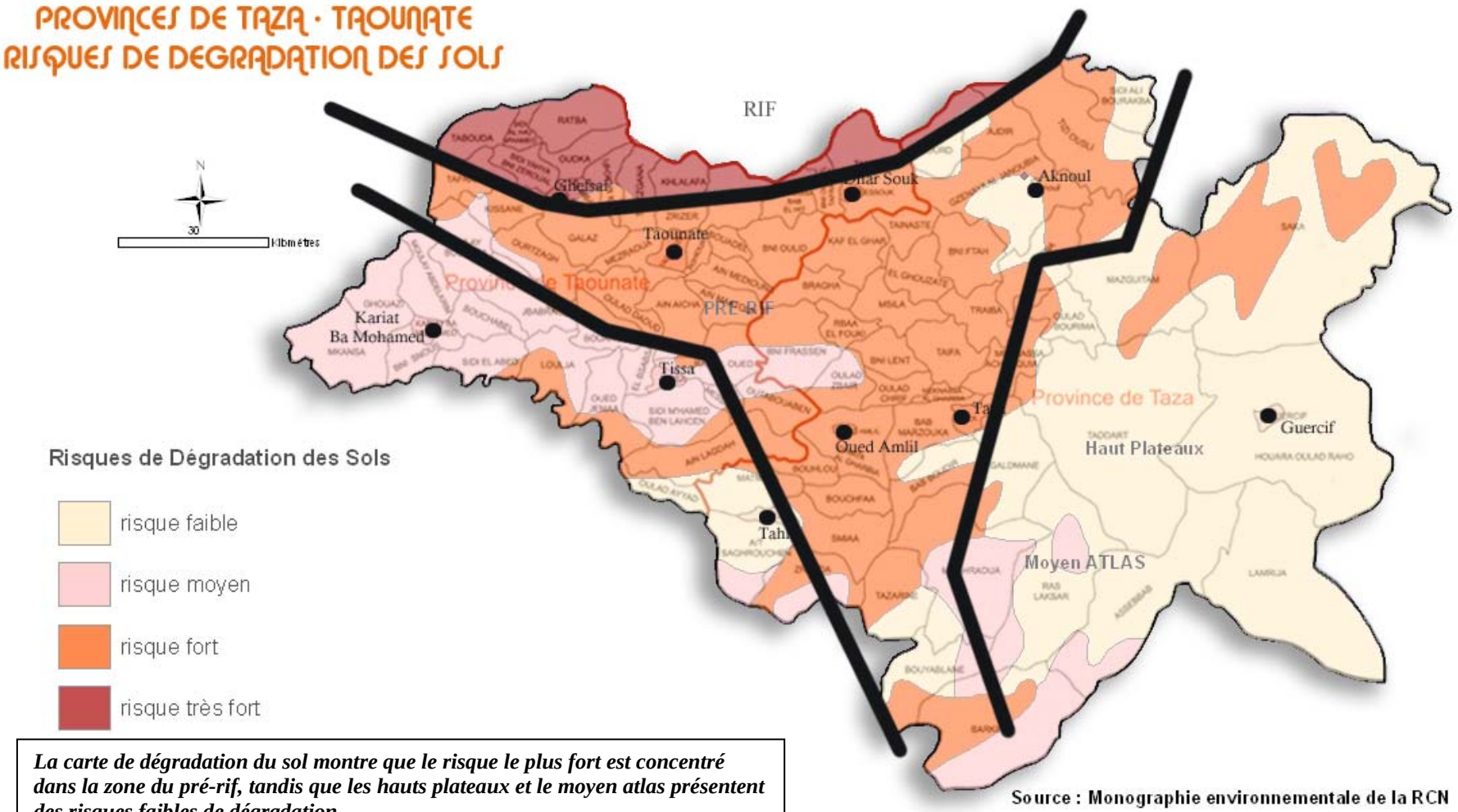

Source : Monographie environnementale de la RCN

La carte de dégradation du sol montre que le risque le plus fort est concentré dans la zone du pré-rif, tandis que les hauts plateaux et le moyen atlas présentent des risques faibles de dégradation.

Ceci étant, la carte montre clairement que les zones à fort risque occupent une surface plus importante que celles à moyen ou faible risque de dégradation.

Cette situation met en jeu le devenir géo-naturel de plusieurs communes des deux provinces, donc de leur potentiel ou capacité de développement.

Les risques naturels, en l'occurrence les risques sismiques sont les plus fréquents dans la région. Ils touchent en premier lieu la province d'Al Hoceima et ses environs, la ville de Taza et ses environs, ainsi que la ville de Taounate et sa banlieue.

Viennent en suite les inondations, les glissements de terrain, les orages…

III- RESSOURCES EN EAU

Le Moyen Atlas concentre la majorité des ressources hydriques permanentes grâce à ses terrains calcaires et karstiques constituant les meilleures réserves naturelles. Ces résurgences sont matérialisée par les oueds de : Ain oued Elbared, Ras Elma, Achaâra, Dayet Ckiker… et le long des axes fluviaux comme dans vallées d'Ouargha et ses affluents, d'Inaouene et de la Moulouya et ses affluents.

Concernant le Rif et le Prèrif, il est moins riche en ressources hydriques superficielles. Les oueds les plus importants sont les affluents rifains d'Inaouene, l'Ouergha et ses affluents et l'oued Msoun. Cet état est dû à la rareté des roches réservoirs donnant des ressources en eau souterraines de capacités réduites. Seules quelques sources à faibles débits drainent les klippes gréseuses et les sols calcaires. Ces oueds permanents et ces sources assurent les besoins minima pour l'irrigation et l'alimentation humaine.

La région de la Steppe de la Moyenne Moulouya bénéficie des écoulements permanents de la Moulouya et ses affluents (Melloulou et Msoun) même en périodes des basses eaux et des étiages aigus.

Le réseau hydrographique, permanent ou temporaire, présente des sous-écoulements, d'accès très facile, refermant des réserves non négligeables.

A travers l'histoire, l'eau a conditionné le processus de peuplement de ces zones, passant d'un nomadisme quasi général à une sédentarisation imposée par les conditions socioéconomiques, notamment l'agriculture.

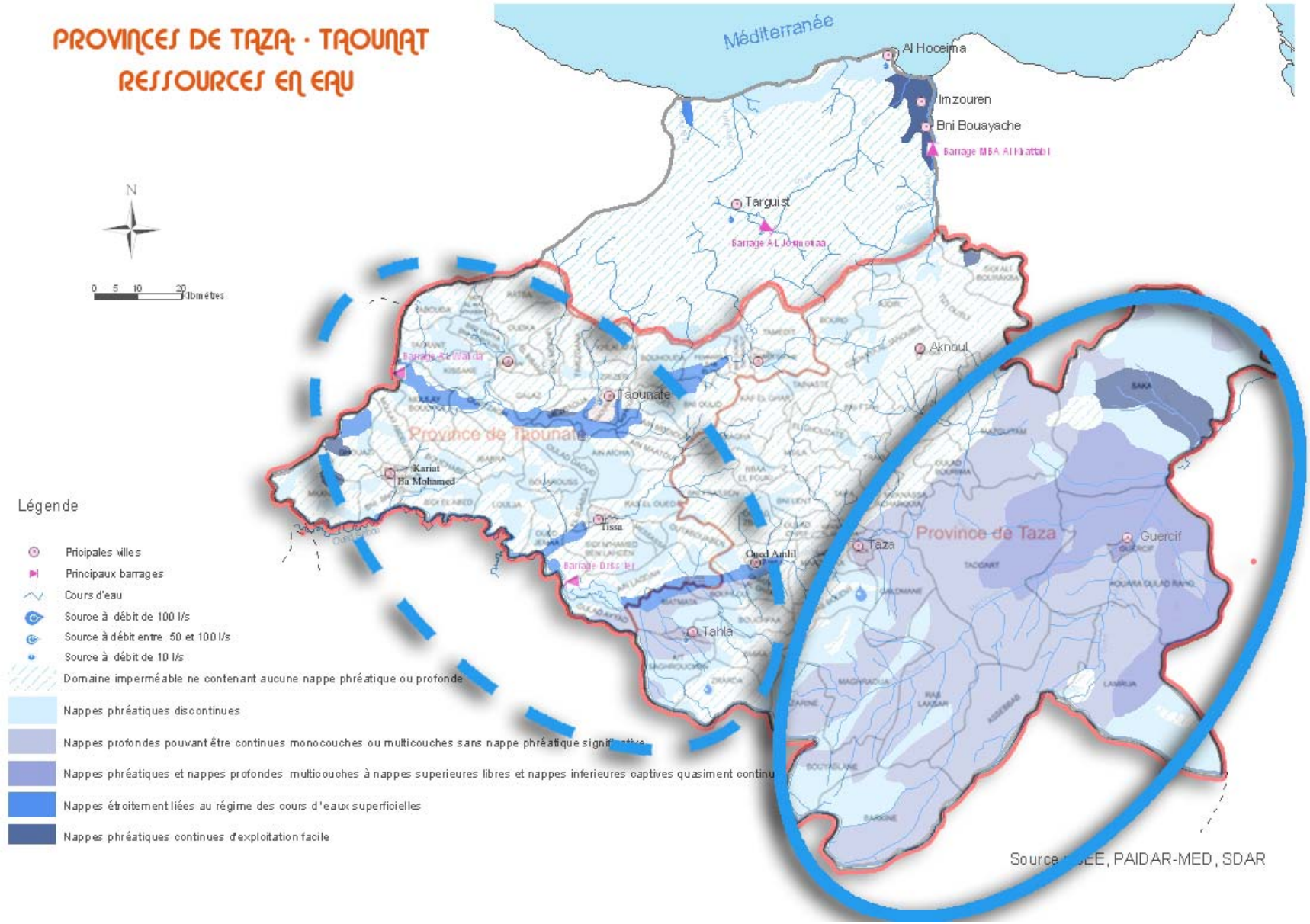
PROVINCES DE TAZA · TAOUNAT
RESSOURCES EN EAU
Méditerranée
Al Hoceima
Imzouren
Bni Bouayache
Barrage MBA Al Khattabi
Targuist
Barrage AL Jormouaa
Aknoul
Taounate
Province de Taounate
Kariat Ba Mohamed
Tissa
Oued Amlil
Tahla
Taza
Province de Taza
Guercif
N
0 5 10 20 Kilomètres
Légende
Pricipales villes
Principaux barrages
Cours d'eau
Source à débit de 100 l/s
Source à débit entre 50 et 100 l/s
Source à débit de 10 l/s
Domaine imperméable ne contenant aucune nappe phréatique ou profonde
Nappes phréatiques discontinues
Nappes profondes pouvant être continues monocouches ou multicouches sans nappe phréatique signif
Nappes phréatiques et nappes profondes multicouches à nappes superieures libres et nappes inferieures captives quasiment continu
Nappes étroitement liées au régime des cours d'eaux superficielles
Nappes phréatiques continues d'exploitation facile
Source : EE, PAIDAR-MED, SDAR

CONCLUSION

De par les atouts et les richesses diverses dont elles disposent, les provinces de Taza et de Taounate, à travers leurs deux milieux rural et urbain, offrent plusieurs opportunités de développement du territoire régional. En parallèle, elles présentent des dysfonctionnements non mesurés, anticipant des problèmes majeurs d'ordre socio-économique, spatial et environnemental….

Aussi, faudrait-il tracer une stratégie de développement, à même de permettre l'exploitation optimale de toutes les potentialités que ce territoire, dans ses deux composantes, présente tout en remédiant aux problématiques et dysfonctionnement qui y persistent.

En effet, ces deux provinces s'étendent sur une superficie globale de l'ordre de 19.993,5 Km², soit 2,8% de la superficie totale du Royaume et plus de 84,9% de la superficie régionale. Sur le plan administratif, elles englobent 11 municipalités et 10 cercles regroupant 87 communes rurales. Ce qui confirme leur aspect rural.

Sur le plan physico-naturel, l'aire des deux provinces se distingue par la diversité et la richesse de son milieu naturel. Elle constitue un trait d'union entre le Rif et ses montagnes d'une part, et le Pré-Rif, le Moyen Atlas, le couloir Fès-Taza et la zone steppique d'autre part. Ainsi, elle renferme le Rif central, les collines du Pré-Rif, la dépression du moyen Atlas et la plaine de la Moulouya. Le couvert végétal y est constitué d'écosystèmes très variés, adaptés à travers le temps à des conditions et des facteurs divers : climat, qualité pédologique des sols, pluviométrie ….

Toutefois, les écosystèmes de l'aire d'étude sont actuellement menacés par la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment le changement climatique ; les années successives de sécheresse ; la pression humaine (extraction de bois, surpâturages, processus d'urbanisation…) ; le climat semi aride et aride caractérisant l'aire d'étude ; l'érosion et la faible couverture végétale ; les risques et les catastrophes naturels tels les inondations, les séismes, les glissements de terrains, les feux de forêts…

L'étude d'identification et de développement des centres ruraux émergents relevant des deux provinces en question doit impérativement prendre en considération les opportunités et les menaces exercées par ce grand et complexe territoire. Dans ce sens, la nécessité d'établir un équilibre et une harmonie du développement entre l'urbain et le rural, d'une part, et entre l'ensemble des entités provinciales, d'autre part, est au cœur des préoccupations du développement territorial local.

Dans ce cadre, le gouvernement marocain a entamé au cours des dernières années la mise en place de plusieurs programmes nationaux du développement du monde rural, à même de mettre en valeur le territoire rural du pays. La présente étude est l'une des actions ambitieuses pour la mise en œuvre du programme de Développement Intégré des Centres Ruraux nationaux.

CHAPITRE II :

LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Le volet démographique revêt une importance toute particulière qui permet de mesurer le dynamisme naturel et l'attractivité des différentes composantes de l'aire d'étude et au-delà de mettre en évidence les liens, à double sens, entre une politique d'aménagement de territoire ou de structuration de l'espace des deux provinces (intervention sur l'armature urbaine, etc.) et ses conséquences sociodémographiques et spatiales (croissance démographique, emploi, habitat, équipement, infrastructure, environnement, etc.).

Ce volet a pour finalités de :

- Identifier les territoires à problèmes (zones répulsives, émettrices, etc.) ainsi que les territoires en bonne santé (zones attractives, réceptrices, etc.) ;
- Faire ressortir les déséquilibres potentiels qui existent entre ces différents milieux ;
- Déterminer les sens des mouvements migratoires, leurs intensités et leurs causes.

I- POPULATIONS ET DENSITES

En 2004, le RGPH a évalué la population des deux provinces Taza-Taounate à 1.408.539 habitants, vivant dans 239.729 ménages. Cette population représente 4,71% de la population totale du Maroc. De 1994 à 2004, cette population s'est accrue de 71674 personnes, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,55% inférieur au taux moyen national (1,4%).

L'aire d'étude est à prédominance rurale ; le taux d'urbanisation enregistré en 2004 n'est que de 21,54%, alors que la moyenne nationale s'élève à 55,1%.

Ce taux cache des écarts énormes entre les territoires des deux provinces de Taza et Taounate qui enregistrent des taux d'urbanisation respectifs de 31,43% et 10,16%.

Tableau n° 02 : Répartition de la population de l'aire d'étude d'après les quatre RGPH de 1971 au 2004, selon les milieux de résidence des deux provinces

Provinces	1971	1982	1994	2004	TAMA (%) 1994-2004
Milieu Urbain					
Taounate	8.732	21.173	52 274	67 999	2,7
Taza	70.890	108.260	206 181	247 569	2
Total de l'aire d'étude	79.622	129.433	258455	315568	2,35
Milieu Rural					
Taounate	441.180	514.799	576 566	600 004	0,4
Taza	427.448	505.225	501 844	492 967	-0,2
Total de l'aire d'étude	868.628	1020.024	1078410	1092971	0,1
Total de l'aire d'étude					
Taounate	449.912	535.972	628840	668 003	0,6
Taza	498.338	613.485	708025	740 536	0,5
Total de l'aire d'étude	948.250	1149.457	1336865	1408539	0,55

Source RGPH de 1971, 1982, 1994 et 2004

D'après le tableau ci-dessus, on peut constater que :

- **Le milieu urbain de l'aire de l'étude a connu un rythme de croissance beaucoup plus important** (2,35%) **que le milieu rural** (0,1%). Cet écart énorme met en exergue le mal du monde rural à retenir sa population sur place et explique, entre autres, l'évolution rapide du taux d'urbanisation ayant passé de 8,4% en 1971 à 11,26% en 1982 puis à 19,33% en

1994 pour atteindre 22,4% en 2004 ;

- **Le taux d'accroissement moyen annuel de la population urbaine de la Province de Taounate** (2,7%) **est sensiblement important que celui de la population urbaine de Taza** (2%) ;
- **Le milieu rural de la province de Taza est plus fragile en termes d'évolution démographique que celui de la province de Taounate.** En effet, si ce dernier arrive à peine à préserver un accroissement positif, le premier s'est déjà engagé dans un mouvement de dépeuplement accéléré et d'exode rural.

En terme de peuplement, la province de Taounate, qui ne représente que 28% de la superficie de l'aire d'étude, concentre presque la moitié, soit 47,34%, de la population totale de deux provinces; alors que la province de Taza qui en couvre plus de 72% de la superficie, n'en abrite que 53% des résidents environ.

Il en résulte des écarts importants dans les densités démographiques, qui varient de 51,58 habitants par km² dans le cas de Taza, à 119,64 dans le cas de Taounate

Dans l'ensemble, la densité de l'aire d'étude a atteint un niveau de 70,6 hab./km² s'approchant du double de celle enregistrée au niveau national (42 hab./km²). La situation par commune se présente comme suit :

Tableau n°03 : Classement des communes rurales par ordre de densité

C.R	Hab/km²	C.R	Hab/km²	C.R	Hab/km²	C.R	Hab/km²
PROVINCE DE TAOUNATE							
Bouadel	333,9	Jbabra	146,7	El Bsabsa	103,9	Bni Snous	90,9
Fennassa Bab El Hit	199,4	Khlalfa	132,0	Tafrant	103,2	Sidi El Abed	88,7
Bouhouda	196,4	Rghioua	126,4	Mkansa	102,7	Outabouabane	87,9
Oued Jemaa	192,0	Galaz	124,0	Sidi Mokhfi	102,4	Zrizer	87,2
El Bibane	183,1	Loulja	121,4	Oulad Daoud	101,4	Mezraoua	82,4
Messassa	182,6	Tabouda	119,4	Ras El Oued	100,3	Oudka	82,3
Ain Mediouna	170,9	Timezgana	117,9	Kissane	96,6	Tamedit	73,2
Sidi Haj M'hamed	169,6	Ghouazi	116,6	Ourtzagh	95,7	Oulad Ayyad	69,5
Bouchabel	166,5	Ain Maatouf	116,3	Ratba	94,8	Ain Legdah	64,9
Ain Aicha	166,0	Bni Ounjel Tafraout	115,4	Bni Oulid	92,7	Moulay Abdelkrim	37,5
S. Y. Bni Zeroual	157,2	Bouarouss	105,7	Sidi M'hamed Ben Lahcen	91,3	Moulay Bouchta	36,9
PROVINCE DE TAZA							
Oulad Zbair	145,6	Traiba	72,7	Ajdir	52,0	Mazguitam	16,5
Bni Frassen	142,9	Ait Saghrouchen	69,0	Meknassa Acharqia	39,2	Barkine	14,5
Ghiata Al Gharbia	120,2	Meknassa Al Gharbia	67,8	Bab Boudir	38,6	Maghraoua	14,2
CR Bni Lent	116,9	Galdamane	67,4	Sidi Ali Bourakba	35,8	Tazarine	13,2
Oulad Chrif	113,5	Kaf El Ghar	66,5	Houara Oulad Raho	33,6	Jbarna	12,8
Bouhlou	94,5	Bouchfaa	66,5	Smia	31,5	Saka	12,4
Bab Marzouka	93,5	Taifa	64,8	Gzenaya Al Janoubia	29,7	Bouyablane	11,9
Msila	91,5	Brarha	63,4	Tizi Ouasli	26,3	Assebbab	10,8
Rbaa El Fouki	83,3	Bni Ftah	59,5	Ras Laksar	20,1	Oulad Bourima	8,9
Matmata	80,2	Zrarda	58,7	Taddart	18,2		
Tainaste	73,5	Bourd	54,9	Lamrija	17,1		

Source : Site Web de l'Agence urbaine de Taza

Les données de densité présentées par le tableau ci-dessous indiquent que les communes rurales se caractérisent par une densité plus forte que la moyenne provinciale sont : Oulad Zbair :145,6% ; Bni Frassen :142,9% ; Ghiata Al Gharbia :120,2% ; Bni Lent :116,9% ; Oulad Chrif : 113,5% ; Bouhlou :94,5% ; Bab Marzouka :93,5% ; Msila : 91,5% ; Rbaa El Fouki : 83,3% et Matmata : 80,2%.

Carte de la densité communale

Les communes rurales caractérisées par des densités, plus ou moins moyennes se concentrent essentiellement au cercle d'Aknoul : Bourd (54,9 Hab/Km²) ; Ajdir (52,0 Hab/Km²) ; Sidi Ali Bourkba (35,6 Hab/Km²) ; Gzenaya Al Janoubia : 29,7% ; Tizi Ouasli : 26,3% et au cercle de Guercif : Houara Oulad Raho : 33,6 Hab/Km²,taddart : 18,2 Hab/ Km² .

Les communes rurales se caractérisent par des densités faibles coïncident avec des zones de montagne marginalisées comme le cas de Saka (12,4 Hab/Km²) ; Lamrija (17,1Hab/Km²) ; Bouyablane (11,9 Hab/Km²) ; Assebbab(10,8 Hab/Km²)

Graphique n°01 : Densité communale - Province de Taounate-

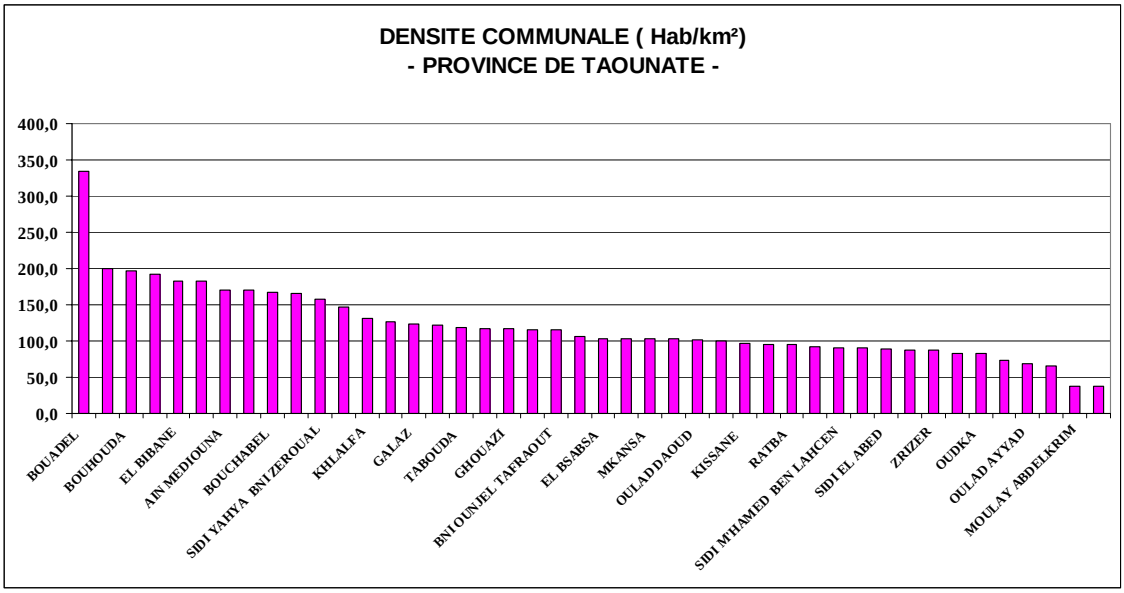

Graphique n°02 : Densité communale - Province de Taza -

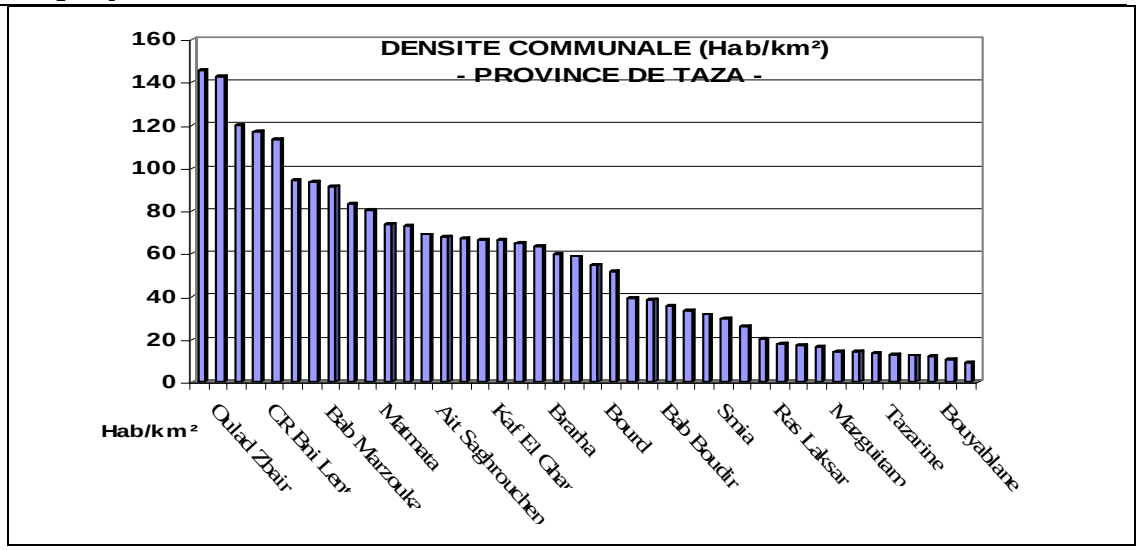

II- EFFECTIFS ET REPARTITION DES MENAGES

L'effectif des ménages a différemment évolué d'une province à l'autre. En effet, le nombre de ménages à Taza, qui était de 50.880 en 1982, est passé à 108 247 ménages en 1994, puis à 126.022 ménages en 2004, enregistrant un taux d'accroissement global de 17 775 ménages au cours de la période allant de 1994 à 2004 contre 15 364 observé au niveau de la province de Taounate.

Tableau n° 04 : Ménages de l'aire d'étude par milieu de résidence

Provinces	1994					
	Urbain		Rural		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Taounate	9622	20,87	88721	55,29	98743	47,70
Taza	36491	79,13	71756	44,71	108247	52,30
Total	46113	100	160477	100	206990	100

Provinces	2004					
	Urbain		Rural			Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Taounate	13579	21,78	100128	56,45	113707	47,43
Taza	48773	78,22	77249	43,55	126022	52,57
Total	62352	100	177377	100	239729	100

Source RGPH de 1994 et 2004

Le milieu urbain a connu des taux d'accroissement supérieurs à ceux du rural au cours de la décennie de 1994-2004.

Tableau n°05: Taux d'accroissement des ménages entre 1994 et 2004 par milieu de résidence,

Provinces	Taux d'accroissement des ménages entre *1994 et 2004.*		
	Urbain	Rural	Total
Taounate	3,5%	1,2%	1,4%
Taza	2,9%	0,7%	1,5%
Total de l'aire d'étude	3,2%	1,0%	1,5%

RGPH 1994 et 2004.

Graphique n°03 : Taux d'accroissement des ménages de l'aire d'étude entre 1994-2004

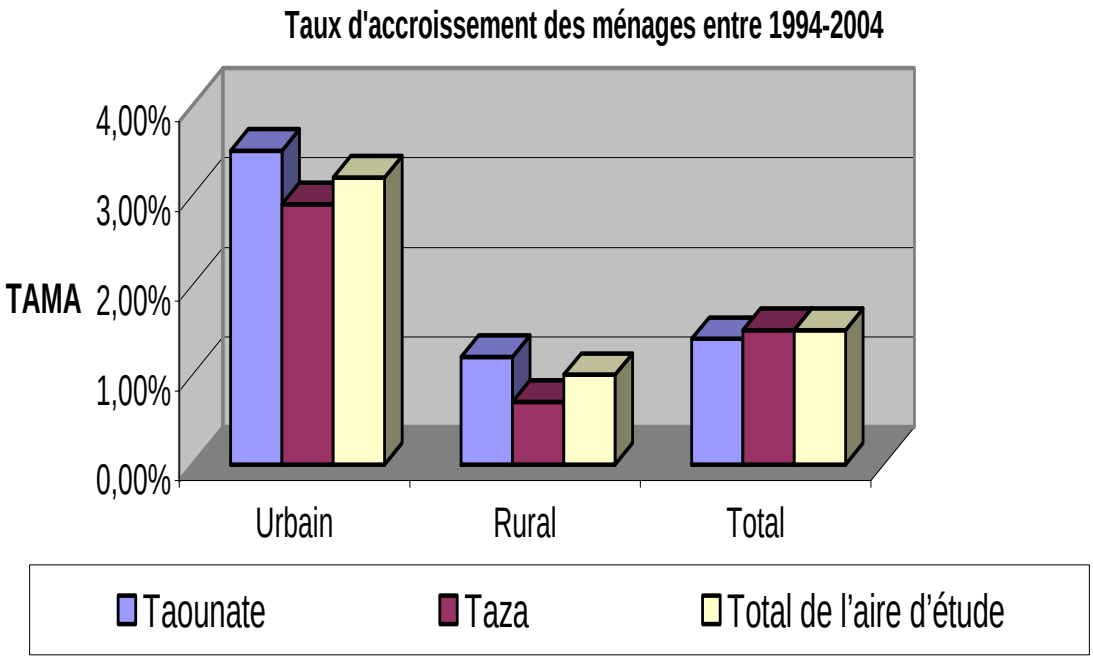

La situation par commune se présente comme suit :

Tableau n°06 : Evolution du nombre de ménages ruraux de la province de Taounate entre 1994 et 2004 :

Commune Rurale	Ménages en 1994	Ménages en 2004	Taux d'accroissement moyen annuel
EL BIBANE	1195	1377	1,4%
GALAZ	3377	3636	0,7%
KISSANE	2526	2620	0,4%
OUDKA	1312	1601	2,0%
OURTZAGH	2650	2935	1,0%
RATBA	2223	2950	2,9%
SIDI HAJ M'HAMED	1065	1425	3,0%
SIDI MOKHFI	1242	1522	2,1%
SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	2094	2616	2,3%
TABOUDA	2225	2747	2,1%
TAFRANT	2294	2494	0,8%
TIMEZGANA	2129	2677	2,3%
BNI SNOUS	1236	1430	1,5%
BOUCHABEL	2375	2549	0,7%
GHOUAZI	2916	2993	0,3%
JBABRA	2560	2831	1,0%
LOULJA	2120	2409	1,3%
MKANSA	3109	3495	1,2%
MOULAY ABDELKRIM	1306	1418	0,8%
MOULAY BOUCHTA	2765	2913	0,5%
SIDI EL ABED	1863	2034	0,9%
AIN MEDIOUNA	2683	2950	1,0%
BNI OULID	1827	2089	1,3%
BNI OUNJEL TAFRAOUT	1364	1352	-0,1%
BOUADEL	2116	2377	1,2%
BOUHOUDA	3580	4257	1,7%
FENNASSA BAB EL HIT	1892	2108	1,1%
KHLALFA	1738	2288	2,8
MEZRAOUA	1405	1618	1,4%
RGHIOUA	1033	1032	0,0%
TAMEDIT	3405	3492	0,3%
ZRIZER	1312	1500	1,3%
AIN AICHA	2820	3544	2,3%
AIN LEGDAH	1668	1907	1,3
AIN MAATOUF	1534	1775	1,5%
BOUAROUSS	2588	2855	1,0%
EL BSABSA	1129	1209	0,7%
MESSASSA	1348	1476	0,9%
OUED JEMAA	1395	1534	1,0%
OULAD AYYAD	1188	1386	1,6
OULAD DAOUD	1755	1970	1,2%
OUTABOUABANE	1486	1490	0,0%
RAS EL OUED	2298	2438	0,6%
SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	2576	2809	0,9

Source : RGPH 1994 et 2004

Tableau n°07 : Evolution du nombre de ménages ruraux de la province de Taza entre 1994 et 2004 :

Commune Rurale	Ménages en 1994	Ménages en 2004	Taux d'accroissement moyen annuel
AJDIR	2470	2314	-0,7%
BOURD	1563	1607	0,3%
GZENAYA AL JANOUBIA	1913	2038	0,6%
JBARNA	705	622	-1,2%
SIDI ALI BOURAKBA	1944	1856	-0,5%
TIZI OUASLI	1698	1516	-1,1%
ASSEBBAB	845	948	1,2%
BARKINE	1629	1657	0,2%
HOUARA OULAD RAHO	2404	5595	8,8%
LAMRIJA	1726	2050	1,7%
MAZGUITAM	1541	1409	-0,9%
OULAD BOURIMA	343	318	-0,8%
RAS LAKSAR	1345	1491	1,0%
SAKA	2475	2879	1,5%
TADDART	2479	3104	2,3%
BNI FRASSEN	4533	4386	-0,3%
BOUCHFAA	1454	1694	1,5%
BOUHLOU	1236	1461	1,7%
GHIATA AL GHARBIA	3097	3401	0,9%
OULAD ZBAIR	2661	2841	0,7%
RBAA EL FOUKI	1407	1261	-1,1%
AIT SAGHROUCHEN	2631	2888	0,9%
BOUYABLANE	411	468	1,3%
MAGHRAOUA	1437	1509	0,5%
MATMATA	1800	2035	1,2%
SMIà	1183	1333	1,2%
TAZARINE	478	483	0,1%
ZRARDA	1456	1785	2,1%
BNI FTAH	1914	1819	-0,5%
BRARHA	1346	1349	0,0%
EL GOUZATE	1323	1240	-0,6%
KAF EL GHAR	1819	1739	-0,4%
MSILA	1627	1626	0,0%
TAIFA	1668	1468	-1,3%
TAINASTE	1648	1852	1,2%
TRAIBA	1359	1259	-0,8%
BAB BOUDIR	893	898	0,1%
BAB MARZOUKA	2933	3173	0,8%
BNI LENT	2250	2188	-0,3%
GALDAMANE	3037	3372	1,1%
MEKNASSA ACHARQIA	1334	1266	-0,5%
MEKNASSA AL GHARBIA	650	657	0,1%
OULAD CHRIF	1456	1403	-0,4%

Source : RGPH 2004

Selon les données des recensements généraux de 1994 et 2004, on peut distinguer entre 3 groupes de communes :

- groupe de communes ayant un taux d'accroissement de ménage négatif : il s'agit d'une seule commune à Taounate (Bni Ounjel Tafraout) et de 16 communes sur 44 à Taza (Ajdir, Jbarna, Sidi Ali Bourakba, Tizi Ouasli, Mazguitam, Oulad Bourima, Bni Frassen,

Rbaa El Fouki, Bni Ftah El Gouzate, Kaf El Ghar, Taifa, Traiba, Bni Lent, Meknassa Acharqia, Oulad Chrif).

- Groupe de communes ayant un taux d'accroissement des ménages modeste (entre 0 et 3%). Il s'agit de toutes les communes de Taounate sauf celle relevant du premier groupe et de 26 communes de Taza.
- Le troisième groupe est constitué d'une seule commune se situant à Taza (Houara Oulad Raho) d'un taux d'accroissement des ménages élevé, soit 8,8% par an.

Cette stratification reflète la modestie de l'évolution du nombre de ménages dans les deux provinces, synonyme de la persistance de la cohabitation des familles, liée d'une part au maintien des rapports sociaux dans ces zones rurales et, d'autre part, aux difficultés que trouvent les jeunes couples pour acquérir de nouveaux logements et fonder leurs propres foyers.

Dans certaines communes, notamment celles au voisinage des villes, la régression du nombre de ménages est due à la rétraction de leurs territoires au dépend des espaces urbains en extension continue.

L'évolution du nombre de ménages à un rythme relativement plus important que celui de la population s'est traduit par une diminution de la taille moyenne des ménages. Cette taille est passée de 6,4 personnes par ménage en 1994, à 5,9 personnes en 2004.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages et demeurée plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, bien que le rythme d'accroissement démographique soit relativement moindre en milieu rural.

Tableau n°08:L'évolution de la taille moyenne des ménages de la région par milieu de résidence

Province	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	**2004**	**1994**	**2004**	**1994**	**2004**
Taounate	5,4	5,0	6,5	6,0	6,4	**5,9**
Taza	5,7	5,1	7,0	6,4	6,5	**5,9**
Total	5,6	5,05	6,8	6,2	6,5	**5,9**
National	**5,3**	**4,8**	**6,6**	**6,0**	**5,9**	**5,2**

Source :RGPH 1994 et 2004

Graphique n°04 : ***L'évolution de la taille moyenne des ménages de la région par milieu de résidence***

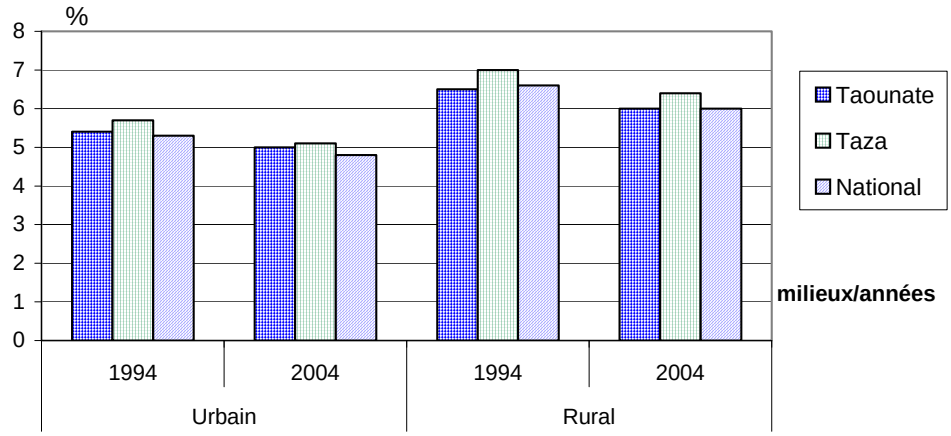

Source :RGPH 1994 et 2004

En termes d'analyse communale, les ménages dont la taille est supérieure à 7,1 se concentrent en majorité dans le Sud de la province de Taza dans quatre communes à savoir Assebbab (7,1); Ras Laksar (7,2) ; Bouyablane (7,6) et Tazarine (7,2) et Oulad Chrif avec 7,4 personnes par ménages.

En termes d'analyse communale, les ménages dont la taille est supérieure à 7,1 se concentrent en majorité dans le Sud de la province de Taza dans quatre communes à savoir Assebbab (7,1); Ras Laksar (7,2) ; Bouyablane (7,6) et Tazarine (7,2) et Oulad Chrif avec 7,4 personnes par ménages.

Au niveau de la province de Taounate, on compte une seule commune de taille de 7,1 personnes par ménage (Outabouaben).

III- STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

La connaissance de la répartition par sexe et par âge constitue une base pour la détermination des divers besoins de la population (Logements, scolarisation, santé, etc...) .

Le tableau ci-après explicite la structure de la population par âge et sexe au niveau de l'aire d'étude.

Tableau n°09 : Population de la région selon les grands groupes d'âges

Classe d'âge	Province de Taounate			Province de Taza			Total de l'aire d'étude		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 6 ans	14,0	13,3	13,6	12,6	11,5	12,0	13,3	12,4	12,8
6 à 14 ans	22,5	21,0	21,7	22,0	20,0	21,0	22,3	20,5	21,4
15 à 59 ans	54,9	57,1	56,0	57,1	59,9	58,6	56,0	58,5	57,3
60 ans et plus	8,6	8,6	8,6	8,2	8,6	8,4	8,4	8,6	8,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

La population de l'aire d'étude de Taza-Taounate est une population jeune, en 2004, 34,2 % des effectifs de la population ont moins de 15 ans. Sa jeunesse n'a cessé de s'affirmer malgré des prémisses de baisse relative constatée en comparaison avec le recensement de 1994.

Les deux autres tranches (15-59 ans et 60 ans) continuent d'accroître aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

Dans les deux provinces, la population se compose de presque autant d'hommes que de femmes. La population en âge d'activité (15-59 ans) dépasse 50% dans presque toutes les communes de l'aire de l'étude.

Le rapport de masculinité au niveau de l'aire d'étude était de 96,6 % en 1994 et de 96,7% en 2004, ce qui traduit un équilibre entre les deux sexes.

Tableau n°10 : Le rapport de Masculinité par province et milieu de résidence (%)

Province	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Taounate	96,4	100,5	96,9	97,8	96,8	98,1
Taza	92,5	91,7	98	97,2	96,4	95,3
L'aire d'étude	94,45	96,1	97,45	97,5	96,6	96,7

Source : RGPH 1994 et 2004

La ventilation par milieu montre que dans le milieu urbain, où on enregistre un déficit d'hommes plus qu'en milieu rural.

Tableau n°11: Le rapport de Masculinité par commune rurale (%)

C.R	%	C.R	%	C.R	%	C.R	%
PROVINCE DE TAOUNATE							
Messassa	104,1	Oulad Ayyad	101,8	Jbabra	98,0	Sidi Mokhfi	94,5
Sidi El Abed	104,1	Bni Snous	101,7	Ras El Oued	97,5	Fennassa Bab El Hit	94,3
Khlalfa	103,8	Bouarouss	101,3	Moulay Abdelkrim	97,1	Zrizer	94,1
Outabouabane	103,7	Tafrant	100,4	Ain Maatouf	97,1	Bni Oulid	93,6
Ain Aicha	103,3	Ratba	100,4	S. Y .B.Zeroual	97,0	Tamedit	93,5
Ghouazi	102,4	Oued Jemaa	99,9	Mezraoua	96,3	Ourtzagh	91,8
Ain Legdah	102,3	Timezgana	99,8	Bouadel	96,1	Kissane	91,2
S.M.B.Lahcen	102,1	Bouhouda	99,7	Oudka	95,8	Bni Ounjel Tafraout	91,0
Loulja	102,1	Bouchabel	98,6	ElBibane	95,5	Ain Mediouna	89,9
Mkansa	102,0	Tabouda	98,2	Oulad Daoud	95,3	Galaz	86,6
ElBsabsa	101,8	Sidi Haj M hamed	98,0	Moulay Bouchta	94,6	Rghioua	85,4

Tableau n°11: Le rapport de Masculinité par commune rurale (%) – Suite -

C.R	%	C.R	%	C.R	%	C.R	%
PROVINCE DE TAZA							
Oulad Bourima	106,0	Barkine	99,8	Rbaa El Fouki	97,9	Mazguitam	91,9
Oulad Zbair	104,7	Meknassa Al Gharbia	99,6	Bab Marzouka	97,8	Smia	91,7
Oulad Chrif	102,6	Meknassa Acharqia	99,5	Bab Boudir	97,7	Matmata	91,4
Ras Laksar	102,3	Bouhlou	99,2	Bni Frassen	97,6	Zrarda	91,2
Galdamane	101,7	Lamrija	98,8	Brarha	97,3	Jbarna	90,2
Bouchfaa	101,3	Assebbab	98,7	Ait Saghrouchen	96,6	Ajdir	89,9
Bouyablane	100,3	Msila	98,5	Saka	96,4	Kaf El Ghar	89,4
Ghiata Al Ghar	100,2	Bni Lent	98,4	Tainaste	95,4	Bourd	88,8
Taddart	100,1	Bni Ftah	98,3	Maghraoua	95,4	Tizi Ouasli	88,8
Traiba	99,8	Taifa	98,1	ElGouzate	94,6	Sidi Ali Bourakba	86,3
H.O.Raho	99,8	Tazarine	97,9	Gzenaya Al Janoubia	93,4	Mazguitam	91,9

Source : RGPH 2004

Au niveau communal, sur un ensemble de 44 communes rurales de la province de Taounate, 12 communes enregistrent des taux de masculinité inférieur à 95%, soit une situation favorable aux femmes par rapport aux hommes.

Pour les communes rurales de la province de Taza, on dénombre 13 communes ayant un rapport de masculinité inférieur à 95%.

Ceci étant, les communes rurales dont le rapport de masculinité est inférieur à 95 sont en corrélation parfaite avec les TAMA négatifs ; ceci est un indice saillant de la migration des jeunes à la recherche du travail en dehors de leurs communes.

Tableau n°12 : Evolution parallèle entre le TAMA et le taux de masculanité

Commune rurale	TAUX DE MASCULANITE	TAMA
PROVINCE DE TAOUNATE		
Fennassa Bab El Hit	94,3	0.2%
Zrizer	94,1	0.3%
Bni Oulid	93,6	0.0%
Tamedit	93,5	-0.5%
Ourtzagh	91,8	0.0%
Kissane	91,2	-0.4%
Bni Ounjel Tafraout	91,0	-0.6%
Ain Mediouna	89,9	-0.2%
Galaz	86,6	-0.3%
Rghioua	85,4	-1.4%

PROVINCE DE TAZA		
Commune rurale	**TAUX DE MASCULANITE**	**TAMA**
El Gouzate	94,6	
Gzenaya Al Janoubia	93,4	-0,2
Mazguitam	91,9	-1,2
Smia	91,7	-0,9
Matmata	91,4	-0,2
Zrarda	91,2	0,4
Jbarna	90,2	-1.8
Ajdir	89,9	-1.5
Kaf El Ghar	89,4	-0,8
Bourd	88,8	-0,7
Tizi Ouasli	88,8	-1.6
Sidi Ali Bourakba	86,3	-1.6

Source : RGPH 2004

Le rapport de dépendance quant à lui, ou la charge économique que doit supporter le segment productif de la population dans les deux provinces, se présente comme suit.

Tableau n°13 : Rapport de dépendance, ratio de jeunesse et de vieillesse des provinces de l'aire d'étude selon le milieu de résidence (%), RGPH de 1994 et 2004.

Milieu Année		**Urbain**		**Rural**		**Ensemble**	
		1994	**2004**	**1994**	**2004**	**1994**	**2004**
Rapport de Dépendance	**Taounate**	82	67	103	80	101	78
	Taza	77	61	104	76	95	70
	total	79,5	64	103,5	78	98	74
Ratio de jeunesse	**Taounate**	72	56	88	64	87	63
	Taza	65	48	89	61	81	56
	total	68,5	52	88,5	62,5	84	59,5
Ratio de vieillesse	**Taounate**	10	11	15	16	14	15
	Taza	12	13	15	15	14	14
	total	11	12	15	15,5	14	14,5

Source :RGPH 1994 et 2004

Graphique n°05 : ***Rapport de dépendance, ratio de jeunesse et de vieillesse des provinces de l'aire d'étude selon le milieu de résidence (%), RGPH de 1994 et 2004***

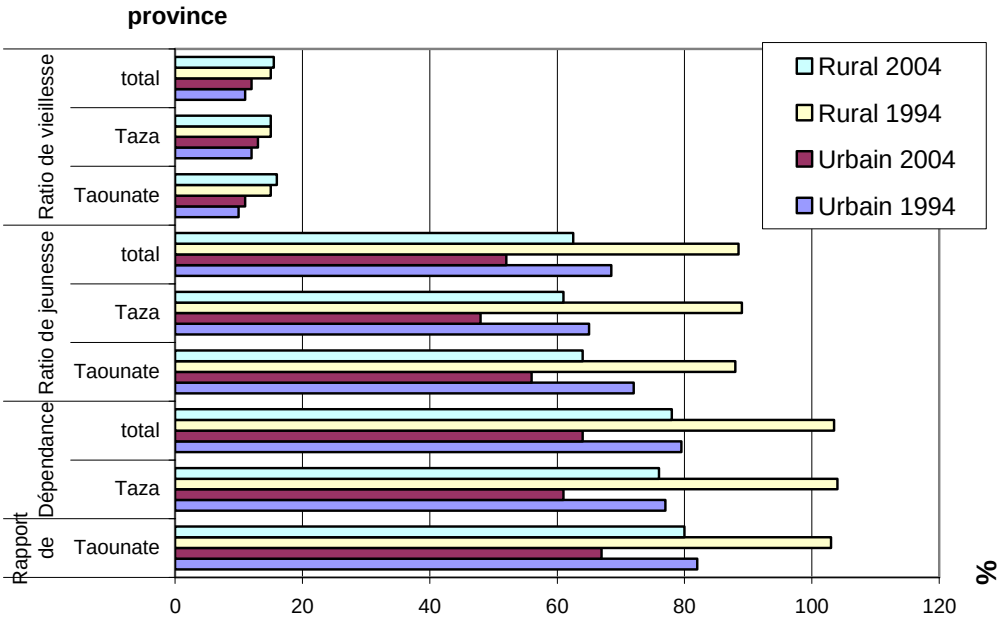

Source : RGPH 1994 et 2004

Pour l'ensemble de l'aire d'étude, le rapport de dépendance est en baisse, il est passé de 98% en 1994 à 74% en 2004. Cette tendance est due essentiellement à la baisse de l'indice de jeunesse qui décroît de 84 à 59,5 suite à la baisse de la fécondité, alors que l'indice de vieillesse n'a enregistré qu'une légère augmentation en passant de 14% en 1994 à 14,5% en 2004.

Aux milieux urbains des deux provinces, ce rapport indique une baisse de la charge des adultes, soit -16 points au niveau de la province de Taza et –15 points au niveau de la province de Taounate.

En milieu rural, la charge reste lourde, malgré la baisse enregistrée entre 1994 et 2004.

Le ratio de vieillesse, quant à lui a connu en milieu urbain, une hausse dans les deux provinces. En milieu rural, ce ratio s'est stabilisé pour la province de Taza. Tandis qu'il a enregistré une légère augmentation au niveau de Taounate, en passant de 15 à 16 entre 1994 et 2004.

IV-TENDANCES DEMOGRAPHIQUES GLOBALES ET MOYENNES

1- TENDANCES DEMOGRAPHIQUES COMMUNALES GLOBALES

L'accroissement démographique au niveau de l'aire d'étude cache des rythmes contrastés par commune. En effet, si des communes ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale, d'autres communes, en revanche, se sont caractérisées par une décroissance plus ou moins importante qui pourrait être préjudiciable aux équilibres socio-spatiaux. Le dépeuplement a touché 44 communes, soit la moitié de l'ensemble des 87 communes rurales de l'aire d'étude. Il s'agit uniquement de communes rurales ; aucune commune urbaine n'a été touchée par ce phénomène.

Le tableau ci-après présente les communes les plus touchées par le dépeuplement, classées par ordre décroissant de dépeuplement :

Tableau n°14 : Communes les plus touchées par le dépeuplement en termes absolus

PROVINCE	COMMUNES	POPULATION		DIFFERENCE
		1994	2004	2004-1994
TAZA	BNI FRASSEN	30683	28014	**-2669**
TAZA	TAIFA	11013	8808	**-2205**
TAZA	AJDIR	14755	12627	**-2128**
TAZA	TRAIBA	10034	8073	**-1961**
TAZA	BNI FTAH	14246	12378	**-1868**
TAZA	SIDI ALI BOURAKBA	12354	10500	**-1854**
TAZA	MEKNASSA ACHARQIA	9009	7532	**-1477**
TAZA	TIZI OUASLI	9852	8385	**-1467**
TAZA	BNI LENT	15033	13678	**-1355**
TAZA	EL GOUZATE	8992	7710	**-1282**
TAZA	MAZGUITAM	11138	9891	**-1247**
TAZA	RBAA EL FOUKI	9718	8498	**-1220**
TAZA	GHIATA AL GHARBIA	24600	28014	**-1153**
TAOUNATE	TAMEDIT	22568	21453	**-1115**
TAZA	MSILA	11161	10153	**-1008**
TAZA	KAF EL GHAR	11229	10343	**-886**
TAZA	BAB BOUDIR	6878	6100	**-778**
TAZA	AIT SAGHROUCHEN	17112	16362	**-750**
TAOUNATE	RGHIOUA	5528	4802	**-726**
TAZA	BRARHA	9763	9065	**-698**
TAZA	JBARNA	4145	3456	**-689**
TAZA	BOURD	10516	9831	**-685**
TAZA	OULAD CHRIF	11088	10439	**-649**
TAOUNATE	MOULAY BOUCHTA	17235	16602	**-633**
TAOUNATE	GALAZ	19047	18471	**-576**
TAOUNATE	KISSANE	14280	13712	**-568**

TAOUNATE	BNI OUNJEL TAFRAOUT	8952	8421	**-531**
TAZA	OULAD BOURIMA	2406	1951	**-455**
TAZA	MEKNASSA AL GHARBIA	4500	4070	**-430**
TAOUNATE	RAS EL OUED	16280	15949	**-331**
TAOUNATE	MOULAY ABDELKRIM	8604	8282	**-322**
TAOUNATE	OUTABOUABANE	10855	10545	**-310**
TAOUNATE	AIN LEGDAH	12498	12196	**-302**
TAZA	BAB MARZOUKA	21132	20846	**-286**
TAOUNATE	AIN MEDIOUNA	16693	16410	**-283**
TAZA	TAZARINE	3722	3465	**-257**
TAZA	GZENAYA AL JANOUBIA	12098	11860	**-238**
TAZA	MAGHRAOUA	10580	10406	**-174**
TAZA	SMIA	8239	8099	**-140**
TAOUNATE	GHOUAZI	18876	18779	**-97**
TAZA	MATMATA	11964	11874	**-90**
TAOUNATE	OURTZAGH	15266	15216	**-50**
TAOUNATE	BNI SNOUS	9038	9002	**-36**
TAOUNATE	BNI OULID	11809	11775	**-34**

D'autres communes en revanche se sont caractérisées par une évolution démographique favorable. Parmi ces communes figurent certaines communes rurales de la province de Taounate mais surtout des municipalités comme le montre le tableau ci-après qui présente les communes où les tendances démographiques en termes absolus ont été les plus importantes et dont le nombre reste très limité, soit 5 communes dont 4 urbaines au niveau de la province de Taza et 10 communes dont 6 rurales à l'échelle de la province de Taounate.

Tableau n°15 : Communes connaissant une croissance favorable en termes absolus

PROVINCE	MUNICIPALITE (M), COMMUNE RURALE	POPULATION		DIFFERENCE
		1994	2004	2004-1994
TAZA	TAZA (M)	120971	139686	18715
TAZA	GUERCIF (M)	41997	57307	15310
TAZA	HOUARA OULAD RAHO	17762	32866	15104
TAOUNATE	TAOUNATE (M)	24378	32629	8251
TAZA	TAHLA (M)	20147	25655	5508
TAOUNATE	KARIA BA MOHAMED (M)	13271	16712	3441
TAOUNATE	RATBA	12742	15744	3002
TAOUNATE	BOUHOUDA	23257	26124	2867
TAOUNATE	TIMEZGANA	12503	15085	2582
TAOUNATE	TISSA (M)	7059	9566	2507
TAOUNATE	SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	12750	14930	2180
TAOUNATE	TABOUDA	13570	15644	2074
TAOUNATE	KHLALFA	10883	12939	2056
TAOUNATE	AIN AICHA	20647	22575	1928
TAOUNATE	SIDI HAJ M'HAMED	6818	8649	1831
TAZA	LAMRIJA	12024	13813	1789
TAZA	OUED AMLIL (M)	6524	8246	1722
TAZA	TADDART	18857	20474	1617
TAOUNATE	MKANSA	21330	22705	1375
TAOUNATE	GHAFSAI (M)	4255	5492	1237
TAZA	SAKA	18331	19547	1216
TAOUNATE	SIDI MOKHFI	7100	8297	1197
TAOUNATE	JBABRA	17998	19076	1078
TAOUNATE	LOULJA	15474	16515	1041
TAZA	GALDAMANE	20162	21111	949
TAOUNATE	OUDKA	7447	8392	945
TAZA	AKNOUL (M)	3325	4066	741
TAZA	RAS LAKSAR	9971	10708	737
TAOUNATE	BOUCHABEL	15937	16652	715
TAOUNATE	SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	18464	18990	526
TAOUNATE	BOUAROUSS	17975	18495	520
TAZA	TAINASTE	10732	11246	514
TAOUNATE	THAR ES-SOUK (M)	3311	3792	481

TAOUNATE	SIDI EL ABED	13096	13567	471
TAOUNATE	MESSASSA	9052	9497	445
TAZA	ASSEBBAB	6311	6721	410
TAOUNATE	OULAD AYYAD	8498	8896	398
TAZA	ZRARDA	9734	10092	358
TAOUNATE	EL BIBANE	6273	6593	320
TAOUNATE	BOUADEL	13393	13691	298
TAOUNATE	ZRIZER	7666	7934	268
TAOUNATE	TAFRANT	13356	13622	266
TAOUNATE	OULAD DAOUD	12007	12271	264
TAOUNATE	FENNASSA BAB EL HIT	12546	12764	218
TAZA	BOUCHFAA	10505	10703	198
TAZA	BOUYABLANE	3336	3534	198
TAOUNATE	MEZRAOUA	9467	9634	167
TAOUNATE	OUED JEMAA	9818	9983	165
TAZA	OULAD ZBAIR	18789	18933	144
TAOUNATE	AIN MAATOUF	11050	11165	115
TAOUNATE	EL BSABSA	7927	7997	70
TAZA	BOUHLOU	9216	9259	43
TAZA	BARKINE	11371	11409	38

2- TENDANCES DEMOGRAPHIQUES COMMUNALES MOYENNES (TAMA)

L'analyse de l'accroissement démographique et son rythme par commune dans l'aire d'étude constitue un élément important à prendre en considération pour la détermination des zones et des territoires émetteurs et ceux récepteurs.

Suite à un examen minutieux des résultats du dernier RGPH 2004, nous avons pu établir une hiérarchisation des communes rurales de l'aire de l'étude selon les taux d'accroissement moyens annuels et définir, par la suite, les zones en difficultés et les tendances des mouvements démographiques.

Pour les territoires à tendances démographiques progressives (TAMA positifs), les données du RGPH 2004 consignées dans le tableau ci-dessous permettent de faire ressortir les résultats suivants :

- Toutes les communes urbaines des deux provinces de Taza et Taounate ont enregistré des TAMA positifs durant la période 1994-2004. Ceux-ci varient de 1,4% observé au niveau de Thar Es-Souk et Taza à 3,2% enregistré dans la ville de Guercif ;
- Sur les 98 localités (11 municipalités et 87 communes rurales), seulement 16 ont enregistré des taux d'accroissement moyens annuels supérieurs ou égaux à la moyenne de l'aire d'étude pour la période 1994-2004, soit 1,4% ;
- Toutes les municipalités ont enregistré des TAMA supérieurs à la moyenne de l'aire d'étude, à l'exception de celles de Taza et de Thar Es Souk ;
- Sous l'effet conjugué de l'exode rural et probablement de l'extension du périmètre urbain, ce sont les municipalités de Guercif et Tissa qui ont connu les taux d'accroissement les plus élevés au niveau de l'aire de l'étude ;
- Sur 32 communes rurales de la province de Taza, 14 seulement, soit 33%, ont connu des TAMA positifs durant la période 1994-2004 ;
- Cette situation est renversée pour le cas de la province de Taounate, dans la mesure où 32/44 communes rurales, soit près de 73%, ont enregistré des TAMA positifs ;
- 35/46 des communes rurales ayant enregistré un TAMA positif ont connu des TAMA faibles enregistrés entre 0 et 1%. Huit communes rurales seulement ont enregistré un TAMA compris entre 1 et 2% et dont la majorité (7/8) relèvent de la province de Taounate. Trois communes rurales uniquement ont observé un TAMA supérieur à 2 ;
- Une seule commune rurale a enregistré un TAMA exceptionnel de 6,45% à savoir Houara Oulad Raho relevant de la Province de Taza. L'importance extraordinaire de ce taux est due aux impacts induits de l'attraction qu'exerce la municipalité de Guercif, en particulier son espace périphérique, de sur les populations des communes rurales en difficultés dans la province de Taza ;

- Géographiquemet, les communes ayant enregistré des TAMA positifs sont situées généralement à l'Est, au Sud-Est et à l'Ouest de l'aire de l'étude. La majorité des communes rurales occupant le centre de cette aire ont enregistré des TAMA négatifs ;
- Les communes rurales ayant enregistré les TAMA les plus élevés sont situées aux deux extrémités Est et Nord-Ouest de l'aire de l'étude. Il s'agit en l'occurrence de Houara Oulad Raho (6,45%) et Lamrija (1,4%) dans la province de Taza et de Sidi Haj M'Hamed (2,4%), de Ratba (2,1%), de Timezgana (1,9%), Khlalfa (1,7%) et Sidi Yahia Bni Zeroual et Sidi Mokhfi (1,6% chacune) dans la province de Taounate ;

Tableau n°16: Les taux d'accroissement moyens annuels positifs

Province de Taza					*Province de Taounate*				*Total*	*Total*
Commune rurale		*Commune urbaine Ou autres centres (AC)*		*Total*	*C. Rurale*		*C.Urbaine ou Autre Centres*	*Total*		
Désignation	*Taux*	*Désignation*	*Taux*	*nombre*	*Désignation*	*Taux*				
Communes où le taux d'accroissement moyen annuel est supérieur à 3%										
Houara.O.Raho	*6,45*	*Guercif (M)*	*3,2*				*Tissa (M)*	*3.1*		
Total rural	*01*	*Total urbain*	*01*	*02*	*Total rural*	*00*	*Total urbain*	*01*	*01*	*3*
Communes où le taux d'accroissement moyen annuel est entre 2 à 3%										
		Tahla (M) *Oued Amlil (M)* *Aknoul (M)*	*2,40* *2,40* *2.00*		*S.H.M'Hamed* *Ratba*	*2,40* *2,1*	*Taounate (M)* *Ghafsai (M)* *K. B.Med (M)*	*2.9* *2.6* *2,3*		
Total rural	*00*	*Total urbain*	*03*	*03*	*Total rural*	*02*	*Total urbain*	*03*	*05*	*8*
Communes où le taux d'accroissement moyen annuel est entre 1 à 2 %										
Lamrija	*1,4*	*Taza (M)*	*1,4*		**Timezgana** **Khlalfa** **S.Y. Bni Zeroual** **Sidi Mokhfi** **Tabouda** **Oudka** **Bouhouda**	**1.9** **1.7** **1.6** **1.6** **1.4** **1.2** **1.2**	**Thar EsSouk**	*1,4*		
Total rural	*01*	*Total urbain*	*01*	*02*	*Total rural*	*07*	*Total urbain*	*01*	*08*	*10*
Communes où le taux d'accroissement moyen annuel est entre 0 à 1 %										
Taddart *Ras Laksar* *Saka* *Assebbab* *Bouyablane* *Tainaste* *Galdamane* *Zrarda* *Bouchfaa* *Oulad zbair* *Bouhlou* *Barkine*	*0,8* *0,7* *0,6* *0,6* *0,6* *0,5* *0,5* *0,4* *0,2* *0,1* *0,0* *0,0*				*Ain Aicha* *Loulja* *Mkansa* *Jbabra* *El Bibane* *Messassa* *Oulad Ayyad* *Bouchabel* *Mezraoua* *Sidi El Abed* *Zrizer* *Bouarouss* *S.M.Ben Lahcen* *Bouadel* *Oulad Daoud* *Tafrant* *Fennassa B El Hit* *Oued Jemaa* *Ain Maatouf* *El Bsabsa* *Bni Oulid* *Ourtzagh* *Bni Snous*	*0.9* *0.7* *0.6* *0.6* *0.5* *0.5* *0.5* *0.4* *0.4* *0.4* *0.3* *0.3* *0.3* *0.2* *0.2* *0.2* *0.2* *0.2* *0.1* *0.1* *0.0* *0.0* *0.0*				
Total rural	*12*	*Total urbain*	*00*	*12*	*Total rural*	*23*	*Total urbain*	*00*	*23*	*35*

Source : *RGPH 2004*

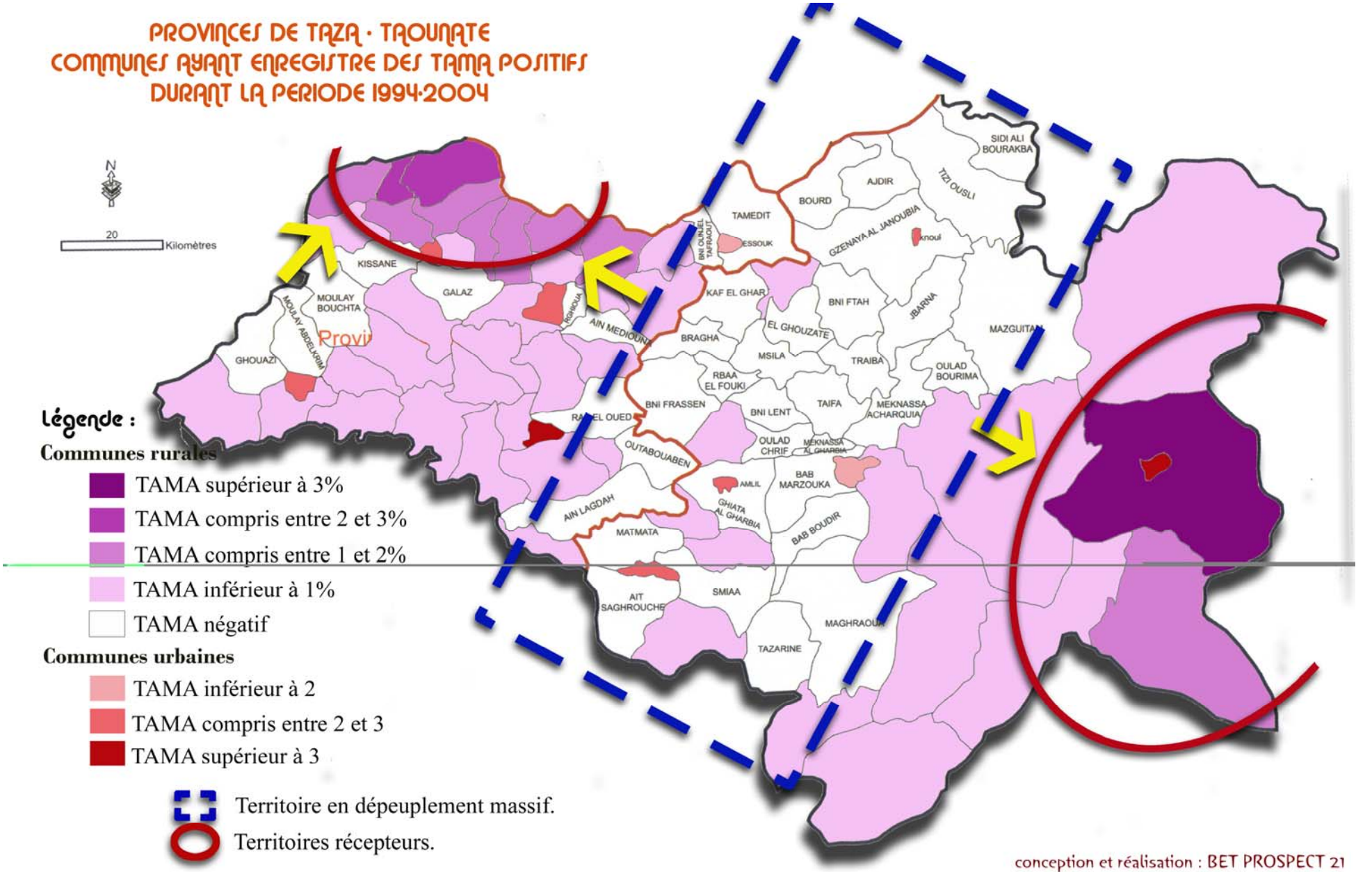
PROVINCES DE TAZA · TAOUNATE
COMMUNES AYANT ENREGISTRE DES TAMA POSITIFS
DURANT LA PERIODE 1994-2004
N
20
Kilomètres
KISSANE
GALAZ
MOULAY BOUCHTA
MOULAY ABDELKRIM
GHOUAZI
AIN MEDIOUNA
BRAGHA
KAF EL GHAR
TAMEDIT
ESSOUK
BNI OUNJEL TAFRAOUT
BOURD
AJDIR
TIZI OUSLI
SIDI ALI BOURAKBA
GZENAYA AL JANOUBIA
BNI FTAH
JBARNA
MAZGUITA
EL GHOUZATE
MSILA
TRAIBA
OULAD BOURIMA
RBAA EL FOUKI
BNI FRASSEN
BNI LENT
TAIFA
MEKNASSA ACHARQUIA
OULAD CHRIF
MEKNASSA AL GHARBIA
OUTABOUABEN
AMLIL
BAB MARZOUKA
GHIATA AL GHARBIA
BAB BOUDIR
AIN LAGDAH
MATMATA
AIT SAGHROUCHE
SMIAA
MAGHRAOUA
TAZARINE
Légende :
Communes rurales
TAMA supérieur à 3%
TAMA compris entre 2 et 3%
TAMA compris entre 1 et 2%
TAMA inférieur à 1%
TAMA négatif
Communes urbaines
TAMA inférieur à 2
TAMA compris entre 2 et 3
TAMA supérieur à 3
Territoire en dépeuplement massif.
Territoires récepteurs.
conception et réalisation : BET PROSPECT 21

Pour les territoires à tendances démographiques régressives (TAMA négatifs), les résultats du RGPH 2004 montrent que près de 46% des communes rurales, soit 40 sur un total de 87, ont accusé un recul très net de leur population entre 1994 et 2004. Ces chiffres alarmants mettent en évidence la problématique de dépeuplement massif de l'aire de l'étude avec toutes les conséquences négatives que cela suppose sur le développement (niveau de vie, pauvreté, précarité, manque de compétitivité des territoires, sous-équipement, etc.). Toutefois, ce phénomène reste plus dramatique au niveau de la province de Taza dans la mesure où plus 70% des 40 communes rurales ayant enregistré un TAMA négatif relèvent de cette province.

L'hiérarchisation de ces communes et leur localisation géographique se présente comme suit :

- 35 communes rurales sur les 40 ayant enregistré un TAMA négatif, soit 87,5%, se concentrent au centre de l'aire de l'étude. Les cinq autres communes sont situées à l'extrémité Ouest (province de Taounate) ;
- 80% des 35 communes (soit 28) relèvent de la partie Ouest et Nord-Ouest de la province de Taza. Cette zone constitue ainsi un territoire de départs massifs de population ;
- Les communes rurales les plus touchées par le phénomène de dépeuplement et d'exode rural sont celles situées dans la partie Nord-Ouest de la province de Taza. Il s'agit en l'occurrence des communes rurales de Taifa et Traiba (-2,2% chacune), Oulad Bourima (-2,1%), Meknassa A1 Charqia et Jbarna (-1,8% Chacune), Sidi Ali Bourakba et Tizi Ouasli (-1,6% chacune) et Ajdir et El Ghouzate (-1,5% chacune) ;
- Cinq communes rurales seulement relevant du territoire en souffrance (partie Ouest et Nord-Ouest de la province de Taza) font l'exception et arrivent à préserver un rythme de croissance positif bien qu'il reste si faible. Il s'agit des communes de : Tainast (0,5%), Zrarda (0,4%), Bouchafaa (0,2%), Oulad Zbair (0,1%) et Bouhlou (0%).

Tableau n°17 : Les taux d'accroissement moyens annuels négatifs

Province de Taza					*Province de Taounate*				*Total*	*Total*
Commune rurale		*Commune urbaine Ou autres centres (AC)*		*Total*	*C. Rurale*		*C. Urbaine ou Autres centres*	*Total*		
Désignation	*Taux*	*Désignation*	*Taux*	*nombre*	*Désignation*	*Taux*				
Communes où le taux d'accroissement moyen annuel négatif de 0 à - 1,5%										
Matmata	*-0,2*				*Ghouazi*	*-0.1*				
Bab Marzouka	*-0,1*				*Ain Mediouna*	*-0.2*				
Maghraoua	*-0,2*				*Ras El Oued*	*-0.2*				
Smiaa	*-0,2*				*Ain Legdah*	*-0.2*				
Gzenaya Jbia	*-0,2*				*Outabouaben*	*-0.3*				
A.Saghrouchen	*-0,4*				*Galaz*	*-0.3*				
Ghiata Gharbia	*-0,5*				*My.Bouchta*	*-0.4*				
Oulad Chrif	*-0,6*				*My.Abdelkrim*	*-0.4*				
Bourd	*-0,7*				*Kissane*	*-0.4*				
Tazarine	*-0,7*				*Tamedit*	*-0.5*				
Bragha	*-0,7*				*B.O. Tafraout*	*-0.6*				
Kaf El Ghar	*-0,8*				*Rghioua*	*-1.4*				
Bni Frassen	*-0,9*									
Bni Lent	*-0,9*									
Msila	*-0,9*									
Meknassa . Gh	*-1,0*									
Mazguitam	*-1,2*									
Bab Boudir	*-1,2*									
Rbaa El Fouki	*-1,3*									
Bni Ftah	*-1,4*									
Total rural	*20*	*Total urbain*	*00*	*20*	*Total rural*	*12*	*Total urbain*	*00*	*12*	*32*

Communes où le taux d'accroissement moyen annuel négatif de -1,5 à -2,2 %										
El Gouzate	*-1.5*									
Ajdir	*-1.5*									
Tizi Ouasli	*-1.6*									
S. Ali Bourakba	*-1.6*									
Meknassa .A	*-1.8*									
Jbarna	*-1.8*									
Oulad Bourima	*-2.1*									
Traiba	*-2.2*									
Taifa	*-2.2*									
Total rural	*09*	*Total urbain*	*00*	*08*	*Total rural*	*00*	*Total urbain*	*00*	*00*	*08*

Source : ***RGPH 2004***

Les résultats du RGPH 2004 sus évoqués mettent en évidence une situation alarmante et choquante qui infecte, en premier lieu, le milieu rural des deux provinces de Taza et Taounate, à savoir, une hémorragie aigue sous forme d'exode rural intense et massif.

Les causes principales de ces départs vers les différentes villes et centres urbains du Royaume, notamment ceux de l'espace régional, sont connues. Il s'agit en particulier des longues années de sécheresse, l'enclavement des communes, le sous-équipement, le chômage, etc.

Les conséquences, quant à elles, sont lourdes tant sur le milieu urbain que rural. L'exode rural massif signifie :

- En milieu rural : moins de productivité et de compétitivité, plus de pauvreté, mauvaises conditions de vie, etc. ;
- En milieu urbain : inadéquation entre l'offre et la demande de plus en plus croissante, prolifération d'habitat insalubre et sous-équipé, plus de chômage, plus de problème de gestion, plus de désordre et de problèmes sociaux, etc.

Si le milieu urbain de notre aire d'étude a pu connaître une croissance soutenue pour afficher une tendance plus ou moins homogène, le milieu rural, qui représente plus de 78% de l'ensemble de la population de l'aire de l'étude, présente une croissance hétérogène dans la mesure où des décalages considérables ont été enregistrés au niveau des TAMA des différentes communes. En effet, ces taux varient de -2,2% pour les communes rurales de Taifa et Traiba (Province de Taza) à +6,45% pour la commune rurale de Houara Oulad Rahhou (Province de Taza).

En conclusion de l'analyse des données se rapportant à l'accroissement démographique des populations communales de l'aire de l'étude, nous pouvons établir la distinction entre deux grandes zones ou territoires, à savoir :

☛ *Territoires émetteurs :*

Il s'agit des communes rurales ayant connu des TAMA négatifs. **La partie centrale de l'aire de l'étude constitue le principal territoire émetteur ou répulsif** auquel doivent converger, en priorité et en urgence, toutes les actions et politiques de secours et de mise à niveau (désenclavement, alimentation en eau potable, électrification, équipements socio-collectifs de base, aides à la création de l'emploi, etc.) afin d'arrêter l'hémorragie.

Au sein de ce territoire, émerge un sous-territoire où le phénomène d'exode rural est plus grave (**territoire fort émetteur**). Celui-ci est situé au Nord et au Nord-Ouest de la province de Taza.

Un deuxième territoire en difficultés est situé à l'Ouest de l'aire de l'étude. Mais, il demeure moins important que le premier en termes d'étendue géographique (5 communes rurales seulement) et d'intensité du phénomène dans la mesure où toutes ses communes affichent un TAMA supérieur ou égale à -0,4% contrairement au premier territoire où 9 communes ont un TAMA inférieur ou égale à -1,5%.

Toutes les villes et municipalités de l'aire de l'étude sont situées à l'intérieur des dits territoires émetteurs, exception faite de la ville de Guercif qui se trouve à l'extrémité Est de cette aire entourée de communes ayant enregistré des TAMA positifs, dont notamment celle de Houara Oulad Rahhou ayant enregistré le plus haut TAMA des deux provinces, soit 6,45%. Chose qui confirme, en quelques sortes et à des degrés différents, l'attractivité qu'exercent les villes de l'aire de l'étude sur leurs milieux environnants.

☛ *Territoires récepteurs :*

On considère qu'un territoire est récepteur si son TAMA est supérieur à la moyenne des TAMA positifs de l'aire de l'étude. On distingue ainsi deux grands espaces récepteurs dont chacun relève d'une province, à savoir :

A/ le territoire sud-est de la province de Taza :

Il est constitué principalement de la municipalité de Guercif et des communes rurales de Houara Oued Rahou et Lamrija ayant enregistré, respectivement, les TAMA suivants : 3,2% (le taux le plus élevé des villes de l'aire de l'étude), 6,45% (le taux le plus fort de toute l'aire de l'étude) et 1,4% (le deuxième taux important des communes rurales de la province de Taza).

Ceci peut être expliqué par :

- l'attractivité remarquable qu'exerce la ville de Guercif sur son environnement immédiat de par les conditions favorables qu'elle ouvre au développement des différents secteurs économiques à savoir l'agriculture (ressources hydriques satisfaisantes permettant la mise en place d'une culture irriguée par pompage, développement de la production de l'olivier et ses dérivés, …), l'industrie (unités agro-alimentaires déjà installées dans la zone, ...), le commerce (souk à rayonnement régional, ville-carrefour de commerce de contrebande, …) et ses retombées sur l'emploi et le développement local. En effet, la ville de Taourirt avait connu, durant ces deux dernières décennies, l'arrivée massive de populations relevant des communes rurales du Cercle de Taza ;
- l'installation d'une partie importante de la population émigrante dans l'espace périphérique de Guercif (C.R de Houara Oulad Rahhou,…) vu les opportunités qu'offre cet espace en matière d'acquisition d'un logement à bas prix dans les quartiers d'habitat sommaires et des bidonvilles.

B/ le territoire nord-ouest de la province de Taounate :

Il est constitué de la ville de Ghafsai ayant enregistré un TAMA de 2,6% et des communes rurales avoisinantes suivantes :

SIDI HAJ MOHAMED	:	2,4%
RATBA	:	2,1%
TIMZEGANA	:	1,9%
KHLALFA	:	1,70%
SIDI MOKHFI	:	1,6%
OUDKA	:	1,2%
BOUHOUDA	:	1,2%

PROVINCES DE TAZA - TAOUNATE
COMMUNES AYANT ENREGISTRE DES TAMA NEGATIFS DURANT LA PERIODE 1994-2004

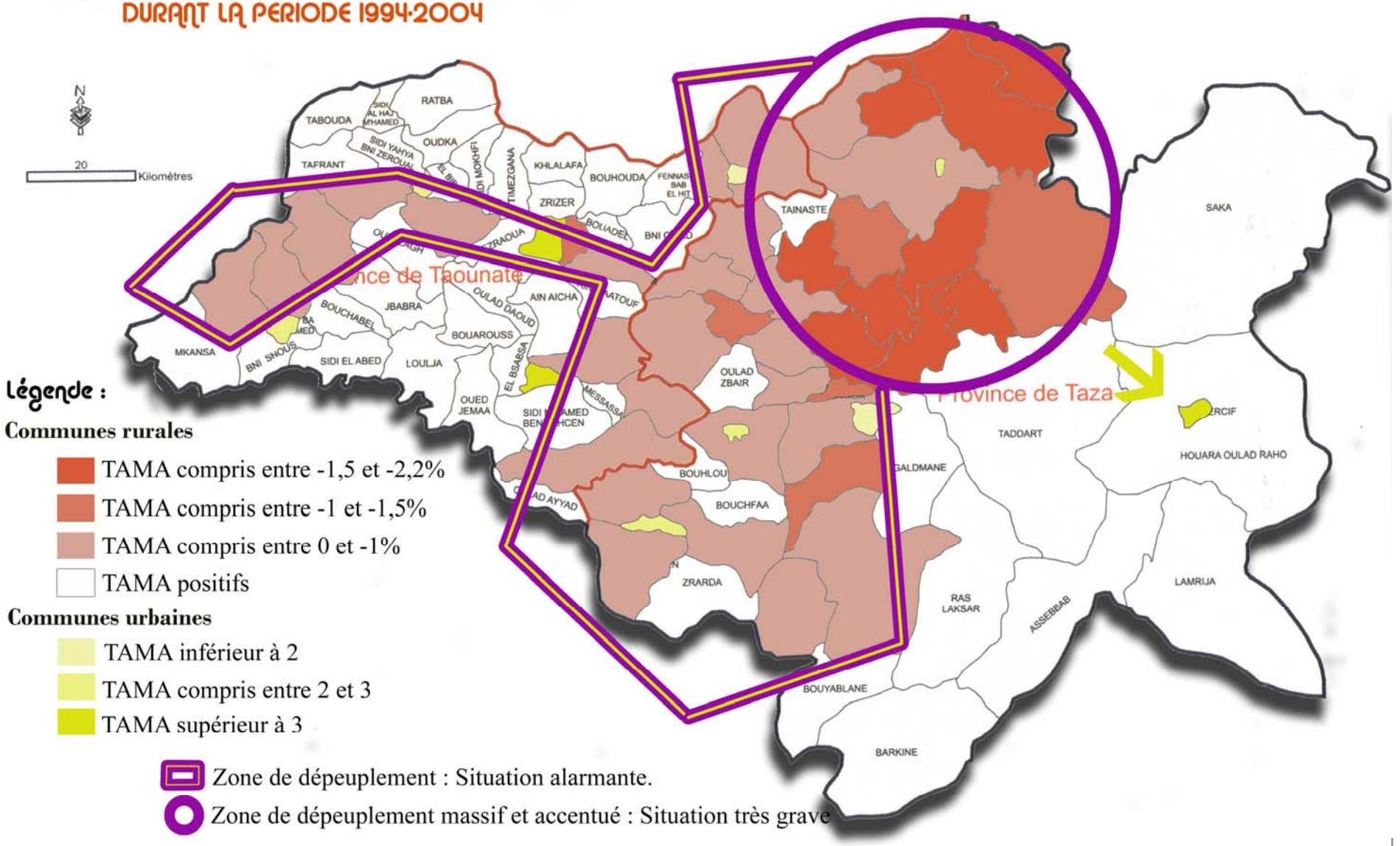

Géographiquement, les communes dont le TAMA est négatif forment un couloir orienté nord-est, sud-ouest et traversant le milieu de l'aire d'étude. Ce couloir est constitué principalement des communes rurales Ouest de la province de Taza et quelques communes Est de la province de Taounate.

La situation géographique de ces communes coincide en fait avec la zone du pré-rif, d'une part, les zones à très faible présence de nappes fréatiques (sols imperméables), les zones à risques sismiques (notamment dans la partie nord), des zones avec de fortes altitudes (entre 1000 et 2000 m), ainsi qu'avec les zones à forts risques de dégradation. (Cf. les cartes thématiques précédentes).

D'autres communes à TAMA négatifs se trouvent à l'Ouest de la province de Taounate.

Cet état de fait démontre le rôle des conditions géographiques et climatiques dans la rétention des populations et l'attractivité des entités territoriales.

Par ailleurs, on constate que plus on s'approche de la province de Chefchaouen, les TAMA des communes citées ci-dessus deviennent plus importants. Ceci s'explique par l'attractivité qu'exercent les zones de développement de la culture du cannabis sur la population de ces communes par l'importance des revenus et des emplois qu'elle génère.

Outre ces deux territoires, toutes les villes de l'aire de l'étude constituent des espaces attractifs des populations rurales, mais à des degrés différents :

Tableau n°18 : Les taux d'accroissement moyens annuels au niveau des municipalités de l'aire d'étude

Municipalités	TAMA %
GUERCIF	3,2%
TISSA	3,1%
TAOUNATE	3,0%
GHAFSAI	2,6%
OUED AMLIL	2,4%
TAHLA	2,4%
KARIA BA MOHAMED	2,3%
AKNOUL	2,0%
TAZA	1,4%
THAR ES-SOUK	1,4%

Source : RGPH 2004

V- DONNEES SOCIALES

1- TAUX D'ANALPHABETISME

L'enseignement s'affirme, de plus en plus, comme l'un des moyens incontournables du développement économique et social. L'avenir d'un pays et ses capacités à assimiler les mutations notamment technologiques, qui s'opèrent à travers le monde nécessitent une population scolarisée et bien formée.

De ce fait, le taux d'analphébétisme reste un indicateur incontestable dans l'identification et la classification des centres émergents, du moment qu'il détermine le présent et l'avenir du centre en termes de ressources humaines en charge du développement.

Dés l'indépendance, le Maroc a mobilisé de grands moyens pour promouvoir l'enseignement et lutter contre l'analphabétisme cependant beaucoup d'efforts restent à prodiguer pour réaliser les objectifs assignés.

Au niveau de l'aire d'étude de Taza-Taounate, selon le RGPH 2004 le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus s'élève à 47,65 %.

Tableau n°19 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans l'aire d'étude selon le milieu de résidence et le sexe (%),

Province	Taza			Taounate			Ensemble		
Milieu	**Rural**	**Urbain**	**Ensemble**	**Rural**	**Urbain**	**Ensemble**	**Rural**	**Urbain**	**Ensemble**
Masculin	45,6	18,7	36,6	45,9	21,1	43,3	45,75	19,9	32,83
Féminin	77,0	44,4	65,5	80,0	45,4	76,4	78,5	44,9	61,70
Total	61,7	32,3	51,6	63,3	33,3	60,2	62,5	32,8	47,65

Source : ***RGPH 2004***

A noter les disparités importantes à cet égard entre sexes et milieu de résidence :

Graphique n°06 : Taux d'analphabétisme selon le miieu de résidence et le sexe de l'aire d'étude

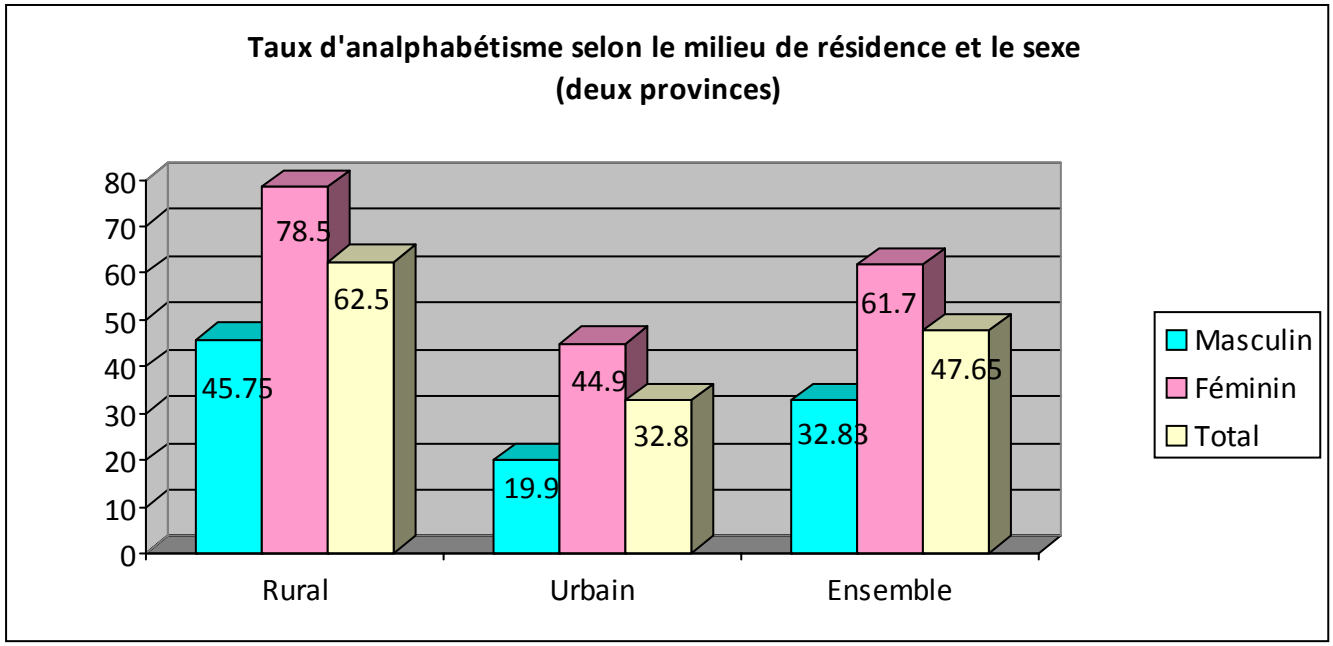

Source : ***RGPH 2004***

- Ainsi 61,7 % des femmes sont analphabètes contre 32,83 % d'hommes.
- Les habitants des compagnes connaissent un taux d'analphabétisme presque deux fois supérieur à celui des citadins ; soit respectivement 62,5 % et 32,8 %.
- La situation de la femme rurale est particulièrement défavorable puisque près de 78,5 % des femmes rurales sont analphabètes contre 45 % dans le milieu urbain.
- En ce qui concerne les hommes seulement 19,9 % sont analphabètes dans le milieu urbain contre plus de 45,75 % dans le milieu rural.

La hiérarchisation des communes rurales des deux provinces selon les taux d'analphabétisme nous permet d'étblir les constats suivants :

Province de Taounate

Tableau n°20 : taux d'analphabétisme par commune – Province de Taounate -

TAUX D'ANALPHABETISME							
Commune rurale	**RGPH 1994**	**RGPH 2004**	**Ecart**	**Commune rurale**	**RGPH 1994**	**RGPH 2004**	**Ecart**
Jbabra	85,1	79,1	6,0	Moulay Bouchta	73,1	62,1	11,0
Bni Snous	74,7	78,5	-3,8	Fennassa Bab El Hit	72,3	62,1	10,2
Loulja	87,6	78,4	9,2	Timezgana	79,7	61,0	18,7
Bouchabel	84,6	76,0	8,6	Moulay Abdelkrim	71,4	60,3	11,1
Bouarouss	80,4	75,5	4,9	Ain Aicha	72,4	60,3	12,1
Sidi El Abed	80,5	75,4	5,1	Ratba	72,9	60,0	12,9
ElBsabsa	79,7	73,6	6,1	Mezraoua	70,4	59,8	10,6
Messassa	85,4	72,8	12,6	Tamedit	71,5	59,6	11,9
S.M.B.Lahcen	84,9	72,5	12,4	Khlalfa	70,9	59,4	11,5
Sidi Haj M hamed	85,0	72,3	12,7	Oudka	71,6	59,1	12,5
Oued Jemaa	80,2	69,2	11,0	Galaz	70,6	58,8	11,8
Ain Legdah	76,4	69,1	7,3	Tafrant	70,1	58,0	12,1
Ras El Oued	81,1	68,5	12,6	Kissane	73,2	57,7	15,5
Ghouazi	77,9	68,1	9,8	Oulad Ayyad	70,6	55,9	14,7
Tabouda	79,8	67,2	12,6	Bni Ounjel Tafraout	71,5	56,4	15,1
Outabouabane	78,8	67,0	11,8	Ourtzagh	66,9	53,1	13,8
Ain Maatouf	78,1	64,6	13,5	Bni Oulid	63,5	53,0	10,5
Oulad Daoud	76,2	64,0	12,2	Rghioua	57,3	49,3	8,0
Sidi Mokhfi	75,8	63,7	12,1	Zrizer	60,8	48,2	12,6
S.Y.B.Zeroual	75,7	63,2	12,5	ElBibane	60,9	48,2	12,7
Mkansa	74,6	62,5	12,1	Ain Mediouna	58,8	47,5	11,3
Bouhouda	77,0	62,3	14,7	Bouadel	54,0	42,3	11,7
Moyenne	**74,2**	**63,1**	**11,1**				

Source : RGPH 2004

- La moitié des agglomérations rurales de la province de Taounate ont un taux d'analphabétisme supérieur à la moyenne provinciale rurale ;
- Seulement 43% des communes rurales de la province de Taounate ont réalisé un taux d'analphabétisme inférieur à la moyenne nationale ;
- Les communes rurales les plus touchées par l'analphabétisme (plus de 70%) sont : Bouchabel, Bouarouss, Sidi El Abed, ElBsabsa, Messassa , S.M.B.Lahcen , Sidi Haj M hamed.

Province de Taza

En milieu rural les gains en matière d'analphabétisation restent encore loin de toucher les objectifs avec un taux d'alphabétisation supérieur à 60% contre 32% en milieu urbain.

Tableau n°21 : Taux d'analphabétisme par commune – Province de Taza -

Commune rurale	**RGPH 1994**	**RGPH 2004**	**Ecart**	**Commune rurale**	**RGPH 1994**	**RGPH 2004**	**Ecart**
Bouyablane	91,8	78,7	**13,1**	**Tainaste**	76,99	60,7	**16,29**
Barkine	84,41	76	**8,41**	**Bab Marzouka**	74,74	59,9	**14,84**
Saka	86,83	73,1	**13,73**	**Jbarna**	72,89	59,6	**13,29**
Maghraoua	84,19	70,6	**13,59**	**Smia**	69,94	59,5	**10,44**
Brarha	76,18	69,6	**6,58**	**Meknassa Acharqia**	72,75	59,5	**13,25**
Oulad Bourima	83,54	69,5	**14,04**	**Tizi Ouasli**	65,6	58,8	**6,8**
Oulad Chrif	81,67	69	**12,67**	**Bni Ftah**	73,33	58,5	**14,83**
Bab Boudir	84,36	68,5	**15,86**	**Lamrija**	68,31	58	**10,31**

Rbaa El Fouki	84,63	67,5	**17,13**	**ElGouzate**	71,42	57,8	**13,62**
Mazguitam	83,09	66,1	**16,99**	**Bouchfaa**	71,58	57,6	**13,98**
Bni Frassen	79,42	65,4	**14,02**	**Meknassa Al Gharbia**	72,75	57,6	**15,15**
Ras Laksar	75,09	65,1	**9,99**	**Oulad Zbair**	70,98	57,2	**13,78**
Tazarine	79,17	64,9	**14,27**	**Msila**	70,59	57	**13,59**
Taifa	75,32	62,9	**12,42**	**Ait Saghrouchen**	67,79	56,6	**11,19**
Galdamane	76,89	62,9	**13,99**	**Taddart**	71,74	56,4	**15,34**
Assebbab	74,18	62,7	**11,48**	**Sidi Ali Bourakba**	65,81	55,8	**10,01**
Gzenaya Al Janoubia	75,47	62,2	**13,27**	**Houara Oulad Raho**	65,07	55,3	**9,77**
Kaf El Ghar	79,78	62,2	**17,58**	**Bouhlou**	69,17	53,7	**15,47**
Ghiata Al Gharbia	74,16	62,1	**12,06**	**Ajdir**	65,35	53,3	**12,05**
Bourd	71,24	61,4	**9,84**	**Zrarda**	66,01	51,7	**14,31**
Traiba	70,47	61,3	**9,17**	**Matmata**	54,12	47,6	**6,52**
Bni Lent	74,06	61	**13,06**	**Moyenne**	**74,4**	**61,7**	

Source : RGPH 2004

- 48% des agglomérations rurales de la province de Taza ont un taux d'analphabétisme supérieur à la moyenne provinciale rurale ;
- Seulement 43% des communes rurales de la province de Taza ont réalisé un taux d'analphabétisme inférieur à la moyenne nationale ;
- Les communes rurales les moins touchées par ce phénomène sont les communes de Matmata, Zrarda, Ajdir, Bouhlou, Houara Oulad Rahou, Sidi Ali Bourakba, Taddart, Ait Saghrouchen, Msila, etc.

CARTE DU TAUX D4ANALPHABETISME

2- INDICATEURS DE PAUVRETE ET DE VULNERABILITE COMMUNALES

Le taux de pauvreté représente le pourcentage des individus dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté relative qui est de l'ordre de 1.687 dirhams par mois pour un ménage moyen en milieu urbain (5,6 membres) et de 1.745 dirhams par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres). Selon le Haut Commissariat au Plan, ce taux a enregistré une baisse entre 1994 et 2004 à l'échelle du pays, passant de 16,5% à 14,2%, et ce grâce à l'évolution générale des conditions de vie de la population.

Dans cette section on procède à l'examen des facteurs de contrôle de l'évolution des indicateurs de la pauvreté et de la vulnérabilité, en vue de diagnostiquer le paysage social de l'aire d'étude. En effet, la catégorie de la population pauvre constitue comme un chaînon social, de par son poids démographique, ses difficultés de survie, son pouvoir d'achat faible,… etc.

Toutefois, on ne peut pas limiter la pauvreté à de simples déficits numériques des revenus et aptitudes humaines d'une partie de la population au niveau inférieur au seuil de pauvreté relative. En effet, la pauvreté s'inscrit, au-delà de la fracture sociale qu'elle creuse, parmi les facteurs d'échec des transitions économiques, sociales et politiques.

Les tableaux ci-dessous nous permettent de classer les collectivités locales (Communes rurales, Communes urbaines et Autres centres) de l'aire de l'étude selon les taux de pauvreté qu'elles enregistrent. Ainsi, on peut distinguer entre les groupes suivants :

- ***Communes où le taux de pauvreté est inférieur à 10%***

Tableau n°22 : Communes où le taux de la pauvreté est inférieur à 10%

Province de Taza					***Province de Taounate***				***Total***	***Total***
Commune rurale		***Commune urbaine Ou autres centres (AC)***		***Total***	***C. Rurale***		***C.Urbaine ou Autres centres***	***Total***		
Désignation	***Taux***	***Désignation***	***Taux***	***nombre***	***Désignation***	***Taux***				
Matmata	***9,30***	***Tizi Ouasli (AC)***	***1,45***		***Zrizer***	***4,59***	***Ghafsai***	***5,38***		
Bouhlou	***9,52***	***Ajdir (AC)***	***2,02***		***Khlalfa***	***5,21***	***Thar Es-souk***	***9,48***		
Meknassa .G	***9,68***	***Aknoul (M)***	***3,37***		***Ratba***	***6,56***				
		Taza(M)	***5,41***		***Mezraoua***	***8,51***				
		Oued Amlil(M)	***5,80***		***Oudka***	***8,61***				
		O.Zbair(AC)	***5,87***		***Rghioua***	***9,22***				
		Guercif(M)	***6,45***		***Sidi Haj Med***	***9,29***				
		Tahla(M)	***6,60***		***Tabouda***	***9,32***				
		Zrarda(M)	***9,28***		***Bni Oulid***	***9,70***				
					Bouadel	***9,89***				
Total rural	***03***	***Total urbain***	***09***	***12***	***Total rural***	***10***	***Total urbain***	***02***	***12***	***24***

Source : Pauvreté, Développement Humain et Développement Social au Maroc- Décembre 2005

D'une manière générale, la proportion des communes dont le taux de pauvreté est inférieur à 10% est de 21% dans les deux provinces (Taza et Taounate) contre 30% de l'ensemble des communes marocaines, avec une distinction claire entre les deux milieux urbains et ruraux.

En effet, toutes les municipalités de la province de Taza sans exception ont enregistré des taux de pauvreté inférieurs à 10%, contre deux municipalités (Ghafsai et Thar Es-souk) sur l'ensemble total de cinq municipalités au niveau de la province de la Taounate.

Au niveau des zones rurales, on peut déduire que 10 communes rurales de la province de Taounate sur l'ensemble de 44 ont une pauvreté faible, contre seulement trois communes rurales de la province de Taza (Matmata, Bouhlou et Meknassa. Al Gharbia) sur la base de 44 communes rurales.

A ces espaces, s'ajoute les petits centres (Autres centres), où sont classés les centres de Tizi Ouasli (1,45%) , Ajdir (2,02%) et Oulad Zbair (5,87%) avec des taux les plus faibles au niveau régional, provincial, voire même national (Arrondissements de Maarif de Casablanca de 1,62% et Souissi à Rabat de 2,29%).

- ***Communes où le taux de pauvreté est de 10% à 20%***

Dans cette catégorie, la liste s'élargit au fur et à mesure que ce taux croit elle semble toucher plus le milieu rural de l'aire d'étude, avec une concentration assez répondue au niveau du territoire provincial de Taounate. Ainsi ce taux couvre plus de 68% de l'ensemble des communes rurales de Taounate contre moins de 46% des communes rurales de la province de Taza .

Tableau n° 23 : Communes où le taux de la pauvreté est entre 10 à 20%

Province de Taza					***Province de Taounate***				***Total***	***Total***
Commune rurale		***Commune urbaine Ou autres centres (AC)***		***Total***	***C. Rurale***		***C.Urbaine ou Autres centres***	***Total***		
Désignation	***Taux***	***Désignation***	***Taux***	***Nbre***	***Désignation***	***Taux***	***Désignation***	***Taux***		
S.Ali Borakba	*10,44*	*Matmata (AC)*	*10,28*		*El Bibane*	*10,29*	*Taounate*	*11,38*		
O.Bourima	*11,59*				*My Bouchta*	*11,13*	*Tissa*	*14,71*		
Smia	*12,87*				*Bouhouda*	*12,08*				
Bouchfaa	*13,80*				*S.Y.B.Zeroual*	*12,51*				
Taifa	*14,04*				*B.Ounjel Tafraout*	*12,52*				
Bni Fath	*14,27*				*Messassa*	*12,88*				
Tizi Ouasli	*14,27*				*Jbabra*	*13,03*				
Meknassa .C	*14,30*				*Ain Aicha*	*13,75*				
Ajdir	*14,34*				*Sidi Moukhfi*	*13,80*				
Traiba	*14,72*				*Fennassa Bab El Hit*	*13,84*				
Oulad Chrif	*14,78*				*Ras El Oued*	*14,78*				
Houara.O.Raho	*15,69*				*El Bsabsa*	*14,87*				
Taddart	*16,07*				*Bouarouss*	*14,92*				
Msila	*16,73*				*Tafrant*	*15,30*				
Bni Frassen	*17,36*				*Galaz*	*15,45*				
Bourd	*17,62*				*Tamedit*	*15,52*				
El Gouzate	*18,72*				*Ain Mediouna*	*15,77*				
O.Zbair	*18,84*				*Kissane*	*15,78*				
Bab Boudir	*19,60*				*Ouartzagh*	*15,93*				
Ghiata Gharbia	*19,74*				*My Abdelkrim*	*15,95*				
					Ain Legdah	*16,28*				
					Loulja	*16,63*				
					Bni Snous	*16,93*				
					Bouchbel	*17,10*				
					S.M.B.Lahcen	*17,38*				
					Sidi El Abed	*17,64*				
					Outabouabane	*17,77*				
					Ghouazi	*17,83*				
					Oulad Daoud	*18,05*				
					Oulad Ayyad	*19,10*				
Total rural	***20***	***Total urbain***	***01***	***21***	***Total rural***	***30***	***Total urbain***	***02***	***32***	***53***

Source : Pauvreté, Développement Humain et Développement Social au Maroc- Décembre 2005

Il semble que le territoire provincial de Taounate est plus ressenti par cette catégorie de pauvreté où la classe modale est quasi-présente. Et là encore, les communes du centre des deux provinces tiennent la tête d'affiche.

Dans le peloton des communes qui enregistrent un taux de pauvreté entre 10 % et 15 %, on trouve par ordre croissant :

- **Au niveau de la province de Taza :** S.Ali Bourakba***(10,44%)*** **;** O.Bourima (11,59%) ; Smia (12,87%) ; Bouchfaa (13,80%) , Taifa (14,04) ; Bni Fath(14,27% ; Tizi Ouasli (14,27%); Meknassa Charguia (14,27%%), Ajdir (14,34%); Traiba (14,72%) et Oulad Chrif (14,78%) ;
- **Au niveau de la province de Taounate :** El Bibane (10,29%); My Bouchta (11,13%); Bouhouda (12,08%); Sidi Yahia Ben Zeroual (12,51%); Ben Ounjel Tafraout (12,52%) ; Messassa (12,88%) ; Jbabra (13,03%) ; Ain Aicha (13,75) ; Sidi Moukhfi (13,80%); Fennassa Bab El Hit (14,78%) ; Ras El Oued (14,87%) et El Bsabsa (14,92%).

Pour ce qui est des communes qui connaissent un taux moyen de pauvreté se situant entre 15% et 20%, elles se situent un peu partout sur le territoire de l'aire d'étude, mais avec une concentration prononcée à l'échelle du territoire provinciale de Taounate, soit 17 communes relevant du territoire de Taounate contre 9 de celui de Taza.

☛ ***Communes où le taux de pauvreté est compris entre 20% et 30% :***

Pour ce taux de pauvreté dépassant les 20%, la marginalisation touche de grandes fractions de la population des zones rurales (à l'exception de la municipalité de Kariat BA Mohamed) en particulier le territoire provincial de Taza.

Tableau n° 24 : Communes où le taux de la pauvreté est entre 20 à 30%

Province de Taza					***Province de Taounate***				***Total***	***Total***
Commune rurale		***Commune urbaine Ou autres centres (AC)***		***Total***	***C. Rurale***		***C.Urbaine ou Autres centres***	***Total***		
Désignation	***Taux***	***Désignation***	***Taux***	***Nbre***	***Désignation***	***Taux***	***Désignation***	***Taux***		
Zrarda	***20,58***				***Oued Jemaa***	***20,57***	***Kariat Ba Med***	***21,80***		
Saka	***20,95***				***Ain Maatouf***	***20,60***				
Ras Laksar	***21,41***				***Timezgana***	***21,81***				
Jbarna	***21,53***				***Mkansa***	***22,01***				
Assebbab	***22,16***									
Bni Lent	***22,63***									
Tazarine	***22,63***									
Bab Marzouka	***23,00***									
Gzenaya .J	***23,42***									
Tainaste	***23,62***									
Galdamane	***24,82***									
A.Saghrochen	***25,62***									
Barkine	***26, 38***									
Brarha	***28,55***									
Kaf El Ghar	***29,08***									
Total rural	***15***	***Total urbain***	***00***	***15***	***Total rural***	***04***	***Total urbain***	***01***	***05***	***20***

Source : Pauvreté, Développement Humain et Développement Social au Maroc- Décembre 2005

Dans ce cas de figure, se trouvent des communes de la province de Taza comme le cas de ***Kaf El Ghar :29,08%, Brarha : 28,55% , Barkine : 26, 38% , Ait .Saghrouchene : 25,62%, Galdamane : 24,82%, etc soit un ensemble de 15 communes contre à peine 4 de la province de Taounate, avec des taux moins modérés par rapport à ceux de la province de Taza, on y trouve Oued Jemaa (20,57%), Ain Maatouf (20,60%), Timezgana (21,81%) et Mkansa (22,01%)***

- ***Communes où le taux de pauvreté est supérieur à 30%***

Les communes les plus pauvres et marginalisées se limitent encore cette fois en niveau de la province de Taza, soit les communes de **Mazguita, Lamrija, Rbaa El Fouki, Bouyablane et Maghraoua.**

Tableau n° 25 : Communes où le taux de la pauvreté est entre 30 à 40%

Province de Taza					Province de Taounate				Total	Total
Commune rurale		Commune urbaine Ou autres centres (AC)		Total	C. Rurale		C.Urbaine ou Autres centres	Total		
Désignation	Taux	Désignation	Taux	Nbre	Désignation	Taux	Désignation	Taux		
Mazguitam Lamrija Rbaa El Fouki	30,03 32,96 34,87	Tainaste(AC)	38,99							
Total rural	03	Total urbain	01	04	Total rural	00	Total urbain	00	00	04

Source : Pauvreté,Développement Humain et Développement Social au Maroc- Décembre 2005

Dans cette rubrique, le centre de Tainaste (38,99%) présente le seul espace urbain de l'aire de l'étude où la pauvreté est très importante (Commune rurale de Tainaste : 23,62%).

Tableau n° 26 : Communes où le taux de la pauvreté est supérieur à 40%

Province de Taza					Province de Taounate				Total	Total
Commune rurale		Commune urbaine Ou autres centres (AC)		Total	C. Rurale		C.Urbaine ou Autres centres	Total		
Désignation	Taux	Désignation	Taux	Nbre	Désignation	Taux	Désignation	Taux		
Bouyablane Maghraoua	40,96 42,24									
Total rural	02	Total urbain	00	02	Total rural	00	Total urbain	00	00	02

Source : Pauvreté,Développement Humain et Développement Social au Maroc- Décembre 2005

En somme, la distribution de la pauvreté au niveau de l'aire d'étude varie d'une province à l'autre (Taza et Taounate), d'un milieu à l'autre (urbain et rural) et d'une zones à l'autre (relief, aridité du climat, vocation économique, …etc). En effet, le nord de la province de Taounate, lié encore par la culture des cannabis, contient des zones plus prospères. Côté Est de la province de Taza, connu par son aridité climatique et sa dépendance totale de l'activité agricole, les communautés d'agriculteurs pauvres disséminés sur toute cette partie regroupent la plupart de la population vivant sous le seuil de la pauvreté.

Arrivent en tête des espaces de l'aire d'étude, les moins touchés par le phénomène de la pauvreté, les centres de Tizi Ouasli, avec 1,45% et le centre d'Ajdir avec 2% au niveau de la province de Taza. Seules les plus riches provinces de la wilaya du Grand Casablanca arrivent à les concurrencer dans ce domaine, notamment Casablanca-Anfa, le Méchouar, Sidi Bernoussi-Zenata, Aïn Chok-Hay Hassani, Aïn Sebaa-Hay Mohmmadi et El Fida-Derb Soltan qui réalisent également un taux de pauvreté inférieur à 5%. La même performance est à mettre également à l'actif des communes rurales de Zrizer (4,59%) et Khlafa (5,21%) deux communes rurales de la province de Taounate.

CARTE DU TAUX DE LA PAUVRETE

2- INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Tel qu'il est calculé par le PNUD, l'indicateur de développement humain (IDH) est un indice composite, comportant trois éléments : la santé mesurée par l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation mesuré par les taux d'alphabétisation et de scolarisation et le niveau de vie mesuré par le PIB réel par habitant (dont le pouvoir d'achat).

Quant à l'indice de développement social, calculé pour le milieu rural (seul niveau où il a une signification forte), il permet de mesurer le développement d'une commune rurale, en rendant compte de son niveau d'accès aux services collectifs de base (eau potable, électricité, réseau routier).

Au niveau de la province de Taza, *et s*ur un total de 43 communes rurales, cet indice est :

- Inférieur à 23% dans 15 d'entre elles.
- Il varie de 23% à 52% pour 24.
- Et n'est supérieur à 70% que dans 2 communes.

Les communes rurales où l'indice de développement social est particulièrement bas (Inférieur à 20%) sont : *Brarha ; Kaf El Ghar ; Ras Laksar ; Rbaa El Fouki, Bouyablane ; O.Chrif; O.Bourima; Barkine; Tazarine ; Taifa; Maghraoua.*

Au niveau de la province de Taounate *et s*ur un total de 44 communes rurales, cet indice est :

- Inférieur à 23% dans 8 d'entre elles.
- Il varie de 23% à 52% pour 33 communes.
- Et n'est supérieur à 70% que dans une seule commune (Oulad Ayad).

Les communes rurales où l'indice de développement social est particulièrement bas (Inférieur à 20%) sont : Bouarous ; Fennassa Bab Hit ; Jbabra ; My Abdelkrim ; S.Haj M'hmed ; Tabouda ; Tafrant et Tamedit.

Tableau n°27 : Indice communal de développement social

Province de Taza			Province de Taounate			total
Commune	**Taux**	Total	**Commune**	**Taux**	Total	
Communes où l'Indice Communal de Développement Social inférieur à 23%						
Brarha	*0,019*		***Bouarous***	***0,054***		
Kaf El Ghar	*0,049*		***Fennassa Bab Hit***	***0,215***		
Ras Laksar	*0,069*		***Jbabra***	***0,149***		
Rbaa El Fouki	*0,088*		***My Abdelkrim***	***0,229***		
Bouyablane	*0,128*		***S.Haj M'hmed***	***0,202***		
O.Chrif	*0,147*		***Tabouda***	***0,174***		
O.Bourima	*0,151*		***Tafrant***	***0,207***		
Barkine	*0,152*		***Tamedit***	***0,213***		
Tazarine	*0,174*					
Taifa	*0,201*					
Maghraoua	*0,206*					
Meknassa Acharqi	*0,211*					
Tainaste	*0,215*					
Traibia	*0,225*					
Gzenaya. Janoubia	*0,25*					
Total		15	***Total***		8	23
Communes où l'Indice Communal de Développement Social de 23% à 52						
Bni Frassen	*0,242*		*Mkansa*	*0,496*		
Ait Saghrouchen	*0,285*		*Timezgana*	*0,239*		
Zrarda	*0,286*		*Ain Maatouf*	*0,342*		
El Gouzate	*0,292*		*Oued Jemaa*	*0,24*		
Tizi Ouasli	*0,294*		*Oulad Daoud*	*0,269*		
Msila	*0,303*		*Ghouazi*	*0,296*		
Saka	*0,305*		*Outabouabane*	*0,358*		
Bni Lent	*0,306*		*Sidi El Abed*	*0,396*		
Oulad Zbair	*0,306*		*SMB Lahcen*	*0,291*		
Bab Boudir	*0,308*		*Bouchabel*	*0,328*		
Bni Ftah	*0,310*		*Bni Snous*	*0,448*		
Bab Marzouka	*0,318*		*Loulja*	*0,263*		
Assebbab	*0,325*		*Ain Legdah*	*0,518*		
Ghiata Al Gharbia	*0,359*		*My Abdelkrim*	*0,229*		
Bourd	*0,359*		*Ouartzagh*	*0,286*		
Mazguitam	*0,364*		*Kissane*	*0,41*		
Galdamane	*0,373*		*Galaz*	*0,241*		
Ajdir	*0,386*		*El Bsabsa*	*0,372*		
Meknassa Gharbia	*0,391*		*Ras El Oued*	*0,251*		
Smia	*0,392*		*Sidi Mokhfi*	*0,288*		
Taddart	*0,396*		*Ain Aicha*	*0,364*		
Sidi Ali Bourakba	*0,420*		*Messassa*	*0,315*		
Lamrija	*0,431*		*SYB Zeroual*	*0,385*		
Jbarna	*0,446*		*Bouhouda*	*0,287*		
			My Bouchta	*0,328*		
			Bni Oulid	*0,396*		
			Rghioua	*0,474*		
			Oudka	*0,24*		
			Mezraoua	*0,506*		
			Ratba	*0,303*		
			Khlalfa	*0,403*		
			Zrizer	*0,378*		
			Bni Ounjel Tafroute	*0,246*		
Total		24	*Total*		33	55
Communes où l'Indice Communal de Développement Social de 53 à 69%						
Houara O Rahou	*0,545*		Ain Mediouna	0,648		
Bouhlou	*0,605*		El Bibane	0,659		
Total		2	*Total*		2	4
Communes où l'Indice Communal de Développement Social est supérieur à 70%						
Bouchafaa	*0,723*		Oulad Ayad	0,705		
Matmata	*0,759*					
Total		2	*Total*		1	3

Source : Pauvreté,Développement Humain et Développement Social au Maroc- Décembre 2005

CARTE DE L'indice de développement humain

CONCLUSION

L'intérêt de l'analyse des indicateurs sociodémographiques pour la classification des centres ruraux est d'une importance capitale. L'aspect démographique sert à la fois à évaluer le poids de l'entité dans sa province, apprécier ses tendances d'évolution et estimer son attractivité vis-à-vis des habitants de la région. Ces facteurs réunis permettent de juger la dynamique du centre dans son environnement.

L'importance de tels indicateurs réside aussi dans la relation étroite qui les lie avec l'ensemble des aspects économique, social, environnemental et institutionnel. Ce sont des indicateurs en amont desquels découle toute interprétation ou analyse des dynamiques en question.

Ainsi, corrélée à d'autres critères tels que les potentialités propres du centre rural, ses équipements socio-éducatifs, administratifs, sa position géographique et ressources diverses,… l'analyse de la dynamique démographique reste déterminante dans le choix des centres émergents.

Au niveau des communes relevant de l'aire de l'étude, cette analyse a permis de relever les constats suivants :

1. ***Un milieu urbain en croissance démographique beaucoup plus importante qu'en milieu rural;***

2. ***Le dépeuplement de la moitié des communes de l'aire d'étude, toutes rurales, ce qui signifie l'incapacité du monde rural à retenir sa population ;***

3. ***Les TAMA ruraux quant ils ne sont pas négatifs sont très modestes et ne dépassent 2% que très rarement ;***

4. ***Les taux d'analphabétisme par communes sont en régression, mais demeurent très élevés et présentent des disparités flagrantes par sexe ;***

5. ***Les taux de pauvreté, l'indice de développement humain et l'indice de développement social exposent l'ampleur de la problématique sociale qu'endure la majorité des communes rurales de l'aire de l'étude et interpellent de s'interroger sur les efforts à engager pour rehausser le cadre de vie des habitants.***

Tenant compte des points susmentionnés, un constat général se dégage de l'analyse socio-démographique objet de ce chapitre ; il s'agit d'une situation <u>socio-démographique critique pour la majorité des communes de l'aire de l'étude</u>, à l'exception des communes urbaines.

De telle problématique exige de grands efforts et une forte volonté pour faire ressortir ces entités de la léthargie où elles vivent. Le facteur humain étant la source et la finalité de tout développement, il est certes le miroir reflétant les situations économique et environnementale qui prévalent dans ces communes.

Toutefois, l'analyse établie dans ce chapitre permet tout de même d'élire les communes qui présentent <u>relativement</u> une certaine dynamique démographique et/ou sociale et qui sont, sans classement à priori :

Province de Taza :	*Province de Taounate :*
• *Houara Ouled Rahou* • *Lamrija* • *Bni Frassen* • *Ghiata Al Gharbia* • *Bab Marzouka* • *Mkansa* • *Galdamane* • *Matmata* • *Bouhlou* • *Bouchafaa*	• *S.H.M'hamed* • *Bouhouda* • *Ratba* • *Timezgana* • *Khlalfa* • *Tamedit* • *S.Y. Bni Zeroual* • *Sidi Mokhfi* • *Tabouda* • *Ain Aicha* • *Oudka* • *Zrizer* • *Mezraoua* • *Rghioua* • *Bni Oulid* • *Ouled Ayad* • *Bouadel*

CHAPITRE III :

LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Dans ce chapitre nous aborderons les caractéristiques socio-économiques de la population. Nous étudierons dans un premier temps les niveaux d'activité et de chômage en procédant, à chaque fois qu'il est jugé nécessaire, à des comparaisons dans le temps (à travers les recensements), dans l'espace (entre milieux de résidence) et par genre (entre les hommes et les femmes).

Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux structures professionnelles et économiques de la population active. Mais auparavant, et afin de faciliter l'interprétation des résultats qui seront présentés, on commencera par un rappel des concepts adoptés par le Recensement. Ce dernier vise à déterminer la situation de chaque personne en âge d'activité, au regard de l'activité économique au moment du recensement. On distingue ainsi :

- La **population active** qui est constituée :
  - De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement ;
  - De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

- Et la **population inactive** qui comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes.

I- TYPE ET NIVEAU D'ACTIVITE

Le taux d'activité est l'un des principaux indicateurs du niveau d'activité de la population. Il indique la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population âgée de plus de 15 ans. Il est de ce fait parmi les principaux indices de détermination de la dynamique des entités. Selon les données du recensement de 2004, le nombre de personnes actives s'élève a 492 628 dans l'aire d'étude de Taza-Taounate, soit 35% contre 65 % d'inactifs.

La population active est à prédominance masculine, puisque seulement 9,14% des actives sont des femmes. Pour la population inactive, on enregistre une forte présence féminine : sur 10 personnes inactives, on compte prés de quatre femmes.

Tableau n°28 : Population des deux provinces de l'aire d'étude selon le type d'activité et le sexe

Type d'activité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Taza						
Population active	185503	51,3	59258	15,6	244761	33
Population inactive	175934	48,7	319841	84,4	495775	67
Total	361437	100	379099	100	740536	100
Taounate						
Population active	178395	54	69472	20,6	247867	37,1
Population inactive	152463	46	267673	79,4	420136	62,9
Total	330858	100	337145	100	668003	100
Total						
Population active	363898	52,7	128730	18,1	492628	35,0
Population inactive	328397	47,4	587514	81,9	915911	65,0
Total	692295	100	716244	100	1408539	100,0

Source : ***RGPH 2004***

La répartition de la population selon le type d'activité se présente de manière légèrement différente selon les deux provinces de l'aire d'étude. Ainsi la part des actifs est élevée dans la province de Taounate (37,1%), et la plus basse dans celle de Taza (33%)

Comme on a pu le voir au niveau de toute l'aire d'étude, les deux provinces se caractérisent par une prépondérance des actifs masculins. En revanche, et relativement aux hommes, les femmes sont prépondérantes dans la catégorie des inactifs. Ainsi, les proportions des hommes actifs au niveau des deux provinces se trouvent voisines l'une de l'autre, enregistrant respectivement 54% pour Taounate, 52,3% et 51,3% pour Taza

S'agissant du sexe féminin, on relève des proportions largement inférieures à ceux des hommes, soit 20,6% pour Taounate et 15,6% pour Taza.

La population masculine inactive passe d'un minimum de 46% à Taounate et de 48.7% à Taza, et la population féminine de 79,4% à Taounate à 84,4% à Taza.

La répartition selon le milieu de résidence révèle que la population active est majoritaire en milieu rural dans les deux provinces, soit 91,6% pour Taounate, et 68% pour Taza.

Tableau n° 29 : Répartition de la population active de l'aire d'étude selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Taza			
Urbain	30,4	36,8	32
Rural	69,6	63,2	68
Ensemble	100	100	100
Taounate			
Urbain	9,4	6	8,4
Rural	90,6	94	91,6
Ensemble	100	100	100
Total de l'aire d'étude			
Urbain	19,9	21,4	20,2
Rural	80,1	78,6	79,8
Ensemble	100	100	100

RGPH 2004

Graphique n°07 : Répartition de la population active selon le milieu

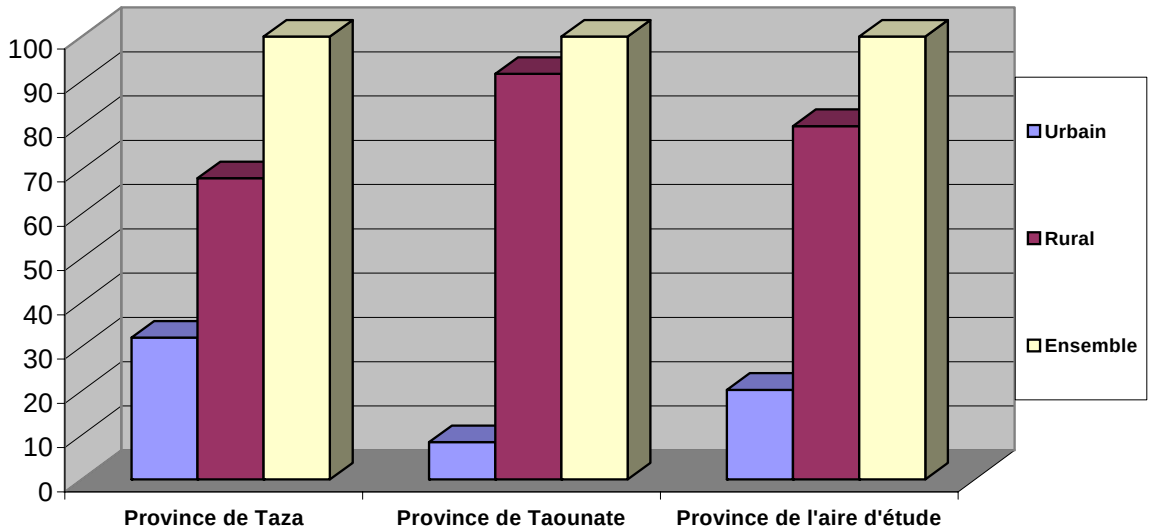

Répartition de la population active selon le milieu

La situation par commune se présente comme suit :

Tableau n°30 : Population de l'aire de l'étude selon l'activité par commune

Taounate	Population Active	Population Inactive	Taux d'activité
CR ElBibane	2 259	4 334	34,3%
CR Galaz	7 050	11 421	38,2%
CR Kissane	5 253	8 459	38,3%
CR Oudka	3 617	4 775	43,1%
CR Ourtzagh	4 923	10 293	32,4%
CR Ratba	6 702	9 039	42,6%
CR Sidi Haj M hamed	3 654	4 995	42,2%
CR Sidi Mokhfi	2 979	5 284	36,1%
CR Sidi Yahya Bni Zeroual	6 032	8 898	40,4%
CR Tabouda	7 092	8 552	45,3%
CR Tafrant	4 729	8 893	34,7%
CR Timezgana	5 958	9 127	39,5%
CR Bni Snous	3 333	5 669	37,0%
CR Bouchabel	6 374	10 278	38,3%
CR Ghouazi	7 381	11 398	39,3%
CR Jbabra	8 482	10 594	44,5%
CR Loulja	6 832	9 683	41,4%
CR Mkansa	8 037	14 668	35,4%
CR Moulay Abdelkrim	3 177	5 105	38,4%
CR Moulay Bouchta	7 550	9 052	45,5%
CR Sidi El Abed	4 747	8 820	35,0%
CE Taounate	55 735	90 212	38,2%
CR Ain Mediouna	5 054	11 356	30,8%
CR Bni Oulid	4 556	7 219	38,7%
CR Bni Ounjel Tafraout	3 752	4 669	44,6%
CR Bouadel	4 515	9 176	33,0%
CR Bouhouda	10 379	15 745	39,7%
CR Fennassa Bab El Hit	4 987	7 777	39,1%
CR Khlalfa	5 167	7 772	39,9%
CR Mezraoua	3 380	6 254	35,1%
CR Rghioua	1 705	3 097	35,5%
CR Tamedit	9 144	12 309	42,6%
CR Zrizer	3 096	4 838	39,0%
CR Ain Aicha	7 722	14 853	34,2%
CR Ain Legdah	4 196	8 000	34,4%
CR Ain Maatouf	3 852	7 313	34,5%
CR Bouarouss	6 964	11 531	37,7%
CR ElBsabsa	3 073	4 924	38,4%
CR Messassa	2 930	6 567	30,9%
CR Oued Jemaa	3 393	6 590	34,0%
CR Oulad Ayyad	3 344	5 552	37,6%
CR Oulad Daoud	3 704	8 567	30,2%
CR Outabouabane	3 536	7 009	33,5%
CR Ras El Oued	5 779	10 170	36,2%
CR S.M.B.Lahcen	6 567	12 423	34,6%
Total province Taounate	**247 867**	**420 136**	**37,1%**

Taza	Population Active	Population Inactive	Taux d'activité
CR Ajdir	4 057	8 570	32,1%
CR Bourd	2 671	7 160	27,2%
CR Gzenaya Janoubia	4 046	7 814	34,1%
CR Jbarna	1 248	2 208	36,1%
CR Sidi Ali Bourakba	3 170	7 330	30,2%
CR Tizi Ouasli	2 562	5 823	30,6%
CR Assebbab	2 124	4 597	31,6%
CR Barkine	3 669	7 740	32,2%
CR Houara Oulad Raho	10 603	22 263	32,3%
CR Bourd	4 018	9 783	29,1%
CR Mazguitam	3 206	6 685	32,4%
CR Oulad Bourima	657	1 294	33,7%
CR Ras Laksar	4 002	6 706	37,4%
CR Saka	7 060	12 487	36,1%
CR Taddart	6 572	13 902	32,1%
CE Oued Amlil	32 205	66 649	32,6%
CR Bni Frassen	8 000	20 014	28,6%
CR Bouchfaa	3 695	7 008	34,5%
CR Bouhlou	3 444	5 815	37,2%
CR Ghiata Al Gharbia	8 505	14 942	36,3%
CR Oulad Zbair	6 092	12 841	32,2%
CR Rbaa El Fouki	2 469	6 029	29,1%
CR Ait Saghrouchen	5 294	11 068	32,4%
CR Bouyablane	1 052	2 482	29,8%
CR Maghraoua	3 104	7 302	29,8%
CR Matmata	3 683	8 191	31,0%
CR Smia	2 429	5 670	30,0%
CR Tazarine	929	2 536	26,8%
CR Zrarda	2 730	7 362	27,1%
CR Bni Ftah	4 905	7 473	39,6%
CR Brarha	3 493	5 572	38,5%
CR ElGouzate	3 113	4 597	40,4%
CR Kaf El Ghar	3 983	6 360	38,5%
CR Msila	3 976	6 177	39,2%
CR Taifa	3 330	5 478	37,8%
CR Tainaste	3 774	7 472	33,6%
CR Traiba	3 157	4 916	39,1%
CR Bab Boudir	2 213	3 887	36,3%
CR Bab Marzouka	7 442	13 404	35,7%
CR Bni Lent	4 113	9 565	30,1%
CR Galdamane	6 791	14 320	32,2%
CR Meknassa Acharqia	3 004	4 528	39,9%
CR Meknassa Gharbia	1 743	2 327	42,8%
CR Oulad Chrif	4 692	5 747	44,9%
Total province Taza	**244 761**	**495 775**	**33,1%**

Source : RGPH 2004

Par commune, ces taux dépassent 40% à Oudka, Ratba, Sidi Haj M'hamed, Sidi Yahya, Bni Zeroual, Tabouda, Jbabra, Loulja, Moulay Bouchta, Bni Ounjel, Tafraout et Tamedit dans la province de Taounate et dans les communes de ElGouzate, Meknassa Al Gharbia et Oulad Chrif dans la province de Taza.

Par ailleurs, le groupe de communes dont le taux d'activité est faible, ne dépassant pas 30% est concentré au niveau de la province de Taza. Il est constitué des communes suivantes : Bourd, Bni Frassen, Rbaa El Fouki, Bouyablane, Maghraoua, Tazarine et Zrarda.

Cette situation reflète les opportunités d'emploi offertes par le secteur agricole, notamment dans la province de Taounate.

II- SITUATION DANS LA PROFESSION

L'examen de la répartition de la population active en 2004, (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillés) selon la situation dans la profession montre qu'au niveau régional, les actives travaillant pour leur propre compte entant qu'indépendants sont majoritaires, suivi par les aides familiaux et les salariés. Ce profil varie, toutefois, sur le plan provincial et par milieu de résidence.

Tableau n°31 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Total			
Employeur	2,05	0,7	1,0
Indépendant	30,05	38,3	36,6
Salariés	62,9	20,6	28,0
Aide familiale	3,7	40,0	33,9
Apprenti	1,3	0,6	0,7
Total	100	100	100
Taounate			
Employeur	1,9	0,6	0,7
Indépendant	31,6	38,2	37,7
Salariés	60,0	14,5	17,9
Aide familiale	5,1	46,1	43,1
Apprenti	1,4	0,6	0,6
Total	100	100	100
Taza			
Employeur	2,2	0,7	1,2
Indépendant	28,5	38,3	35,4
Salariés	65,8	26,6	38,0
Aide familiale	2,3	33,9	24,7
Apprenti	1,2	0,5	0,7
Total	100	100	100

RGPH 2004

Selon le milieu de résidence, la prédominance du statut de salarié est beaucoup plus accusée en milieu urbain, où plus de 6 actifs sur 10 sont salariés. En effet, le salariat qui se place en première position représente 65,8% de la population active urbaine au niveau de la province de Taza, suivi par la province de Taounate avec 60%. Les actifs indépendants se placent en seconde position dans l'urbain des deux provinces.

En milieu rural, on retrouve la prédominance des aides familiaux dans la province de Taounate, avec une proportion de 46,1%, suivi par les indépendants dans des proportions relativement importantes par rapport au milieu urbain. Par contre, les indépendants sont beaucoup plus présents que les aides familiaux dans la province de Taza, puisqu'elle représente 38,3% de la population active rural en situation d'indépendant.

Les employeurs et les apprentis représentant une part très faible aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, et en particulier dans ce dernier milieu. Cette part ne dépasse guère 2,2% en milieu urbain et 0,7% en milieu rural dans les deux provinces de l'aire d'étude.

Ce constat est corroboré à l'échelle communale par le tableau de répartition de la population active selon la situation dans la profession où les indépendants et les aides familles représentent les plus importantes proportions :

Tableau n°32 : Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé - Province de Taounate

Communes	Employeur	Indépendant avec local	Indépendant à domicil	Indépendant ambulants	Salarié secteur public	Salarié secteur privé	Aide familial	Apprenti
ElBibane	1,3	38,1	0,1	2,8	2,7	18,1	36,7	0,0
Galaz	0,4	33,9	0,5	3,1	2,8	12,9	45,5	0,8
Kissane	0,8	27,2	1,2	4,6	2,3	22,2	41,3	0,4
Oudka	0,2	30,1	0,1	0,6	1,5	7,0	59,9	0,5
Ourtzagh	1,0	35,3	0,7	2,4	5,8	19,9	34,5	0,4
Ratba	0,2	29,1	1,3	0,5	1,5	6,8	60,1	0,5
Sidi Haj M hamed	0,3	30,1	0,1	1,0	1,0	7,2	60,1	0,3
Sidi Mokhfi	0,4	36,5	0,2	1,4	2,6	11,4	46,8	0,6
S.Y.B.Zeroual	0,1	28,8	0,3	1,6	1,3	18,5	49,0	0,4
Tabouda	0,3	29,7	0,1	0,2	1,0	7,3	61,2	0,2
Tafrant	0,8	34,8	1,4	1,8	2,7	13,6	44,4	0,4
Timezgana	7,2	29,9	0,4	1,0	1,1	6,3	53,7	0,4
Bni Snous	0,5	31,8	3,6	6,7	2,1	15,8	38,2	1,3
Bouchabel	0,3	35,7	0,4	1,8	0,4	7,6	53,6	0,2
Ghouazi	0,4	29,0	0,5	2,2	1,4	18,7	45,7	2,1
Jbabra	0,1	32,5	0,8	2,6	0,3	4,6	58,7	0,4
Loulja	0,4	38,3	0,4	1,5	0,8	3,2	55,4	0,1
Mkansa	0,9	30,2	1,0	4,3	1,8	20,9	40,4	0,5
Moulay Abdelkrim	0,4	31,7	1,0	3,1	1,0	19,1	42,9	0,8
Moulay Bouchta	0,2	31,9	0,7	3,2	1,7	10,9	51,0	0,3
Sidi El Abed	0,2	29,5	0,1	11,2	0,9	8,2	49,1	0,8
CE Taounate	0,5	33,9	2,1	5,4	2,7	13,7	41,3	0,5
Ain Mediouna	0,6	28,1	2,1	16,0	6,9	26,9	18,8	0,6
Bni Oulid	0,4	35,7	3,3	7,5	5,5	6,8	40,5	0,3
Bni Ounjel Tafraout	0,9	32,5	4,1	1,8	1,6	7,6	51,3	0,3
Bouadel	0,7	22,8	4,0	22,7	3,3	23,6	21,7	1,2
Bouhouda	0,4	36,1	0,5	3,1	1,9	12,5	45,0	0,6
Fennassa Bab El Hit	0,5	42,4	2,2	1,1	1,3	12,4	40,1	0,2
Khlalfa	0,8	37,7	3,7	2,3	1,9	7,4	45,3	1,1
Mezraoua	0,3	28,8	1,9	5,4	3,1	26,7	32,8	0,9
Rghioua	0,8	37,6	4,1	3,8	4,0	15,8	33,6	0,2
Tamedit	0,2	33,5	0,7	0,4	1,0	7,9	56,1	0,2
Zrizer	0,5	34,5	0,4	2,3	3,0	17,6	41,1	0,8
Ain Aicha	1,0	36,1	0,8	2,7	3,8	15,9	37,7	2,1
Ain Legdah	0,1	38,1	0,2	2,4	2,1	6,4	50,6	0,2
Ain Maatouf	0,6	40,6	3,2	1,9	1,6	21,1	30,6	0,4
Bouarouss	0,3	40,9	0,5	1,1	0,8	5,3	50,9	0,2
ElBsabsa	0,1	34,1	0,7	1,5	1,1	7,8	54,5	0,2
Messassa	0,3	42,9	0,3	2,3	1,5	9,1	43,4	0,2
Oued Jemaa	0,4	38,3	0,8	2,0	1,7	12,5	44,0	0,2
Oulad Ayyad	0,3	22,8	1,4	4,6	4,2	40,8	25,3	0,7
Oulad Daoud	0,4	38,7	0,7	2,2	2,0	17,6	37,9	0,5
Outabouabane	0,4	34,4	0,3	0,9	1,3	9,1	53,2	0,3
Ras El Oued	0,5	34,7	3,2	3,1	1,0	10,2	46,1	1,2
S.M.B.Lahcen	0,4	44,4	3,6	1,2	0,5	13,1	36,4	0,4

Source : RGPH 2004

Tableau n°33 : Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé – Province de Taza

Communes	Employeur	Indépendant avec local	Indépendant à domicil	Indépendant ambulants	Salarié secteur public	Salarié secteur privé	Aide familial	Apprenti
Ajdir	0,9	34,8	1,1	1,5	4,4	28,0	28,4	1,0
Bourd	1,1	51,8	0,4	0,4	2,6	7,4	35,9	0,3
Gzenaya Janoubia	0,2	40,4	1,8	2,8	2,2	22,4	29,9	0,2
Jbarna	2,4	33,1	2,0	1,2	3,4	24,0	32,1	1,8
Sidi Ali Bourakba	0,4	36,4	6,0	6,0	3,1	32,5	14,5	1,1
Tizi Ouasli	0,4	31,8	5,6	4,9	5,1	27,2	24,2	0,8
Assebbab	0,6	38,9	0,2	1,0	2,7	19,4	36,8	0,3
Barkine	0,4	42,1	3,0	0,7	2,5	3,5	47,7	0,0
Houara Oulad Raho	0,8	27,0	1,1	4,9	4,9	41,5	19,3	0,6
Lamrija	0,4	33,7	0,8	1,9	4,4	32,4	26,1	0,3
Mazguitam	0,2	42,2	0,1	0,4	4,4	15,8	36,7	0,1
Oulad Bourima	0,3	69,3	0,0	0,7	2,9	16,4	10,3	0,0
Ras Laksar	0,4	37,6	0,2	1,0	1,2	5,2	54,3	0,1
Saka	0,8	33,7	0,7	1,8	1,7	16,5	44,6	0,1
Taddart	0,4	38,2	1,0	2,2	2,9	19,0	36,1	0,3
CE Oued Amlil	0,7	34,1	1,6	5,5	3,1	32,6	21,4	1,1
Bni Frassen	0,6	40,7	2,9	3,3	2,4	16,3	33,4	0,3
Bouchfaa	1,3	29,6	0,7	3,5	4,9	46,2	12,9	1,0
Bouhlou	0,4	31,0	2,4	10,6	4,2	37,7	13,3	0,4
Ghiata Al Gharbia	0,9	30,2	0,9	3,9	2,0	44,2	16,0	2,0
Oulad Zbair	0,4	30,9	1,0	9,5	4,6	29,6	22,5	1,4
Rbaa El Fouki	0,6	41,7	0,3	4,3	1,7	34,2	16,2	0,9
Ait Saghrouchen	0,4	44,3	1,4	0,5	2,5	23,9	26,6	0,3
Bouyablane	0,6	40,2	0,0	5,8	2,3	6,3	44,8	0,0
Maghraoua	0,5	40,6	0,4	0,4	4,7	9,2	44,3	0,1
Matmata	1,4	32,5	2,9	2,1	8,8	32,4	19,5	0,5
Smia	0,7	41,9	1,2	5,8	5,8	16,8	26,9	0,9
Tazarine	0,0	72,9	0,1	0,0	3,6	6,7	16,7	0,0
Zrarda	0,9	35,0	3,5	2,7	7,0	18,2	32,5	0,3
Bni Ftah	0,8	35,4	5,8	1,6	2,0	13,7	40,8	0,1
Brarha	0,3	30,0	3,1	4,0	1,7	13,1	46,0	1,8
ElGouzate	0,6	31,1	0,5	5,4	2,1	21,0	39,3	0,0
Kaf El Ghar	0,6	31,9	2,2	0,6	2,4	13,8	47,4	1,0
Msila	0,4	23,1	0,4	2,0	5,5	20,9	47,7	0,1
Taifa	0,5	31,2	0,4	0,5	1,9	17,3	48,0	0,1
Tainaste	0,7	37,8	0,2	1,4	3,5	22,4	33,7	0,3
Traiba	0,2	36,7	0,2	0,7	1,4	10,4	49,9	0,4
Bab Boudir	0,5	35,7	1,8	2,6	4,4	26,2	28,6	0,2
Bab Marzouka	0,8	20,5	0,2	2,7	3,7	47,7	23,6	0,8
Bni Lent	0,5	31,2	0,7	4,9	3,6	26,8	32,2	0,1
Galdamane	3,5	31,2	0,6	2,3	1,6	27,4	32,5	0,9
Meknassa Acharqia	1,3	29,7	0,2	1,9	2,6	25,3	38,9	0,3
Meknassa Gharbia	0,3	25,6	0,9	0,8	3,1	13,8	54,8	0,7
Oulad Chrif	0,4	24,5	0,4	0,7	0,6	11,2	62,1	0,1

Source : RGPH 2004

III- POPULATION ACTIVE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE

L'analyse des données de la population active par branche d'activité révèle que l'activité économique de l'aire d'étude est dominée par le secteur primaire qui emploie plus de 64% de la population active. En deuxième rang, le secteur tertiaire mobilise plus de 22,7%, tandis que le secteur secondaire arrive à embaucher plus de 13,3%.

Tableau n°34 : Branches d'activités économiques

Branches d'activités économiques	TAOUNATE		TAZA		L'AIRE D'ETUDE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, élevage	177063	75,80	103008	50,50	280071	64,00
Mines	131	0,10	275	0,10	406	0,10
Industrie et artisanat	15340	6,60	18567	9,10	33907	7,80
Eau électricité et énergie	210	0,10	398	0,20	608	0,10
B.T.P	6268	2,70	17412	8,50	23680	5,40
Commerce	13981	6,00	17806	8,70	31787	7,30
Transport et communication	3571	1,50	5408	2,70	8979	2,10
Services	5433	2,30	11109	5,50	16542	3,80
Administration	11096	4,80	28531	14,00	39627	9,10
Autres	443	0,20	1 261	0,60	1704	0,40
Total	233536	100,00	203775	100,00	437311	100,00

Source : RGPH 2004

Graphique n°08 : Structure économique de l'aire d'étude

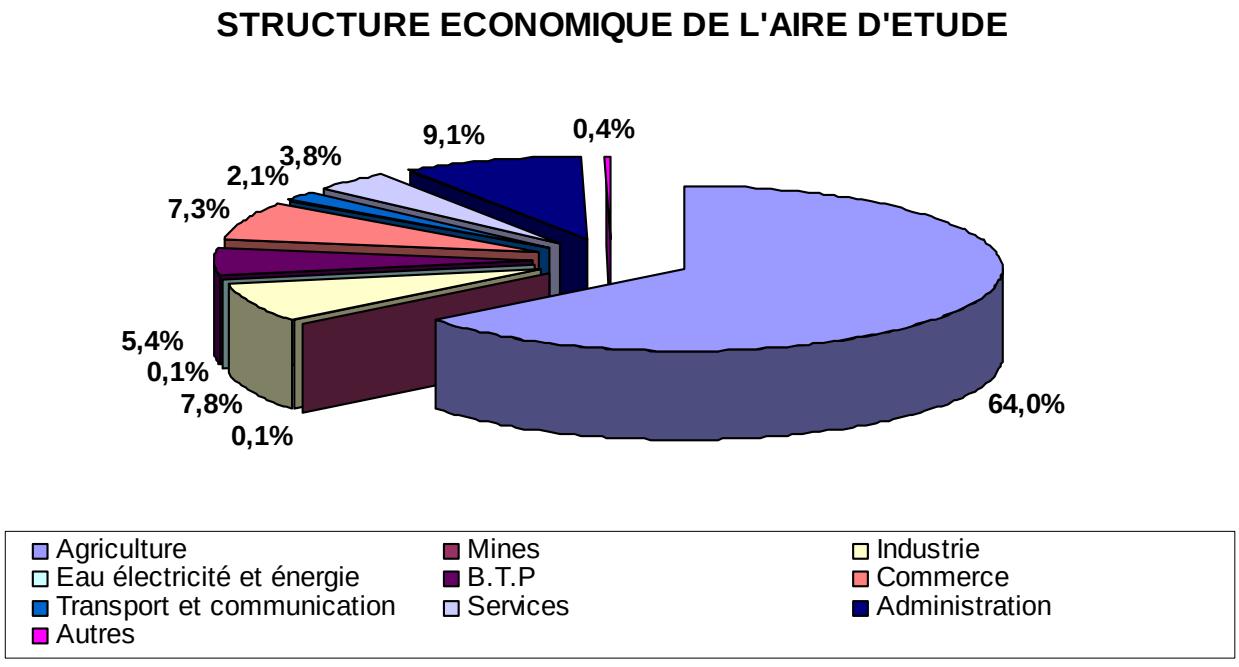

Graphique n°09 : Structure économique de la province de Taounate

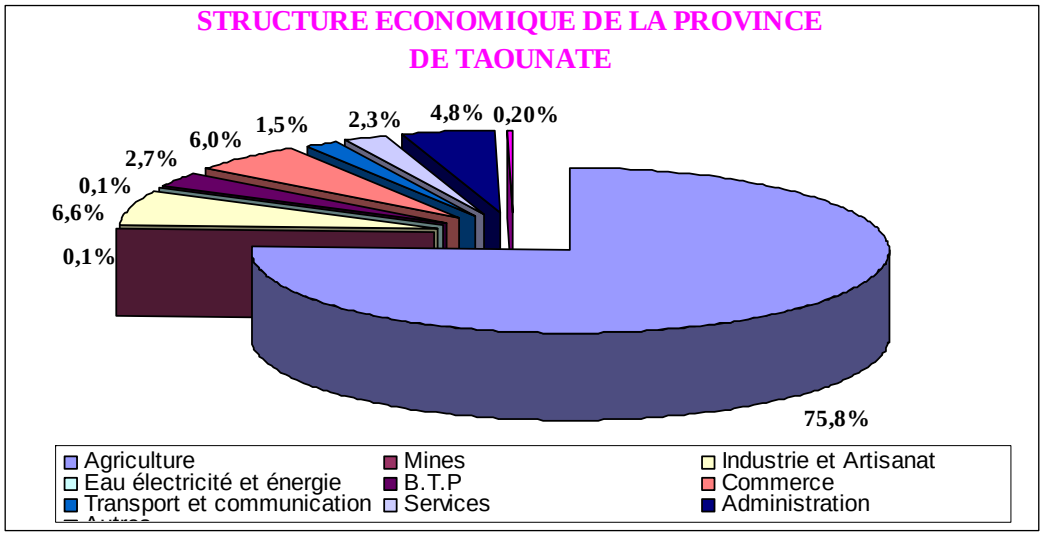

Graphique n°10 : Structure économique de la province de Taza

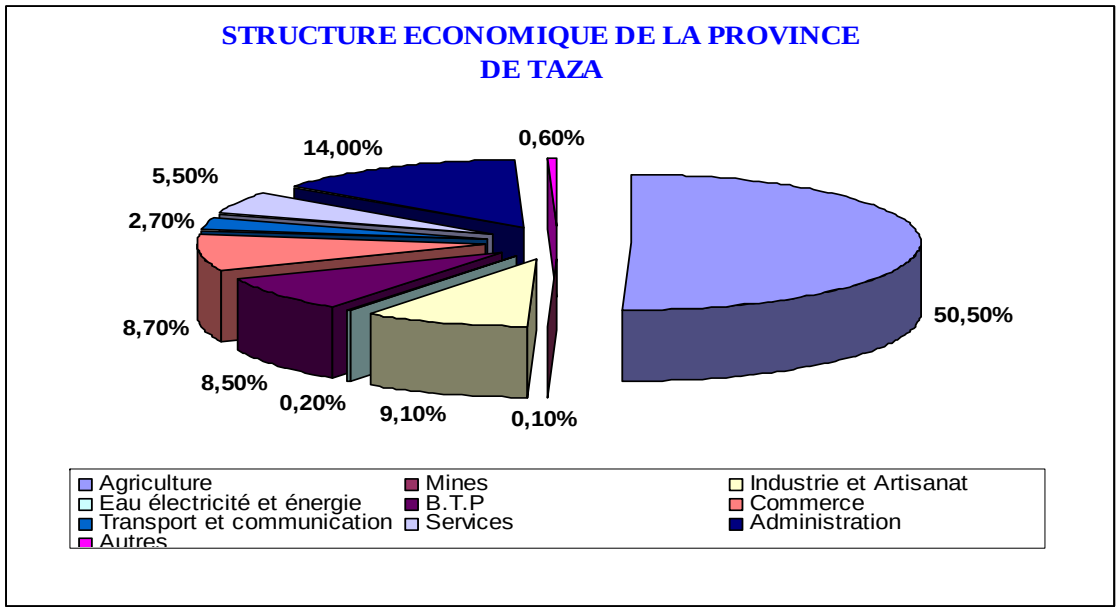

Il s'avère de ce qui précède que le secteur agricole continue à occuper une bonne part de la population active. Aussi bien l'activité agricole masculine que l'activité féminine occupe la première place dans leurs structures respectives. Le fonctionnariat vient en second rang après l'agriculture à raison de 9,10%.

Quant à la branche industrie (y compris l'artisanat), elle reste peu dévelopée occupant prés de 7,8% de la population active de l'aire d'étude.

L'analyse de l'emploi selon le statut professionnel a permis de faire ressortir que le « Salariat » ne constitue pas une réalité importante dans l'activité du monde rural, puisqu'il occupe le troisième rang après les « indépendants » et « les aides familiaux ».

Ce constat reflète, tout d'abord, le mode d'organisation traditionnelle de l'économie rurale, un mode basé essentiellement sur la parenté comme rapport social dominant dans la gestion des exploitations. Quant à la modification de la structure des actifs occupés selon le statut professionnel entre les deux périodes de recenssements, elle peut être attribuée à la relative amélioration de certaines infrastructures dans le milieu rural et l'apparition d'activités non agricoles rendue nécessaire pour contrecarrer les effets de secheresses successives qu'a connues le mileu rural de l'aire d'étude au cours de ces dernières années .

En conclusion, il ressort de l'analyse de l'ensemble de ces indicateurs que, pour l'essentiel, l'emploi et l'activité en milieu rural se caractérisent par les faits suivants :

- Une prédominance des activités agricoles proprement dites ;
- Une prédominance des formes familiales d'emploi salarié dans les activités non agricoles ;
- Une population active jeune;
- Une contribution importante des femmes aux activités agricoles, plus de 43% de la main d'œuvre agricole est féminine ;
- La prédominance d'une main d'œuvre analphabète et sans qualification ;
- Et enfin, une situation de fragilité et de précarité de l'emploi et des activités économiques ; et par voie de conséquence une faiblesse relative du niveau de vie des ruraux comparativement à celui qui prévaut en milieu urbain.

Ces traits majeurs qui caractérisent l'activité et l'emploi des ruraux expliquent en grande partie l'attrait exercé par le milieu urbain sur les ruraux en particulier sur les plus jeunes et plus instruits conduisant ainsi à une véritable fuite des compétences et à un vieillissement des exploitants, avec toutes les conséquences qui en découlent sur les performances globales de l'ensemble du secteur agricole.

CHAPITRE IV : LES SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Les potentialités économiques que recèlent les communes de l'aire de l'étude constituent la composante la plus déterminante dans l'identification des centres ruraux les plus dynamiques. En effet, un centre émergent détient, entre autres, une base économique capable de retenir sa population et celle des douars voisins ; car un espace économiquement dynamique constitue certes un territoire attractif.

Au niveau de l'aire de l'étude de Taza – Taounate, la base économique est surtout dominée par le secteur primaire. Celui-ci emploi près de 64% de la population active occupée totale.Les secteurs secondaire et le tertiaire interviennent respectivement pour 13,3% et 22,70% de l'emploi total.

I- LE SECTEUR PRIMAIRE

1. L'agriculture

L'agriculture constitue, eu égard au caractère rural de l'aire d'étude et à l'importance de la population active qu'elle occupe (plus des deux tiers de la population), le principal secteur de l'économie de l'aire d'étude. Il s'agit d'une agriculture vivrière à base céréalière, combinée à l'arboriculture (amandier, olivier, figuier...) et à l'élevage (bovin, ovin et caprin et qui représente 6% du potentiel national). La disponibilité de l'eau dans certaines zones a permis le développement de petits périmètres maraîchers.

Avec une superficie agricole utile de plus de 660.640 ha, soit 33,04% de la superficie totale de l'aire d'étude des deux provinces, elle est estimée à 356.689 ha, soit 54% de la S.A.U de l'aire d'étude pour Taounate et à 303.951 ha pour la province de Taza, soit 46% de l'ensemble de la SAU de l'aire d'étude. A noter, par ailleurs, le poids de Taounate comme un des principaux greniers agricoles de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate. Elle domicilie, à elle seule, près de 48,5% de la SAU régionale.

Tableau n°35: Type d'occupation du sol (en ha)

Provinces	Irrigué	Bour	SAU**	Parcours	Inculte	Forêt	Total
Taza	**20000**	**309000**	**329000**	**469900**	**140550**	**467934**	**1407384**
%	**1,42**	**21,96**	**23,38**	**33,39**	**9,99**	**33,25**	**100,00**
Taounate	**5632**	**419368**	**425000**	**33400**	**63000**	**38600**	**560000**
%	**1,01**	**74,89**	**75,89**	**5,96**	**11,25**	**6,89**	**100,00**
Total	**25632**	**728368**	**754000**	**503300**	**203550**	**506534**	**1967384**
%	**1,30**	**37,02**	**38,33**	**25,58**	**10,35**	**25,75**	**100,00**

Source :

Graphique n°11 : Type d'occupation du sol -Province de Taza-

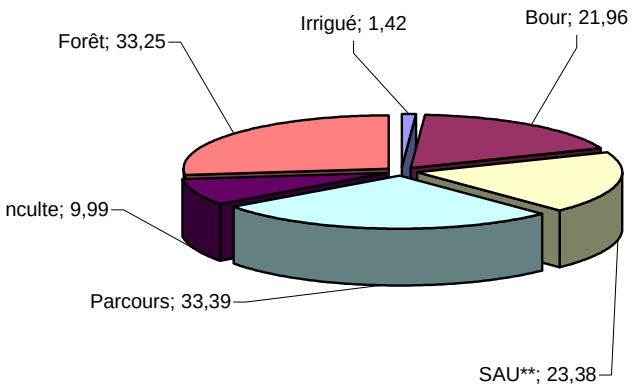

Graphique n°12 : Type d'occupation du sol - Province de Tounate -

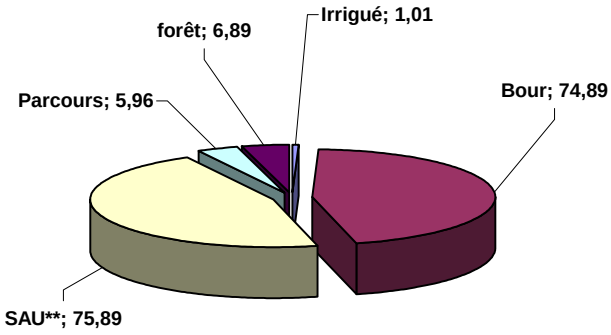

Les superficies agricoles irriguées ne dépassent pas 16.585 ha, soit à peine 2,5% de la S.A.U de l'aire d'étude, localisées essentiellement sur le versant Sud dans les bassins des divers affluents d'Oued Ouergha concernant une superficie de plus de 20.000 ha.

Tableau n°36 : Terres bour et terres irriguées par commune

Province de Taounate	**SAU**	**SAU**	**Total**
Commune	**irriguée**	**bour**	**SAU**
El Bibane	72	2 466	2 538
Galaz	102	9 410	9 512
Kissane	0	4 189	4 189
Oudka	84	3 692	3 776
Ourtzagh	572	7 761	8 333
Ratba	14	4 833	4 847
Sidi Haj M'hamed	6	3 359	3 365
Sidi Mokhfi	0	1 313	1 313
Sidi Yahya Bni Zeroual	152	4 830	4 982
Tabouda	78	5 022	5 100
Tafrant	122	6 011	6 133
Timezgana	3	2 527	2 530
Bni Snous	1 437	11 013	12 450
Bouchabel	0	11 783	11 783
Ghouazi	715	13 514	14 229
Jbabra	0	13 224	13 224
Loulja	523	12 987	13 510
Mkansa	536	22 989	23 525
Moulay Abdelkrim	386	8 068	8 454
Moulay Bouchta	1	10 973	10 974
Sidi El Abed	511	8 629	9 140
Ain Mediouna	189	3 429	3 618
Bni Oulid	97	1 827	1 924
Bni Ounjel Tafraout	334	2 850	3 184
Bouadel	336	1 531	1 867
Bouhouda	89	2 476	2 565
Fennassa Bab El Hit	200	3 050	3 250
Khlalfa	1	3 647	3 648
Mezraoua	653	7 113	7 766
Rghioua	101	2 775	2 876
Tamedit	82	7 141	7 223
Zrizer	9	4 548	4 557
Ain Aicha	402	12 177	12 579
Ain Legdah	115	14 401	14 516
Ain Maatouf	0	4 913	4 913
Bouarouss	0	12 922	12 922
El Bsabsa	0	6 580	6 580
Messassa	0	6 659	6 659
Oued Jemaa	748	12 020	12 768
Oulad Ayyad	3	9 649	9 652
Oulad Daoud	32	8 310	8 342
Outabouabane	0	9 722	9 722
Ras El Oued	418	14 330	14 748
S.M'hamed Ben Lahcen	43	19 121	19 164

Province de Taza	**SAU**	**SAU**	**Total**
Commune	**irriguée**	**bour**	**SAU**
Ajdir	148	3 672	3 820
Bourd	109	3 743	3 852
Gzenaya Janoubia	328	6 370	6 698
Jbarna	172	2 776	2 948
Sidi Ali Bourakba	339	7 103	7 442
Tizi Ouasli	25	1 994	2 019
Assebbab	423	4 922	5 345
Barkine	1 539	3 881	5 420
Houara Oulad Raho	4 757	21 246	26 003
Lamrija	1 094	11 426	12 520
Mazguitam	119	7 170	7 289
Oulad Bourima	16	2 319	2 335
Ras Laksar	1 511	3 591	5 102
Saka	657	22 376	23 033
Taddart	4 054	20 060	24 114
Bni Frassen	78	11 427	11 505
Bouchfaa	211	1 324	1 535
Bouhlou	562	3 732	4 294
Ghiata Al Gharbia	156	8 437	8 593
Oulad Zbair	31	7 146	7 177
Rbaa El Fouki	13	2 813	2 826
Ait Saghrouchen	371	11 724	12 095
Bouyablane	75	1 210	1 285
Maghraoua	200	5 377	5 577
Matmata	693	10 014	10 707
Smia	283	5 276	5 559
Tazarine	10	2 903	2 913
Zrarda	180	4 607	4 787
Bni Ftah	74	8 891	8 965
Brarha	33	3 127	3 160
El Gouzate	7	3 198	3 205
Kaf El Ghar	103	1 292	1 395
Msila	1	5 312	5 313
Taifa	38	7 323	7 361
Tainaste	65	2 049	2 114
Traiba	103	4 817	4 920
Bab Boudir	118	1 327	1 445
Bab Marzouka	280	7 674	7 954
Bni Lent	26	4 847	4 873
Galdamane	415	16 105	16 520
Meknassa Acharqia	58	7 781	7 839
Meknassa Gharbia	36	2 511	2 547
Oulad Chrif	7	4 834	4 841

Source : RGA 1996

Quant aux terrains bour, ils occupent une superficie importante de la SAU et se présentent en deux types :

- Le bour favorable, localisé dans les zones de la province de Taounate, ayant une pluviométrie de plus de 500 mm /an ;
- Le bour défavorable, rencontré essentiellement dans les zones à faible pluviométrie avec des sols pauvres, étendus en majorité dans la province de Taza.

Toutes les communes de l'aire de l'étude se trouvent dans des zones du bour. Les terres irriguées demeurent de très faible présence.

La part des terres irriguées la plus importante par commune est de 30% à Ras Laksar, 28% à Barkine à Taza, 18% à Houara Ouled Raho à Taza et Bouadel à Taounate. Ceci démontre la dépendance du secteur agricole des aléas climatiques et son caractère vivrière et de subsistance.

Pour ce qui est des types de cultures, un potentiel de « spécialisation provinciale » peut être révélé. Ainsi, malgré la prédominance de la céréaliculture, la province de Taounate s'oriente vers l'arboriculture et celle de Taza développe les légumineuses.

Tableau n°37 : cultures de céréales et légumineuses de deux provinces de l'aire d'étude.

Province	***2003-2004***		***2004-2005***		***2005-2006***	
	Production	***superficie***	***Production***	***superficie***	***Production***	***Superficie***
Céréales						
Taounate	4581	248,1	2619,5	225,3	5833,0	247,7
Taza	2949,7	202,1	1573,4	190,6	4271,2	212,8
Total de l'aire d'étude	7530,7	450,2	4192,9	415,9	10104,2	460,5
Blé dur						
Taounate	1757,2	89,2	978,5	82,9	2321,6	91,4
Taza	1337,9	80,4	702,0	78,0	1929,3	80,0
Total de l'aire d'étude	3095,1	169,6	1680,5	160,9	4250,9	171,4
Blé tendre						
Taounate	2119,7	103,4	1179,4	93,6	2381	96,2
Taza	457,0	31,2	305,0	30,5	822,0	39,9
Total de l'aire d'étude	2576,7	134,6	1484,4	124,1	3203	136,1
Orge						
Taounate	689,1	52,6	456,0	48,0	1121,3	58,4
Taza	1147,5	89,6	554,4	79,2	1515,4	92,2
Total de l'aire d'étude	1836,6	142,2	1010,4	127,2	2636,7	150,6
Légumineuses						
Taounate	790,5	84,3	351,0	74,6	790,5	84,6
Taza	283,4	28,6	192,9	34,5	283,4	28,6
Total de l'aire d'étude	1073,9	112,9	543,9	109,1	1073,9	113,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007

Les principales cultures pratiquées dans l'aire d'étude sont :

- les céréales avec une superficie de 460.500 ha dont plus 53,8% à Taounate
- les arbres fruitiers avec une superficie de 161.940 ha
- les légumineuses avec une superficie de 113.200 ha dont plus de 74,73% à Taounate

Pour ce qui est de la production, avec un rendement moyen à l'hectare de 21 quintaux pour les céréales (pour la période 2005-2006), le poids de l'aire d'étude varie entre 8,76 % et 10,95% du total national.

Là aussi, le poids de la province de Taounate est prédominant tant pour ce qui est des rendements que pour ce qui est de la production globale.

Ainsi, les rendements obtenus, en année normale, pour les principales céréales sont de :

- 25,4 q/ha pour le blé dur ;
- 24,7 q/ha pour le blé tendre ;
- 19 q/ha pour l'orge.

La surface arboricole est estimée à 156.600 ha, soit 18% de la SAU. Là aussi, une certaine spécialisation provinciale se développe : l'olivier et le figuier dans le cas de Taounate (90.000 ha environ et qui représentent respectivement 24% et 29% des superficies nationales) et une structure mixte pour Taza. Des espaces très étendues sont rencontrées, notament, dans les communes de Taddart à Taza (plus de 38.200 ha), à Galaz à Taounate (près de 5.000 ha).

Quant aux légumineuses au niveau des deux provinces, avec une production qui présente 32,32% au cours de la période 2005-2006 et 36,56% du total national, leur rendement moyen est de l'ordre de 9,5 qx/ha. Dans ce cadre, il importe de signaler que la réduction de la prédominance de la petite exploitation et du morcellement des parcelles, l'introduction des techniques et des moyens modernes, l'extension et la modernisation des petits périmètres d'irrigation, ainsi que la consolidation des vocations arboricoles et légumineuses sont autant de facteur susceptibles de constituer un moyen important pour soutenir le poids de l'agriculture dans l'économie régionale.

D'une manière générale, la région offre, dans le domaine agricole, des possibilités de croissance et de diversification importantes.Toutefois, l'apport de l'agriculture au budget des familles est en régression, comparée aux autres sources de revenu, comme l'émigration à l'étranger, les branches du commerce, des services et autres activités non agricoles.

La mise en œuvre de ce potentiel agricole suppose des actions dans le sens du développement du savoir faire à travers la formation des agriculteurs et la création de centre de formation agricole, la création de marchés et l'encouragement des cultures à forte valeur ajoutée (cultures industrielles…).

2. L'élevage

Compte tenu de l'étendu des parcours, de leur diversité (zone de steppes, espaces forestiers) et du développement des cultures fourragères, l'élevage est l'un des segments de production pour lequel la région bénéficie d'un avantage incontestable.

La composante élevage est à prendre en compte dans le développement économique de la zone. Elle constitue, à elle seule, une véritable richesse de la région (faiblement mise à contribution), compte tenu de ses effets directs et induits sur les types et les niveaux de développement de différents secteurs économiques.

L'effectif du cheptel de l'aire d'étude des deux provinces ne dépasse pas 1,5 millions de têtes, soit 6% de l'effectif national, avec une tendance à la spécialisation spatiale.

En effet, l'élevage ovin est fortement concentré dans la zone de Taounate. L'élevage caprin, quant à lui est surtout présent dans les zones de montagne alors que l'élevage bovin domine les plaines. La diversité des étages bioclimatiques, combinées à des pratiques ancestrales constituent, à l'échelle de la région, un déterminant dans la spécialisation.

Selon l'annuaire statistique de 2007, le cheptel au niveau de l'aire d'étude de Taza-Taounate a été estimé en 2006 à 1.455.100 têtes, soit 5,99% de l'ensemble du cheptel national. En outre, la majorité de la population rurale de l'aire d'étude vivant de l'agriculture combine les cultures et l'élevage.

Le tableau ci-dessous nous détaille la répartition du cheptel de l'aire d'étude par province et espèce :

Tableau n°38 : Effectif du cheptel de l'aire d'étude

Milieu	Bovins		Ovins		Caprins	
	Nombre	Effectif	Nombre	Effectif	Nombre	Effectif
Taounate	103.800	56,05	303.800	31,39	35.600	11,79
Taza	81.400	43,95	664.100	68,61	266.400	88,21
Total de l'aire	185.200	100,00	967.900	100,00	302.000	100,00
Total national	2670.400	6,94	16.298.000	5,94	5.339.700	5,66

Source : Annuaire statistique du Maroc 2007

Graphique n°13: Effectif du cheptel de l'aire d'étude

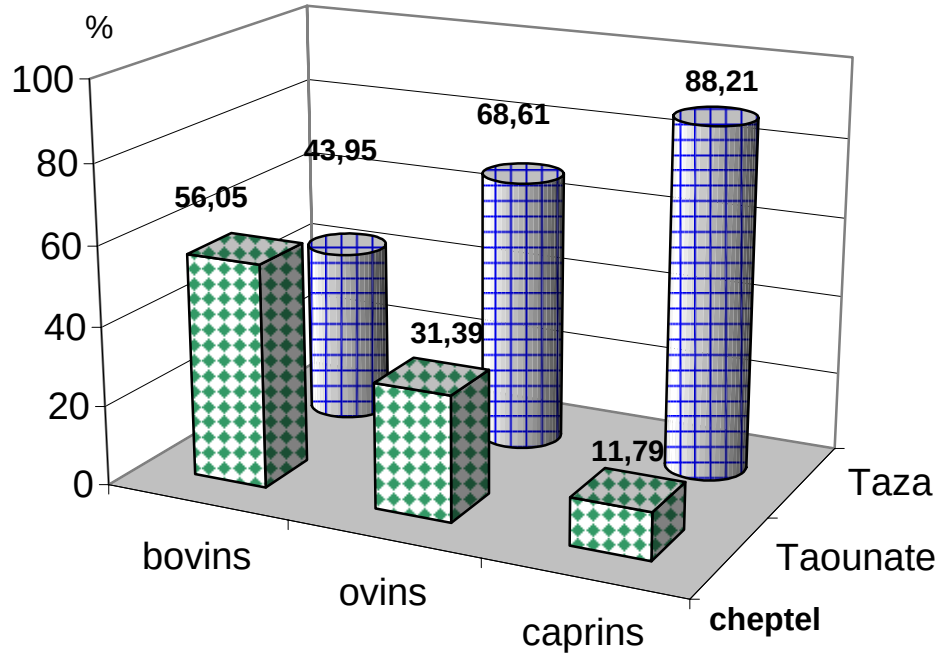

Source : Annuaire statistique du Maroc 2007

L'élevage de bovins prédomine dans les rares zones irriguées qui favorisent la culture fourragère et céréalière, tandis que l'élevage des ovins et des caprins demeure prédominant, vu le potentiel que renferme les deux provinces en terme de parcours.

Le tableau ci-dessous nous détaille la répartition du cheptel de l'aire d'étude par commune et espèce :

Tableau n°39 : Répartition du cheptel de l'aire d'étude par commune et espèce

Province de Taounate			
Commune	**Bovins**	**Ovins**	**Caprins**
El Bibane	458	961	393
Galaz	3 283	8 845	1 794
Kissane	2 000	3 901	1 127
Oudka	1 866	3 403	3 036
Ourtzagh	4 189	14 033	1 263
Ratba	3 274	5 444	7 082
Sidi Haj M'hamed	1 298	3 019	694
Sidi Mokhfi	995	1 649	376
Sidi Yahya Bni Zeroual	3 064	6 336	1 202
Tabouda	2 136	4 399	1 636
Tafrant	3 126	7 860	2 585
Timezgana	2 215	3 617	1 796
Bni Snous	1 857	8 105	424
Bouchabel	1 694	11 759	354
Ghouazi	3 022	11 466	581
Jbabra	3 554	16 069	268
Loulja	2 137	12 242	244
Mkansa	4 282	18 141	2 090
Moulay Abdelkrim	1 910	7 860	58
Moulay Bouchta	3 488	14 241	1 427
Sidi El Abed	1 417	8 929	165
Ain Mediouna	1 450	3 385	709
Bni Oulid	808	1 731	1 208
Bni Ounjel Tafraout	782	3 721	602
Bouadel	879	1 017	305
Bouhouda	1 629	2 999	636
Fennassa Bab El Hit	1 077	3 298	1 388
Khlalfa	1 199	2 177	400
Mezraoua	2 788	6 691	226
Rghioua	914	2 259	127
Tamedit	1 731	8 925	3 724
Zrizer	1 419	2 119	246
Ain Aicha	4 147	14 978	127
Ain Legdah	2 795	18 396	1 204
Ain Maatouf	1 783	7 204	113
Bouarouss	3 657	15 312	111
El Bsabsa	1 021	6 612	198
Messassa	1 415	10 084	32
Oued Jemaa	1 951	14 319	540
Oulad Ayyad	921	10 196	524
Oulad Daoud	2 295	9 712	29
Outabouabane	2 358	14 986	378
Ras El Oued	3 542	18 386	353
Sidi M'hamed Ben Lahcen	2 443	22 297	725

Province de Taza			
Commune	**Bovins**	**Ovins**	**Caprins**
Ajdir	892	7 479	1 582
Bourd	1 276	6 020	2 415
Gzenaya Al Janoubia	879	6 090	7 940
Jbarna	109	3 331	3 636
Sidi Ali Bourakba	287	5 903	5 760
Tizi Ouasli	172	4 690	4 703
Assebbab	400	7 785	7 253
Barkine	316	16 521	21 763
Houara Oulad Raho	2 370	35 357	6 546
Lamrija	724	18 038	8 075
Mazguitam	279	14 887	9 063
Oulad Bourima	95	6 446	1 561
Ras Laksar	1 200	10 497	11 608
Saka	647	64 942	15 000
Taddart	2 838	48 236	7 288
Bni Frassen	6 086	25 816	631
Bouchfaa	1 270	5 058	4 397
Bouhlou	949	7 115	878
Ghiata Al Gharbia	2 530	21 036	4 022
Oulad Zbair	2 789	17 109	74
Rbaa El Fouki	1 707	5 608	484
Ait Saghrouchen	2 492	25 897	4 826
Bouyablane	30	16 124	12 589
Maghraoua	1 567	15 677	24 075
Matmata	2 127	17 719	4 232
Smià	1 618	16 683	12 913
Tazarine	629	8 189	7 663
Zrarda	1 636	20 258	5 714
Bni Ftah	808	8 047	2 793
Brarha	1 428	4 652	2 697
El Gouzate	796	3 236	1 307
Kaf El Ghar	1 034	1 485	3 321
Msila	1 490	7 251	1 310
Taifa	2 197	16 446	561
Tainaste	552	2 215	3 388
Traiba	1 530	13 803	1 107
Bab Boudir	718	7 048	6 270
Bab Marzouka	2 319	13 624	4 341
Bni Lent	1 174	8 832	76
Galdamane	1 346	16 255	7 826
Meknassa Acharqia	852	11 583	1 161
Meknassa Al Gharbia	444	4 345	128
Oulad Chrif	1 173	8 247	11

Source : RGA 1996

Selon les données du RGA, l'effectif des ovins est plus important que celui des bovins et caprins, et ce pour toutes les communes de l'aire de l'étude, sans exception.

Les produits d'élevage en tant qu'inputs aux activités de transformation concernent la production des viandes rouges, les produits laitiers et dérivés ainsi que les peaux pour l'activité artisanale. Ils constituent pour le paysan une source de trésorerie qui lui permet de mieux intégrer le marché.

L'apiculture dans la zone, reste une activité prometteuse, vu la richesse et la diversité du couvert végétal. Quant au secteur avicole, il compte plus de 62 unités de production de poulets de chair dont plus de 83% à Taza et seulement 17% à Taounate.

En outre, la gestion rationnelle des produits forestiers constituerait un appoint important au développement des autres branches d'industrie.

Ceci dit, plusieurs obstacles entravent le bon déroulement des actions de développement agricole. Il s'agit d'obstacles liés d'une part à l'environnement socio-économique et d'autre part au milieu physique :

- Le relief très accidenté caractérisé par de fortes pentes et une extrême hétérogénéité de soubassement géologique, favorisant le processus d'érosion ;
- Les performances du secteur agricole restent conditionnées par les aléas climatiques, ce qui engendre une grande variabilité de la production agricole.
- L'exiguïté et le morcellement des exploitations (90% des agriculteurs ont moins de 10 ha) entravent une mise en valeur intensive.
- La pression démographique croissante sur un écosystème naturel très fragile.
- Les structures foncières constituent une entrave à l'investissement en limitant l'accès au crédit. Les crédits accordés par la CNCA ne représentent que 14 à 20% des besoins de financement de l'agriculture.
- Les revenus agricoles sont assez faibles, ce qui réduit sensiblement la cadence des investissements privés.
- Le niveau de qualification du capital humain (âge des agriculteurs et l'analphabétisme) affecte négativement les performances du secteur agricole à travers la faiblesse du degré de réceptivité aux innovations technologiques.
- Le manque de participation des agriculteurs aux activités de développement, les organisations professionnelles aptes à assumer un rôle primordial dans ce sens sont nécessiteuses d'un renforcement des capacités techniques et méthodologiques.
- Les circuits de commercialisation non organisés des différentes productions agricoles (céréales, légumineuses, olives et huile d'olives, lait etc...).
- Le manque d'investissement dans le secteur de l'agro-industrie.
- Les moyens d'encadrement restent limités et ne permettent pas de couvrir tout le territoire de la province.

3. Les forêts

Le caractère montagneux confère à la région une vocation forestière de première importance. Les différentes phases de son histoire ont été accompagnées d'une large exploitation de la forêt. Celle-ci présente une grande hétérogénéité d'essences, de structure et d'étagement. Ainsi, l'aire d'étude est caractérisée par sa biodiversité et par son potentiel cynégétique, qui sont à la base de la formation des espaces endémiques permettant la création des parcs naturels. Les essences naturelles les plus importantes sont le chêne vert, le chêne liège, le Thuya et l'alfa.

L'aire d'étude dispose de 466982 ha de superficie forestière, soit 5,5% de l'ensemble de la superficie nationale. On distingue plusieurs espèces forestières dont notamment le Pins qui présente plus du tiers de la superficie nationale, le Thuya (9%), le cédre (7,4%), le Genévriers (3,93%), les différents type de chêne (Chêne Zeen à raison de 9% ; Chêne liège soit plus 13% et 10,6% de chêne vert national) et autres.

Tableau n°40 : Essences forestières (en ha)

Désignation	Taounate	Taza	Total de l'aire d'étude	Total National	Part de l'aire d'étude (en %)
ESSENCES RESINEUSES NATURELLES					
Cédre	-	9907	**9907**	**133653**	7,4%
Thuya	-	50151	**50151**	**565799**	8,9%
Pins	**26**	30028	**30054**	**82115**	36,6%
Genévriers	-	9518	**9518**	**244838**	3,9%
Sapin	-	-	**0**	**3174**	0,0%
Sous total 1	**26**	**105721**	**105747**	**1029579**	10,3%
ESSENCES FEUILLUES NATURELLES					
Chênes verts	**19195**	130704	**149899**	**1415200**	10,6%
Chêne liège	**37149**	11737	**48886**	**377483**	13,0%
Chêne zeen	**103**	763	**866**	**9091**	9,5%
Arganier	-	-	**0**	**871210**	0,0%
Sous Total 2	**56447**	**143204**	**199651**	**2672984**	7,5%
Halfa	-	46862	**46862**	**3318259**	1,4%
Matorral			**0**	**407406**	0,0%
***Autres**	**9170**	**105552**	**114722**	**1118973**	10,3%
Total général	**65643**	**401339**	**466982**	**8547198**	5,5%

* (Matorral+essences secondaires+vides+reboisements) Source : Annuaire statistique du Maroc 2007

Les superficies reboisées par provinces sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau n°41 : Superficie reboisées par provinces

Provinces	Superficies des reboisements existants à l'issue de la campagne 2003-2004	Superficies reboisées provisoires 2004-2005
Taza	**39181**	**5115**
Taounate	**11349**	**1100**
Total de l'aire d'étude	**50530**	**6215**
Total national	**559312**	**33557**
Part de l'aire d'étude (en %)	**9,03%**	**18,52%**

Source : Annuaire statistiques du Maroc -2007

Graphique n°14: Superficie reboisées par provinces

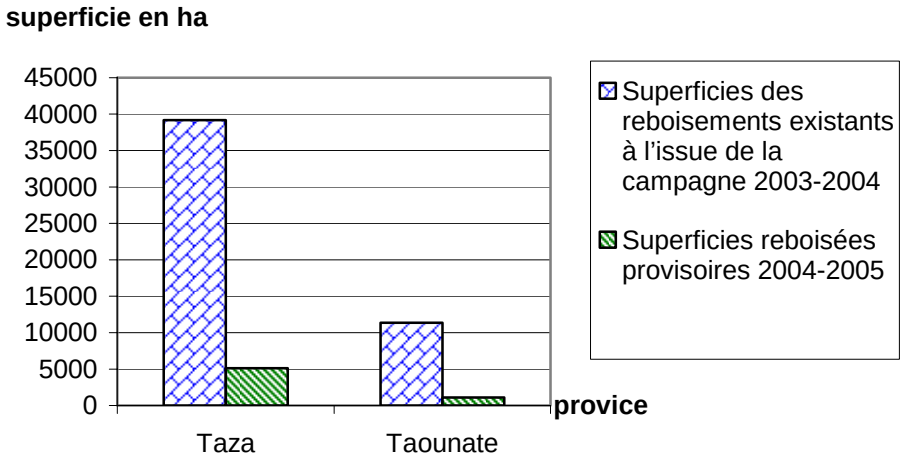

Au niveau de la province de Taza

De par sa situation géographique privilégiée au Nord Est du Maroc, s'étendant sur une superficie de 1.440.800 ha, la province de Taza jouit d'une diversité bioclimatique et orographique qui lui confère le cachet d'une zone recelant de hautes potentialités forestières.

Son relief, constitué de trois zones géographiques contrastées, a permis l'installation d'une végétation très riche dont les principales formations arborées sont constituées de : Cèdre, Pin d'Alep, Pin Maritime, Thuya, Chêne-vert, Chêne-liège et de Chêne Zeen.

La superficie du domaine forestier atteint au niveau de la province 401.339 ha répartie sur les essences suivantes :

Tableau n°42 : Importance des formations végétales du domaine forestier dans la province de Taza

ESSENCE	SUPERFICIE	TAUX DE COUVERTURE %
- Cèdre…….....….	9.907	02
- Pin d'Alep…….....….	30.028	07
- Pin Maritime…….....	6.117	02
- Thuya…….....	50.151	12
- Genévrier…….....	9.518	02
TOTAL RESINEUX (1)	**105.721**	**25**
- Chêne vert……..	130.704	33
- Chêne liège…….……	11.737	03
- Chêne zeen…….……	763	01
TOTAL FEUILLUS (2)	**143.204**	**37**
- Essences secondaires…….	21.802	05
- Alfa……	46.862	12
- Vides……..	47.195	12
TOTAL (3)	**115.859**	**29**
- Reboisements (4)…….	**36.555**	**09**
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	**401.339**	**100**

Source : Monographie forestière, *Direction Régionale des Eaux et Forets du Nord-Est ; Service Provincial des Eaux et Forets de Taza, 2009*

Les reboisements réalisés depuis le début des années 1950 ont atteint une superficie de 40800 ha (fin année 2005) dont les résineux représentent 90%. La répartition du domaine forestier par commune se présente comme suit :

Tableau n°43 : Répartition du domaine forestier par commune

Commune rurale	Superficie de la commune (ha)	Domaine forestier (ha)	% couverture forestière
Berkine	78.800	41.602	53%
Mezguitam	60.100	37.978	53%
Lamrija	80.800	39.941	49%
Saka	158.200	37.424	24%
Maghraoua	73.200	33.786	46%
Assebbab	62.300	23.937	38%
Gzenaya Al Janoubia	39.900	16.958	42%
Tizi Ouasli	31.900	16.836	53%
Smià	25.700	16.131	63%
Ras Laksar	53.300	15.343	29%
Bab Boudir	15.800	11.081	70%
Jbarna	27.000	10.969	41%
Bouchfaa	16.100	9.473	59%
Tazarine	26.300	8.796	33%
Galdamane	31.300	8.215	26%
Sidi Ali Bourakba	29.300	8.182	28%

Commune rurale	Superficie de la commune (ha)	Domaine forestier (ha)	% couverture forestière
Bourd	17.900	8.936	45%
Tainaste	15.300	6.804	44%
Bni Ftah	20.800	6.714	32%
Kaf El Ghar	15.550	5.976	38%
Zrarda	19.900	5.237	26%
Bouyablane	31.900	5.010	16%
Ghiata Al Gharbia	19.500	4.975	26%
Matmata	14.800	342	8%
Brarha	14.300	3.029	21%
Ajdir	24.300	2.850	12%
Bab Marzouka	22.330	2.578	11%
El Gouzate	14.500	2.476	17%
Msila	11.100	2.400	22%
Rbaa El Fouki	10.200	1.296	13%
Oulad Zbair	13.000	863	7%
Oulad Bourima	21.900	800	4%
Traiba	11.100	432	4%
Ait Saghrouchen	23.700	312	1%
Bouhlou	9.800	300	3%
Meknassa Al Gharbia	6.000	155	2%
Taifa	13.600	136	1%
Total	**1.433.954**	**401.339**	**28%**

Source : Monographie forestière, *Direction Régionale des Eaux et Forets du Nord-Est ; Service Provincial des Eaux et Forets de Taza, 2009*

A la lecture des données de ce tableau, il ressort que 37 communes rurales parmi les 44 de la province de Taza sont dotées d'une couverture forestière allant de 1% (au niveau des communes Taifa et Ait Saghrouchen) à 70% (au niveau de Bab Boudir) et que dans 6 communes, le domaine forestier constitue plus de 50% de la superficie totale.

Par ailleurs, et en vue de conserver et de développer les ressources forestières de la province de Taza, des programmes forestiers annuels sont identifiés et mis en œuvre par Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nord-Est. Ils concernent principalement les actions suivantes :

- Production de plants dans les pépinières forestières de Bouhlou et d'El Kifane dont la capacité Globale peut atteindre 6.000.000 plants ;
- Plantation nouvelle d'une superficie comprise entre 3.000 et 4.000 ha/an ;
- Consolidation des plantations anciennes sur une superficie reboisée de 3.500 ha/an ;
- Régénération des forêts naturelles (chêne-liège) sur une superficie moyenne de 250 ha ;
- Protection des bassins versants de M'Soun et de Bab Louta par la réalisation des interventions à base de reboisement de protection, d'installation d'infrastructures anti-érosives (seuils en gabions et en pierres sèches) et d'amélioration sylvo-pastorale (plantation de cactus et d'Atriplex numularia).
- Délimitation des nappes alfatières (délimitation provisoire et définitive d'une superficie de 46.000 ha).
- Désenclavement des massifs forestiers par la construction des pistes et leur entretien.
- Récolte des lièges de la subéraie de Bab-Azhar (8.000 à 12.000 St/an).

Au niveau de la province de Taounate

La forêt couvre une superficie de 65 645 ha, soit 11,75% de la superficie de la province de Taounate. Le patrimoine forestier, généralement dispersé et éparpillé, est situé essentiellement dans la partie Nord de la province.

La forêt provinciale est constituée de 122 cantons, variant de quelques hectares à 2.700 ha, résultant de la pression humaine exercée depuis longtemps sur l'espace forestier notamment par les défrichements et les mises en culture de terrains couverts à l'origine par la forêt. La répartition du couvert forestier par statut juridique se présente comme suit :

Tableau n°44 : Statut Juridique du couvert forstier

Statut juridique	***Superficie en ha***	***Pourcentage***
Domaine forestier	41487	96%
Terrain collectif	1146	3%
Terrain privé	501	1%
Total	43134 ha	100%

Source : Haut commissariat des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification

Graphique n°15: Statut Juridique du couvert forstier

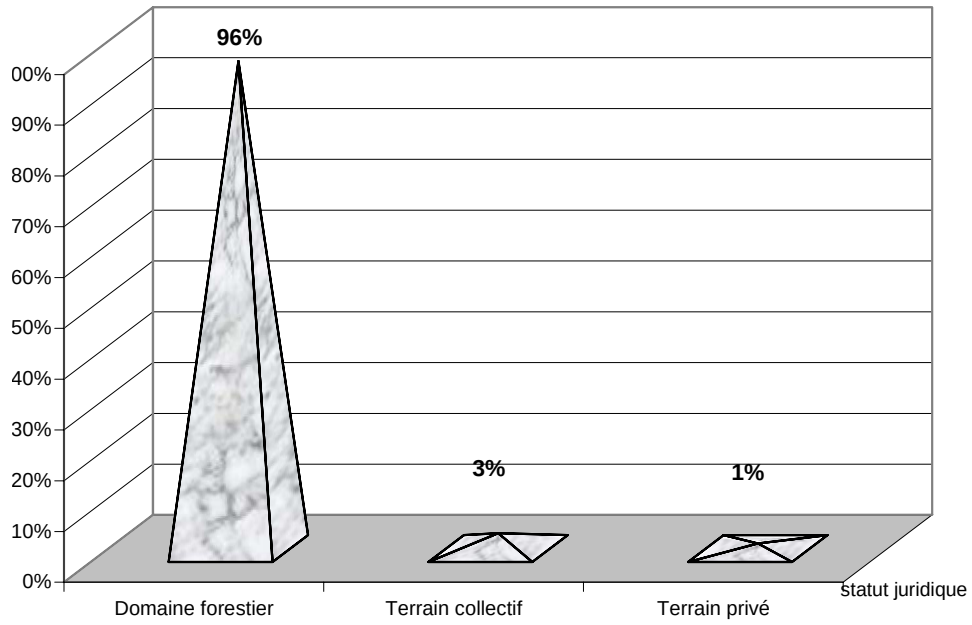

Source : Haut commissariat des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification

Les formations forestières comprennent :

- 12740 ha de chêne vert, soit 29% de la superficie totale de la forêt ;
- 5120 ha de chêne liège (12%) ;
- 1285 ha des chênes tauzin et chêne Zeen (1%) ;
- 12000 ha des autres formations, soit Thuya et essences secondaires, soit au total 24%.

Il est à signaler que ce potentiel forestier est réparti entre les cercles de Taounate et Rhafssai. Ceux de Karia Ba Mohamed et Tissa en sont quasiment dépourvus. Ainsi, le cercle de Rhafssai dispose de 15.850 ha de domaine forestier et celui de Taounate de 22.735 ha.

Le tableau ci-après qui nous donne la répartition des superficies forestières en domaines forestier par commune rurale, fait ressortir que 22 communes rurales disposent de forêts pouvant constituer un pilier important pour leur développement économique et social.

Tableau n°45: Répartition des superficies forestières par commune (province de Taounate)

COMMUNE RURALE	FORET NATURELLE	REBOISEMENT	TOTAL
TAMDITE	6765	1449	8214
FENNASSA BAB HAIT	4262	303	4565
OUTKA	4006	501	4507
TIMEZGANA	1734	1140	2874
KHLALFA	1660	910	2576
AIN MEDIOUNA	1311	1148	2459
RATBA	1957	52	2009
BENI OUENJEL	1894	44	1938
BNI OULID	1821	101	1992
KISSANE	1562	297	1859
SIDI MOKHFI	1303	172	1475
TAFRANTE	952	489	1441
TABOUDA	758	516	1274
BOUHOUDA	607	249	856
OUARTZAGH	229	566	795
ZRIZER	117	499	616
BOUADEL	439	104	543
GALAZ	113	229	342
MEZRAOUA	110	133	243
SIDI MOHAMED HAJ	-	80	80
SIDI YAHIA BNI ZEROUAL	-	35	35
Total	31088	10342	41430

Source : Haut commissariat des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification

Il est à signaler que des reboisement sur une superficie de 1647 ha ont été plantés en terrains collectifs et privés dans le cadre des projets DRS et DERRO et qui concernent les deux municiapalités suivantes : Taounate et Ghafsai et les sept communes rurales : Rhrioua,Oued Jemaâ, Ain Aicha, Oulad Daoud, Messassa, Outa Bouâbane et My Bouchta.

Malgré leurs faibles superficies, les forêts de la province sont constituées de peuplements productifs procurant des produits forestiers divers (Bois d'Industrie, bois de feu. Liège, etc.). Les recettes générées par leur vente contribuent au développement économique et social des communes rurales concernées. Les recettes moyennes annuelles versées au profit de ces communes s'élèvent à 1.326.275,5 DHS/an. Ces communes rurales ne contribuent qu'occasionnellement à la réalisation de certaines actions visant le développement des ressources forestières (Construction de postes vigies, surveillance, ouverture et entretien des pistes, etc.). En plus de la production ligneuse issue de ces forêts, celle-ci demeurent une source principale d'énergie (bois de feu) et une réserve fourragère pour le cheptel qui y puise ses principaux besoins (pâturage direct, écimage et ébranchage).

Toutes les forêts de l'aire de l'étude disposent des études d'aménagement. Le tableau ci-après fait état de leur période d'application, de leurs objectifs et de leur organisation spatiale :

	Forêts du moyen et haut Ouergha	**Forêt de Jbel Outka**
Durée d'aménagement	1999-2022 (23 Ans)	2006-2029(24ans)
Superficie en ha	35321 ha	9290 ha
Type de peuplement	Chêne vert pur, thuya pur, chêne liège et chêne vert en mélange, chêne vert et thuya en mélange, reboisement, matorral et culture	Subéraie, tauzaie, zenaie, matorral à essence secondaire, chêne vert, reboisement
Nombre de parcelles	264 réparties sur 4 séries	63 réparties sur 4 séries

Les principaux objectifs visés pour le développement du patrimoine forestier sont :

- La conservation et la reconstitution des peuplements naturels du chêne vert, thuya et chêne liège ;
- La protection et la restauration des sols situés en amont du barrage Al Wahda ;
- L'amélioration de la production en bois et en fourrage ;
- La sauvegarde des ressources naturelles et amélioration de revenus de la population locale ;
- La pérennisation des écosystèmes forestiers par voie de régénération naturelles ou artificielles et protection de la biodiversité ;
- Le développement socio-économique des populations rurales dans le cadre de la gestion durable des espaces forestiers.

Le domaine forestier présente une diversité biologique considérable et offre les conditions favorables pour le développement des ressources cynégétiques. Des efforts considérables ont été déployés pour le développement et la protection de la faune cynégétique dans la province, notamment à travers la mise en place d'un jeu de réserves provincial englobant deux réserves permanentes et trois réserves triennales :

Tableau n°46: Domaine forestier (Province de Taounate)

Réserves	**Nom**	**Superficie en ha**	**Total**
PERMANENTE	OUTKA	25050	46140
	IDRISS 1er	21090	
TRIENNALE (2006-2009)	TAMCHACHTE	26250	95416
	AIN GDAH	38406	
	OUERTZAGH	30760	

Le poids de la forêt à l'échelle de l'aire d'étude est à mettre en relation avec le fait qu'elle constitue un complément de revenu indispensable (dendro-énergie, pâturage). Elle constitue, dans plusieurs centres, une source de matière première pour l'industrie.
En plus de son rôle pour ce qui est de la protection des sols et des éco-systèmes montagneux, la forêt est de plus en plus une ressource importante pour le développement du tourisme de montagne. C'est pour l'ensemble de ces fonctions, qu'elle est à considérer comme un gisement dont la mise en valeur rationnel peut contribuer au développement économique de la zone.

Le potentiel que recèle l'aire d'étude dans ce domaine peut permettre le développement d'un segment industriel dynamique autour du travail de bois.

3. Mine et carrières

Les provinces de Taza et Taounate sont caractérisées par une structure géologique très compliquée. Elles sont situées dans la partie Nord septentrionale du Maroc à cheval entre deux domaines structuraux différents : le domaine Rifain, avec des terrains marneux allochtones au Nord et le domaine Atlasique avec des terrains calcaires autochtones et fortement plissés. Aussi, leur sous-sol recèle-t-il de substances minérales utiles et variées.

L'activité minière est limitée à la production de Sel et de Barytine, quant aux carrières, elles se focalisent à la fourniture des matériaux bruts de constructions d'origine alluvionnaire ou massive, les principaux carrières se localisent au niveau de la province de Taza à raison de 45 exploitations et 4 au niveau de la province de Taounate.

Les principales substances exploitées dans les deux provinces sont : sel, barytine, Zinc et célestine. Les renseignements concernant ces exploitations sont données dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°47 : Principales exploitations minières

Province	Type de minerais	Commune rurale de	Types d'exploitation			
			Industrielle	**Artisanale**	**Effectifs**	**Rémunération**
Taza	**Sel**	- Ouad Amlil - Bab Marzouka - Méknassa - Mezguiteme - Lamrija	-	Exploitations artisanales	100	Les ouvriers sont payés au SMIG
	Calamine	- Marghraoua	-	Exploitations artisanales	30	Les ouvriers sont payés au SMIG
	Barytine	- Bab Marzouka	-	Exploitations artisanales	14	Les ouvriers sont payés au SMIG
Taounate	**Sel**	- Tissa - Karia ba mohamed	-	Exploitations artisanales	07	Les ouvriers sont payés au SMIG
	Céléstine	- Karia ba mohamed	Exploitation industrielle	-	En arrêt d'activité	-

Source : Direction régionale des mines

Les exploitations restent artisanales et se concentrent au niveau des communes rurales suivantes :

- Le sel est extrait au niveau des communes : Oued Amlil, Bab Marzouka, Méknassa, Mezguiteme et Lamrija dans la province de Taza et Tissa et Karia Ba Mohamed dans la province de Taounate.
- La Calamine est extraite au niveau de la commune de Marghraoua (Taza) ;
- La Barytine à Bab Marzouka (Taza) ;
- La Céléstine à Karia Ba Mohamed (Taounate).

Les productions de sel réalisées par les opérateurs sont écoulées sur le marché local (au Maroc), le sel est en partie destinée à la consommation (sel de table) l'autre partie de la production est destinée à l'industrie (conserverie, textile, tannerie,…).

La barytine et la calamine sont commercialisées à des clients marocains, quant à la céléstine, elle est destinée à l'export.

II- L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

1. L'industrie

L'activité industrielle est encore à l'état embryonnaire à l'échelle des deux provinces. Il s'agit principalement d'une activité de transformation, (l'industrie de textile et de cuir, l'industrie chimique et para-chimique et l'industrie électro-mécanique) en général peu développée et localisée au niveau de la province de Taza. L'aire d'étude compte quelques 267 établissements industriels, soit près de 3,4% du total national.

L'activité industrielle a généré en 2005, près de 5542 emplois et a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 697 millions de Dh. **Le caractère urbain de l'industrie fait qu'elle soit localisée dans les principales villes de l'aire d'étude** (notamment à l'échelle des capitales provinciales).

Tableau n°48 : Grandeurs industrielles (En millions de Dhs / Année 2005)

Indicateurs	Taza	Taounate	Total de l'aire d'étude	Total national	Part de l'aire d'étude (en %)
Nombre d'établissements	**211**	**56**	**267**	**7847**	**3,40%**
Effectifs employés permanents	**5225**	**317**	**5542**	**445578**	**1,24%**
Chiffre d'affaires	**657**	**40**	**697**	**228842**	**0,30%**
Production	**622**	**40**	**662**	**209558**	**0,32%**
Exportation	**164**	**-**	**164**	**54764**	**0,30%**
Frais de personnel	**84**	**5**	**89**	**24695**	**0,36%**
Investissement	**18**	**4**	**22**	**13079**	**0,17%**

Source : Annuaire statistique du Maroc 2007

Le poids de ce secteur dans l'économie de l'aire d'étude reste modeste. Le manque de zones industrielles, la faiblesse et la qualité médiocre du réseau routier, le coût élevé du foncier et l'absence d'initiatives de la part du secteur privé sont autant de paramètres qui expliquent la faiblesse du poids de ce secteur dans l'économie de l'aire d'étude.

L'activité industrielle au niveau de la province de Taza est principalement de transformation. Elle est en général peu développée et se concentre sur les secteurs de l'agro-alimentaire, l'industrie de textile et de cuir, l'industrie chimique et para chimique...

La province de Taza enregistre un processus continu de consolidation de la fonction industrielle. En 2005, elle abritait 211 établissements fournissant 5.225 emplois et réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 657 millions de Dh. La création de zones industrielles et d'activités semble avoir joué un rôle important dans la dynamique du secteur.

Cette perspective est à mettre en relation avec l'existence de matières premières valorisables, de la main d'œuvre qui bénéficie déjà d'une expérience dans le domaine de la confection et de la conservation, de la structure des unités industrielles, de l'importance du capital étranger et le projet d'extension de la zone industrielle, combinés à la mise en service de la zone d'activité.

Tableau n°49: Evolution des principales grandeurs industrielles (1995-2005), en millier de Dh

Grandeurs	1995	2005
Nombre d'établissement	**62**	**211**
Investissement	**28000**	**18000**
Emplois	**2973**	**5225**
Production	**545000**	**622000**
Exportation	**81000**	**164000**

Source : Annuaire statistique 1997 et 2007

Au niveau de la province de Taounate, les statistiques sur le secteur industriel durant la période 2004, 2005 et 2006, se présentent comme suit :

Tableau n°50 : récapitulatif des Données Statistiques Industrielles de la Province de Taounate (Période 2004-2006) Valeurs en 1000 DH

Grandeurs Economiques	2004	2005	2006	Taux de variation en	
				05/06	Moyen 04/06
Nbre d'établissements	56	56	55	-2	-1
Chiffre d'affaires	31790	40004	72633	+82	53
Production	31087	39564	71123	+80	53
Investissement	5739	4207	3690	-12	-19
Valeur ajoutée	13683	17068	21437	+26	25
Effectif total	298	347	393	-13	14
Dont Féminin	07	07	54	+671	336
Frais de personnel	4277	5343	4885	-9	8

Source: Délégation Provinciale de l'Industrie

En 2006, la province abritait 55 établissements, fournissant 393 emplois et réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 72,6 millions de Dh.

Le taux de contribution du secteur de l'agroalimentaire dans l'industrie provinciale a atteint 90%.

Ceci révèle le rôle indirect des communes rurales dans le développement de l'industrie dans les deux provinces de l'aire de l'étude et ce par l'approvisionnement des usines urbaines en matières premières agricoles et forestières.

Ainsi, le développement du secteur industriel dans les deux provinces reste tributaire du renforcement de l'infrastructure d'accueil industriel et de l'encouragement à la création des unités agro-industrielles à savoir :

- La possibilité développement d'un secteur industriel à base agroalimentaire grâce à la disponibilité d'une production importante d'olives, d'amandes, de figues, de maraîchages et ceci à travers l'encouragement de l'instauration des unités de trituration d'olives, de conserves d'olives, de traitement et conditionnement du lait, d'unités de distillation de plantes médicinales, etc …
- des produits de l'élevage et ses dérivées, qui constituent autant de matières premières pour ce secteur;
- des perspectives de création de plusieurs zones industrielles;
- l'élargissement continu du marché de consommation.

Ces axes stratégiues de développement peuvent profiter de la richesse de la province en terme de la matière première et l'existence des instruments de financement et de promotion mis en place par les pouvoirs publics ainsi que par les investissements et dépôts bancaires des marocains résidents à l'étranger.

2. L'artisanat

Le secteur de l'artisanat occupe une place importante dans l'aire d'étude. Il bénéficie d'un savoir-faire et d'une production diversifiée. Il constitue un vecteur essentiel dans l'économie des deux provinces et emploie une grande partie de la population locale. Le secteur révèle des potentialités qui fondent sur des traditions à la fois économiques, culturelles et artistiques.

L'aire d'étude compte 19.358 artisans dont 14.450 travaillent dans l'artisanat d'art et de production et 4908 dans l'artisanat de services. L'aire d'étude comporte 37 coopératives fédère 668 adhérents et 38 associations artisanales (1.429 membres). Les principales activités artisanales sont : Broderie, Tissage de tapis, Sculpture sur bois, couture traditionnelle, taille de pierre, armurerie artisanale, …

Tandis que les activités artisanales sont considérées en milieu rural comme mode de vie, elles sont constituées en milieu urbain par des prestations de services assurant des revenus aux artisans.

On distingue alors à l'intérieur du territoire de l'aire d'étude certains centres d'artisanat localisés comme le démontre le tableau ci-dessous :

Tableau n°51 : Les activités artisanales par province

Taza		**Taounate**	
Centre	**Type**	**Centre**	**Type**
Oued Amlil	Pierres de Constructions	Oulad Azam	Tissage
Bni Ouarayn et Tahla	Tapis	My Bouchta	Vannerie du doum
Guercif	Armes traditionnelles, produits d'Alfa	Bni Oulid	Sculpture du bois
Bni Frassen	Vannerie du doum	Aslas	Poterie

Source : Délégation de l'Artisanat

Par Ailleurs, plusieurs facteurs contraignent le développement de ce secteur dont notamment l'insuffisance de la matière première, le manque de moyens de financement, la précarité des moyens de production et le manque d'encadrement …etc.

La stratégie de l'artisanat 2015 élaborée par l'Etat, a instauré des programmes ambitieux visant l'organisation et l'accroissement de la production de ce secteur d'activité. Cette stratégie vise la création de 117.000 emplois supplémentaires dans l'artisanat au contenu culturel pouvant participer au rayonnement culturel du Maroc à l'étranger.

De ce fait le secteur de l'Artisanat joue un rôle économique et social d'une importance majeure au niveau régional et constitue, notamment pour les centres ruraux, une autre locomotive économique à côté du tourisme.

III- LE COMMERCE ET LES SERVICES

En 2004, l'activité de commerce et des services dans les deux provinces employait 11,10% de la population active. L'aire d'étude de Taza-Taounate comptait 10.728 établissements de commerce et de services

Le secteur du commerce dans l'aire d'étude se caractérise essentiellement par un poids important des souks hebdomadaires qui constituent une structure de base pour le commerce et une source habituelle d'approvisionnement dans les milieux ruraux et urbains.

En effet, les souks forment la structure de base du commerce dans les milieux rural et urbain. Ils acquièrent de plus en plus d'importance comme source habituelle d'approvisionnement.

Au niveau de l'aire d'étude, la province de Taza bénéficie d'un des réseaux les plus denses sur le plan commercial. L'activité emploie près de 1323 commerçants.

Tableau n°52 : les catégories de commerce au niveau de la province de Taza

Catégorie	Nombre d'unités	Nombre de commerçants	Volume des transactions
Souks	**36**	**-**	**-**
Marchés	**01**	**-**	**-**
Gros	**7**	**7**	**-**
Détail	**1323**	**1323**	**-**

Source : Délégation du Commerce et de l'Industrie à Taza

IV-LE TOURISME

La zone d'étude dispose d'un potentiel riche et varié qui aligne forêts, montagnes, verdure et neige... Cependant, les efforts déployés par l'Etat en vue de faire du tourisme une des principales activités économiques, n'ont pas encore donné les résultats escomptés. L'absence de l'esprit entreprenarial dans ce domaine susceptible d'améliorer la capacité d'hebergement et l'absence d'activités concomitantes (ludique et recréatifs), d'une part, et l'accent mis sur les villes empériales et certaines zones du sud, d'autre part, sont parmi les facteurs ayant limité la promotion du tourisme dans la zone.

Ainsi, les deux provinces objet de l'étude ne comptent que 6 hôtels, d'une capacité d'acueil de 175 chambres et 348 lits.

Tableau n°53: Capacité des établissements classés selon les deux provinces au 31/12/2006

Province	Etablissements	Chambres	Lits
Taza	4	141	282
Taounate	2	34	66
Total de l'aire d'étude	6	175	348

Source : Annuaire statistiques du Maroc - 2007

Cette infrastructure demeure faible et ne présente pas d'avantages comparatifs par rapport aux autres régions du pays, notamment les régions ampériales.

Tableau n°54 : Evolution des nuitées touristiques réalisées dans la province de Taza

Année	Effectif
2002	**11822**
2003	**15235**
2004	**16827**
2005	**19373**
2006	**22676**

Source : ministère du tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale

Graphique n°16 : Evolution des nuitées touristiques réalisées dans la province de Taza

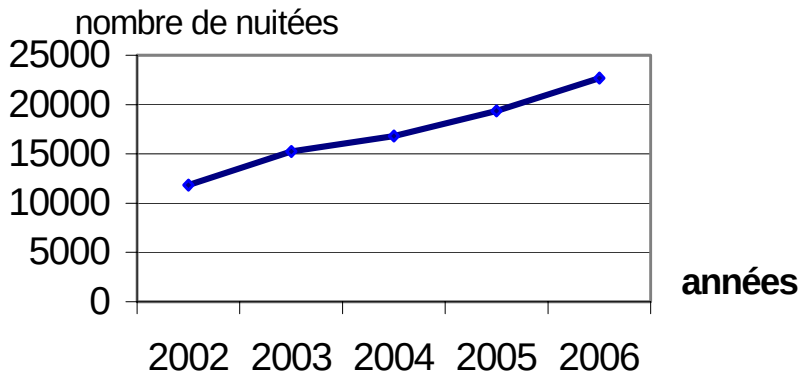

Tableau n°55 : Etablissements classés selon les deux provinces au 31/12/2006

Province	1 étoile		2 étoiles		3 étoiles	
	Effectif d'établissements	Effectifs de lits	Effectif d'établissements	Effectifs de lits	Effectif d'établissements	Effectifs de lits
Taza	**1**	**52**	**1**	**120**	**1**	**72**
Taounate	**2**	**66**	**-**	**-**	**-**	**-**
Total de l'aire d'étude	**3**	**118**	**1**	**120**	**1**	**72**
Total de la région	**9**	**438**	**4**	**280**	**3**	**354**

Avec à peine 5 établissements d'hébergement classés d'une capacité litière de 310 lis environ, dont près de 244 sont concentrées dans la province de Taza, l'aire d'étude des deux provinces dispose de 2,8% de la capacité hôtelière nationale.

Cette capacité représentait, en 1996, 2 établissements avec une capacité de 163 lits. En 2006, le poids de la région est de 2,3% pour la capacité classée et de 3,8% pour la capacité non classée.

Le faible poids du tourisme est reflété aussi par le nombre réduit des nuitées, indicateur important dans l'évaluation de fonctionnement de ces structures.

Cependant, l'aire d'étude dispose de potentialités non négligeables constituées de monuments historiques, villages de vacances, parcs nationaux, de vastes forêts avec une faune et une flore très variées.

Au niveau provincial, le territoire de Taza renferme un important potentiel touristique qui se manifeste à titre d'exemple par les grottes de Friouato, de Chiguer et de Kaf Al Ghar, le parc National de Tazekka, la station de Ski de Bouyablane, le site de Bab Boudir et la source d'eau d'Ain Al Hamra :

Parc National de Tazzeka

La province de Taza abrite des potentialités montagneuses très riche, notamment la région de Tazekka (21 km de TAZA). Situé dans la partie la plus septentrionale du Moyen Atlas, il a été Créé en 1950 sur une superficie initiale de 680 ha correspondant aux très belles futaies de cèdre qui ornent le massif de Tazekka, puis,étendu aux autres forêts de chênes En 1989 pour atteindre actuellement une superficie de 12.700 ha englobant trois zones : un noyau central, une zone de subéraie (Bab Azhar), et une zone dite "touristique" incluant la forêt de Chiker (chênaie verte), la Dayat Chiker, le site de Bab bouidir, le site de Ras el Maa, et Sidi Mejbar et le célèbre gouffre de Friouato dont la descente vers le fond est impressionnante.

Photo n°01 : Parc National de Tazzeka

Avec son abondante biodiversité floristique (le chêne zène, le cèdre de l'Atlas Thuya, le Peuplier blanc, l'Olivier sauvage et beaucoup d'autres espèces), le parc offre les conditions de vie à une faune devenue rare au pays, comme le chat sauvage, le porc-épic (Hystrix cristata), ou l'aigle de Bonneli. Le cerf de Berberie, disparu depuis longtemps du Maroc, puis réintroduit au parc en 1994.

Bab Boudir

A une altitude de 1450 mètres, Bab Boudir constitue un fragment attrayant faisant partie des contrées qui enrichissent le patrimoine naturel de la province.

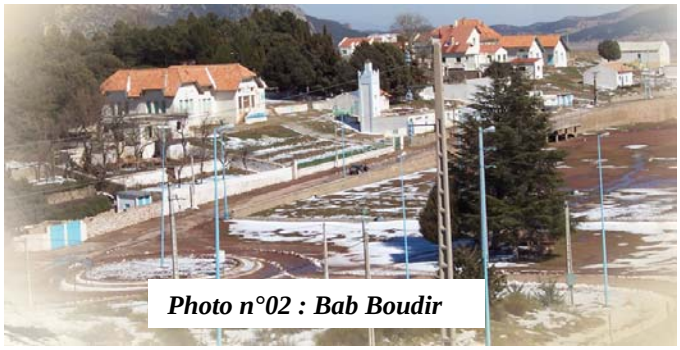

Photo n°02 : Bab Boudir

Situé sur la route régionale n°507 à 35 km au sud de la ville de Taza, à l'extrémité du Nord-Est du Moyen Atlas, ce centre estival attire les amateurs de la nature et de la montagne et se distingue par ses sources naturelles comme Ain Admam, Ain Snan, Ain Lakrouda ;
Riche en patrimoine forestier, la commune rurale de Bab Boudir compte près de 11.081 Ha ;
Le centre s'inscrit dans le circuit touristique de Bab Azhar.

Site Touristique Friouato

Etant la plus profonde de l'Afrique du Nord, la grotte de Friouato a été découverte en 1934 par les spéléologues français Elisabeth et Nobert Casteret. La grotte de Friouato se situe à 25km au sud de la ville de Taza. Cette longueur est animée par des chambres rocheuses et des lacs d'eau

Photo n°03 : Site touristique Friouato

Site touristique du lac du barrage driss I en photo

Photo n°04 : Lac du barrage Driss I

Site touristique de Sidi Majber

Situé dans le parc national de Tazekka à 13km au sud de la ville de Taza sur la route régionale n° 507, le site de Sidi Majber recèle de potentialités naturelles importantes. La présence d'habitat traditionnel authentique a permis le classement de ce site en tant que patrimoine naturel national. Faisant partie du parc national de Tazekka qui s'insère dans un remarquable circuit touristique d'une longueur de 76 Km.

Photo n°05 : Site de Sidi Majber

Station thermale d'Ain El Hamra

Découverte depuis 4 siécles, la source d'Ain El Hamra sise au niveau du douar Ain Hamra faisant partie de la commune rurale d'Ajdir, est situe à 76 Km au Nord de la ville de Taza. Cette source fut visitée, en 1956, par feu sa majesté le roi Mohamed V.

Réputée pour ses bienfaits sanitaires et thérapeutiques, notamment sur le plan digestif, elle connaît un flux important des touristes en quête de cure thermale.

Cette source représente une escale de tout repos pour les touristes qui font le circuit de Nador-Al Hoceima- Fès en transitant de Taza.

Site d'oued El Bared

Situé à 76 Km de la ville de Taza, dont 11 Km de piste, l'o
beauté. Il offre aux visiteurs des paysages panoramiques, de fraic
d'une source inépuisable. Pour les pêcheurs, la rivière constitue un
truite

Photo n°06 : Site de Sidi Majber

Les grottes

La province de Taza regorge d'environ 300 cavités souterraines connues, dont les plus importantes sont la ***Groute Chiguer*** avec 146 m de profondeur et ses 3.900 m de longueur, ***la Grotte Friouato*** avec ses 271 m de profondeur et 3.500 m de longueur et la rivière Chaâra avec ses 7.650 m de progression sous terre, la 4^{éme} d'Afrique

Les spécialistes en spéléologie estiment qu'il n'existe pas en Afrique et même sur toute la planète, un lieu de la taille de province de Taza qui recèle autant de cavités souterraines

Photo n°07 : Les grottes

Site touristique Ras El Mae

Situé dans le parc national de Tazekka à 10 km au Sud de la ville de Taza sur la route régionale n° 507, le site de Ras El Mae recéle des potentialités naturelles importantes.La source de Ras El Mae d'un débit d'étiage de 50 l/s constitue une plate forme de développement du tourisme estival .

Photo n°08 : Sites touristique de Ras El Mae

SITE TOURISTIQUE DE BENI BOUYALLOUL EN PHOTO

Photo n°09 : Sites touristique de Beni Bouyalloul

Site de Bouiblane

A l'extrémité du massif oriental du Moyen Atlas et une altitude de plus de 3130 mètres se dresse la montagne de Bouyablane .L'importance enneigement et les potentialités multiples de ce site, constitue un domaine favorable pour le développement d'un tourisme de montagne, basé sur la randonnée à Ski , Ski alpin , la randonnée pédestre, équestre…

Quant à la province de Taounate, elle recèle, à son tour, d'atouts et potentialités importantes, susceptibles d'être mobilisées pour sortir le secteur de sa léthargie. Parmi les potentialités touristiques que présente la province, on peut citer :

Des sites naturels diversifiés :

- La région de Oudka à Rhafsai dont le point le plus élevé culmine à 1600 m, boisée et riches en sources d'eau fraîche ; apte à accueillir des centres d'estivage similaires à ceux du moyen atlas.
- La localité de Bouhadel disposant d'une source à grand débit offre toutes les conditions nécessaires pour la mise en place d'une infrastructure hôtelière et de camping.
- Le lac du barrage Idriss 1er favorable aux activités de pêche (carpe, brochet, perche, sandre, barbeau, gardon,…) ainsi qu'à la pratique des sports nautiques.
- Les montagnes et les forêts sont riches en gibiers offrant de grandes possibilités pour la chasse du sanglier, du lièvre, de la tourterelle, du pigeon, du perdreau,…
- Les grottes et les cavernes : Kahf Aouss à Sidi Makhfi, Kahf sidi Ali Ben Daoud à Béni Berber, Kahf Ras Lakbour à Ain Barda, Kahf el Mal et Tazghadra à Rhafsai, Constituent un lieu propice pour la pratique de la spéléologie.

Des festivals culturels et moussems traditionnels :

On site dans ce cadre le festival du cheval de Tissa organisé le festival régional de Taounate, en plus de 16 moussems cé dont le plus connu est celui de Moulay Bouchta El Khamma

Photo n°10 : Marabout de My Boucthta El Khmmar

La Kasbah d'Amergou

L'accent est à mettre aussi sur le développement du segment pour lequel Taza bénéficie d'un avantage comparatif tant à l'échelle nationale qu'internationale, à savoir le segment de spéléologie.

Ces potentialités une fois exploitées, contribueront sans doute à l'émergence d'une activité itinérante de reconnaissance naturelle à travers l'aménagement de circuits de randonnées le long des sites d'intérêt touristique. Ceci nécessite l'encouragement des investissements à caractère touristiques telles les unités d'accueil et d'hébergement (Hôtels moyen standing- auberges- fermes d'hôtes - gîtes chez l'habitant...), les restaurants gastronomiques, les équipements d'animation et de loisirs : planches à voiles ; pédalos ; chasse ; pêche-randonnées... Le développement du festival du cheval et la professionnalisation de son organisation pourrait doter la province d'un rayonnement certain en matière d'animation. Aussi, la promotion du produit reste un outil primordial pour drainer une activité régulière à même de stimuler d'autres secteurs d'activité notamment l'agrotourisme, les transports et l'artisanat local.

Ainsi, le développement de l'activité touristique peut s'articuler autour de quatre segments qui connaissent à l'échelle mondiale, une croissance soutenue. Il s'agit du :

- Tourisme écologique ou éco-tourisme ; celui-ci est à mettre en relation avec l'existence d'un potentiel de croissance des parcs naturels (parc de Tazekka déjà existant à proximité de Taza et le parc des Boukouyas en cours de création), la diversité de la faune qui caractérise le haut Rif central, le Prérif et le moyen atlas, la particularité de relief de la zone (compartimenté et hétérogéne). En somme, la région domicilie des zones d'intérêt biologique d'une grande valeur pour ce qui est de la diversité de la flore et de la faune.
- Tourisme de montagne et d'hiver, avec la possibilité de développer des stations touristiques d'hiver autour de Boui Iblane et Tidghine.
- La diversité des grottes fait de la région, surtout de la province de Taza, un des lieux potentiels, à l'échelle mondiale de redéploiement d'une partie de la demande autour de ces produits.
- Tourisme rural et culturel : le savoir-faire artisanal, la diversité des modes et de genres de vie et l'existence d'une des villes intégrant une des plus anciennes médinas du Maroc sont autant de paramètres qui peuvent servir de support au développement de ce segment.

Il est à signaler par ailleurs que la délégation du tourisme ne dispose pas de statistiques sur le nombre d'arrivées et de nuitées dans les établissements d'hébergement situés à Taounate ; étant donnée que ces établissements ne lui communiquent pas ces statistiques, contrairement à d'autres provinces faisant partie de la compétence territoriale de cette délégation ; ce qui prive les études sectorielles d'une base de données reflétant la conjoncture de la fréquentation touristique.

CONCLUSION :

Au terme de cette analyse, il y a lieu de conclure que l'aire de l'étude, constituée des deux provinces de Taza et Taounate, accuse un certain nombre de dysfonctionnements liés essentiellement à son enclavement géographique qui reste une grande contrainte à tout essor économique de la zone. L'amélioration des voies de communication reste la condition sine qua none pour parvenir au développement de la région et permettre l'attraction des investissements et, par delà, le renforcement des différents secteurs productifs, notamment ceux qui offrent de grandes opportunités d'emplois.

En effet, la zone présente des voies de communications déficientes en raison de l'exiguïté et l'inadéquation des axes routiers à caractère transversal et d'axes Nord-Sud. De plus, la saturation

de la ligne ferroviaire Fès-Taza-Oujda ne favorise ni le désenclavement ni l'alternative que peut constituer le transport ferroviaire pour la problémataique de communication. La situation est pire encore dans les zones rurales de l'aire de l'étude et notamment dans les sites présentant une forte présence du phénomène de glissement des terrains.

La déficience des axes de communication et l'enclavement de la zone sont derrière le sous développement de l'économie et en particulier de l'industrie et du tourisme dans les deux provinces. Le commerce souffre aussi de la situation d'enclavement de la région mais avec une accuité moins prononcée.

Le secteur primaire, quant à lui, est confronté, en plus de l'enclavement, aux données naturelles pas toujours favorables. Ce qui influence substantiellement l'activité productive du secteur. A cela s'ajoutent la sous exploitation des potentialités agricoles, le sous équipement en infrastructures hydrauliques, la faiblesse et le sous développement des techniques de productions utilisés par les agriculteurs généralement non formés dans le domaine et la modestie du taux de leur encadrement technique.

En somme, les entités de l'aire de l'étude et en particulier les centres ruraux, doivent affronter plusieurs obstacles qui se dressent face à leur développement. Ces centres sont en fait soumis, en plus de leur cloisonnement, à un sous équipement flagrant, à des densités de population élevés par rapport à leurs ressources limitées ainsi qu'à un exode rural accentué. Un exode qui affecte non seulement les grandes agglomérations urbaines de la région mais qui la dépasse à tout le reste du pays, sachant que la capacité d'accueil des centres urbains ne pourrait plus supporter l'intensité des flux migratoires qu'ils subissent dans des conditions de vie répondant très difficilement aux besoins des populations.

Or la croissance économique est portée aujourd'hui par le pouvoir des entités territoriales, rurales et urbaines, à constituer des espaces de production et de consolidation des richesses, capables d'assurer l'intégration et la cohésion socioculturelle. En termes d'avantages absolus, les deux provinces concernées ne manquent pas d'atouts et potentialités sur lesquels les centres ruraux pourraient fonder leur développement. Le tissu économique, riche et varié, s'articule autour de l'agriculture, le commerce, le tourisme, l'artisanat ainsi que sur d'autres secteurs moins présentés mais qui constituent autant d'opportunités pour un développement équilibré.

En effet, l'aire de l'étude dispose d'autres facteurs prometteurs qu'elle n'arrive pas à exploiter pleinement. Le plus important est l'apport financier qu'elle emmagasine aussi bien de la part des RME que des multiples activités informelles ou parallèles qui s'y développent et dont le caractère ne permet pas la matérialisation physique et la participation directe à l'essor local.

Le défi sur le plan économique consiste, donc, à revoir le marché de l'emploi et encourager les secteurs productifs selon la vocation de chaque centre. Face à une telle situation, la seule démarche possible est d'impulser la création d'emplois, à l'échelle locale, en se référant aux besoins réels de la population, hommes et femmes, tout en instaurant des transformations assez profondes dans la régulation de la balance offre/demande d'emplois. Cela posera certes un problème de mise à niveau économique d'une ampleur considérable du moment où nous sommes confrontés à un véritable renversement historique de la logique de l'économie.

L'idéal serait de renforcer les vocations respectives actuelles des communes de l'aire de l'étude, tout en identifiant leurs potentialités réelles et en cherchant à les intégrer dans les programmes des stratégies nationales et régionales.

Ainsi, il s'avère utile dans cette partie de l'étude de classifier les communes selon leurs vocations :

Tableau n°56: Matrice croisée des vocations des communes rurales de l'aire de l'étude

	Communes à vocation agricole	**Communes à vocation pastorale**	**Communes à vocation forestière**	**Communes à vocation minière**	**Communes à vocation artisanale**	**Communes à vocation touristique**
Critère d'identification	**SAU supérieure à 10000 ha**	**le cheptel dépasse 15000 têtes selon le RGA**	**le patrimoine forestier dépasse 30% de l'ensemble de leur territoire**	**Existence d'une exploitation minière en activité**	**Présence d'une activité artisanale de type traditionnel**	**Présence d'un site touristique attractif**
Taounate	Mkansa S.M'hamed Ben Lahcen Ras El Oued Ain Legdah Ghouazi Loulja Jbabra Bouarouss Oued Jemaa Ain Aicha Bni Snous Bouchabel Moulay Bouchta	Sidi M'hamed Ben Lahcen Mkansa Ain Legdah Ras El Oued Jbabra Ourtzagh Ain Aicha Moulay Bouchta Bouarouss Outabouabane Oued Jemaa Ratba Ghouazi	Fennassa Bab Hait Outka Khlalfa	Tissa Karia ba mohamed	Oulad Azam My Bouchta Bni Oulid Aslas	Moulay Bouchta Sidi Makhfi
Taza	Houara Oulad Raho Taddart Saka Galdamane Lamrija Ait Saghrouchen Bni Frassen Matmata	Saka Taddart Houara Oulad Raho Maghraoua Barkine Ait Saghrouchen Bni Frassen Smià Bouyablane Zrarda Ghiata Al Gharbia Lamrija Galdamane Mazguitam Matmata Ras Laksar Bab Marzouka Oulad Zbair Taifa Tazarine Traiba Assebbab	Bab Boudir Smià Bouchfaa Berkine Mezguitam Tizi Ouasli Lamrija Maghraoua Bourd Tainaste Gzenaya Al Janoubia Jbarna Assebbab Kaf El Ghar Tazarine Bni Ftah	Ouad Amlil Bab Marzouka Méknassa Mezguiteme Lamrija Marghraoua Bab Marzouka	Oued Amlil Bni Ouarayn Tahla Guercif Bni Frassen	Bab boudir Ajdir Bouyablane

Il ressort de cette matrice que la vocation primaire prédomine dans la plupart des communes de l'aire de l'étude. La vocation arisanale et touristique intéresse une minorité de centres, tandis que la vocation industrielle est quasiment absente.

Certaines communes présentent une multi-vocation. Tel est le cas de Moulay Bouchta à Taounate (vocation agricole, pastorale, artisanale et touristique), Lamrija à Taza (agricole, pastorale, forestière et minière) et Oued Amlil à Taza (vocation minière et artisanale).

CHAPITRE V : HABITAT ET LOGEMENT

Le logement compte parmi les besoins fondamentaux de l'homme et l'objectif essentiel de toute politique urbaine est d'assurer à toute la population des logements convenables, remplissant certaines conditions minimales d'espace et d'éléments de confort.

Par ailleurs, il convient de rappeler que peu d'attention a été prêtée dans le passé aux conditions de logements. Dans le cadre de cette étude, nous analyserons plusieurs aspects se rapportant à ce volet : typologies de logement, taux et statut d'occupation, logements dépourvus d'équipements sanitaires, etc.

Le secteur de l'habitat, dans l'aire de l'étude, se caractérise par un besoin dépassant le rythme actuel de la production de logements qui est contrarié entre autres, par la rareté des assiettes foncières urbanisables, la diversité des statuts juridiques particulièrement dans la province de Taounate.

I- TYPOLOGIE D'HABITAT

D'après les résultats du RGPH 2004, la répartition des ménages de l'aire d'étude de Taza-Taounate selon la typologie des logements occupés par milieu de résidence (urbain/rural), se présente comme suit :

Tableau n°57 : Répartition des ménages des provinces de l'aire d'étude selon le type de logement occupé et le milieu de résidence (%)

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Taza			
Villa, niveau de villa	1.2	0.1	0.5
Appartement	5.7	-	2.2
Maison marocaine traditionnelle	7.4	3.0	4.7
Maison marocaine moderne	70.7	14.5	36.2
Maison sommaire ou bidon ville	11.1	4.0	6.8
Habitation de type rural	0.8	76.3	47.1
Autres	3.1	2.1	2.4
Total	100	100	100
Taounate			
Villa, niveau de villa	0.5	0.1	0.1
Appartement	2.1	-	0.3
Maison marocaine traditionnelle	3.1	1.1	1.3
Maison marocaine moderne	69.9	8.0	15.4
Maison sommaire ou bidon ville	11.2	0.6	1.8
Habitation de type rural	9.9	88.6	79.2
Autres	3.3	1.6	1.8
Total	100	100	100
Total			
Villa, niveau de villa	0,85	0,1	0,5
Appartement	3,9	-	3,9
Maison marocaine traditionnelle	5,25	2,05	3,7
Maison marocaine moderne	70,3	11,25	40,8
Maison sommaire ou bidon ville	11,15	2,3	6,7
Habitation de type rural	5,35	82,45	43,9
Autres	3,2	1,85	2,5
Total	100	100	100

RGPH 2004

En milieu urbain de l'aire d'étude de Taza-Taounate, le type d'habitat dominant est « la maison marocaine moderne » où s'abritent plus de sept ménages urbains sur dix (70,3%), suivi de « la maison sommaire ou bidonville » avec 11,15%.

En milieu rural, c'est « l'habitat de type rural » qui prédomine en abritant plus de 82% des ménages avec une différence assez nette entre les deux provinces : 88,6% à Taounate et 76,3% à Taza.

Par ailleurs, « la maison marocaine moderne » est loin d'être rare dans ce milieu, puisqu'elle vient en seconde position avec 11,25% des ménages. Là aussi, des écarts sont constatés au niveau des deux provinces Taza (14,5%) et Taounate (8%).

Tableau n°58: Part de l'habitat de type maison marocaine par commune

C.R	%	C.R	%	C.R	%	C.R	%
PROVINCE DE TAOUNATE							
Khlalfa	41,1	Ourtzagh	11,1	Ratba	5,8	My Abdelkrim	2,9
Zrizer	27,6	Timezgana	10,5	Messassa	5,1	Bouarouss	2,6
O. Ayyad	26,3	B .O.Tafraout	10,3	My Bouchta	4,9	S. Yahya Bni Zeroual	2,4
Bouadel	21,7	Outabouabane	10,1	Tamedit	4,8	Loulja	2,2
Rghioua	20,9	ElBibane	8,9	S.Mokhfi	4,7	Oudka	2,0
Mezraoua	20,5	Fennassa Bab El Hit	8,8	O.Jemaa	4,6	Kissane	1,9
B. Oulid	20,1	Mkansa	8,1	B.Snous	4,1	S. M. Ben Lahcen	1,9
A.Mediouna	18,1	Ghouazi	7,9	Tafrant	3,6	S.Haj M hamed	1,3
A.Aicha	18,1	Bouchabel	7,3	ElBsabsa	3,6	A . Maatouf	1,1
Bouhouda	17,4	O.Daoud	7,2	Ras El Oued	3,4	Jbabra	0,7
A.Legdah	12,6	Galaz	6,1	Tabouda	3,3	S. El Abed	0,5
PROVINCE DE TAZA							
Bouhlou	60,3	Oulad Zbair	28,5	Ska	11,0	Tainaste	4,5
Zrarda	54,2	Ait Saghrouchen	25,3	Bni Frassen	9,5	Traiba	3,5
Ajdir	35,8	Galdamane	21,9	Bab Boudir	9,5	Taifa	2,7
Tizi Ouasli	35,1	Meknassa Al Gha	21,9	Bni Lent	9,4	Oulad Chrif	2,5
Matmata	35,1	Taddart	20,8	Assebbab	8,3	Tazarine	2,1
Smia	35,1	Mazguitam	19,0	Maghraoua	8,2	Oulad Bourima	1,9
Ghiata Al Gha	33,9	Jbarna	17,7	Bni Ftah	8,0	Bouyablane	1,7
S.A .Bourakba	31,4	Bourd	15,7	Lamrija	7,8	Kaf El Ghar	1,7
H.O.Raho	30,9	Msila	14,7	ElGouzate	7,1	Barkine	1,6
Bab Marzouka	30,4	G.Al Janoubia	14,2	Meknassa Ach	6,6	Rbaa El Fouki	0,7
Bouchfaa	30,0	Brarha	12,3	Ras Laksar	4,5	Tainaste	4,5

Source : RGPH de 2004

Les communes où la part de l'habitat de type maison marocaine moderne est supérieure à 20% représentent 13,6% de l'ensemble des communes rurales de la province de Taounate. Ce type d'habitat est assez présent dans les communes de Khlalfa (41,1%); Zrizer (27,6%) ; Oulad Ayyad (26,3%) ; Bouadel (21,7%) ; Rghioua (20,9%) ; Mezraoua (20,5%) ; Bni.Oulid (20,1%), Ain Mediouna (18,1%) et Ain Aicha (18,1%).

Quant à la province de Taza, on relève que plus de 36% des communes rurales contiennent une part des habitations de type maison maroaine moderne supérieure à 20%. Les communes rurales où ce type d'habitat représente plus de 30% de leur parc logement sont : Bouhlou (60,3%); Zrarda (54,2%); Ajdir (35,8%); Tizi Ouasli (35,1%); Matmata (35,1%); Smia (35,1%); Ghiata Al Gharbia (33,9%); Sidi Ali Bourakba (31,4%); Houara Oulad Raho (30,9%).

Les écarts constatés entre les deux provinces reflètent une prédominance beaucoup plus importante du caractère rural dans la province de Taounate que dans celle de Taza. Ils peuvent être expliqués par le nombre de « centres urbains » implantés dans chacune des deux provinces : 6 à Taza (Ajdir, Tizi Ouasli, Oulad Zbair, Matmata, Zrarda, Tainaste) contre 0 à Taounate.

II- ANCIENNETE DU LOGEMENT

L'ancienneté du logement constitue un élément essentiel pour évaluer la nature du parc logement et mesurer le degré de son vétusté. Elle permet également d'identifier les besoins et la nature des interventions adéquates (constructions nouvelles, réhabilitations, réfection, etc.).

Les résultats du RGPH de 2004 montrent que le parc du logement dans les deux provinces est constitué de 90% d'unités non obsolètes. Plus de la moitié de ce parc (56,8%) a un âge qui ne dépasse pas 20 ans. Par ailleurs, les logements ayant plus de 50 ans constituent à peine 10% du parc logement de l'aire d'étude.

Tableau n°59 : Ancienneté des logements selon les milieux rural et urbain des deux provinces de Taza-Taounate.

		< 10 ans	**de 10 à 20 ans**	**de 20 à 50 ans**	**plus de 50 ans**
PR Taza	Urbain	20,8	36,7	33,6	8,9
	Rural	15,5	17,7	38,3	28,5
	Total	17,6	25,0	36,5	21,0
PR Taounate	Urbain	20,7	35,2	33,1	11,0
	Rural	14,3	16,3	36,1	33,3
	Total	15,1	18,6	35,7	30,6

Source : RGPH de 2004

Il ressort que la structure du parc logement selon l'ancienneté reste en général similaire pour les deux provinces.

La jeunesse du parc logement d'une commune, se manifestant par une forte présence des logements ayant un âge inférieur à 10 ans, est un indicateur parlant qui reflète le dynamisme spatial de cette commune et renseigne sur son pouvoir attractif. En effet, on constate d'après le RGPH 2004 :

- **Au niveau de la Province de Taza :**

- Le Cercle de Guercif occupe la première place au niveau provincial en matière des logements dont l'âge ne dépasse pas 10 ans (29,1%), suivi respectivement des Cercles de Oued Amlil (13,6%), Tahla (13,5%), Taza (11,8%) et Aknoul (9,5%). Ces chiffres mettent en exergue la dynamique urbaine qu'ont connu certaines zones durant la dernière décennie, à cause en particulier de l'exode rural, tel est le cas du Cercle de Guercif, où une commune rurale comme celle de Houara Oulad Rahou abrite 49,7% de logements construits après 1994.
- Les communes dont plus de 1 logement sur 5 (20%) ont été construits après 1994 se concentrent au niveau des Cercles de Guercif et Oued Amlil : *Cercle de Guercif* (Houara Oulad Rahou 49,7% ; Lamrija 28,3% ; Saka 26,5% ; Assebab 23,1% ; Taddart 22,5%), *Cercle d'Ouad Amlil* (Bouchafaa 28,1% ; Bouhlou 20%), *Cercle de Tahla* (Smiaa 20%), *Cercles de Taza et Aknoul* (aucune commune) ;
- Un seul centre sur les 6 centres classés comme urbains par le RGPH, abrite plus de 20% des logements ayant moins de 10 ans (26,9%) à savoir Had Oulad Zbair (Cercle de Oued Amlil). Les autres centres affichent les parts suivantes : Matmata 18,4% ; Tizi Ouasli (17,8%) ; Zrarda (16,9%) ; Ajdir (11,7%) et Tainaste (7,8%).

- **Au niveau de la Province de Taounate :**

- La plupart des communes abritant plus de 20% de logements ayant moins de 10 ans se concentrent au nord de la province, en particulier, au niveau du Cercle de Ghafsai (6 communes) et Taounate (1 seule commune) ;
- Dans la partie Sud de la province (Cercles de Kariat Ba Mohamed et Tissa), on ne compte aucune commune affichant ce chiffre ;

- Les communes où la part des logements dont l'âge est inférieur à 10 ans représente le 1/5ème de leurs parcs sont classées comme suit : Khlalfa (30%), Ratba (27%), Timezgana (25,9%), Sidi Haj M'hamed (24,2%), Tafrant (21,5%), Oudka (20,1%) et Sidi Mokhfi (20%).

Par ailleurs, la prédominance de maisons dont l'âge dépasse 50 ans est synonyme de stagnation et de manque d'attractivité. Ce phénomène est constaté surtout au niveau de la province de Taza, notamment, au niveau des communes rurales difficilement accessibles, soit de par leur topographie très accidentée et/ou de par leur éloignement des voies de communication : Maghraoua (62%), Tazarine (52,4%) et Bab Boudir (46,8%) dans la partie Sud de la province, Rbaa El Fouki (63,6%), Kaf El Ghar (48,5%), Bni Frassen (46,1%), etc. au centre-ouest de la province.

Graphique n°17 : Anciennté du logement

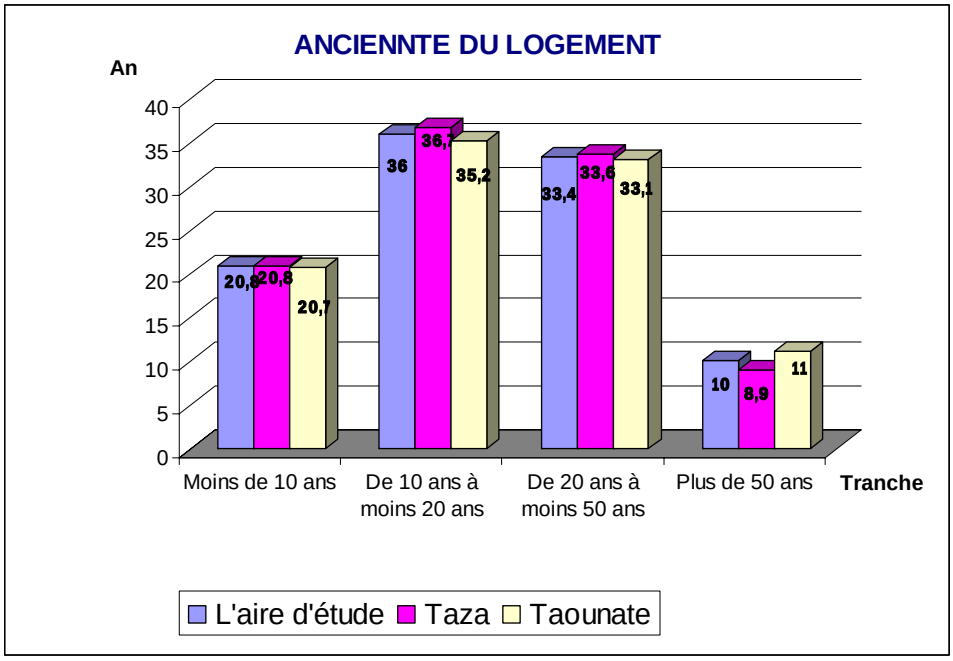

III- STATUT D'OCCUPATION

Il s'agit de savoir à quel titre un ménage occupe un local à usage d'habitation, en déterminant si le chef de ménage est propriétaire, copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement, etc .. Les modalités de jouissance ainsi sont déterminées pour 2004, se présentent comme suit :

Tableau n°60: Répartition des ménages des provinces selon le statut d'occupation de leur logement (%)

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Taza			
Propriétaire ou copropriétaire	**55,5**	**85,4**	**73,8**
Accédant à la propriété	**1,4**	**0,1**	**0,6**
Locataire	**25,8**	**0,8**	**20,5**
Logement de fonction	**3,3**	**0,9**	**1,8**
Logé gratuitement	**10,2**	**10,6**	**10,4**
Autres	**2,4**	**0,7**	**1,4**
Non déclaré	**1,3**	**1,4**	**1,4**
Total	**100**	**100**	**100**

Taounate			
Propriétaire ou copropriétaire	**60,9**	**89,9**	**86,4**
Accédant à la propriété	**1,2**	**0,3**	**0,4**
Locataire	**24,9**	**1,1**	**4,0**
Logement de fonction	**3,8**	**0,8**	**1,1**
Logé gratuitement	**7,7**	**5,6**	**5 ,8**
Autres	**0,5**	**0,6**	**0,6**
Non déclaré	**1,1**	**1,6**	**1,5**
Total	**100**	**100**	**100**
Total de l'aire			
Propriétaire ou copropriétaire	**58,2**	**87,7**	**73,0**
Accédant à la propriété	**1,3**	**0,2**	**0,8**
Locataire	**25,4**	**1,0**	**13,2**
Logement de fonction	**3,6**	**0,9**	**2,3**
Logé gratuitement	**9,0**	**8,1**	**8,6**
Autres	**1,5**	**0,7**	**1,1**
Non déclaré	**1,2**	**1,5**	**1,4**
Total	**100**	**100**	**100**

Source : RGPH 2004

En milieu urbain de l'aire d'étude de Taza-Taounate, plus de la moitié des ménages (58,2%) occupent, en 2004, leurs logements en tant que propriétaires ou copropriétaires. En effet, le statut de propriétaire ou copropriétaire est prédominant dans le milieu urbain des deux provinces de l'aire d'étude, en enregistrant respectivement 60,9% à Taounate et 55,5% à Taza.

Cette prédominance du statut de propriétaire traduit les efforts qui ont été déployés en matière de distribution de lots de terrains et de facilités de crédits à la construction, qui ont permis à un grand nombre de ménages d'accéder à la propriété.

Plus d'un quart des ménages (25,4%) occupent leurs logements à titre de locataires, soit 25,8% au niveau de la province de Taza et 24,9% au niveau de celle de Taounate. Un autre type de statut d'occupation de logement qui retient l'attention est celui des ménages logés gratuitement, et qui concerne environ 9,0% des ménages urbains.

En milieu rural, du fait de l'extrême étroitesse du marché de logement, et du fait que les ruraux sont installés, soit sur leurs terres, soit sur les terres de l'Etat, soit encore sur les terres de leurs employeurs, la majorité des ménages de l'aire d'étude occupent leurs logements en tant que propriétaires ou copropriétaires. Leur proportion (87,7%) est supérieure à la moyenne nationale rurale (85,2%). Le tableau ci-dessus laisse apparaître à peu prés la même structure en milieu urbain dans l'ensemble des deux provinces.

Un autre phénomène qui mérite l'attention est celui des ménages locataires en milieu rural, ainsi 3 communes au niveau de la province de Taza (Jbarna, Ras Laksar et Bouyablene) et 6 à l'échelle de la province de Taounate (My Abdelkrim, Sidi El Abed, Jbabra, Oued Jemaa, Sidi M'Hamed Ben Lahcen et El Bsabsa) n'abritent aucun locataire, ce qui reflète, entre autres, le faible pouvoir attractif de ces territoires.

Par contre, les communes où la part des locataires est significative peuvent être considérées comme attractives et font preuve de la dynamique de leurs centres qui jouent un rôle attractif sur les nouveaux migrants à la recherche du travail ou de la proximité des équipements. On cite l'exemple des centres de Had Oulad Zbair, Zrarda et Tizi Ouasli à Taza et de Bni Oulid et Ain Mediouna à Taounate.

Le tableau ci-dessous nous ressort les communes dont la proportion des locataires est supérieure à 1,9%.

Tableau n°61 : Communes dont la proportion des locataires est supérieure à 1,9%.

Part des locataires	Province de Taounate	Province de Taza
1% à 4 %	Tafrant (3,8%) Ourtzagh (3,2%) Ain Aicha (3,1%) Sidi Mokhfi (2,0%)	Ajdir (3,8%) Msila (3,7%) Saka (2,5%) Matmata (2,1%) Bab Marzouka (1,9%)
4% à 10 %	Bni Oulid (6,7%) Ain Mediouna (4,2%)	Oulad Zbair (9,3%) Zrarda (8,3%) Tizi Ouasli (5,5%)

Source : RGPH de 2004

IV- OCCUPATION DES LOGEMENTS ET NOMBRE DE PIECES

La question posée sur le nombre de pièces habitées par le ménage nous permet de voir comment les logements sont occupés, le nombre de pièces dont dispose en moyenne chaque ménage ainsi que le degré de concentration des personnes par pièce.

Le degré de pression exercée sur l'offre de logement peut être saisi à travers la répartition détaillée des ménages en fonction du nombre de pièces d'habitation. Ainsi, en 2004, le milieu urbain de l'aire d'étude de Taza-Taounate se caractérise par la concentration des ménages dans les logements composés de trois pièces (36%).

Tableau n°62 : Répartition des ménages de l'aire d'étude selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence par province (%)

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
Taza			
1 pièce	10,5	9,1	9,6
2 pièces	21, 3	20,0	20,5
3 pièces	34,0	29,7	31,4
4 pièces	17,0	24,3	21,4
5 pièces	5,3	8,9	7,5
6 pièces	5,6	3,9	4,6
7 pièces	1,7	1,2	1,4
8 pièces et plus	2,9	1,7	2,2
Non déclaré	1,6	1,1	1,3
Total	100	100	100
Taounate			
1 pièce	9,5	8,4	8,5
2 pièces	24,3	20,4	20,9
3 pièces	38,0	25,9	27,4
4 pièces	16,3	23,1	22,3
5 pièces	4,1	9,6	8,9
6 pièces	3,3	6,2	5,8
7 pièces	0,9	2,1	2,0
8 pièces et plus	1,9	3,3	3,1
Non déclaré	1,6	1,0	1,1
Total	100	100	100
Total l'aire d'étude			
1 pièce	10	8,8	9,4
2 pièces	24,3	20,2	22,3
3 pièces	36	27,8	31,9
4 pièces	16,65	23,7	20,2
5 pièces	4,7	9,3	7,0
6 pièces	4,45	5,1	4,8
7 pièces	1,3	1,7	1,5
8 pièces et plus	2,4	2,5	2,5
Non déclaré	1,6	1,1	1,4
Total	100	100	100

RGPH 2004

En effet, les ménages urbains occupant un logement de trois pièces sont plus fréquents dans les deux provinces enregistrent des proportions qui excédent la moyenne nationale (30,1%).

Les ménages urbains occupant un logement de deux pièces viennent en seconde position dans les deux provinces, avec 24,3% à Taounate et 21,3% à Taza.

Aussi, les ménages occupant quatre pièces ce placent en troisième rang dans les deux provinces (16,65).

En milieu rural de l'aire d'étude, la majorité des ménages sont concentrés dans des logements composés de trois pièces (27,8%), suivis par ceux logés dans quatre pièces (23,7%) et dans les deux pièces (20,2%).

La comparaison entre les milieux urbain et rural de l'aire d'étude montre que la plus grande différence, en valeur absolue, se situe au niveau des ménages logés dans un logement de trois pièces pour la province de Taounate, et au niveau de quatre pièces pour la province de Taza.

Le nombre moyen de personnes par pièce dans les deux provinces permet de constater qu'en raison des différences dans les tailles moyennes des ménages entre les deux milieux urbain et rural, le nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural enregistre une valeur supérieure à celle observée en milieu urbain dans la province de Taza, alors qu'elle reste la même dans les deux milieux de la province de Taounate.

Tableau n°63 : Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence (%)

Province	Urbain	Rural	Ensemble
Taza	**1,6**	**1,9**	**1,8**
Taounate	**1,7**	**1,7**	**1,7**
L'aire d'étude	**1,7**	**1,8**	**1,8**

RGPH 2004

En milieu urbain, le degré de concentration des personnes par pièce est presque le même dans les provinces de Taza et Taounate, soit 1,7 personnes par pièce à Taounate et 1,6 personnes par pièces à Taza.

En milieu rural, le nombre moyen de personnes par pièce est de l'ordre de 1,9 personnes à la province de Taza et de 1,7 personnes par pièce à la province de Taounate.

Toutefois, on constate des disparités entre les différents Cercles composant les deux provinces. En effet :

- **Au niveau de la Province de Taza :**

- Les cercles affichent des taux d'occupations variables : Aknoul (1,5), Tainaste (1,8), Tahla (2,0), Oued Amlil (2,0), Taza (2,1), Guercif (2,1) ;
- Les communes dont les logements atteignent un seuil de surdentification supérieur ou égal à 2 personnes par pièce, se répartissent au niveau des Cercles par ordre d'importance comme suit : Guecif (7 communes), Taza (5 communes), Tahla (4 communes), Oued Amlil (4 communes), Tainsate (1 commune), Aknoul (aucune commune) ;
- Les communes ayant enregistré des taux assez élevés d'occupation des logements sont : Bouyablene (3,7), Maghraoua (2,5), Tazarine (2,5), Bab Boudir (2,4) et Saka (2,4) ;
- Les six centres considérés comme urbains affichent des taux d'occupation inférieurs à 1,7 : Tizi Ouasli (1,1), Ajdir (1,3), Matmata (1,5), Zrarda (1,5), Tainaste (1,6) et Oulad Zbair (1,7).

- **Au niveau de la Province de Taounate :**

- Le cercles affichent des taux d'occupations relativement inférieurs à ceux enregistrés au niveau de la province de Taza : Ghafsai (1,5), Tissa (1,6), Taounate (1,7), Kariat Ba Mohammed (1,8) ;
- Les communes dont les logements atteignent un seuil de surdentification supérieur ou égal à 2 personnes par pièce, sont minimes (4) et se répartissent par Cercle comme suit : Tissa (3 communes), Taounate (1 commune), Kariat Ba Mohammed (1 commune), Ghafsai (aucune commune) ;
- Aucune commune n'a enregistré un taux assez élevé d'occupation des logements, soit un taux supérieur ou égaul à 2,4.

Les disparités exprimés par ces chiffres entre les différents espaces de l'aire de l'étude peuvent être expliquées par l'un ou par la conjugaison de plusieurs facteurs dont, notamment, l'importance de la taille moyenne des ménages (Bouyablane :7,6 ; Oulad Chrif : 7,4 ; Tazarine : 7,2 ; Assebbab : 7,1 ; Mazguitam : 7,0 ; etc.), l'étroitesse des logements vu les contraintes foncières et topographiques en particulier dans les zones montagneuses et reculées, l'attractivité des territoires qui se traduit par une forte demande sur le logement et donc une hausse des prix et puis, un entassement des familles dans maisons de petites tailles, etc.

V- EQUIPEMENT DES LOGEMENTS

La disponibilité ou non d'équipements de base dans un logement tels la cuisine, le WC, la salle de bain, l'eau potable, l'électricité, etc. renseigne sur les conditions d'habitations des ménages, les éléments de confort ou d'inconfort dans le logement et également sur le degré de vétusté ou de salubrité de ce logement.

Tableau n°64: Ménages des provinces de l'aire d'étude selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence (%),

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Taza			
Cuisine	91,3	77,0	82,5
W.C	97,1	50,8	68,7
Bain moderne ou douche	47,7	4,1	21,0
Bain local	9,8	13,4	12,0
Taounate			
Cuisine	88,5	73,1	74,9
W.C	92,2	52,5	57,3
Bain moderne ou douche	39,5	2,9	7,2
Bain local	9,8	19,8	18,6
Total de l'aire d'étude			
Cuisine	89,9	75,1	82,5
W.C	94,7	51,7	73,2
Bain moderne ou douche	43,6	3,5	23,6
Bain local	9,8	16,6	13,2

RGPH 2004

Si en général, le milieu urbain de l'aire d'étude de Taza-Taounate, observe une amélioration continue des conditions d'habitations des ménages à travers les résultats de deux derniers recensements, des degrés de différenciation sont à relever, selon les deux provinces.

En effet, au niveau de l'urbain, on enregistre des taux qui tendent vers la généralisation de certains équipements sur l'ensemble des foyers, notamment la disponibilité d'une cuisine (90%), d'un cabinet d'aisance (96%) et de 53,4% pour les salles de bain ou douches. En milieu rural, il

peut paraître inutile d'étudier les équipements des logements vu le sous–équipement à priori prévisible de l'habitat dans ce milieu. A l'exception des cuisines qui tendent vers la généralisation au sein des logements de l'aire d'étude, soit plus de 75%.

Les WC font défaut pour plus de 49,3% des ménages, ce taux baisse à moins de 25% dans certaines communes localisées particulièrement au niveau de la province de Taza, c'est le cas des communes de Saka (19,1%) à l'Est de la province de Taza, Barkine (9,4%), Bouyablane (13,7%), Tazarine (19,5%) au Sud, Kaf El Ghar (16,4%), Brarha (23,7%) et Rbaa El Fouki (13,5%) à l'Ouest, et Oulad Bourima (12,9%) au centre.

VI- MODE D'ECLAIRAGE POUR LES MENAGES NON RACCORDES AU RESEAU PUBLIC

En milieu urbain de l'aire d'étude de Taza-Taounate, la majorité des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau de distribution d'électricité, utilisent le «gaz» pour l'éclairage dans les deux provinces de l'aire d'étude avec, respectivement, des proportions de 55,3% à Taounate et 50,2% à Taza.

En deuxième position, viennent les ménages urbains utilisant les «Kandils et Bougies», soit 25,1% à Taza et 18% à Taounate.

En milieu rural des deux provinces, la plupart des ménages non reliés au réseau d'électricité utilisent le gaz comme mode d'éclairage, soit 71,8% à Taza, et 65,4% Taounate. Le mode d'éclairage qui vient en deuxième position est celui des «Kandils et Bougies» pour la province de Taza (27,2%) et du pétrole pour la province de Taounate (35,9%).Le choix des modes appropriés dépend de plusieurs facteurs, entre autres, le taux de pauvreté des ménages et la disponibilité des produits (problèmes d'accessibilité, d'approvisionnement, de distribution, etc.).

Tableau n°65 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Total de l'aire d'étude			
Pétroles	6,9	28,1	17,5
Gaz	52,8	68,6	60,7
Kandil, Bougie	21,6	21,7	21,65
Energie solaire	1,2	3	2,1
Groupe électrogène	0,7	0,75	0,72
Autres	10,1	1,45	5,77
Total	**100**	**100**	**100**
Taza			
Pétroles	2,8	20,3	18,9
Gaz	50,2	71,8	70,0
Kandil, Bougie	25,1	27,2	27,0
Energie solaire	1,4	3,6	3,4
Groupe électrogène	0,8	0,6	0,6
Autres	10,6	1,5	2,3
Total	**100**	**100**	**100**
Mode d'éclairage	**Urbain**	**Rural**	**Ensemble**
Taounate			
Pétroles	10,9	35,9	35,2
Gaz	55,3	65,4	63,1
Kandil, Bougie	18,0	16,2	16,2
Energie solaire	1,0	2,4	2,4
Groupe électrogène	0,5	0,9	0,9
Autres	9,5	1,4	1,6
Total	**100**	**100**	**100**

RGPH 2004

VII- MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES MENAGES NON RACCORDES A UN RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION

En milieu urbain de l'aire d'étude de Taza-Taounate, prés de 4 ménages sur 10 ne disposant pas d'un réseau public de distribution de l'eau utilisent les puits, plus le 1/5 des ménages utilisent l'eau des sources et seulement 22,2% utilisent les fontaines publiques.

En milieu rural de l'aire d'étude, presque la moitié des ménages non raccordés à un réseau public de distribution d'eau, utilisent les sources pour l'approvisionnement en eau, soit 50,7% à Taza et 49,9% à Taounate, suivis des ménages utilisant les puits avec des proportions importantes : 42,8% à Taounate et 37,3% à Taza.

Tableau n°66 : Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence et par province (%)

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Total de l'aire d'étude			
Puits	**39,05**	**37,3**	**38,1**
Sources	**20,3**	**50,3**	**35,3**
Fontaines publiques	**22,6**	**8,6**	**15,6**
Autres	**11,9**	**5,9**	**8,9**
Total	**100**	**100**	**100**
Taza			
Puits	**41,4**	**37,3**	**37,7**
Sources	**8,2**	**50,7**	**46,4**
Fontaines publiques	**29,1**	**6,2**	**8,5**
Autres	**11,6**	**8,0**	**8,4**
Total	**100**	**100**	**100**
Taounate			
Puits	**36,7**	**42 ,8**	**42,6**
Sources	**32,4**	**49,9**	**49,4**
Fontaines publiques	**16,1**	**11,0**	**11,2**
Autres	**12,2**	**3,8**	**4,1**
Total	**100**	**100**	**100**

RGPH 2004

Signalons que les fontaines publiques en milieu rural sont rares par rapport au milieu urbain de l'aire d'étude puisque seulement 8,6% des ménages ruraux utilisent les fontaines publiques contre 22,6% des ménages urbains.

VIII- LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Au niveau de l'aire d'étude de Taza-Taounate, 72% des ménages urbains disposant d'un réseau public pour l'évacuation des eaux contre seulement 1,35 % pour les ménages ruraux.

Pour les deux provinces, on constate qu'au milieu urbain, la majorité des ménages dispose d'un réseau public, soit 79,2% à Taza et seulement 64,7% à Taounate. Les réseaux d'assainissement sont le plus souvent de type unitaire et pseudo-séparatif et se trouvent actuellement dans un état de saturation en plus de leur vétusté.

Pour les ménages qui ne disposant pas d'un réseau public, la fosse sceptique reste la méthode la plus fréquente pour l'évacuation des eaux usées dans les deux provinces.

En milieu rural des deux provinces, autres modes d'évacuation sont plus utilisés suivi des fosses sceptiques à raison de 36% à Taounate et 30,6% à Taza.

IX- AUTRES EQUIPEMENTS

Au niveau de l'aire d'étude de Taza-Taounate, les ménages urbains ont mieux bénéficiés des équipements domestiques qu'aux ménages ruraux, puisque 85,7% des ménages urbains disposent de la télévision contre 43,6% des ménages ruraux, 48,1% des ménages urbains ont le parabole contre 11,05% des ménages ruraux, aussi 16% des ménages urbains bénéficient du téléphone fixe contre seulement 2,7% des ménages ruraux.

Cette prédominance des équipements domestiques en milieu urbain reste valable dans les deux provinces de la région.

Tableau n°67 : Ménages de l'aire d'étude dotés de certains équipements domestiques

Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Total de l'aire d'étude			
Télévision	85,7	43,6	64,6
Parabole	48,1	11,05	29,6
Téléphone Fixe	16	2,7	9,3
Portable (au moins 1)	68,7	35,9	52,3
Total	**100**	**100**	**100**
Taza			
Télévision	88,6	42,1	60,1
Parabole	48,9	12,3	26,5
Téléphone Fixe	20,2	3,9	10,2
Portable (au moins 1)	72,1	37,1	50,6
Total	**100**	**100**	**100**
Taounate			
Télévision	82,8	45,1	49,6
Parabole	47,4	9,8	14,3
Téléphone Fixe	11,8	1,5	2,7
Portable (au moins 1)	65,4	34,7	38,4
Total	**100**	**100**	**100**

RGPH 2004

Conclusion :

Le logement et les équipements y afférents représentent un facteur sine qua non de stabilisation des populations. D'une part, l'habitat décent et les équipements de base seins et confortables encouragent les familles à se fixer localement et, inversement, la population quant elle choisi de se stabiliser, elle cherche à améliorer au mieux possible les conditions de son hébergement.

Or, l'analyse menée dans ce chapitre a révélé de grandes disparités entre les milieux urbain et rural de l'aire de l'étude :

- En terme de typologie de l'habitat, le rural sous équipé prédomine dans les campagnes alors que dans les municipalités et les centres urbains se concenre l'habitat marocain moderne ;
- En termes des équipements de confort ou d'infrastructure de base, le milieu urbain est de loin mieux doté que le rural, et ce en dépi des efforts consentis dans le domaine de la généralisation de la couverture du monde rural en eau potable et en électricité.

Ce sont là quelques raisons parmi d'autres qui encourragent l'exode rural et accentuent la faille entre les deux milieux sensés être harmonieusement complémentaires.

Les centres ruraux ne peuvent donc être attractifs sans l'amélioration de leurs conditions de vie, en termes de typologie d'habitat et de dotation en équipements d'infrastructures internes tels que l'eau potable, l'assainissement et l'électricité.

Les tableaux qui suivent premettent l'identification des communes rurales satellites ou celles où émergent des centres ruraux dynamique sur le plan de la construction et des équipements de base internes des logements :

Tableau n°68: Matrice croisée des la typologie de l'habitat

	Maison marocaine moderne	**Habitat rural**	**Habitat sommaire**
Critères d'identification	**% maisons marocaines modernes > 25%**	**% habitat rural < 50%**	**% habitat sommaire > 10%**
Taounate	CR Khlalfa CR Zrizer CR Oulad Ayyad	Néant	Néant
Taza	CR Bouhlou CR Zrarda CR Ajdir CR Tizi Ouasli CR Matmata CR Smia CR Ghiata Al Gharbia CR Sidi Ali Bourakba CR Houara Oulad Raho CR Bab Marzouka CR Bouchfaa CR Oulad Zbair CR Ait Saghrouchen	CR Bouhlou CR Zrarda CR Houara Oulad Raho	CR Houara Oulad Raho CR Kaf El Ghar CR Taifa CR Matmata CR ElGouzate CR Lamrija

Pour la matrice de la typologie d'habitat, les critères d'identification choisis sont la présence des maisons marocaines modernes dans plus du quart des constructions communales (le choix du taux de 25% est justifié par le caractère rural des aires de l'étude), la régression de l'habitat rural, symbole de la progression de l'urbanisation, et l'apparition de l'habitat sommaire, signe de l'attractivité de la commune et de la demande pressante sur l'immobilier.

Ainsi, il s'avère que la province de Taza concentre le maximum de communes répondant à ces critères. Ceci étant, Bouhlou, Zrarda et Houara Ouled Raho paraissent en tête des communes identifiées avec un maximum de constructions moderne et un minimum d'habitat rural.

Au niveau de la province de Taounate, seul trois communes (Khlalfa, Zrizer et Ouled Ayyad) possèdent des constructions modernes dépassant le quart du parc bâti.

Le réseau d'électricité reste le service de base le plus développé dans les communes des deux provinces. Il est d'un taux supérieur à 50% dans 13 communes de la province de Taounate et 10 dans la province de Taza, Tandis que le réseau d'eau potable reste en deça de 50% dans la quasi-totalité des communes rurales des deux provinces, sauf pour le cas de la commune de Matmata à Taza.

Tableau n°69 : Matrice croisée de la disponibilité dess équipements dans les logements

	Eau potable	**Electricité**	**Assainissement**
Critères d'identification	**Réseau public > 50%**	**Réseau public > 50%**	**Réseau public > 50%**
Taounate	Néant	CR Bouadel CR ElBibane CR Rghioua CR Ain Mediouna CR Mezraoua CR Bni Oulid CR Kissane CR Oulad Ayyad CR Sidi Haj M hamed CR Khlalfa CR Oudka CR Zrizer CR Ratba	Néant
Taza	CR Matmata	CR Matmata CR Sidi Ali Bourakba CR Bouchfaa CR Ajdir CR Tainaste CR Tizi Ouasli CR Bouhlou CR Jbarna CR Bourd CR Oulad Zbair	Néant

CHAPITRE VI : ARMATURE URBAINE DE L'AIRE D'ETUDE

INTRODUCTION

Se situant dans un pays de dominance de collines, couvrant une superficie de l'ordre de 19993,5 km², la population des deux provinces Taza-Taounate dépasse le million d'habitants, soit 1.408.539 habitants. Elle représente l'une des régions les plus peuplées du Maroc. La densité générale de la population y atteint presque 70,45 hab/km² et explique la mise en culture presque totale de ce domaine de collines à matériel tendre, menacé par l'érosion pluviale. L'aire d'étude reste une région très peu urbanisée malgré la présence de deux anciennes villes, Taza et Taounate.

Constituant une zone de transition entre la chaîne rifaine au nord et les basses terres du Gharb et du Sais au sud, ce territoire à forte densité rurale se caractérise par des nuances spatiales se traduisant par la mise en place de sous-régions due, en partie, à des polarisations urbaines externes et à l'organisation de l'espace par des pôles urbains internes.

I- L'AIRE D'ETUDE TAZA-TAOUNATE ESAPCE D'UN PHENOMENE URBAIN RECENT

Avec un climat, méditerranéen à influences atlantiques, l'aire de l'étude se caractérise par des précipitations abondantes (500 mm en moyenne par an) donnant lieu à une érosion intense et des inondations périodiques des oueds, en particulier de l'Ouergha, affluent du Sebou, dont les crues menaçaient la plaine du Gharb avant la réalisation du barrage de Lamjaara (Al Wahda). Les collines à prédominance de schistes et de marnes, représentent un palier intermédiaire entre le haut Rif culminant à 2 456 m au Jbel Tidighine et les pays limitrophes en contrebas : plaine du Gharb au sud-ouest et plateau du Saïs au sud.

À l'exception de Taza et Taounate, fondées avant XI"" siècle, le fait urbain est un phénomène récent dans un territoire qui se distingue par un caractère rural très prononcé. Sur un total de 1.408.539 hab. en 2004, l'aire d'étude compte près de 1.092.971hab. En milieu rural, soit un taux de population rurale de 77,6%.

L'aire d'étude de Taza et Taounate connaît une croissance démographique rapide. Ainsi, de 1971 à 2004, les populations des deux provinces passèrent respectivement de 948.250 à 1.408.539 habitants.

II- L'AIRE D'ETUDE LIEU D'EMIGRATION DE PLUS EN PLUS INTEGRE AUX REGIONS LIMITROPHES

Si l'héritage colonial a été largement positif pour le Gharb et le Saïs régions limitrophes de l'aire d'étude, et qui ont connu pendant le protectorat des mutations profondes (modernisation agricole, industrialisation, urbanisation...), l'aire d'étude est restée un espace essentiellement rural, sous-équipé, sans implantations industrielles. Son ouverture s'est traduite à la fois par l'implantation de nouvelles routes dans une région semi-enclavée, la dynamisation de souks qui ont généré de petites villes et par la promotion administrative de centres ruraux et urbains où les revenus des salariés ont profité à l'économie locale : Taounate chef-lieu de province, Oued Amlil, Ghafsai, Aknoul, chefs-lieux de cercles, Thar Essouk municipalité...

Surcharge humaine et insuffisance des ressources agricoles expliquent la mobilité constante des hommes du Prérif sous forme de départs saisonniers d'ouvriers agricoles, de moissonneurs, ou temporaires, d'exode rural interne ou en direction des villes du littoral atlantique et du Saïs ou d'émigration internationale.

III-ARMATURE URBAINE PREDOMINEE PAR DES PETITS CENTRES URBAINS

Sur une population totale de 1.408.539 hab. en 2004, l'aire d'étude compte 315.568 hab. en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 22,40% seulement, nettement inférieur à la moyenne nationale (55,05%). Jusqu'à 2004, l'aire d'étude compte dix villes dont seulement une ville dépasse le seuil de 100.000 habitants en l'occurrence la ville de Taza et deux abritent moins de 5.000 hab. (Aknoul et Thar Souk).

Tableau n°70 : Tailles des villes et centres urbains de l'aire d'étude

Municipalité	Population En 1994	Population En 2004	TAMA %
PROVINCE DE TAOUNATE			
Taounate	**24378**	**32629**	**3,0**
Karia Ba Mohamed	**13271**	**16712**	**2,3**
Tissa	**7059**	**9566**	**3,1**
Ghafsai	**4255**	**5492**	**2,6**
Thar Es-Souk	**3311**	**3792**	**1,4**
PROVINCE DE TAZA			
Taza	**120971**	**139686**	**1,4**
Guercif	**41997**	**57307**	**3,2**
Tahla	**20147**	**25655**	**2,4**
Oued Amlil	**6524**	**8246**	**2,4**
Aknoul	**3325**	**4066**	**2,0**

Source : RGPH de 1994 et 2004

À l'examen du tableau statistique ci-dessus, on relève que l'armature des villes en 2004 ne donne pas lieu à une pyramide urbaine avec plusieurs strates étant donné que la majorité des villes a un nombre d'habitants inférieur à 30.000. On note également l'absence de grande ville capable d'animer l'espace de l'aire d'étude. La ville de Taza, avec 139.686 habitants, reste la plus importante ville de l'aire de l'étude avec un grade de « ville régionale », mais dont le rythme de croissance est plus modéré par rapport à la décennie de 1982-1994 où le taux de croissance annuel était de 3,8%.

La ville de Taza, du fait de sa position dans l'aire d'influence de la ville de Fès « métropole régionale » et de la pauvreté de son arrière-pays, n'est pas parvenue à s'ériger en grande ville. En deuxième et en troisième positions, on trouve les villes de Guercif avec 57.307 hab. et Taounate avec 32.629 hab.. Ces deux villes connaissent des rythmes de croissance relativement importants ce qui met en exergue leur capacité attractive et l'évolution de leurs aires d'influences.

L'articulation spatiale autour des principales villes de l'aire d'étude et la polarisation externe vis-à-vis des pôles urbains des régions voisines sont deux facteurs permettant d'esquisser un découpage de l'aire d'étude en deux grands ensembles :

-***La sous région de Taza*** où la ville de Taza, exerce difficilement son commandement sur sa région par suite des concurrences urbaines de Fès à l'Ouest, de Nador au Nord-Est et d'Oujda à l'Est. L'influence de Nador, exutoire unique du Maroc oriental sur la Méditerranée et pôle de contrebande avec l'enclave de Melilla à 220 km au Nord Est de la ville, atteint le Prérif par la route de Saka ou celle de Kassita-Aknoul. **L'influence de l'axe Oujda-Nador-Al Hoceima sur l'ensemble de l'aire de l'étude, et en particulier les parties nord des deux provinces, est appelée à devenir plus forte et inévitable** notamment avec la réalisation des grands projets structurants visant le développement de cet axe. On cite à titre d'exemple, le projet du port Nador-

Med-West, la voie ferrée Taourirt-Nador, l'autoroute Fès-Oujda, la plate forme industrielle intégrée d'Oujda, la 1ère station touristique du Plan Azur à Saidiya, la Station Balnéaire d'Al Hoceima à réaliser par Med-Z, etc.

–***La sous région de Taounate*** où la ville la plus importante, à savoir Taounate, ville moyenne, possède un pouvoir de polarisation très limité. En effet, étant située à une cinquantaine de kilomètres de la métropole du Saïs, cette dernière a une mainmise foncière sur cette sous-région pour laquelle elle fait figure de véritable capitale : pôle de ramassage de produits agricoles, de commerces anomaux et de services rares, focalisation de flux migratoires...

IV-TAZA : POSITION STRATEGIQUE ET RICHESSE D'HISTOIRE

La région de Taza s'est développée autour du couvent fortifié bâti par les Berbères au Xe siècle. Sa position stratégique entre le Rif et l'Atlas, a fait d'elle une place forte militaire convoitée par les peuples venus de l'Est, désireux de conquérir les terres marocaines. La région de Taza est passée tour à tour aux mains des dynasties qui ont accédé à la tête du Maroc. En 1074 le sultan almoravide « Youssef ben Tachfin » prend la ville. Taza demeure sous son autorité tout au long du XI siècle, puis est enlevée en 1132 par le sultan almohade « Abd el-Moumen » et déclarée capitale provisoire du Maroc. Pour lutter contre les Beni Mérine, des Zénètes originaires des régions présahariennes qui fonderont la dynastie des Mérinides cinquante ans plus tard, le sultan almohade fait élever une muraille autour de la médina. Les puissants remparts seront renforcés au XIVe siècle par les Mérinides, puis au XVIe siècle par les Saadiens. Au XVIIe siècle, pour s'ouvrir les portes de Fès, Moulay er-Rachid s'empare de Taza. I1 deviendra le premier sultan de la dynastie alaouite, toujours en place aujourd'hui. En 1902, Bou Hamara El-Roghi (l'homme à l'ânesse), un notable de la cour du sultan Abd el-Haziz revenu sous une fausse identité au Maroc après avoir connu 1'exil en Algérie, se fait proclamer chérif de Taza. Sous couvert de pieux sentiments, il conduit les Berbères de la région à se révolter contre le sultan Bou Hamara El-Roghi reste maître de la ville pendant sept ans mais, après avoir vendu aux Espagnols des concessions minières, il perd le soutien des tribus de la montagne. I1 sera capturé en 1909 puis livré aux fauves, fusillé et brûlé à Fès sur ordre du sultan Moulay Hafid. Conformément au traité signé le 30 mars 1912, Taza est placée sous protectorat français le 10 mai 1914 et demeure sous son influence jusqu'à l'indépendance.

Par la suite et jusqu'à la période coloniale, Taza se distingua par sa fonction militaire de ville-garnison : point de jonction des troupes françaises de l'Oriental et celles du Maroc occidental en 1914, base avancée des armées du Protectorat lors de la Guerre du Rif (1921-1926)...

La vocation naturelle de la ville est d'être un point de transit obligé entre l'Oriental et l'Occidental du Maroc. Outre la route nationale n°6, l'unique ligne ferroviaire desservant la région passe par Taza et la relie à Fès et à Oujda. Mais la gare ferroviaire de la ville ne peut servir de station de transbordement vu la difficulté de mise en place de voies de communication méridiennes dans son arrière pays accidenté.

La fonction industrielle de Taza reste modeste et se résume à quelques unités agroalimentaires, textiles et chimiques. La ville est surtout un gros marché de produits ruraux, notamment de grains, fréquenté par les tribus de l'arrière pays.

Des études sur le rayonnement urbain de Taza (desserte par le réseau d'autocars, aires de

distribution du commerce alimentaire de gros, d'attraction des commerces rares et du recrutement scolaire, rayon foncier et bassin migratoire) ont montré que l'aire d'influence régionale de la ville s'étend principalement vers le Nord, alors qu'au sud, les montagnes du Moyen Atlas oriental représentent un ensemble peu accessible. Son rayonnement régional s'étend au Prérif oriental et inclut les centres d'Aknoul, Thar Essouk, Taïnaste, Tizi Ouasli et à l'Ouest Oued Amlil et Oulad Zbaïr.

Manquant d'assises économiques et sociales pour gérer son arrière-pays et n'exerçant pas certaines activités tertiaires rares du fait de sa taille moyenne, Taza est l'objet de concurrence de la part de certains pôles urbains extérieurs, notamment de Fès, grande ville ancrée dans sa région. Du côté Ouest, l'emprise de Fès sur les flux commerciaux, financiers et migratoires atteint aussi bien le Prérif oriental que le bassin de l'Inaouène jusqu'aux portes de Taza.

Dépendant administrativement de la province de Taza, Guercif (57.307 hab. en 2004), située à 65 km à l'Est de la ville de Taza, s'avère un concurrent de taille dans le domaine du commerce soukier.

V- TAZA CARREFOUR NATUREL ET MILIEU ETHNIQUE

Cet ensemble où l'altitude moyenne est supérieure à 1000 m, avec des sommets dépassant 1800 m dans les Gzennaya et au Sud de Thar Essouk, reçoit plus de 600 mm de pluie par an et présente un relief disséqué par des vallées encaissées. Les populations Tsoul, Branès, Marnissa et Gzennaia, à fortes densités rurales, y pratiquent une céréaliculture d'orge et un élevage de petit bétail, activités insuffisantes pour subvenir à leurs besoins.

Dans les campagnes de cet arrière-pays septentrional de Taza, des souks actifs, à l'exemple de Boukellal et de Béni Lent, lui sert de relais en assurant les fonctions de collecte de produits ruraux et de distribution de produits urbains. Quant aux centres urbains, au nombre de trois seulement, leur faible croissance, voire la diminution de leur population (Taïnaste), témoignent de leur manque de dynamisme malgré leur fonction administrative de chef-lieu de cercle (Aknoul, Taïnaste) ou de municipalité (Thar Essouk)

Depuis quelques décennies un courant migratoire s'est établi en direction des villes de l'Oriental (Oujda, Nador, Berkane) où les migrants pratiquent des petits métiers (ouvriers agricoles, soukiers, artisans ...). Le recours à l'émigration internationale s'est intensifié comme le confirme l'accroissement du montant des dépôts des M.R.E.

Le couloir de Taza constitue un carrefour climatique où entrent en contact les influences océaniques issues de l'Ouest et la sécheresse et les températures extrêmes venant du Sud-Est, le seuil de Taza est le passage incontournable entre l'Oriental et l'Occidental du Maroc.

À l'Ouest de Taza, la vallée du haut Inaouène, affluent du Sebou, représente un ruban de cultures irriguées sur les sols alluviaux et les terrasses portant des céréales, des légumineuses, des arbres fruitiers, et des cultures fourragères associées à l'élevage. A la sortie du col de Touahar vers l'ouest, Oued Amlil a connu une croissance remarquable, tout en passant de 6524 habitants en 1994 à 8246 habitants en 2004 , grâce à sa fonction routière et à son souk hebdomadaire. Dès 1992, elle a été promue chef-lieu de cercle dépendant de la province de Taza. A une dizaine de kilomètres plus au Nord, Oulad Zbaïr, au souk moins rayonnant, reste un petit centre urbain (4193 hab en 2004).

VI-TAOUNATE : UN RÔLE DE RELAIS

S'étend sur une superficie de 5585 km², la province de Taounate est divisée en deux parties bien distinctes:

- La partie nord à relief montagneux, elle couvre environ 40% de la superficie totale de la province, ses altitudes varient de 100 m à 1800 m .Elle est traversée par six grands oueds (rivières) constituantles principaux affluents de l'Oued Ouergha ;

- La partie sud à relief vallonée, elle couvre une superficie de 3300km² environ. Les altitudes varient de 1000m au jbel Zeddour à 150 m le long de l'oued Inaoun.

Avec un domaine de collines et de basses montagnes relativement bien arrosées associe deux types d'agriculture :

- Un *bour "* favorable sur les versants et les fonds de vallées portant une céréaliculture d'automne (orge, blé)
- arboriculture en particulier de l'olivier, des cultures irriguées (légumineuses, maraîchage, plantes fourragères...) sur les rives des oueds affluents de l'Ouergha.

Au Sud, la vallée de l'Ouergha représente un secteur privilégié grâce à ses sols tirs. Espace charnière entre le Prérif et le Saïs de Fès, elle représente un axe commercial animé par les souks de Taounate, Aïn Aïcha et Ourtzarh où sont échangés les produits agricoles. Olives, fruits, produits maraîchers et bétail sont collectés par Fès qui occupe le premier rang au Maroc pour le nombre d'huileries. Au total, la région est en quelque sorte une grande banlieue oléicole de Fès.

VII- TAUX D'URBANISATION TRES FAIBLE

La population totale est estimée à 668.232 habitants (RGPH 2004) avec une forte densité de l'ordre de 112 habitant par km² et un nombre de ménages 98.340 éparpillés sur 1600 douars. La population rurale représente 92% de la population totale. Le nombre d'agriculteurs s'élève à 70.90 (RGA 1996). L'agriculture étant la principale activité économique, avec une dominance du système d'exploitation traditionnel. Cette situation engendre une pression démographique croissante sur un écosystème naturel fragile .

Parsemée de nombreux douars, la sous-région est compartimentée par des vallées de direction méridienne où se sont fixés les principaux centres sur les rives des affluents de l'Ouerrha : Taounate sur l'Oued Sra, Sidi Mokhfi sur l'Oued Amzer, Ratba, Ghafsai et Ourtzarh sur l'oued Aoulai, Tabouda et Tafrant sur l'Oued Aoudour. En marge par le passé où ils servaient de postes militaires du Protectorat, ils sont devenus des marchés locaux, des centres administratifs reliés à un réseau de routes pénétrantes et transversales. En dehors des deux seuls centres urbains recensés en 1994, en l'occurrence Taounate et Ghafsaï, les autres centres représentent des souks ruraux hebdomadaires. Constituant la structure de base des échanges commerciaux dans la région qui s'insère dans son ensemble dans le circuit traditionnel, ils servent de "courroies de transmission" entre Fès, Taounate et Ghafsaï et la population rurale. Le dynamisme des centres du Prérif central pâtit du rôle dominateur et multiforme de la capitale du Saïs.

VIII- TAOUNATE, VILLE SATELLITE DE FES

Promu en 1971 , comme centre urbain , la ville de Taounate compte à peine 3000 habitants environ ,durant la période 1982-1994 , la ville de Taounate a enregistré une croissance remarquable de sa population, en enregistrant un TAMA de 7,8%.

Malgré son cadre topographique,avec des sites ondulés en reliefs et en creux , constituant en majorité des cas de difficultés de son aménagement urbain, la ville de Taounate joue le rôle de pôle de sédentarisation de la population de son arrière-pays à forte densité rurale.

La présence de la ville de Taounate reste dépendante de la route reliant Fès-Kétama pour réaliser l'attachement entre les deux anciennes zones du protectorat et désenclaver le Rif.

Outre sa vocation d'agglomération routière, la ville de Taounate est le siége de la province et dispose des huileries et des unités de trituration d'olives. Cependant ses habitants s'orientent à la ville de Fès pour les activités de commerce et certains services tels le cas d'enseignement supérieur, professions libérales, médecins spécialistes...

Conclusion :

Sujette d'une urbanisation récente, l'aire de l'étude reste à caractère fortement rural, avec un taux d'uranisation d'à peine 22,4%.

Par ailleurs, plusieurs facteurs historiques, géographiques et socio-culturels ont contribué dans la régularité de l'armature urbaine de l'aire de l'étude. Ainsi, on dénote la prédominance de petits centres et la ville de Taza, reste de ce fait, la seule ville moyenne de la zone, suivie de celle de Taounate.

Entre le mileu rural et les villes moyennes de Taza et Taounate, force est de créer des centres relais ou des zones tampons permettant la jonction des deux extrêmes de l'armature territoriale de l'aire de l'étude et assurer leur interdépendance complémentaire et harmonieuse, sans pour autant compromettre les spécificités authentiques de chaque milieu (urbain / rural).

Ce volet de l'étude, concernant les centres chefs lieux de communes relevant du territoire des provinces de Taza et de Taounate vise, conformément aux termes de références, l'identification de ceux parmi eux qui présentent plus d'atouts à même d'en faire des centres ruraux émergeants (CREM).

La présente analyse devrait donc permettre de classifier l'ensemble de ces centres ruraux sur la base des atouts spatiaux et des potentialités qu'ils présentent ou recèlent et en fonction de la croissance urbanistique et spatiale qu'ils ont connu ces cinq dernières années.

Cette analyse se fera à travers les possibilités de développement offertes à ces centres ruraux par leurs positions géographiques dans l'armature urbaine des deux provinces, leurs dynamiques de construction, les facteurs spatiaux favorables à leurs développements et leurs potentialités urbanistiques et architecturales.

Depuis le découpage administratif du Royaume en 1992, les deux provinces de Taza et de Taounate, qui relèvent de la région de Taza, Al Hoceima, Taounate, comportent 99 communes dont 10 communes urbaines, 5 à Taza et 5 à Taounate.

Tableau n°71 : Communes urbaines des deux provinces.

Province	Municipalité	Pop 82	Pop 94	Pop 2004
Taza	Taza	77216	120971	139686
	Guercif	11340	41997	57307
	Tahla	10033	20147	25655
	Oued Amlil	3048	6524	8246
	Aknoul	2052	3325	4066
Taounate	Taounate	10810	24378	32629
	Karia Ba med	5562	13271	16712
	Tissa	2251	7059	9566
	Ghafsai	2550	4255	5492
	Thar Essouk	-	3311	3792

Source : RGPH 1982 ;1994 et 2004

Les 88 communes rurales, qui relèvent des deux provinces objets de la présente étude, sont distribuées en 44 communes à la province de Taza réparties sur 6 cercles et 44 communes à la province de Taounate réparties sur 4 cercles.

La présente étude analysera les centres chefs lieux de communes. Les centres secondaires situés au sein des communes rurales de l'aire d'étude ne peuvent concurrencer les capitales de communes dont ils relèvent.

Tableau n°72: Répartition des communes rurales par cercles

Province	Cercles	Communes	Nbr
Taza (44 communes)	Aknoul	Ajdir, Sidi Ali, Bourakba, Tizi Ouasli, Bourd, Gzenaya Al janoubia, Jbarna,	7
	Guércif	Houara Oula Rahou, Mazguitam, Saka, Taddart, Assebbab, Barkine, Lamrija, Oulad Bouriba, Ras Laksar,	9
	Oued Amlil	Bouhlou, Bouchfaa, Bni Frassen, Ghiata Al Gharbia, Oulad Zbair, Rbaa El Fouki,	6
	Tahla	Matmata, Ait Saghrouchen, Maghraoua, Bouyablane, Tazarine, Smiaa, Zrarda,	7
	Tainaste	Bni Ftah, Bragha, El Gouzate, Kaf El Ghar, Msila, Taifa, Tainaste, Traiba,	8
	Taza	Bab Marzouk. Bab Boudir, Meknassa Acharkia. Bni Lent, Galdamane, Meknassa Al gharbia, Oulad Chrif.	7
Taounate (44 communes)	Ghafsai	El Bibane, Ourtzagh, Tafrant, Timezgana, Galaz, Kissane, Oudka, Ratba, Sidi Lhaj hammed, Sidi Mokhfi, Sidi Yahya, Tabouda,	12
	K. B. Med	Bni Snous, Bouchabel, Ghouazi, Jbabra, Loulja, Mkansa, Moulay Abde, Moulay Bouchta, Sidi El Abed,	9
	Taounate	Khlalfa, Ain Mediouna, Bni Oulid, Bouadel, Bouhouda, Mezraoua, Tamedit, Zrizer, Bni Ounjel, Fennassa Bab El Hit, Rghioua,	12
	Tissa	Ain Aicha, Oulad Ayyad, Ain Legdah, Ain Maatouf, Bouarouss, El Bsabsa, Messassa, Ouad Jemaa, Oulad Daoud, Outabouaban, Ras El Ouad, Sidi M'hamed el haj.	12

Le nombre de communes rurales par cercle varie entre 6 communes, comme c'est le cas du cercle d'Oued Amlil à la province de Taza, et 12 communes, comme c'est le cas des cercles de Ghafsai, Taounate et Tissa dans la province de Taounate.

I- LA POSITION GEOGRAPHIQUE DANS L'ARMATURE URBAINE ET TERRITORIALE

A : proximite des grands pôles urbains et force des liaisons inter-centres

Ce volet permettra d'aboutir à une analyse de la proximité de chacun de ces centres ruraux concernés par l'étude, par rapport aux différents centres urbains de la région.

Il sera développé en se basant sur l'importance des voies sur les quelles ils sont situés, une importance définie en tenant compte de l'importance des centres qu'elles relient, ce que cette étude appelé « la force de liaison inter-centres et sur la base des distances qui les séparent par rapports aux différentes agglomérations urbaines de la région.

Il est évident qu'un centre se trouvant sur un axe routier liants deux grandes villes à fortes potentialités a plus de chances d'émerger qu'un centre se trouvant sur une voie liant deux petits villages.

Dans ce volet de l'étude, on peut classer les centres selon ce que nous appelons « forces de liaisons » qu'on défini comme suit :

Première catégorie : les centres ruraux situés sur les routes reliant entre les capitales des Provinces de Taza, Fès, Taounate, Al Hoceima, Chefchaouen, Sefrou, Nador et Taourirte. A ces capitales sera ajouté la commune urbaine de Guércif compte tenu de son poids démographique et sa dynamique dans l'armature urbaine de la province de Taza ;

Deuxième catégorie : Les centres ruraux situés sur les routes reliant entre les centres urbains et les capitales des Provinces de Taza, Fès, Taounate, Al Hoceima, Chefchaouen, Nador, Sefrou et Taourirte ainsi que la ville de Guércif;

Troisième catégorie : Les centres ruraux situés sur les routes reliant entre les centres urbains autres que les capitales des Provinces.

Tableau n°73: Répartition des centres selon la force de liaison inter-centres

Province	Cercles	Première catégorie	Deuxième catégorie	Troixième catégorie
Taza	Aknoul	Ajdir, Sidi Ali Bourakba, Tizi Ouasli	-	Bourd Gzenaya Al janoubia, Jbarna,
	Guércif	Houara Oula rahou, Mazguitam, Saka, Taddart	-	Assebbab, Barkine, Lamrija, Oulad Bouriba, Ras Laksar,
	Oued Amlil	Bouhlou	Bouchfaa,	Bni Frassen, Ghiata Al Gharbia, Oulad Zbair, Rbaa El Fouki,
	Tahla	Matmata	Ait Saghrouchen, Maghraoua,	Bouyablane, Tazarine, Smiaa, Zrarda,
	Tainaste			Bni Ftah, Bragha, El Gouzate, Kaf El Ghar, Msila, Taifa, Tainaste, Traiba,
	Taza	Bab Marzouk	Bab Boudir, Meknassa Acharkia.	Bni Lent, Galdamane, Meknassa Al gharbia, Oulad Chrif.
Taounate	Ghafsai	El Bibane, Ourtzagh, Tafrant	Timezgana,	Galaz, Kissane, Oudka, Ratba, Sidi Lhaj hammed, Sidi Mokhfi, Sidi Yahya, Tabouda,
	K. B. Med		Bni Snous,	Bouchabel, Ghouazi, Jbabra, Loulja, Mkansa, Moulay Abde, Moulay Bouchta, Sidi El Abed,
	Taounate	Khlalfa	Ain Mediouna, Bni Oulid, Bouadel, Bouhouda, Mezraoua, Tamedit, Zrizer,	Bni Ounjel, Fennassa Bab El Hit, Rghioua,
	Tissa	Ain Aicha, Oulad Ayyad, Ain Legdah	Ain Maatouf,	Bouarouss, El Bsabsa, Messassa, Ouad Jemaa, Oulad Daoud, Outabouaban, Ras El Ouad, Sidi M'hamed el haj.

17 centres ruraux situés sur les routes reliant entre les capitales des Provinces de Taza, Fès, Taounate, Al Hoceima, Chefchaouen, Sefrou, Nador, Taourirte et Guércif. Il s'agit des centres d'Ajdir, Sidi Ali Bourakba, Tizi Ouasli, Houara Oula rahou, Mazguitam, Saka, Taddart, Bouhlou, Matmata, Bab Marzouk, El Bibane, Ourtzagh, Tafrant, Khlalfa, Ain Aicha, Oulad Ayyad, Ain Legdah.

Tableau n° 74: Centres bénéficiant de fortes liaisons inter-centre :

Centres	Cercles	Province
Ajdir	Aknoul	Taza
Sidi Ali Bourakba		

Tizi Ouasli		
Houara Oula Rahou	Guércif	
Mazguitam		
Saka		
Taddart		
Bouhlou	Oued Amlil	
Matmata	Tahla	
Bab Marzouk.	Taza	
El Bibane	Ghafsai	Taounate
Ourtzagh		
Tafrant		
Khlalfa	Taounate	
Ain Aicha	Tissa	
Oulad Ayyad		
Ain Legdah		

Tableau n°75: Centres bénéficiant de liaisons inter-centre de force moyenne:

Province	Cercles	Deuxième catégorie
Taza	Oued Amlil	Bouchfaa,
	Tahla	Ait Saghrouchen, Maghraoua,
	Taza	Bab Boudir, Meknassa Acharkia.
Taounate	Ghafsai	Timezgana,
	K. B. Med	Bni Snous,
	Taounate	Ain Mediouna, Bni Oulid, Bouadel, Bouhouda, Mezraoua, Tamedit, Zrizer,
	Tissa	Ain Maatouf,

Etre proche d'un pôle urbain dynamique est une situation à double tranchant. Autant cette proximité donne des avantages d'amélioration d'attractivité des centres ruraux, autant elle les inscrit dans les limites de leurs zones d'influence et par conséquent dans le risque d'absorber leurs populations et leurs activités.

Les centres ruraux situés à une distance optimale par rapport aux agglomérations urbaines bénéficient de leurs proximités à plusieurs de ces dernières sans devenir des centres périphériques de l'une d'elles. Ainsi, moins cette différence est grande, plus le centre à de chance d'émerger.

Notons que quelque soit l'importance d'un centre, s'il se situe à moins de 10 km d'une agglomération urbaine dont le taux d'accroissement est positif, il ne peut jamais être considéré comme centre émergeant mais comme zone d'extension future de l'agglomération en question.

B : Accessibilité et desserte

L'accessibilité assurée par l'infrastructure viaire aux différents centres ruraux a certainement un fort impact sur leurs possibilités d'émerger. Dans ce volet, les centres seront traiter en fonction d'une part de la nature de la voirie qui les traverse ou les dessertes (chemin de fer, autoroute, route…) et selon l'importance des routes (nationale, régionale ou provinciale.) d'autre part. Cinq catégories se dégagent :

1. Catégorie 1 : Centres traversés ou desservis par le chemin de fer et l'auto route et une route nationale ;
2. Catégorie 2 : Centres traversés ou desservis par le chemin de fer ou l'auto route et une route nationale ;
3. Catégorie 3 : Centres traversés ou desservis par une route nationale ;
4. Catégorie 4 : Centres traversés ou desservis par une route régionale ;
5. Catégorie 5 : Centres traversés ou desservis par une route Provinciale.

Tableau n°76: classification selon l'accessiblité

Province	Cercles	Catég 1	Catég 2	Catég 3	Catég 4	Catég 5

Taza	Aknoul				Ajdir, Sidi Ali Bourakba, Tizi Ouasli,	Bourd, Gzenaya Janoubia, Jbarna,
	Guércif		Houara Oula Rahou, Taddart,	Saka,	Assebbab, Barkine, Lamrija,	Mazguitam, , Oulad Bouriba, Ras Laksar,
	Oued Amlil	Bouhlou,		Bouchfaa,	Bni Frassen, Ghiata Al Gharbia, Oulad Zbair,	Rbaa El Fouki,
	Tahla	Matmata,		Ait Saghrouchen,	Maghraoua, Bouyablane, Smiaa, Zrarda,	Tazarine,
	Tainaste					Bni Ftah, Bragha, El Gouzate, Kaf El Ghar, Msila, Taifa, Tainaste, Traiba,
	Taza	Bab Marzouk.			Bab Boudir,	Meknassa Acharkia. Bni Lent, Galdamane, Meknassa Gharbia, Oulad Chrif.
Taounate	Ghafsai				Ourtzagh, Tafrant,	El Bibane, Timezgana, Galaz, Kissane, Oudka, Ratba, Sidi Lhaj hammed, Sidi Mokhfi, Sidi Yahya, Tabouda,
	K. B. Med					Bni Snous, Bouchabel, Ghouazi, Jbabra, Loulja, Mkansa, Moulay Abde, Moulay Bouchta, Sidi El Abed
	Taounate			Khlalfa,	Ain Mediouna, Bouhouda, Mezraoua,	Bni Oulid, Bouadel, Tamedit, Zrizer, Bni Ounjel, Fennassa Bab El Hit, Rghioua,
	Tissa			Oulad Ayyad, Ain Aicha,	Oulad Daoud,	Outabouaban, Ras El Ouad, Sidi M'hamed el haj.

II- LA DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION ET TYPOLOGIE DE PROJETS

Ce diagnostic devrait nous permettre d'aboutir à une analyse sur la base du nombre de dossiers soumis à l'autorisation pour chaque commune rurale, ainsi que l'évolution de ces chiffres depuis la mise en place des procédure d'instruction des dossiers avec l'avènement de l'agence urbaine de Taza, d'une part, et de la typologie et de l'importance des projets déposés d'autre part.

A. Evolution de la construction

L'examen de l'évolution du nombre de dossiers soumis à l'autorisation pour chaque commune et l'évolution de ces chiffres depuis l'année 1999, date de la mise en place des procédures d'instruction des dossiers, pilotées par l'agence urbaine, jusqu'à l'année 2007 nous permet de ressortir le dynamisme des communes rurales de l'aire d'étude et leurs attractivités voire celles de leurs centres chefs lieux.

Tableau n° 77: Communes urbaines de Taza selon le nombre de dossiers

Communes urbaines	2003		2004	2005	2006	2007	total	Moyenne/année
Taza	Al Oulya	87	693	688	725	881	3649	730 dossiers /an
	El Jadida	575						
Guércif	267		260	278	339	413	1557	312 dossiers /an
Tahla	88		104	132	130	114	568	114 dossiers /an
Aknoul	7		11	15	15	8	65	13 dossiers /an
Oued Amlil	29		58	53	64	71	275	55 dossiers /an
Total	1053		1126	1166	1273	1487	6114	1223 dossiers /an

Source : Agence urbaine de Taza

La moyenne du nombre de dossiers déposés à l'agence urbaine, pour avis en vue d'obtenir l'autorisation au niveau de la province de Taza, entre 2003 et 2007, est de 1223 dossiers par an.

La commune urbaine qui a la moyenne du nombre de dossier la plus basse dans la province de Taza est la Commune Urbaine d'Aknoul où cette moyenne ne dépasse pas, dans la même période, 13 dossiers par an. Par contre, la commune urbaine qui détient la moyenne du nombre de dossier la plus haute est la Commune Urbaine de Taza où ladite moyenne a atteind, dans la même période, 730 dossiers par an.

Tableau n°78: Communes urbaines de Taounate selon le nombre de dossiers

Communes urbaine	2003	2004	2005	2006	2007	Total	Moyenne annuelle
Taounate	12	104	123	89	109	437	87,4 dossier / an
Karia Ba Mohammed	1	133	98	81	100	413	82,6 dossier / an
Rhafsai	17	64	67	22	36	206	41,2 dossier / an
Tissa	2	32	24	17	17	92	18,4 dossier / an
Thar Es-souk	-	4	3	-	11	18	3,6 dossier / an
Total	32	337	315	209	273	1166	233,2 dossier / an

Source : Agence urbaine de Taza

Par contre, la moyenne du nombre de dossiers déposés à l'agence urbaine, pour avis en vue d'obtenir l'autorisation au niveau de la province de Taounate, entre 2003 et 2007, est d'environ 233 dossiers par an. La commune urbaine qui a la moyenne du nombre de dossier la plus basse dans la province de Taounate est la Commune Urbaine de Thar Essouk où cette moyenne ne dépasse pas, dans la même période, environ 4 dossiers par an. Par contre, la commune urbaine qui a la moyenne du nombre de dossier la plus haute est la Commune Urbaine de Taounate où ladite moyenne atteindre, dans la même période, environ 88 dossiers par an.

Dans les deux provinces, la commune urbaine qui a la moyenne du nombre de dossier la plus basse est la Commune Urbaine de Thar Essouk à Taounate. Par contre, la commune urbaine qui a la moyenne du nombre de dossier la plus haute est la Commune Urbaine de Taza.

Tableau n°79: Evolution du nombre de dossiers dans la province de Taza

Classem.	Communes rurales	2003	2004	2005	2006	2007	total	Moyenne/an
1	Houara Oulad Rahou	9	23	32	77	73	214	42,8 dossier / an
2	Galdamane	31	42	27	36	27	163	32,6 dossier / an
3	Bab Marzouka	11	7	40	30	24	112	22,4 dossier / an
4	Zrarda	9	17	20	21	17	84	16,8 dossier / an
5	Oulad Zbair	10	18	15	14	16	73	14,6 dossier / an
5	Matmata	8	20	15	11	19	73	14,6 dossier / an
7	Ghiata al gharbia	5	17	6	15	10	53	10,6 dossier / an
8	Saka	7	23	11	4	3	48	9 dossier / an
8	Bourd	8	15	10	9	6	48	9 dossier / an

10	Bni Frassen	4	42	-	-	1	47	9,4 dossier / an
11	Ajdir	2	6	11	13	14	46	9,2 dossier / an
13	Bouhlou	5	9	9	12	9	44	8,8 dossier / an
14	Taddart	5	7	6	7	11	36	7,2 dossier / an
14	Oulad Chrif	6	9	4	9	8	36	7,2 dossier / an
16	Sidi Ali Bourakba	3	13	3	7	7	33	6,6 dossier / an
17	Smia	-	6	8	9	5	28	5,6 dossier / an
18	Ait Saghrouchen	4	7	3	6	5	25	5 dossier / an
19	Msila	-	5	5	5	9	24	4,8 dossier / an
19	Bouchfaa	-	8	1	11	4	24	4,8 dossier / an
21	Mazguitam	2	6	7	5	2	22	4,4 dossier / an
22	Tizi Ouasli	3	7	6	2	3	21	4,2 dossier / an
22	Maknassa Acharqia	1	5	4	5	6	21	4,2 dossier / an
24	Bni Lent	5	5	4	3	2	19	3,8 dossier / an
25	Bab boudir	-	-	6	6	4	16	3,2 dossier / an
25	Bni Ftah	4	4	7	-	1	16	3,2 dossier / an
27	Maknassa Al Gharbia	2	3	2	1	5	13	2,6 dossier / an
28	Jbarna	1	3	2	4	2	12	2,4 dossier / an
29	Rbaa El Fouki	-	5	1	2	-	8	1,6 dossier / an
29	Gzennaya Al Janoubia	-	4	1	2	1	8	1,6 dossier / an
31	Brarha	-	3	3	-	1	7	1,4 dossier / an
32	Kaf Al Ghar	-	-	1	2	3	6	1,2 dossier / an
33	Taifa	-	-	1	2	2	5	1 dossier / an
33	Lamrija	-	-	-	2	3	5	1 dossier / an
33	El Gouzate	-	3	1	-	1	5	1 dossier / an
36	Traiba	1	-	1	-	-	2	Moins d'1 dos
36	Tainaste	-	-	1	1	-	2	Moins d'1 dos
37	Assebbab	-	-	-	1	-	1	Moins d'1 dos
37	Maghraoua	-	1	-	-	-	1	Moins d'1 dos
37	Oulad Bourima	-	1	-	-	-	1	Moins d'1 dos
37	Ras Laksar	-	-	1	-	-	1	Moins d'1 dos
-	Total	144	344	265	334	294	1403	280,6 dos / an

La moyenne du nombre de dossiers déposés à l'agence urbaine, pour avis en vue d'obtenir l'autorisation au niveau des centres ruraux de la province de Taza, pour la période allant de 2003 à 2007, est d'environ 281 dossiers par an. Les centres ruraux qui ont moins d'un dossier par an dans la province de Taza, sont les centres de Traiba, Tainaste, Ras Leksar, Oulad Bourima, Meghraoua et Assebab. Par contre, le centre rural qui a la moyenne du nombre de dossier la plus haute est Houara Oulad Rahou où la moyenne du nombre de dossier a atteind, dans la même période, environ 43 dossiers par an.

Tableau n°80 : Evolution de nombre de dossier par commune

Class	Communes rurales	2003	2004	2005	2006	2007	Total	Moyenne/année
1	Ain Aicha	3	27	22	13	29	94	18,8 dossier / an
2	Ain Mediouna	3	13	22	18	16	72	14,4 dossier / an
3	Bouhouda	5	9	10	14	28	66	13,2 dossier / an
4	Mkansa	-	25	16	7	10	58	11,6 dossier / an
5	Galaz	2	18	10	9	16	55	11 dossier / an
6	Khlalfa	1	23	10	8	7	49	9,8 dossier / an
7	Bouadel	2	12	12	4	10	40	8 dossier / an
8	Zrizer	2	10	9	5	5	31	6,2 dossier / an
9	Mezraoua	-	5	5	10	7	27	5,4 dossier / an
10	Oulad daoud	2	7	7	5	5	26	5,2 dossier / an
10	Ourtzarh	-	2	5	9	10	26	5,2 dossier / an

12	Rhouazi	1	3	2	5	7	18	3,6 dossier / an
13	Ain Maatouf	-	1	7	2	4	14	2,8 dossier / an
14	S.M.B.Lahcen	-	5	6	2	-	13	2,6 dossier / an
15	Bni Oulid	-	6	3	-	3	12	2,4 dossier / an
15	Bouarouss	-	5	5	1	1	12	2,4 dossier / an
15	Sidi El Abed	-	1	7	4	-	12	2,4 dossier / an
15	Oulad ayyad	-	4	3	2	3	12	2,4 dossier / an
19	Ras el oued	-	2	3	5	1	11	2,2 dossier / an
20	Jbabra	-	5	2	1	2	10	2 dossier / an
20	Ratba	1	2	4	1	2	10	2 dossier / an
22	Bouchabel	-	1	1	1	6	9	1,8 dossier / an
22	Messassa	-	4	2	2	1	9	1,8 dossier / an
24	Outabouabane	-	4	3	1	-	8	1,6 dossier / an
25	Bni Ounjel Tafraout	-	1	1	3	2	7	1,4 dossier / an
25	S.Y.B.Zeroual	1	1	4	-	1	7	1,4 dossier / an
27	El Bibane	1	4	-	-	-	5	1 dossier / an
27	Moulay bouchta	1	2	-	-	2	5	1 dossier / an
27	Oued jemaa	-	2	1	1	1	5	1 dossier / an
30	Ain Lagdah	-	3	-	-	1	4	Moins d'1 dossier
31	Oudka	-	2	1	-		3	Moins d'1 dossier
31	Tabouda	-	2	-	-	1	3	Moins d'1 dossier
31	Timezgana	1	1	-	-	1	3	Moins d'1 dossier
33	Kissane	-	1	-	-	1	2	Moins d'1 dossier
33	Sidi Mokhfi	-	-	1	1	-	2	Moins d'1 dossier
33	Sidi Haj M'hamed	-	1	1	-	-	2	Moins d'1 dossier
36	Bni Snous	-	1	-	-		1	Moins d'1 dossier
36	Fennassa Bab El Hit	-	-	-	-	1	1	Moins d'1 dossier
	Total	26	215	185	134	184	724	144 dossiers/an

La moyenne du nombre de dossiers déposés à l'agence urbaine, pour avis en vue d'obtenir l'autorisation au niveau des communes rurale de la province de Taounate, entre 2003 et 2007, est d'environ 144 dossiers par an.

Les communes rurales qui ont au maximum un dossier par an dans la province de Taounate, sont les centres de Fennassa Bab El Hit, Bni Snous, Sidi Haj M'hamed, Sidi Mokhfi, Kissane, Timezgana, Tabouda, Oudka et Ain Lagdah. Par contre, la commune rurale qui a la moyenne du nombre de dossier la plus haute est Ain Aicha où la moyenne du nombre de dossier atteindre, dans la même période, environ 19 dossiers par an.

La classification des communes rurales compte tenu de la moyenne du nombre de dossier, sera faite selon cinq catégories comme suit :

- Cat.1 : communes rurales avec une moyenne en nombre de dossiers par an dépassant 30 dossiers par an ;
- Cat.2 : communes rurales avec une moyenne en nombre de dossiers par an entre 20 et 30 dossiers par an ;
- Cat.3 : communes rurales avec une moyenne en nombre de dossiers par an entre 10 et 20 dossiers par an ;
- Cat.4 : communes rurales avec une moyenne en nombre de dossiers par an entre 05 et 10 dossiers par an ;
- Cat.5 : communes rurales avec une moyenne en nombre de dossiers par an inférieur à 05 dossiers par an.

Tableau n°81 : Catégories des communes rurales selon le nombre de dossiers

Province	Cercles	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5
Taza	Aknoul				Bourd, Ajdir, Sidi Ali Bourakba,	Gzenaya Al janoubia, Jbarna, Tizi Ouasli,
	Guércif	Houara Oula Rahou,			Saka, Taddart,	Mazguitam, , Oulad Bouriba, Ras Laksar, Assebbab, Barkine, Lamrija
	Oued Amlil			Oulad Zbair, Ghiata Al Gharbia,	Bni Frassen, Bouhlou,	Rbaa El Fouki, Bouchfaa,
	Tahla			Zrarda, Matmata,	Ait Saghrouchen, Smiaa,	Tazarine, Maghraoua, Bouyablane,
	Tainaste					Bni Ftah, Bragha, El Gouzate, Kaf El Ghar, Msila, Taifa, Tainaste, Traiba,
	Taza	Galdamane,	Bab Marzouk.		Oulad Chrif.	Meknassa Acharkia. Bni Lent, Meknassa Al gharbia, Bab Boudir,
Taounate	Ghafsai			Galaz,	Ourtzagh,	El Bibane, Timezgana, Kissane, Oudka, Ratba, Sidi Lhaj hammed, Sidi Mokhfi, Sidi Yahya, Tabouda, Tafrant,
	K. B. Med			Mkansa,		Bni Snous, Bouchabel, Ghouazi, Jbabra, Loulja, Moulay Abde, Moulay Bouchta, Sidi El Abed
	Taounate			Ain Mediouna, Bouhouda,	Bouadel, Zrizer, Mezraoua Khlalfa	Bni Oulid, Tamedit, Bni Ounjel, Fennassa Bab El Hit, Rghioua,
	Tissa			Ain Aicha,	Oulad daoud	Outabouaban, Ras El Ouad, Sidi M'hamed el haj.

B. Typologie de projets

L'analyse des différents types de projets de l'habitat devrait nous permettre de dégager les communes qui bénéficient des investissements de l'Etat dans de projets structurants.

Tableau n°82: Bilan des opérations de l'Habitat pour les 10 dernières années.

Opération	Consistance	Opérateur	Observations
Al wifaq à Taza	867 lots	Omrane Fès	Opération achevée
Salam à Taza	24	Omrane Fès	Opération achevée
Al Amal à Tahla Tr 1	179 lots	Omrane Fès	Opération achevée
Moulouya à Guercif Tr 1	346 lots	Omrane Fès	Opération achevée
Al hourriya à Guercif	923 lots	Omrane Fès	Opération en cours
Bab bouidir à Bab bouidir	125 lots	Omrane Fès	Opération achevée
Taddart à Taddart	136 lots	Omrane Fès	Opération en cours
Afak tr 1 à Matmata	129 lots	Omrane Fès	Opération achevée
Afak tr 2 à Matmata	200 lots	Omrane Fès	Opération en cours
Al fidae tr 1 à Lamrja	91 lots	Omrane Fès	Opération en cours
Saada à Saka	138 lots	Omrane Fès	Opération en cours
Restructuration des quartiers Rbaiz – Bahra – Melha et Chlouh à Taza	1311 ménages	Omrane Fès	Opération en cours
Restructuration des QSE à Tahla	3334 ménages	Omrane Fès	Opération en cours
Restructuration des QSE à Aknoul	433 ménages	Omrane Fès	Opération en cours
Recasement du Dr Sidi Mohamed ben Ahmed à Guercif	140 ménages	Omrane Fès	Opération en cours
Restructuration des douars Hamria Lil et	3650 ménages	Omrane Fès	Opération en cours

Ghiata à Guercif			

L'exament des opérations de l'habitat en matière de projets de lotissements s'inscrivant dans le cadre de la promotion immobilière pour les dix dernières années permet de dégager cinq communes rurales qui ont bénéficié des investissements de l'Etat dans ce genre de projets. Il s'agit des centres de Matmata avec des opérations de 329 lots, Saka avec un projet de 138 lots, Taddart avec une opération de 132 lots, Bab Boudir avec un lotissement de 125 lots et Lemrija avec 91 lots.

C. Autres programmes de l'habitat

Les préoccupations actuelles du ministère de l'habitat ne se limitent pas aux opérations de lotissement. Elles concernent aussi la réalisation du programme VSB (Taza – Guercif), du programme de restructuration des quartiers sous équipés (Taza – Tahla – Aknoul), des projets dans le cadre du programme ZAP (Tahla – Matmata – Lamrija), Programme de requalification urbaine (Saka, Taddart, …).

III- AUTRES FACTEURS SPATIAUX DE DEVELOPPEMENT

A. Statut administratif des centres

En plus des 10 municipalités : Taza, Guércif, Tahla, Ouad Amlil et Aknoul dans la province de Taza et Taounate, Karia Ba Mohammed, Ghafsai, Thar Essouk et Tissa dans la province de Taounate, la province de Taza comporte quatre agglomérations considérés en tant que centres à savoir : Matmata, Oulad Zbair, Tainaste et Zrarda.

B. Couverture en documents d'urbanisme

La couverture des centres ruraux en documents d'urbanisme démontre l'intérêt porté par les pouvoirs publics à la planification urbaine du centre et de ce fait de la conviction de ces autorités de l'importance du centre ce qui a certainement un fort impact sur leurs possibilités d'émergence. Dans ce volet, les communes seront analysées en fonction de l'état de couverture en document homologués et de l'état d'avancement et de l'élaboration de ces documents et des études nécessaires pour ce faire.

Cinq catégories se dégagent :

Catégorie 1 : Centres couverts en document d'urbanisme homologué en vigueur ;
Catégorie 2 : Centres couverts en documents d'urbanisme en cours d'homologation ou en état de caducité ;
Catégorie 3 : Centres dont les documents d'urbanisme sont en cours d'élaboration ;
Catégorie 4 : Centres dont les documents d'urbanisme sont programmés ;
Catégorie 5 : Centres n'ayant jamais été couvert par des documents d'urbanisme et n'y sont pas programmé actuellement.

Tableau n° 83: Couverture en document d'urbanisme

Province	Cercles	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5
Taza	Aknoul			Tizi Ouasli,	Ajdir	Gzenaya Janoubia, Jbarna, Bourd, , Sidi Ali Bourakba,
	Guércif			Mazguitam, Taddart	Houara Oulad Rahou	Oulad Bouriba, Ras Laksar, Assebbab, Barkine, Lamrija, Saka,
	Oued Amlil	Bni Frassen		Bouchfaa, Oulad Zbair, Bouhlou,		Rbaa El Fouki, Ghiata Gharbia,
	Tahla	Bouyablan	Maghraoua,	Ait Saghrouchen,		Tazarine,

			Zrarda, Matmata, Smiaa,			
	Tainaste			Msila, Tainaste, Gouzate,		Bni Ftah, Bragha, El Kaf El Ghar, Taifa, Traiba,
	Taza	Bni Lent Galdamane		Meknassa Gharbia, Bab Marzouk. Oulad Chrif.		Meknassa Acharkia Bab Boudir,
Taounate	Ghafsai			El Bibane, Oudka, Ratba, Ourtzagh, Galaz,	Timezgana, Sidi Lhaj hammed,	Kissane, Sidi Mokhfi, Sidi Yahya, Tabouda, Tafrant,
	K. B. Med	Sidi El Abed		Jbabra, My Bouchta,		Bni Snous, Bouchabel, Ghouazi, Loulja, My Abdelkrim, Mkansa,
	Taounate	Bouhouda Ain Mediouna		Bni Oulid, Tamedit, Fennassa Bab El Hit, , Khlalfa		Bni Ounjel, Rghioua, Bouadel, Zrizer, Mezraoua
	Tissa		Ain Aicha,	Ras El Ouad, Oulad Daoud		Outabouaban, S.M.El Haj.

Les centres couverts en documents d'urbanisme homologués et en vigueur sont au nombre de 7 : Bni Frassen, Bouyablan, Bni Lent, Galamane,Sidi El Abed ,Ain Meiouna et Bouhouda. Les centres dont les documents d'urbanisme sont en cours d'homologation sont : Maghraoua, Zrarda, Matmata, Smiaa et Ain Aicha. Cette situation met en exergue la faiblesse de la couverture des provinces de l'aire de l'étude en documents d'urbanisme.

Conclusion:

Le rôle de la composante spatiale sur la formation de territoires attractifs et compétitifs est indéniable. Dans ce sens, la notion de liaisons inter-centres, la proximité de grands pôles urbains avec leurs projets structurants et dynamiques socio-économiques… apparaît déterminante pour restructurer l'espace et contribuer à l'émergence de nouveaux groupements territoriaux avec des fonctions plus complémentaires. Ce concept n'est pas limité ici au cadre géographique, mais il le dépasse pour regrouper l'aspect relationnel des centres entre eux.

Les autres facteurs de développement spatial, notamment les programmes d'habitat engagés par l'état ou par les collectivités locales et l'évolution de la construction témoignent de l'intérêt accordé au centre (donc la volonté de le développer) et demeurent un fort catalyseur de sa dynamique spatiale interne.

L'analyse établie dans ce chapitre permet de constater que la dynamique spatiale des centres ruraux objets de la présente étude est généralement exogène, provenant des impacts de la proximité des grands pôles urbains, des routes nationales, des projets structurants… Par contre, la dynamique spatiale endogène reste insignifiante. En effet, les projets d'habitat concernent majoritairement les municipalités et les centres urbains des deux provinces tandis que la couverture en documents d'urbanisme reste encore dans un stade primaire (seul 5 communes sur 89 possèdent des documents homologués et en vigueur et 4 en cours d'homologation).

Cette situation interpelle l'incitation et l'activation de la couverture des centres en documents d'urbanisme, principaux documents règlementaires de plannification et de développement stratégique des centres, donc un des facteurs déterminant de l'émergence future des centres ruraux.

DEUXIEME PARTIE :

: IDENTIFICATION, CLASSIFICATION ET HIERARCHISATION DES CENTRES

CHAPITRE I : LES ELEMENTS METHODOLOGIQUES D'APPROCHE

Pour pouvoir procéder à l'identification et la classification des centres émergents de l'aire d'étude de deux provinces Taza et Taounate, le BET s'est basée sur une analyse multicritères d'émergence et de conditions requises pour assurer le rôle de pôle d'attraction ainsi que sur un système de notation et de pondération adéquat développés dans le rapport méthodologique.

Les principales étapes de cette démarche peuvent être résumées comme suit :

I-PREPARATION DES MONOGRAPHIES DES CENTRES :

Celles-ci sont élaborées sur la base de fiches de renseignements (voir modèle joint en annexe) contenant un ensemble de critères se rapportant aux volets démographique, socioéconomique et spatial, et permettant d'évaluer, à la fois, et le niveau d'émergence de chaque centre et l'aptitude d'amélioration de ces capacités attractives.

II-LES CRITERES D'IDENTIFICATION :

Les critères d'identification sont de trois types, à savoir :

A/ CRITERES DEMOGRAPHIQUES :

- **La taille démographique du centre :** est souvent considérée comme fort indicateur d'émergence. Par ailleurs, plus cette taille est importante, plus le centre occupe une place privilégiée dans l'armature urbaine (priorité en matière des programmations, élargissement de la base économique, etc.) ;
- **Le rythme de croissance démographique :** est un indicateur plus parlant puisque il renseigne sur la dynamique démographique du centre (centre dynamique/ stagnant, attractif/répulsif, etc.). Plus le centre affiche un TAMA supérieur au positif, plus il est considéré comme dynamique. Par ailleurs, plus son TAMA est négatif ou inférieur à la moyenne provinciale, plus il est considéré incapable de retenir sa population sur les lieux et de drainer une population migrante étrangère.

B/ CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES :

Nous avons arrêté ici des critères qui nous semblent les plus significatifs de l'émergence des centres sur le plan socio-économique et de la capacité des centres à attirer les investissements, drainer une population rurale étrangère et lui donner les moyens d'améliorer son niveau de vie.

Ces critères peuvent être classés comme suit :

- **Présence de véritables potentialités économiques faisant une vocation de renommée au centre :** potentialités agricoles de l'arrière pays *(terres arables, rendements importants, ressources en eaux abondantes, taux de mécanisation important, élevage, produits et vocation spécifiques, investissement agricole important…),* minières *(présence ou proximité de gisement miniers importants, …),* touristiques *(existence d'infrastructures d'accueil, atouts potentiels, …),* artisanales *(pratiques artisanales en relation avec les potentialité économiques et naturelles du centre, qualité des produits et marchés cibles, …),* industrielles *(proximité et/ou présence de zones industrielles, unités industrielles implantés sur ou à proximité du site, demandes de création d'unités industrielles, …),* commerciales *(souks à rayonnement important, centres commerciaux, commerces de type urbain, etc.),* prestations de services de types urbains *(téléboutiques, cafés, restaurants, station de services, cyber, pharmacies, médecins privés, etc.)* ;

- **Diversité de la base économique :** plus cette base est plus large, plus elle offre des chances d'emploi et d'investissement pour les nouveaux arrivés et plus les statuts sociaux de cette population sont diversifiés. On peut considérer que la base économique d'un centre est diversifiée si la répartition de la population par branche d'activité est relativement équilibrée ;

- **Organisation associative active :** présence de coopératives (agricoles, laitières, artisanales, ...) et d'associations (ONG, …) s'intéressant aux sujets de développement, d'intégration des femmes dans la vie active, de l'environnement, etc. ;
- **Equipements d'accompagnement et d'incitation à l'investissement :** on entend par ces équipements les institutions de crédits et de financement telles les agences bancaires, de micro crédit et de transfert d'argent électronique, etc. ;
- **Proximité des bassins d'emploi et marchés de consommation** : il s'agit ici de la proximité des grandes et villes moyennes dans la mesure où elles constituent généralement des bassins d'emploi qui attirent les migrants, et abritent, en même temps, une population forte consommatrice des produits issus du milieu rural ;
- **Accessibilité et situation par rapport aux axes de communication :** l'objectif est d'examiner les conditions d'accessibilité au centre (facile/difficile/très difficile) en étudiant les aspects suivants : topographie du site (facile/difficile), moyens d'accès au centre (piste, route communale, provinciale, régionale, nationale, autoroute, gare ferroviaire), distance par rapport aux voies goudronnées, moyens de transport (camion, camionnette, car, grand taxi, bus, …) et leur fréquence (nombre de voyages par jour et par semaine), présence de halte routière aménagée ;

- **Disponibilité en infrastructures de base** : la disponibilité de ces infrastructures est indispensable pour des conditions de vie plus améliorées et pour l'encouragement de l'investissement. Elle constitue la condition sine qua non pour toute pérennité et attractivité. Ainsi, les critères à prendre en considération concernent : l'eau potable (existence du réseau, nature des débits, qualité, ressources hydriques satisfaisantes, etc.), l'électricité (réseau, poste transformateur, éloignement des lignes de haute et moyenne tension, etc.), assainissement liquide (existence du réseau, état, traitement, etc.).

C / CRITERES SOCIO-SPATIALES :

- **Dotation en équipements socio-collectifs de base :** Le manque et/ou le sous équipement des établissements d'enseignement (en particulier ceux du niveau secondaire : collège et lycée), de formation (centre de qualification professionnelle,…) et de santé publique (soins de base, salle d'accouchement,…) sont parmi les principales causes d'immigration de populations rurales aspirant à un niveau de vie meilleur vers les villes et centres offrant ces services à la population. Ainsi, la présence de ces équipements sera considérée comme un indicateur important de la capacité du centre d'attirer les flux migratoires des populations d'origines rurales ;

- **Dotation en équipement administratifs, socioculturels et de services publics :** nous énumérons à titre d'exemple : maison communal, caïdat, siège du cercle, tribunal ou juge communal, poste, maison de jeunes, foyer féminin, maison du citoyen, etc.

- **Présence d'opportunités foncières importantes :** le foncier est un élément important d'attraction pour les populations rurales aspirant accéder à la propriété de leurs logements ainsi que pour les investissements. Les critères à examiner sont les suivants : coût du foncier (abordable, onéreux, …) et son évolution, présence de réserves foncières communales et leurs superficies, statuts fonciers dominants et degré de facilité

de leur mobilisation : Domanial, privé, collectif,…), possibilités d'extension du centre (importantes/minimes) ;

- **Dynamique urbaine :** parmi les indicateurs de cette dynamique on peut citer : le rythme de la construction durant la dernière décennie (moyenne du nombre des constructions édifiées dans le centre par an, les autorisations délivrées, etc.) ; le recul de la part de l'habitat rural en faveur des autres types en particulier ceux à caractère urbain (économique, villas, etc.) ; la tendance très nette vers la durcification des logements ; le nombre de lotissements réalisés ou projetés dans le centre ;

III-LA CLASSIFICATION :

Pour pouvoir établir une hiérarchisation des centres émergents selon leur importance, nous nous sommes basés par **un système de notation et de pondération approprié** permettant d'évaluer :

- **le niveau d'émergence desdits centres** ;
- **les possibilités d'amélioration de leurs attractivités.**

Ainsi, deux tableaux de notation y afférents sont établis dont chacun contient des critères appropriés parmi ceux cités plus haut et des notes adéquates (voir annexe).

Chaque centre obtient alors deux grandes notes (NNE et NNA) et une note générale (NG) :

- **NNE :** note reflétant le niveau d'émergence ;
- **NAA :** note reflétant les possibilités d'amélioration de l'attractivité.

La note générale (NG) est calculée sur la base du système de pondération suivant :

$$\underline{NG} = \underline{(0{,}6 \times NNE)} + \underline{(0{,}4 \times NAA)}$$

La classification des centres est effectuée sur la base de leurs **notes générales (NG)**.

CHAPITRE II : IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES EMERGENTS DE L'AIRE D'ETUDE TAZA- TAOUNATE

INTRODUCTION

La tâche principale de l'étude d'identification et de développement des centres émergents consiste en une macro-sélection des centres ruraux qui ont les meilleurs conditions pour devenir des pôles d'attraction de la population afin d'être équipés et aménagés en priorité. Pour accomplir les buts susmentionnés, deux principes de base d'ordre méthodologique ont été institués :

- Le choix des centres ruraux tient en compte de leur fonction centrale, leur niveau d'équipement généralement satisfaisant et supérieur aux autres douars, leur influence et leur rayonnement sur l'ensemble du territoire communal, et ce conformément aux termes de référence de l'étude ;

- Le choix des centres ruraux émergents ne peut s'effectuer qu'avec une objectivité aussi exacte que possible et en collaboration étroite avec les autorités locales et les responsables qualifiés, possédant les connaissances précises de la situation géographique, sociale et ethnique du territoire étudié ;

- Un autre principe de base a été pris en considération celui de la prise en considération de l'actuelle armature urbaine de l'aire d'étude, bien que notre étude cible et s'oriente vers le milieu rural, la position spécifiques des villes de l'aire d'étude n'a pas été négligée, afin de ressortir une armature provinciale équilibrée entre les deux milieux urbain et rural sachant qu'une bonne part des problèmes de la ville peuvent être résolus en compagne.

Une attention particulière pour la présentation de l'étude d'identification et de développement des centres ruraux émergents a été prêtée au choix de l'unité administrative qui permet par l'étendue de son territoire, une reconnaissance représentative de la gamme des données rassemblées et une analyse, aussi profonde que possible, des rapports existants entre le milieu rural et le milieu urbain.

Après l'étude soigneuse de la hiérarchie administrative marocaine, c'était le cercle qui pour la présentation de l'étude d'identification a été choisi, en tant qu'unité administrative optimale, permettant de découvrir le caractère de l'aire d'étude.

Avant de présenter la classification générale des centres ruraux de l'aire d'étude des deux provinces Taza-Taounate, nous avons procédé par une analyse comparative thématique des critères susmentionnés et dont les résultats peuvent être présentés comme suit :

I- CRITERES DEMOGRAPHIQUES :

Les déterminants démographiques constituent des critères essentiels pour évaluer le niveau d'émergence des centres. C'est ainsi que nous accordons, lors de cette phase d'identification et d'hiérarchisation des centres ruraux émergents, un intérêt particulier à l'analyse des éléments de comparaison fondamentaux à savoir, la taille et le rythme de croissance démographiques, en essayant d'en tirer les enseignements d'ordre quantitatif et qualitatif se rapportant à se volet.

I-1. CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LA TAILLE

La taille est parmi les critères importants de classification et d'hiérarchisation des centres adoptés sur le plan officiel. En effet, la classification des centres urbains du royaume (grande ville, ville moyenne et petite ville) se fait selon le critère de poids et d'effectif de population d'autant

plus que ce même critère fait la différence entre un centre urbain et un centre rural. Il est souvent considéré comme centre urbain une entité dont la population dépasse les 5000 habitants. Les centres ruraux objet de notre étude sont classés selon leur taille démographique comme suit :

A- AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAOUNATE

Tableau n°84 : Classification des centres chefs-lieux de communes rurales selon la taille (population)

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	Pop 2004
Ghafsai	EL BIBANE	EL BIBANE	3253
Taounate	BNI OULID	BNI OULID	2423
Taounate	MEZRAOUA	OULAD TAHAR	1998
Taounate	BOUHOUDA	CENTRE BOUHOUDA	1843
Ghafsai	RATBA	HELLABA	1600
Tissa	AIN AICHA	CENTRE D'AIN AICHA	1557
Ghafsai	OURTZAGH	OURTZAGH	1550
Ghafsai	GALAZ	GALAZ	1346
Ghafsai	TIMEZGANA	TIMEZGANA	1113
Tissa	OULAD AYYAD	OULAD AZZOUZ	1028
Ghafsai	TABOUDA	TNINE TABOUDA	1003
Taounate	AIN MEDIOUNA	AIN MEDIOUNA	945
Taounate	RGHIOUA	BAB OUNDAR	908
Tissa	OUED JEMAA	JBIL SAOUD	880
Taounate	BOUADEL	EL MROUJE	870
Taounate	KHLALFA	KHLALFA CENTRE	840
Taounate	TAMEDIT	TAMEDIT	817
Tissa	BOUAROUSS	OULAD BOUACHIA	798
Tissa	MESSASSA	KODIAT EL GHIRANE	779
Ghafsai	TAFRANT	TAFRANT	768
Ghafsai	SIDI HAJ M'HAMED	BAB MANSOURA	734
Tissa	OULAD DAOUD	OULAD DAOUD	708
Tissa	SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	GADAT EL ROUICHINI	688
Tissa	AIN LEGDAH	AIN LEGDAH	647
Ghafsai	SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	AIN EL KHATAB	595
Tissa	RAS OUED	HAD RAS OUED	566
Ghafsai	OUDKA	OUDKA	504
K.B.M	MY ABDELKRIM	AL KOULIYINE	494
K.B.M	JBABRA	SIDI AHMED EL HAJ	462
K.B.M	GHOUAZI	CENTRE D'EL GHOUAZI	445
Taounate	ZRIZER	ZRIZER	425
Taounate	FENNASSA BAB EL HIT	OUAD EL KASBA	424
Ghafsai	SIDI MOKHFI	SIDI MOKHFI	416
K.B.M	MKANSA	MEKNASSA	401
Tissa	AIN MAATOUF	EL KODA	357
K.B.M	MY BOUCHTA	CENTRE DE MY BOUCHTA	323
Ghafsai	KISSANE	LAAZEF	320
Taounate	BNI OUNJEL TAFRAOUT	OULAD MEDANE	308
Tissa	OUTABOUABANE	OUTABOUABANE CENTRE	303
Tissa	EL BSABSA	MASSAKINE	269
K.B.M	SIDI EL ABED	LAGHRASSLA	195
K.B.M	BNI SNOUS	EL MEZERAOUA	194
K.B.M	BOUCHABEL	CENTRE BOUCHABEL	127
K.B.M	LOULJA	CENTRE LOULJA	83

Source : Communes rurales concernées

La référence à la taille démographique des centres fait ressortir une prédominance des centres de petites tailles. En effet, sur un total de 44 centres chefs-lieux de communes rurales dans la province de Taounate, on constate ce qui suit :

- **La taille moyenne** desdits centres se situe autour de **825 personnes** ;

- 11 centres seulement, soit 25% des centres chefs-lieux à l'échelle provinciale, ont une taille démographique dépassant 1000 habitants. Ils sont répartis comme suit :
  - Un seul centre ayant une population supérieure à 3000 habitants à savoir, le centre d'El Bibane (3253 hab.) relevant du Cercle de Ghafsai ;
  - Un seul centre ayant une population comprise entre 2.000 et 3000 habitants à savoir, Bni Oulid (2423 hab.) relevant du Cercle de Taounate ;
  - Cinq centres dont la population est située entre 1.500 et 2.000 habitants : Mezraoua (1998 hab.), Bouhouda (1843 hab.), Ain Aicha (1557 hab.) et Ourtzagh (1550 hab.)
  - Quatre centres dont la population varie entre 1000 habitant et 1500 habitants, il s'agit des centres chefs-lieux des communes rurales de Galaz (1346 hab.), Timezgana (1113 hab.), Oulad Ayad (1028 hab.) et Tabouda (1003 hab.) ;
- 75% des centres ont une population inférieure à 1000 habitants. Ceux-ci se répartissent comme suit :
  - 16 centres (plus du 1/3 des centres) abritent une population variant entre 500 et 1000 habitants ;
  - 16 centres (plus du 1/3 des centres) abritent une population variant entre 100 et 500 habitants ;
  - Un seul centre dont la taille ne dépasse pas les cents personnes.

B- AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAZA

De même que la province de Taounate, la structure de la taille démographique des centres de la province de Taza présente une majorité des centres de petites tailles.

Tableau n°85 : Classification des centres chefs-lieux de communes rurales selon la taille (population)

Cercle	COMMUNE	CERCLE	Population 2004
Oued Amlil	OULAD ZBAIR	OULAD ZBAIR	4193
Tahla	ZRARDA	ZRARDA	3860
Aknoul	BOURD	BOURD CENTRE	2630
Guercif	MEZGUITAM	MEZGUITAM CENTRE	2267
Tahla	MATMATA	MATMATA	2194
Taza	BAB MARZOUKA	BAB MARZOUKA	1799
Aknoul	TIZI OUASLI	TIZI OUASLI	1695
Tahla	ESSMAIA	ESSMAIA	1586
Aknoul	AJDIR	AJDIR	1451
Guercif	SAKA	SAKA CENTRE	1419
Tahla	AIT SARGHOUCHEN	BOUZEMLANE	1370
Tainaste	EL GOUZATE	EL GOUZATE	1361
Oued Amlil	BOUCHFAA	BOUCHFAA EL CHARQIA	1138
Tahla	MAGHRAOUIA	MAGHRAOUIA	1108
Aknoul	SIDI ALI BOURAKBA	SIDI ALI BOURAKBA	1063
Tainaste	MSILA	MSILA	1055
Taza	OULAD CHRIF	METAGHRA	1037
Taza	BNI LENT	EL HOUACHE BNI IDRISS	980
Tainaste	BRARHA	BRARHA	972
Guercif	LAMRIJA	M'RIJA	932
Aknoul	GZENAYA AL JANOUBIA	BOUHDOUD	836
Guercif	ASSEBBAB	ESSBAB	817
Tainaste	KAF EL GHAR	KAF EL GHAR	773

Tainaste	TRAIBA	AIN MOUASS	699
Tainaste	TAINASTE	AMTGHAR	675
Aknoul	JBARNA	JBARNA	633
Oued Amlil	BOUHLOU	KASBAT BNI METTAIR	617
Guercif	TADDART	TADDART CENTRE	529
Oued Amlil	BNI FRASSEN	BNI FRASSEN SOUK EL KDIM	515
Guercif	RAS LAKSAR	ZBIRAT ZAOUIA	464
Guercif	OULAD BOURIMA	OULAD AADEL	452
Tainaste	TAIFA	DHAR ABD ESSALAM	440
Taza	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD ALI	380
Taza	GALDAMEN	GALDAMEN	371
Guercif	BARKINE	BARKINE CENTRE	336
Taza	MKNASSA ACHARQIA	BOUKELLAL	313
Oued Amlil	RBAA EL FOUKI	AMKALSSA	309
Tainaste	BNI FTAH	ARBAA BNI FTAH	253
Tahla	TAZARINE	TAZARINE	250
Taza	BAB BOUDIR	BAB BOUDIR	68

Source : Communes rurales concernées

En effet, sur un total de 40 centres de la province de Taza, on ressort ce qui suit :

- **La taille moyenne** desdits centres est de **1096 personnes** ;
  - deux centres seulement présentent une population supérieure à 3000 habitants en occurrence , le centre d'Oulad Zbair (4193 hab.) et le centre de Zrarda (3860 Hab) ;
  - trois centres ayant une population comprise entre 2.000 et 3000 habitants en tête le centre de Bourd ,avec 2630 personnes, Mezguitame avec 2267 habitants et Matmata (2194 personnes.) ;
  - Deux centres dont la population varie entre 1500 et moins de 2000 habitants, il s'agit des centres des communes rurales de Bab Marzouka (1799 hab.), Tizi Ouasli (1695 hab.) et Essmaia (1586 hab.) ;
  - 9 centres dont la population est située entre 1000 et 1500 habitants : Ajdir (1451 hab.), Saka (1419 hab.), Bouzemlane (1370 hab.) , El Gouzate (1361 hab.) ,Bouchafaa (1138 hab.), Magraoua (1108 hab.), Sidi Ali Bourakba (1063 hab.) ,Msila (1055 hab.) et en dernier rang de cette tranche, le centre de Metaghra relevant de la commune d'Oulad Chrif
- 23 centres, soit plus de 57,5% des centres de la province, ont une taille démographique inférieure 1000 habitants. Ils sont répartis comme suit :
  - 30% des centres, soit 12 agglomérations comptant une population se situe entre 500 et 1000 habitants ;
  - 10 centres (plus du 40% des centres) abritent une population variant entre 100 et 500 habitants ;
  - Un seul centre dont la taille ne dépasse pas les cents personnes.

C- LE SEUIL DEMOGRAPHIQUE MINIMAL ET NOTATION

Suite aux recommandations issues des réunions de concertations locales, **aucun seuil démographique minimal** au dessous duquel le centre est exclu n'a été retenu, et ce, pour donner la chance à l'ensemble des centres chefs-lieux communaux de l'aire de l'étude.

D'après le système de notation adopté, la note qui correspond à ce premier critère démographique (la taille) se présente comme suit :

Note = (Taille du centre / Taille Moyenne des centres) x 10

Ainsi, les centres ruraux de l'aire d'étude peuvent être classés en 4 catégories selon la note obtenue :

- Centre de 1er rang : ayant une note supérieure ou égale à 24 points ;
- Centre de 2ème rang : ayant une note inférieure à 24 et supérieure ou égale 12 points ;
- Centre de 3ème rang : ayant une note inférieure à 12 et supérieure ou égale 6 points ;
- Centre de 4ème rang : ayant une note inférieure à 6 points

Au niveau de la province de Taounate

Tableau n°86 : Classification par Cercle des centres de communes rurales selon la taille

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	NOTE	CLASSEMENT
GHAFSAI	EL BIBANE	EL BIBANE	39.43	O
	RATBA	HELLABA	19.39	OO
	OURTZAGH	OURTZAGH	18.79	OO
	GALAZ	GALAZ	16.32	OO
	TIMEZGANA	TIMEZGANA	13.49	OO
	TABOUDA	TNINE TABOUDA	12.16	OO
	TAFRANT	TAFRANT	9.31	OOO
	SIDI HAJ M'HAMED	BAB MANSOURA	8.90	OOO
	SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	AIN EL KHATAB	7.21	OOO
	OUDKA	OUDKA	6.11	OOO
	SIDI MOKHFI	SIDI MOKHFI	5.04	OOO
	KISSANE	LAAZEF	3.88	OOOO
KARIA BA MOHAMED	MY ABDELKRIM	AL KOULIYINE	5.99	OOOO
	JBABRA	SIDI AHMED EL HAJ	5.60	OOOO
	GHOUAZI	CENTRE D'EL GHOUAZI	5.39	OOOO
	MKANSA	MEKNASSA	4.86	OOOO
	MY BOUCHTA	CENTRE DE MY BOUCHTA	3.92	OOOO
	SIDI EL ABED	LAGHRASSLA	2.36	OOOO
	BNI SNOUS	EL MEZERAOUA	2.35	OOOO
	BOUCHABEL	CENTRE BOUCHABEL	1.54	OOOO
	LOULJA	CENTRE LOULJA	1.01	OOOO
TAOUNATE	BNI OULID	BNI OULID	29.37	O
	MEZRAOUA	OULAD TAHAR	24.22	O
	BOUHOUDA	CENTRE BOUHOUDA	22.34	OO
	AIN MEDIOUNA	AIN MEDIOUNA	11.45	OOO

	RGHIOUA	BAB OUNDAR	11.01	OOO
	BOUADEL	EL MROUJE	10.55	OOO
	KHLALFA	KHLALFA CENTRE	10.18	OOO
	TAMEDIT	TAMEDIT	9.9	OOO
	ZRIZER	ZRIZER	5.15	OOOO
	FENNASSA BAB EL HIT	OUAD EL KASBA	5.14	OOOO
	BNI OUNJEL TAFRAOUT	OULAD MEDANE	3.73	OOOO
TISSA	AIN AICHA	CENTRE D'AIN AICHA	18.87	OO
	OULAD AYYAD	OULAD AZZOUZ	12.46	OO
	OUED JEMAA	JBIL SAOUD	10.67	OOO
	BOUAROUSS	OULAD BOUACHIA	9.67	OOO
	MESSASSA	KODIAT EL GHIRANE	9.44	OOO
	OULAD DAOUD	OULAD DAOUD	8.58	OOO
	SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	GADAT EL ROUICHINI	8.34	OOO
	AIN LEGDAH	AIN LEGDAH	7.84	OOO
	RAS OUED	HAD RAS OUED	6.86	OOO
	AIN MAATOUF	EL KODA	4.33	OOOO
	OUTABOUABANE	OUTABOUABANE CENTRE	3.67	OOOO
	EL BSABSA	MASSAKINE	3.26	OOOO

On constate d'après le tableau ci-dessus ce qui suit :

- Le nombre de centres présentant une taille de population supérieure à 2000 habitants (centres de 1er rang) est très minime. Ces centres sont au nombre de deux (2) au Cercle de Taounate (Bni Oulid et Mezraoua) et de un (1) au Cercle de Ghafsai (El Bibane) ;
- Les centres de 2^{éme} rang, soit ceux ayant une population comprise entre 1000 et 2000 habitants, se concentrent essentiellement au niveau du Cercle de Ghafsai (Ratba, Ourtzagh, Galaz, Timezgana et Tabouda), soit plus de 71% des centres classés dans la même catégorie à l'échelle du territoire provincial ;
- Les centres de 3^{éme} rang, soit ceux dont l'effectif de population est situé entre 500 et 1000 habitants, représentent 58,33% des centres au Cercle de Tissa (7/12), 45,45% au Cercle de Taounate (5/11) et 41,66% au Cercle de Ghafsai (5/12) ;

- Les centres de très petites tailles classés au 4ème rang (population inférieure à 500 habitants) sont concentrés au niveau du Cercle de Ghafsai avec 100% des centres. Par ailleurs, ils sont moins présents au niveau des autres Cercles : 27,27% à Taounate, 25% à Tissa et 8,33% à Ghafsai.

Au niveau de la province de Taza

Tableau n°87 : Classification par Cercle des centres de communes rurales selon la taille

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	NOTE	CLASSEMENT

OUED AMLIL	OULAD ZBAIR	OULAD ZBAIR	**38.26**	**O**
	BOUCHFAA	BOUCHFAA EL CHARQIA	**10.38**	**OOO**
	BOUHLOU	KASBAT BNI METTAIR	**5.63**	**OOOO**
	BNI FRASSEN	B. FRASSEN SOUK EL KDIM	**4.70**	**OOOO**
	RBAA EL FOUKI	AMKALSSA	**2.82**	**OOOO**
TAHLA	ZRARDA	ZRARDA	**35.22**	**O**
	MATMATA	MATMATA	**20.02**	**OO**
	ESSMAIA	ESSMAIA	**14.47**	**OO**
	AIT SARGHOUCHEN	BOUZEMLANE	**12.50**	**OO**
	MAGHRAOUIA	MAGHRAOUIA	**10.11**	**OOO**
	TAZARINE	TAZARINE	**2.28**	**OOOO**
AKNOUL	BOURD	BOURD CENTRE	**24.00**	**O**
	TIZI OUASLI	TIZI OUASLI	**15.47**	**OO**
	AJDIR	AJDIR	**13.24**	**OO**
	SIDI ALI BOURAKBA	SIDI ALI BOURAKBA	**9.70**	**OOO**
	GZENAYA AL JANOUBIA	BOUHDOUD	**7.63**	**OOO**
	JBARNA	JBARNA	**5.78**	**OOOO**
GUERCIF	MEZGUITAM	MEZGUITAM CENTRE	**20.68**	**OO**
	SAKA	SAKA CENTRE	**12.95**	**OO**
	LAMRIJA	M'RIJA	**8.50**	**OOO**
	ASSEBBAB	ESSBAB	**7.45**	**OOO**
	TADDART	TADDART CENTRE	**4.83**	**OOOO**
	RAS LAKSAR	ZBIRAT ZAOUIA	**4.23**	**OOOO**
	OULAD BOURIMA	OULAD AADEL	**4.12**	**OOOO**
	BARKINE	BARKINE CENTRE	**3.07**	**OOOO**
TAZA	BAB MARZOUKA	BAB MARZOUKA	**16.41**	**OO**

	OULAD CHRIF	METAGHRA	**9.46**	**OOO**
	BNI LENT	EL HOUACHE BNI IDRISS	**8.94**	**OOO**
	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD ALI	**3.47**	**OOOO**
	GALDAMEN	GALDAMEN	**3.39**	**OOOO**
	MKNASSA ACHARQIA	BOUKELLAL	**2.86**	**OOOO**
	BAB BOUDIR	BAB BOUDIR	**0.62**	**OOOO**
TAINASTE	EL GOUZATE	EL GOUZATE	**12.42**	**OO**
	MSILA	MSILA	**9.63**	**OOO**
	BRARHA	BRARHA	**8.87**	**OOO**
	KAF EL GHAR	KAF EL GHAR	**7.05**	**OOO**
	TRAIBA	AIN MOUASS	**6.38**	**OOO**
	TAINASTE	AMTGHAR	**6.16**	**OOO**
	TAIFA	DHAR ABD ESSALAM	**4.01**	**OOOO**
	BNI FTAH	ARBAA BNI FTAH	**2.31**	**OOOO**

On relève d'après le tableau ci-dessus ce qui suit :

- L'effectif de centres de 1er rang dont la taille de population présentant plus 2000 habitants est très réduits. Ces centres sont au nombre de trois (3) localisés dans trois cercles : un (1) au Cercle de Tahla (Zrarda) , de même pour le cercle d'Aknoul (Bourd) et un seul centre au niveau du cercle d'Oued Amlil(Oulad Zbair) ;

- Les centres de 2^{éme} rang, soit ceux dont l'effectif de population est situé entre 1000 et 2000 habitants, représentent 33,33% des centres au Cercle de Tahla (3/9), 22,22% au Cercle d'Aknoul (2/9) ,de la même proportion au niveau du cercle de Guercif et un seul centre au niveau de deux cercles de Taza et Tainaste ;

- Les centres de 3^{éme} rang, soit ceux ayant une population comprise entre 500 et 1000 habitants, se concentrent essentiellement au niveau du Cercle de Tainaste (Msila, Brarha, Kaf El Ghar, Ain Mouass et Amtghar), soit plus de 38,46% des centres classés dans la même catégorie à l'échelle du territoire provincial ;

- Les centres de très petites tailles classés au 4ème rang (population inférieure à 500 habitants) sont concentrés essentiellement aux niveaux de deux Cercles de Guercif et Taza de la même proportion, soit 26,66% au niveau de chaque cercle . Par contre, ils sont moins représentés au niveau des autres Cercles à savoir Tahla et Aknoul de la même part et 13,33% à Tainaste .

En guise de conclusion, les centres ruraux pouvant être considérés théoriquement comme suffisamment peuplés pour pouvoir générer une demande importante de consommation locale, satisfaire les normes de programmation d'actions et de projets de développement, et les rentabiliser, sont ceux de 1ère et 2ème catégories, soit ceux dont l'effectif de population dépasse les 1000 habitants. Lesquels sont classés comme suit :

Tableau n°88 : Classification des centres de 1er et 2ème rang de l'aire d'étude de Taza et Taounate selon la taille

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	NOTE	CLASSEMENT
PROVINCE DE TAOUNATE				
GHAFSAI	EL BIBANE	EL BIBANE	39.43	**O**
TAOUNATE	BNI OULID	BNI OULID	29.37	**O**
TAOUNATE	MEZRAOUA	OULAD TAHAR	24.22	**O**
TAOUNATE	BOUHOUDA	CENTRE BOUHOUDA	22.34	**O**
GHAFSAI	RATBA	HELLABA	19.39	**O**
TISSA	AIN AICHA	CENTRE D'AIN AICHA	18.87	**OO**
GHAFSAI	OURTZAGH	OURTZAGH	18.79	**OO**
GHAFSAI	GALAZ	GALAZ	16.32	**OO**
GHAFSAI	TIMEZGANA	TIMEZGANA	13.49	**OO**
TISSA	OULAD AYYAD	OULAD AZZOUZ	12.46	**OO**
GHAFSAI	TABOUDA	TNINE TABOUDA	12.16	**OO**
PROVINCE DE TAZA				
OUED AMLIL	OULAD ZBAIR	OULAD ZBAIR	**38.26**	**O**
TAHLA	ZRARDA	ZRARDA	**35.22**	**O**
AKNOUL	BOURD	BOURD CENTRE	**24.00**	**O**
TAHLA	MATMATA	MATMATA	**20.02**	**OO**
TAHLA	ESSMAIA	ESSMAIA	**14.47**	**OO**
TAHLA	AIT SARGHOUCHEN	BOUZEMLANE	**12.50**	**OO**
AKNOUL	TIZI OUASLI	TIZI OUASLI	**15.47**	**OO**
AKNOUL	AJDIR	AJDIR	**13.24**	**OO**
GUERCIF	MEZGUITAM	MEZGUITAM CENTRE	**20.68**	**OO**
GUERCIF	SAKA	SAKA CENTRE	**12.95**	**OO**
TAZA	BAB MARZOUKA	BAB MARZOUKA	**16.41**	**OO**
TAINASTE	EL GOUZATE	EL GOUZATE	**12.42**	**OO**

Toutefois, ils peuvent s'adjoindre à cette liste les centres dont la masse de population n'est pas assez loin à ce seuil et qui affichent un rythme de croissance assez rapide. D'où l'intérêt évident d'analyser les données se rapportant à cet aspect à savoir, les taux d'accroissement moyen annuel (TAMA), les indices d'accroissement démographique comparatifs.

I-2. CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LE RYTHME DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

Le rythme de croissance démographique est un indicateur plus parlant puisque il renseigne sur la dynamique démographique du centre (centre dynamique/ stagnant, attractif/ répulsif, etc.).

Ainsi, et pour procéder à une classification des centres ruraux de l'aire de l'étude, nous nous sommes ramenés à examiner plusieurs paramètres, à savoir :

A- LA CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LEURS TAMA :

Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est l'un des indicateurs démographiques les plus parlants qui renseignent sur le rythme de croissance des localités. En effet, plus le centre affiche un TAMA positif et important, plus il est considéré comme dynamique et attrayant.

Par ailleurs, plus son TAMA est négatif ou trop faible, plus il est considéré incapable de retenir sa population sur les lieux et de drainer une population migrante étrangère.

Toutefois, faute de disposer de données officielles du RGPH 2004 sur les centres ruraux, nous avons procédé, préalablement à l'opération de classification, au calcul des TAMA correspondants aux centres sur la base des estimations de leurs populations en 2004 communiquées par les services communaux.

Méthode de calcul des TAMA : $\overline{\Delta}(i/j) = (\sqrt[i-j]{Pi/Pj} - 1) * 1000$

Avec : i =2004 et j = 1994

NOTATION

Vu le caractére alèatoire de ce deuxième critère démographique, à savoir le TAMA, dans l'identification des centres émergents, la note lui correspondant dans le système de notation adopté selon le contexte de deux provinces, se présente comme suit :

Note = Taux d'accroissement moyen annuel X 100

Ainsi, les centres ruraux de la province de Taounate peuvent être classés selon leur TAMA en quatre catégories :

- Centre de 1er rang : ayant une note supérieure ou égale à 3 points. Il s'agit des centres dont le **rythme de croissance** démographique peut être qualifié de **rapide**, soit ceux ayant enregistré un TAMA de 3 % et plus ;

- Centre de 2ème rang : ayant une note inférieure à 3 , supérieure ou égale à 1 points. Il s'agit des centres affichant un **rythme de croissance démographique moyen,** soit un TAMA compris entre 1 et 3% (1% < TAMA < 3%) ;

- Centre de 3ème rang : ayant une note inférieure à 1 points et supérieure ou égale à 0 points. Il s'agit des centres stagnants et dont le **rythme de croissance démographique est trop lent** (0% < TAMA < 1%) ;
- Centre de 4ème rang : ayant une note négative. Il s'agit des centres affichant un TAMA inférieur à 0% et donc, présentent un rythme de croissance démographique négatif.

AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAOUNATE

Tableau n°89: Classification par cercle des centres de communes rurales de la province de Taounate selon les TAMA enregistrés entre 1994 et 2004

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	TAMA %	Note	Classement Par rang	Classement Par TAMA
Ghafsai	KISSANE	LAAZEF	7,87	7,87	O	2
	TAFRANT	TAFRANT	4,26	4,26	O	5
	GALAZ	GALAZ	3,20	3,20	O	6
	OURTZAGH	OURTZAGH	2,62	2,62	OO	7
	SIDI MOKHFI	SIDI MOKHFI	2,56	2,56	OO	8
	OUDKA	OUDKA	2,44	2,44	OO	9
	TIMEZGANA	TIMEZGANA	2,24	2,24	OO	12
	SIDI HAJ M'HAMED	BAB MANSOURA	1,80	1,80	OO	14
	RATBA	HELLABA	1,68	1,68	OO	16
	TABOUDA	TNINE TABOUDA	1,63	1,63	OO	17
	SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	AIN EL KHATAB	1,53	1,53	OO	18
	EL BIBANE	EL BIBANE	0,69	0,69	OOO	25
Kariat Ba Mohamed	LOULJA	CENTRE LOULJA	11,09	11,09	O	1
	MKANSA	MEKNASSA	1,03	1,03	OO	22
	BNI SNOUS	EL MEZERAOUA	0,86	0,86	OOO	23
	MY BOUCHTA	CENTRE DE MY BOUCHTA	0,81	0,81	OOO	24
	MY ABDELKRIM	AL KOULIYINE	0,48	0,48	OOO	26
	GHOUAZI	EL GHOUAZI	-0,40	-0,40	OOOO	36
	JBABRA	SIDI AHMED EL HAJ	-0,59	-0,59	OOOO	37
	SIDI EL ABED	LAGHRASSLA	-1,51	-1,51	OOOO	38
	BOUCHABEL	CENTRE BOUCHABEL	-2,70	-2,70	OOOO	40
Taounate	FENNASSA BAB EL HIT	OUAD EL KASBA	6,03	6,03	O	3
	ZRIZER	ZRIZER	5,41	5,41	O	4
	BOUADEL	EL MROUJE	2,43	2,43	OO	10
	BOUHOUDA	CENTRE BOUHOUDA	1,96	1,96	OO	13
	KHLALFA	KHLALFA CENTRE	1,51	1,51	OO	19
	MEZRAOUA	OULAD TAHAR	0,43	0,43	OOO	27
	BNI OULID	EL KOB	0,09	0,09	OOO	33
	AIN MEDIOUNA	AIN MEDIOUNA	-0,12	-0,12	OOOO	34

	TAMEDIT	TAMEDIT	-5,58	-5,58	**OOOO**	42
	RGHIOUA	BAB OUNDAR	-6,34	-6,34	**OOOO**	43
	BNI OUNJEL TAFRAOUT	OULAD MEDANE	-8,93	-8,93	**OOOO**	44
Tissa	OULAD DAOUD	OULAD DAOUD	2,34	2,34	**OO**	11
	SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	GADAT EL ROUICHINI	1,76	1,76	**OO**	15
	AIN AICHA	AIN AICHA	1,5	1,5	**OO**	20
	AIN LEGDAH	AIN LEGDAH	1,47	1,47	**OO**	21
	BOUAROUSS	OULAD BOUACHIA	0,24	0,24	**OOO**	28
	MESSASSA	KODIAT EL GHIRANE	0,23	0,23	**OOO**	29
	EL BSABSA	MASSAKINE	0,23	0,23	**OOO**	29
	OUED JEMAA	JBIL SAOUD	0,15	0,15	**OOO**	31
	OULAD AYYAD	OULAD AZZOUZ	0,11	0,11	**OOO**	32
	AIN MAATOUF	EL KODA	-0,17	-0,17	**OOOO**	35
	RAS OUED	HAD RAS OUED	-1,52	-1,52	**OOOO**	39
	OUTABOUABANE	OUTABOUABANE	-3,30	-3,30	**OOOO**	41

D'après les tableaux ci-dessus, on constate ce qui suit :

- 50% des centres ruraux de la province sont classés dans la 1ère et la 2ème catégories, soient des centres enregistrant des rythmes de croissance démographique moyens à très forts ;

- 6 centres sur 44 sont considérés comme très dynamiques sur le plan démographique (1er rang) en affichant des TAMA variant entre 3,2% (Galaz) et 11,09% (Loulja). La moitié de ces centres (3) se trouvent au Cercle de Ghafsai : Kissane (7,87%), Tafrant (4,26%) et Galaz (3,20%). Deux autres centres relèvent du Cercle de Taounate : Fennassa Bab El Hit (6,03%) et Zrizer (5,41%), puis un seul du Cercle de Kariat Ba Mohamed, à savoir le centre de Loulja qui enregistre un TAMA extraordinaire de 11,09% ;

- La majorité des centres de 1er et 2ème rangs recensés à l'échelle provinciale sont implantés au niveau du Cercle de Ghafsai (11 centres/22), soit 50% des centres classés dans ces deux catégories. Les autres Cercles sont classés selon le nombre des centres de 1er et 2ème rangs qu'ils abritent comme suit : Taounate (5/22), Tissa (4/22) et Kariat Ba Mohamed (2/22) ;

- Les centres ayant connu une stagnation durant la dernière décennie (1994-2004), soit ceux ayant un TAMA positif inférieur à 1%, représentent 25% des centres étudiés à l'échelle de la province de Taounate. Plus de 45% desdits centres (5/11) se trouvent au Cercle de Tissa, suivi des cercles de Kariat Ba Mohamed (3/11), Taounate (2/11) et Ghafsai (1/11) ;

- Les centres de 4ème rang, soient ceux qui affichent de TAMA négatifs, représentent à leur tour 25% de l'ensemble des centres étudiés. Ils se répartissent entre 4 au Cercle de Kariat Ba Mohamed, 4 au Cercle de Taounate et 3 à Tissa. Les centres où le recul de l'effectif de la population est plus alarmant sont : Bni Ounjel Tafraout (-8,93%), Bni Oundar (-6,34%), Tamedit (-5,58%), Outabouabane (-3,30%), Bouchabel (-2,70%), etc.

- La partie Nord de la province, composée des territoires relevant des Cercles de Taounate et Ghafsai, est plus dynamique sur le plan démographique de la partie Sud composée des territoires des Cercles de Tissa et Kariat Ba Mohamed. En effet, la première abrite 16

centres de 1er et 2ème rangs et 7 centres de 3ème et 4ème rangs contre respectivement 6 et 15 centres dans la seconde.

D- AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAZA

La classification des TAMA par cercle observés au niveau de la province de Taza fait ressortir remarques suivantes :

Tableau n°90 : TAMA des centres de communes rurales de la province de Taza enregistrés entre 1994 et 2004 classés par Cercle

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	TAMA %	Note	Classement Par rang	Classement Par TAMA
GUERCIF	BARKINE	BARKINE CENTRE	6.21	6.21	O	4
	TADDART	TADDART CENTRE	6.16	6.16	O	5
	LAMRIJA	M'RIJA	5.67	5.67	O	6
	SAKA	SAKA CENTRE	4.03	4.03	O	8
	ASSEBBAB	ESSBAB	3.67	3.67	O	9
	MEZGUITAM	MEZGUITAM CENTRE	1.48	1.48	OO	14
	OULAD BOURIMA	OULAD AADEL	-0.39	-0.39	OOOO	27
	RAS LAKSAR	ZBIRAT ZAOUIA	-1.21	-1.21	OOOO	32
TAZA	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD ALI	11.94	11.94	O	1
	OULAD CHRIF	METAGHRA	8.78	8.78	O	2
	GALDAMEN	GALDAMEN	2.93	2.93	OO	11
	MKNASSA ACHARQIA	BOUKELLAL	1.91	1.91	OO	12
	BNI LENT	EL HOUACHE BNI IDRISS	0.08	0.08	OOO	23
	BAB MARZOUKA	BAB MARZOUKA	-1.51	-1.51	OOOO	33
	BAB BOUDIR	BAB BOUDIR	-2.66	-2.66	OOOO	34
AKNOUL	GZENAYA AL JANOUBIA	BOUHDOUD	5.23	5.23	O	7
	SIDI ALI BOURAKBA	SIDI ALI BOURAKBA	1.60	1.60	OO	13
	JBARNA	JBARNA	0.22	0.22	OOO	20
	TIZI OUASLI	TIZI OUASLI	0.09	0.09	OOO	22
	AJDIR	AJDIR	0.06	0.06	OOO	24
	BOURD	BOURD CENTRE	-1.27	-1.27	OOOO	30
OUAD AMLIL	BNI FRASSEN	BNI FRASSEN SOUK EL KDIM	8.02	8.02	O	3
	OULAD ZBAIR	OULAD ZBAIR	3.40	3.40	O	10
	BOUHLOU	KASBAT BNI METTAIR	0.15	0.15	OOO	21
	RBAA EL FOUKI	AMKALSSA	-3.96	-3.96	OOOO	35
	BOUCHFAA	BOUCHFAA EL CHARQIA	-4.39	-4.39	OOOO	36
TAHLA	AIT SARGHOUCHEN	BOUZEMLANE	2.91	2.91	OO	11
	ZRARDA	ZRARDA	2.30	2.30	OO	12
	ESSMAIA	ESSMAIA	1.75	1.75	OO	15
	MATMATA	MATMATA	1.21	1.21	OO	16
	MAGHRAOUIA	MAGHRAOUIA	1.13	1.13	OO	17

	TAZARINE	TAZARINE	0.08	0.08	OOO	23
TAINASTE	BRARHA	BRARHA	0.84	0.84	OOO	18
	MSILA	MSILA	0.76	0.76	OOO	19
	TAIFA	DHAR ABD ESSALAM	-0.02	-0.02	OOOO	25
	KAF EL GHAR	KAF EL GHAR	-0.31	-0.31	OOOO	26
	TAINASTE	AMTGHAR	-0.55	-0.55	OOOO	28
	EL GOUZATE	EL GOUZATE	-0.71	-0.71	OOOO	28
	BNI FTAH	ARBAA BNI FTAH	-0.79	-0.79	OOOO	29
	TRAIBA	AIN MOUASS	-1.46	-1.46	OOOO	31

Ainsi on ressort les remarques suivantes :

- Un dépeuplement des centres du Cercle de Tainaste, avec une moyenne de TAMA= -0,28 ;

- Une stagnation de la population au niveau des centres du Cercle d'Aknoul (TAMA= 0,98%) . En effet à l'exception de deux centres Gzenaya Al Janoubia (TAMA =5,23%) et Sidi Ali Bourakba Janoubia (TAMA =1,60%) dont les TAMA respectivement sont supérieurs à 1,5% , les autres centres du cercles ont enregistrés des TAMA stagnants à savoir : Jbarna (0,22%) ; Tizi Ouasli (0,09%) et Ajdir (0,06%

- Une dynamique remarquable des centres relevant des Cercle de Guercif et Tahla avec respectivement une moyenne de TAMA de 2,57% et 1,6%.

I-3 LA CLASSIFICATION DES CENTRES SELON L'INDICE D'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE COMPARATIF (IADC) :

Il s'agit là d'un indice démographique permettant de mesurer ***la place qu'occupe le centre et le degré de son émergence dans son environnement communal*** en matière du rythme d'accroissement démographique et d'attractivité des flux migratoires. Il permet également d'établir une comparaison entre les centres des deux provinces de l'aire de l'étude à savoir, Taza et Taounate. Il se défini comme la différence entre le TAMA du centre et celui de la commune concernée, rapportée sur le TAMA du milieu rural de l'aire d'étude de deux provinces.

$$I.A.D.C = (TAMA_{Centre} - TAMA_{Commune}) / TAMA_{rural\ de\ l'aire\ d'étude}$$

Plus l'IADC est élevé, plus le décalage entre le TAMA du centre et celui de la commune est important ce qui signifie que le centre est démarqué dans le territoire communal où il évolue et y exerce un pouvoir attractif important. Ça signifie également que la vitesse avec laquelle sa population évolue est plus rapide que la moyenne de l'ensemble du territoire provincial et de l'aire d'étude

A- ***NOTATION***

Le TAMA du milieu rural de l'aire d'étude enregistré entre 1994 et 2004 étant situé à 0,55%, la classification des centres selon l'indice d'accroissement démographique comparatif (I.A.D.C) peut être présentée comme suit conformément au système de notation adopté, à savoir :

Note = I.A.D.C × 1

Quatre catégories de centres sont identifiées :

- **Centres de 1er rang :** ayant une note supérieure ou égale à 5 points. Il s'agit des centres ayant enregistré un TAMA dépassant celui de la commune d'au moins 2 points. Ces centres sont qualifiés au sein de leurs territoires communaux respectifs comme les plus dynamiques et les plus attractifs. En effet, le centre de 1er rang présente des capacités d'accueil pour une bonne partie des émigrants en provenance des autres douars de la commune où des autres communes notamment au niveau de celles les plus affectées par les mouvements d'exode rural et de dépeuplement et celles qui présentent des réservoirs potentiels d'émigration rurale ;
- **Centres de 2ème rang :** ayant une note inférieure à 5, supérieure ou égale à 1 point. Il s'agit des centres dont l'écart entre leurs TAMA et celui de leurs communes est inférieur à 2 points tout en étant supérieure à la moyenne provinciale. Ces centres exercent un pouvoir attractif au niveau de leurs communes, mais qui demeure moyen ;
- **Centres de 3ème rang :** ayant une note inférieure à 1 point, supérieure ou égale à 0. Il s'agit des centres dont le TAMA tend à s'approcher de la moyenne communale. Ceux-ci n'exercent pas un pouvoir attractif significatif sur les autres douars et centres de leurs communes ;
- **Centres de 4ème rang :** ayant une note négative. Il s'agit des centres dont le TAMA est inférieure à la moyenne communale. Ceux-ci connaissent des difficultés à s'imposer dans le territoire communal où ils évoluent et à y exercer un attrait particulier sur la population à cause d'une éventuelle concurrence d'autres douars bien équipés et mieux accessibles ou d'un dépeuplement massif et global frappant la zone où ils se trouvent.

B- AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAOUNATE

Tableau n°91 : Classification des centres selon l'Indice d'Accroissement Démographique Comparatif (IADC)

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	TAMA CENTRE	TAMA COMMUNAL	IADC = NOTE	RANG
K.B.M	LOULJA	CENTRE LOULJA	11,09	0,65	18.98	O
Ghafsai	KISSANE	LAAZEF	7,87	-0,41	15.06	O
Taounate	FENNASSA BAB EL HIT	OUAD EL KASBA	6,03	0,17	10.66	O
Taounate	ZRIZER	ZRIZER	5,41	0,34	9.21	O
Ghafsai	TAFRANT	TAFRANT	4,26	0,20	7.38	O
Ghafsai	GALAZ	GALAZ	3,20	-0,31	6.39	O
Ghafsai	OURTZAGH	OURTZAGH	2,62	-0,03	4.81	O
Taounate	BOUADEL	EL MROUJE	2,43	0,22	4.03	O
Tissa	OULAD DAOUD	OULAD DAOUD	2,34	0,22	3.85	O
Tissa	AIN LEGDAH	AIN LEGDAH	1,47	-0,25	3.13	**OO**

Tissa	SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	GADAT EL ROUICHINI	1,76	0,28	2.69	**OO**
Ghafsai	OUDKA	OUDKA	2,44	1,20	2.26	**OO**
K.B.M	MY BOUCHTA	MY BOUCHTA	0,81	-0,37	2.14	**OO**
Ghafsai	SIDI MOKHFI	SIDI MOKHFI	2,56	1,57	1.80	**OO**
K.B.M	BNI SNOUS	EL MEZERAOUA	0,86	-0,04	1.64	**OO**
K.B.M	MY ABDELKRIM	AL KOULIYINE	0,48	-0,38	1.56	**OO**
Tissa	AIN AICHA	CENTRE D'AIN AICHA	1,48	0,90	1.06	**OO**
K.B.M	MKANSA	MEKNASSA	1,03	0,63	0.72	**OO**
Ghafsai	TIMEZGANA	TIMEZGANA	2,24	1,90	0.61	**OOO**
Taounate	MEZRAOUA	OULAD TAHAR	0,43	0,18	0.45	**OOO**
Ghafsai	TABOUDA	TNINE TABOUDA	1,63	1,43	0.37	**OOO**
Ghafsai	EL BIBANE	EL BIBANE	0,69	0,50	0.35	**OOO**
Taounate	BOUHOUDA	CENTRE BOUHOUDA	1,96	1,77	0.34	**OOO**
Tissa	EL BSABSA	MASSAKINE	0,23	0,09	0.25	**OOO**
Taounate	BNI OULID	BNI OULID	0,1	-0,03	0.22	**OOO**
Taounate	AIN MEDIOUNA	AIN MEDIOUNA	-0,12	-0,17	0.10	**OOOO**
Tissa	OUED JEMAA	JBIL SAOUD	0,15	0,17	-0.04	**OOOO**
Tissa	BOUAROUSS	OULAD BOUACHIA	0,24	0,29	-0.09	**OOOO**
Ghafsai	SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	AIN EL KHATAB	1,53	1,59	-0.10	**OOOO**
Taounate	KHLALFA	KHLALFA CENTRE	1,51	1,75	-0.43	**OOOO**
Tissa	MESSASSA	KODIAT EL GHIRANE	0,23	0,48	-0.45	**OOOO**
Tissa	AIN MAATOUF	EL KODA	-0,17	0,10	-0.48	**OOOO**
K.B.M	GHOUAZI	CENTRE D'EL GHOUAZI	-0,40	-0,05	-0.63	**OOOO**
Tissa	OULAD AYYAD	OULAD AZZOUZ	0,11	0,46	-0.64	**OOOO**
Ghafsai	RATBA	HELLABA	1,68	2,14	-0.83	**OOOO**
Ghafsai	SIDI HAJ M'HAMED	BAB MANSOURA	1,80	2,41	-1.11	**OOOO**
K.B.M	JBABRA	SIDI AHMED EL HAJ	-0,59	0,58	-2.12	**OOOO**
Tissa	RAS OUED	HAD RAS OUED	-1,52	-0,21	-2.39	**OOOO**
K.B.M	SIDI EL ABED	LAGHRASSLA	-1,51	0,35	-3.38	**OOOO**
Tissa	OUTABOUABANE	OUTABOUABANE	-3,30	-0,29	-5.48	**OOOO**
K.B.M	BOUCHABEL	CENTRE BOUCHABEL	-2,70	0,44	-5.71	**OOOO**
Taounate	RGHIOUA	BAB OUNDAR	-6,34	-1,40	-8.98	**OOOO**
Taounate	TAMEDIT	TAMEDIT	-5,58	-0,51	-9.22	**OOOO**
Taounate	BNI OUNJEL TAFRAOUT	OULAD MEDANE	-8,93	-0,61	-15.13	**OOOO**

Tableau n°92 : Classification par Cercles des centres selon l'Indice d'Accroissement Démographique Comparatif (IADC)

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	TAMA CENTRE	TAMA COMMUNAL	IADC = NOTE	RANG
GHAFSAI	KISSANE	LAAZEF	7,87	-0,41	15.06	O
	TAFRANT	TAFRANT	4,26	0,20	7.38	O
	GALAZ	GALAZ	3,20	-0,31	6.39	O
	OURTZAGH	OURTZAGH	2,62	-0,03	4.81	O
	OUDKA	OUDKA	2,44	1,20	2.26	OO
	SIDI MOKHFI	SIDI MOKHFI	2,56	1,57	1.80	OO
	TIMEZGANA	TIMEZGANA	2,24	1,90	0.61	OOO
	TABOUDA	TNINE TABOUDA	1,63	1,43	0.37	OOO
	EL BIBANE	EL BIBANE	0,69	0,50	0.35	OOO
	SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	AIN EL KHATAB	1,53	1,59	-0.10	OOOO
	RATBA	HELLABA	1,68	2,14	-0.83	OOOO
	SIDI HAJ M'HAMED	BAB MANSOURA	1,80	2,41	-1.11	OOOO
KARIAT BA MOHAMED	LOULJA	CENTRE LOULJA	11,09	0,65	18.98	O
	MY BOUCHTA	MY BOUCHTA	0,81	-0,37	2.14	OO
	BNI SNOUS	EL MEZERAOUA	0,86	-0,04	1.64	OO
	MY ABDELKRIM	AL KOULIYINE	0,48	-0,38	1.56	OO
	MKANSA	MEKNASSA	1,03	0,63	0.72	OO
	GHOUAZI	CENTRE D'EL GHOUAZI	-0,40	-0,05	-0.63	OOOO
	JBABRA	SIDI AHMED EL HAJ	-0,59	0,58	-2.12	OOOO
	SIDI EL ABED	LAGHRASSLA	-1,51	0,35	-3.38	OOOO
	BOUCHABEL	CENTRE BOUCHABEL	-2,70	0,44	-5.71	OOOO
TAOUNATE	FENNASSA BAB EL HIT	OUAD EL KASBA	6,03	0,17	10.66	O
	ZRIZER	ZRIZER	5,41	0,34	9.21	O
	BOUADEL	EL MROUJE	2,43	0,22	4.03	O
	MEZRAOUA	OULAD TAHAR	0,43	0,18	0.45	OOO
	BOUHOUDA	CENTRE BOUHOUDA	1,96	1,77	0.34	OOO
	BNI OULID	BNI OULID	0,1	-0,03	0.22	OOO
	AIN MEDIOUNA	AIN MEDIOUNA	-0,12	-0,17	0.10	OOOO
	KHLALFA	KHLALFA CENTRE	1,51	1,75	-0.43	OOOO
	RGHIOUA	BAB OUNDAR	-6,34	-1,40	-8.98	OOOO
	TAMEDIT	TAMEDIT	-5,58	-0,51	-9.22	OOOO
	BNI OUNJEL TAFRAOUT	OULAD MEDANE	-8,93	-0,61	-15.13	OOOO
TISSA	OULAD DAOUD	OULAD DAOUD	2,34	0,22	3.85	O
	AIN LEGDAH	AIN LEGDAH	1,47	-0,25	3.13	OO
	SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	GADAT EL ROUICHINI	1,76	0,28	2.69	OO
	AIN AICHA	CENTRE D'AIN AICHA	1,48	0,90	1.06	OO
	EL BSABSA	MASSAKINE	0,23	0,09	0.25	OOO
	OUED JEMAA	JBIL SAOUD	0,15	0,17	-0.04	OOOO

	BOUAROUSS	OULAD BOUACHIA	0,24	0,29	-0.09	OOOO
	MESSASSA	KODIAT EL GHIRANE	0,23	0,48	-0.45	OOOO
	AIN MAATOUF	EL KODA	-0,17	0,10	-0.48	OOOO
	OULAD AYYAD	OULAD AZZOUZ	0,11	0,46	-0.64	OOOO
	RAS OUED	HAD RAS OUED	-1,52	-0,21	-2.39	OOOO
	OUTABOUABANE	OUTABOUABANE	-3,30	-0,29	-5.48	OOOO

D'après les tableaux ci-dessus, on peut constater ce qui suit :

- Les centres qui se démarquent le plus au niveau des territoires de leurs communes par un rythme de croissance exceptionnel et par un pouvoir attractif très fort (centres de 1er rang) comparativement aux autres composantes humaines de leurs communes sont au nombre de 9, soit 20,45% des centres étudiés. Ces centres se répartissent selon les Cercles comme suit : 4 au Cercle de Ghafsai (Kissane, Tafrant, Galaz et Ouartzagh), 3 à Taounate (Ouad El Kasba, Zrizer et El Mrouje), 1 à Kariat Ba Mohamed (Loulja) et 1 à Tissa (Oulad Daoud) ;

- Les indices les plus forts sont enregistrés au niveau des centres de Loulja (Cercle de Kariat Ba Mohame) et Kissane (Cercle de Ghafsai) ;

- Les centres de 1er et 2ème rangs représentent près de 41% des centres de communes de la province : 6 au Cercle de Ghafsai (soit 50% des centres du Cercle), 5 à Kariat Ba Mohamed (55,55% des centres du Cercle), 4 à Tissa (33,00%) et 3 à Taounate (27,27%) ;

- 7 centres sur 18 relevant de la 1ere et la 2ème catégories arrivent à enregistrer des TAMA positifs et s'imposer en tant que pôles attractifs au sein de territoires communaux ayant accusé un recul très net de leur population entre 1994 et 2004 (TAMA négatifs traduisant la problématique de dépeuplement massif dans ces communes). On cite le cas de Kissane, Galaz, Ouartzagh, Ain Legdah, Moulay Bouchta, Bni Snous et Moulay Abd El Karim.

- Les centres de 4ème rang représentent plus de 43% des centres de la province (58,33% des centres du Cercle de Tissa, 45,45% des centres du Cercle de Tounate, 44,44% de Kariat Ba Mohamed et 25% des centres de Ghafsai) ;

- Les de 4ème rang réellement en difficultés à l'échelle communale, voire même provinciale, peuvent être classés par ordre de gravité comme suit : Oulad Medane, Tamedit, Bab Oundat, Bouchabel, Outabouabane, Laghrassla, Had Ras El Oued, etc.. Ceux-ci sont engagés plus que les autres douars de leurs communes dans un processus de dépeuplement massif et grave ;

C- ***AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAZA***

D'après les deux tableaux ci-dessouss, on peut relever ce qui suit :

Tableau n°93 : Classification des centres selon l'Indice d'Accroissement Démographique Comparatif (IADC)

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	TAMA CENTRE	TAMA COMMUNAL	IADC = NOTE	RANG
TAZA	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD ALI	11.94	-1	23.53	O
TAZA	OULAD CHRIF	METAGHRA	8.78	-0.6	17.05	O
O.AMLIL	BNI FRASSEN	B.FRASSEN SOUK EL KDIM	8.02	-0.9	16.23	O
GUERCIF	BARKINE	BARKINE CENTRE	6.21	0	11.29	O
AKNOUL	GZENAYA AL JANOUBIA	BOUHDOUD	5.23	-0.2	9.88	O
GUERCIF	TADDART	TADDART CENTRE	6.16	0.8	9.74	O
GUERCIF	LAMRIJA	M'RIJA	5.67	1.4	7.76	O
TAZA	MKNASSA ACHARQIA	BOUKELLAL	1.91	-1.8	6.75	O
GUERCIF	SAKA	SAKA CENTRE	4.03	0.6	6.23	O
TAHLA	AIT SARGHOUCHEN	BOUZEMLANE	2.91	-0.4	6.02	O
O.AMLIL	OULAD ZBAIR	OULAD ZBAIR	3.40	0.1	6.00	O
AKNOUL	SIDI ALI BOURAKBA	SIDI ALI BOURAKBA	1.60	-1.6	5.82	O
GUERCIF	ASSEBBAB	ESSBAB	3.67	0.6	5.57	O
GUERCIF	MEZGUITAM	MEZGUITAM CENTRE	1.48	-1.2	4.88	O O
TAZA	GALDAMEN	GALDAMEN	2.93	0.5	4.41	O O
TAINASTE	TAIFA	DHAR ABD ESSALAM	-0.02	-2.2	3.96	O O
TAHLA	MATMATA	MATMATA	1.21	-0.9	3.84	O O
AKNOUL	JBARNA	JBARNA	0.22	-1.8	3.68	O O
TAHLA	ESSMAIA	ESSMAIA	1.75	-0.2	3.54	O O
TAHLA	ZRARDA	ZRARDA	2.30	0.4	3.46	O O
GUERCIF	OULAD BOURIMA	OULAD AADEL	-0.39	-2.1	3.11	O O
AKNOUL	TIZI OUASLI	TIZI OUASLI	0.09	-1.6	3.07	O O
TAINASTE	MSILA	MSILA	0.76	-0.9	3.02	O O
AKNOUL	AJDIR	AJDIR	0.06	-1.5	2.83	O O
TAINASTE	BRARHA	BRARHA	0.84	-0.7	2.80	O O
TAHLA	MAGHRAOUIA	MAGHRAOUIA	1.13	-0.2	2.42	O O
TAZA	BNI LENT	EL HOUACHE BNI IDRISS	0.08	-0.9	1.79	O O
TAINASTE	EL GOUZATE	EL GOUZATE	-0.71	-1.5	1.44	O O
TAHLA	TAZARINE	TAZARINE	0.08	-0.7	1.42	O O
TAINASTE	TRAIBA	AIN MOUASS	-1.46	-2.2	1.34	O O
TAINSATE	BNI FTAH	ARBAA BNI FTAH	-0.79	-1.4	1.10	O O
TAINASTE	KAF EL GHAR	KAF EL GHAR	-0.31	-0.8	0.90	O O O
O.AMLIL	BOUHLOU	KASBAT BNI METTAIR	0.15	0	0.27	O O O
GUERCIF	RAS LAKSAR	ZBIRAT ZAOUIA	-1.21	-1.3	0.17	O O O
AKNOUL	BOURD	BOURD CENTRE	-1.27	-0.7	-1.03	O O O O
TAINASTE	TAINASTE	AMTGHAR	-0.55	0.5	-1.90	O O O O

TAZA	BAB MARZOUKA	BAB MARZOUKA	-1.51	-0.1	-2.56	O O O O
TAZA	BAB BOUDIR	BAB BOUDIR	-2.66	-1.2	-2.65	O O O O
O.AMLIL	RBAA EL FOUKI	AMKALSSA	-3.96	-1.3	-4.84	O O O O
O.AMLIL	BOUCHFAA	BOUCHFAA EL CHARQIA	-4.39	0.2	-8.35	O O O O

Tableau n°94 : Classification par Cercles des centres de la province de Taza selon l'Indice d'Accroissement Démographique Comparatif (IADC)

CERCLE	COMMUNE	CENTRE	TAMA CENTRE	TAMA COMMUNAL	IADC = NOTE	RANG
TAZA	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD ALI	11.94	-1	23.53	O
	OULAD CHRIF	METAGHRA	8.78	-0.6	17.05	O
	GALDAMEN	GALDAMEN	2.93	0.5	4.41	O O
	BNI LENT	EL HOUACHE BNI IDRISS	0.08	-0.9	1.79	O O
	BAB MARZOUKA	BAB MARZOUKA	-1.51	-0.1	-2.56	O O O O
	BAB BOUDIR	BAB BOUDIR	-2.66	-1.2	-2.65	O O O O
O.AMLIL	BNI FRASSEN	BNI FRASSEN SOUK EL KDIM	8.02	-0.9	16.23	O
	OULAD ZBAIR	OULAD ZBAIR	3.40	0.1	6.00	O
	BOUHLOU	KASBAT BNI METTAIR	0.15	0	0.27	O O O
	RBAA EL FOUKI	AMKALSSA	-3.96	-1.3	-4.84	O O O O
	BOUCHFAA	BOUCHFAA EL CHARQIA	-4.39	0.2	-8.35	O O O O
GUERCIF	BARKINE	BARKINE CENTRE	6.21	0	11.29	O
	TADDART	TADDART CENTRE	6.16	0.8	9.74	O
	LAMRIJA	M'RIJA	5.67	1.4	7.76	O
	SAKA	SAKA CENTRE	4.03	0.6	6.23	O
	ASSEBBAB	ESSBAB	3.67	0.6	5.57	O
	MEZGUITAM	MEZGUITAM CENTRE	1.48	-1.2	4.88	O O
	OULAD BOURIMA	OULAD AADEL	-0.39	-2.1	3.11	O O
	RAS LAKSAR	ZBIRAT ZAOUIA	-1.21	-1.3	0.17	O O O
AKNOUL	GZENAYA AL JANOUBIA	BOUHDOUD	5.23	-0.2	9.88	O
	SIDI ALI BOURAKBA	SIDI ALI BOURAKBA	1.60	-1.6	5.82	O
	JBARNA	JBARNA	0.22	-1.8	3.68	O O
	TIZI OUASLI	TIZI OUASLI	0.09	-1.6	3.07	O O

	AJDIR	AJDIR	0.06	-1.5	2.83	O O
	BOURD	BOURD CENTRE	-1.27	-0.7	-1.03	O O O O
TAHLA	AIT SARGHOUCHEN	BOUZEMLANE	2.91	-0.4	6.02	O
	MATMATA	MATMATA	1.21	-0.9	3.84	O O
	ESSMAIA	ESSMAIA	1.75	-0.2	3.54	O O
	ZRARDA	ZRARDA	2.30	0.4	3.46	O O
	MAGHRAOUIA	MAGHRAOUIA	1.13	-0.2	2.42	O O
	TAZARINE	TAZARINE	0.08	-0.7	1.42	O O
TAINASTE	TAIFA	DHAR ABD ESSALAM	-0.02	-2.2	3.96	O O
	MSILA	MSILA	0.76	-0.9	3.02	O O
	BRARHA	BRARHA	0.84	-0.7	2.80	O O
	EL GOUZATE	EL GOUZATE	-0.71	-1.5	1.44	O O
	TRAIBA	AIN MOUASS	-1.46	-2.2	1.34	O O
	BNI FTAH	ARBAA BNI FTAH	-0.79	-1.4	1.10	O O
	KAF EL GHAR	KAF EL GHAR	-0.31	-0.8	0.90	O O O
	TAINASTE	AMTGHAR	-0.55	0.5	-1.90	O O O O

- 13 centres ont pu enregistré une évolution remaquable de leur population comparativement à leur territoires communaux, ces centres se répartissent à raison de 5 centres au niveau du cercle de Guercif, trois au cercle de Taza , deux localisés au niveau du cercle d'Oued Amlil et un seul centre au niveau des cercles d'Aknoul

- Le cercle de Tainsate n'abrite aucuns centres de 1er Rang, au profit des centres de 2 rang (Dhar Abdessam, Brarha , Gouzate ,Traiba, Bni Ftha

- Les indices d'accroissement démographique comparatif , les plus marquants sont observés à l'échelle du cercle de Taza au niveau des centres d'Oulad Ali et Meaghra

- Le cercle de Guercif concentre plus de 38 % des centres dont leurs IADC est supérieur à 5 (Barkine,Taddart , Lamrija,Saka et Essabab) ;

- près de 77% des centres de la province de Taza se placent au 1er et 2ème rangs ,ils se répartissent comme suit : 7 au Cercle de Guercif (soit 22,50% des centres du Cercle), 6 à Tainaste, soit 19,35 et 5 à Taza (16,12% des centres du Cercle);

- tous les centres du 1ere rang ont pu enregistrer des TAMA positifs dans des territoires communanx marqués en général par leur dépeuplement, on cite à titre d'exemple des centres de Bni Frassen,Barkine ,Bouhoud,Taddart, Saka,etc…

- La promotion de tels centres émergents et leur aménagement dans l'objectif de mettre en valeur leurs potentialités de développement internes ne manquera pas de contribuer à atténuer l'intensité de l'immigration vers les villes de l'aire d'étude et les autres villes du royaume, en intéressant une partie des populations migrantes à s'y installer et à participer à leur urbanisation progressive ;

- Classés au 4ème rang , les centres dont l'évolution démographique reste inférieure à celle observée au niveau communal, c'est le cas du centre de Bab Marzouka : - 1,51% contre -0,1 au niveau de sa commune

- Les centres de 3ème et 4ème rang ne répondent pas aux critères d'émergence sur le plan démographique car s'ils n'arrivent pas à retenir leur population d'origine sur place, ils ne peuvent pas jouer le rôle d'espaces tampons et ne contribueront pas à atténuer l'intensité de l'immigration vers les villes ;

I-3. CONCLUSION : CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LES CRITERES DEMOGRAPHIQUES

En guise de conclusion, la pondération proposée des notes relatives à la taille des centres, à leur TAMA et à leurs Indices d'Accroissement Démographique Comparatifs (IADC) sera comme suit :

Note globale Démographique = Note du TAMA x (2) + Note de la taille + Note de l'IADC

Ce qui permet d'établir la classification suivante :

- **Centres de 1er rang :** ayant une note supérieure ou égale à 10 points, sont les centres ayant pu conjuguer les qualités de la taille, du rythme d'accroissement démographique et de l'attractivité : **centres très dynamiques ;**

- **Centres de 2ème rang :** ayant une note inférieure à 10, supérieure ou égale à 5 points. Il s'agit de **centres de dynamique démographique moyenne ;**

- **Centres de 3ème rang :** ayant une note inférieure à 5 points, supérieure ou égale à 0. Il s'agit de **centres de dynamique démographique faible ;**

- **Centres de 4ème rang :** ayant une note négative. Il s'agit de **centres de dynamique démographique négative.**

Tableau n°95 : Classification des centres de la province de Taounate selon les critères démographiques

Cercle	Commune	Centre	Note	Classement	Rang
K.B.M	LOULJA	CENTRE LOULJA	12,32	1	O
Ghafsai	EL BIBANE	EL BIBANE	10,32	2	O
Ghafsai	KISSANE	LAAZEF	10,08	3	O
Taounate	FENNASSA BAB EL HIT	OUAD EL KASBA	7,97	4	OO
Ghafsai	GALAZ	GALAZ	7,88	5	OO
Ghafsai	OURTZAGH	OURTZAGH	7,66	6	OO
Taounate	BNI OULID	EL KOB	7,46	7	OO
Taounate	ZRIZER	ZRIZER	7,16	8	OO
Ghafsai	TAFRANT	TAFRANT	7,00	9	OO
Taounate	BOUHOUDA	CENTRE BOUHOUDA	6,68	10	OO
Taounate	MEZRAOUA	OULAD TAHAR	6,42	11	OO
Tissa	AIN AICHA	CENTRE D'AIN AICHA	5,82	12	OO
Ghafsai	RATBA	HELLABA	5,40	13	OO
Taounate	BOUADEL	EL MROUJE	5,24	14	OO
Ghafsai	TIMEZGANA	TIMEZGANA	4,70	15	OOO
Tissa	OULAD DAOUD	OULAD DAOUD	4,64	16	OOO
Ghafsai	TABOUDA	TNINE TABOUDA	3,98	17	OOO
Tissa	SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	GADAT EL ROUICHINI	3,89	18	OOO
Tissa	AIN LEGDAH	AIN LEGDAH	3,77	19	OOO
Ghafsai	OUDKA	OUDKA	3,52	20	OOO
Ghafsai	SIDI MOKHFI	SIDI MOKHFI	3,16	21	OOO
Taounate	KHLALFA	KHLALFA CENTRE	3,15	22	OOO
Tissa	OULAD AYYAD	OULAD AZZOUZ	2,95	23	OOO
Taounate	AIN MEDIOUNA	AIN MEDIOUNA	2,84	24	OOO
Ghafsai	SIDI HAJ M'HAMED	BAB MANSOURA	2,74	25	OOO
Tissa	OUED JEMAA	JBIL SAOUD	2,73	26	OOO
Ghafsai	SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	AIN EL KHATAB	2,53	27	OOO
Tissa	BOUAROUSS	OULAD BOUACHIA	2,51	28	OOO
Tissa	MESSASSA	KODIAT EL GHIRANE	2,32	29	OOO
K.B.M	MY ABDELKRIM	AL KOULIYINE	2,27	30	OOO
K.B.M	MY BOUCHTA	MY BOUCHTA	2,12	31	OOO
K.B.M	MKANSA	MEKNASSA	1,98	32	OOO
K.B.M	BNI SNOUS	EL MEZERAOUA	1,59	33	OOO
Tissa	EL BSABSA	MASSAKINE	1,01	34	OOO
K.B.M	GHOUAZI	CENTRE D'EL GHOUAZI	0,93	35	OOOO
Tissa	AIN MAATOUF	EL KODA	0,83	36	OOOO
K.B.M	JBABRA	SIDI AHMED EL HAJ	0,38	37	OOOO
Tissa	RAS OUED	HAD RAS OUED	0,13	38	OOOO
K.B.M	SIDI EL ABED	LAGHRASSLA	-1,32	39	OOOO

Tissa	OUTABOUABANE	OUTABOUABANE	-2,62	40	OOOO
K.B.M	BOUCHABEL	CENTRE BOUCHABEL	-2,93	41	OOOO
Taounate	TAMEDIT	TAMEDIT	-3,49	42	OOOO
Taounate	RGHIOUA	BAB OUNDAR	-3,51	43	OOOO
Taounate	BNI OUNJEL TAFRAOUT	OULAD MEDANE	-8,73	44	OOOO

Tableau n°96 : Classification par Cercles des centres selon les critères démographiques

Cercle	Commune	Centre	Note	Classement	Rang
K.B.M	LOULJA	CENTRE LOULJA	12,32	1	O
	MY ABDELKRIM	AL KOULIYINE	2,27	30	OOO
	MY BOUCHTA	MY BOUCHTA	2,12	31	OOO
	MKANSA	MEKNASSA	1,98	32	OOO
	BNI SNOUS	EL MEZERAOUA	1,59	33	OOO
	GHOUAZI	CENTRE D'EL GHOUAZI	0,93	35	OOOO
	JBABRA	SIDI AHMED EL HAJ	0,38	37	OOOO
	SIDI EL ABED	LAGHRASSLA	-1,32	39	OOOO
	BOUCHABEL	CENTRE BOUCHABEL	-2,93	41	OOOO
Ghafsai	EL BIBANE	EL BIBANE	10,32	2	O
	KISSANE	LAAZEF	10,08	3	O
	GALAZ	GALAZ	7,88	5	OO
	OURTZAGH	OURTZAGH	7,66	6	OO
	TAFRANT	TAFRANT	7,00	9	OO
	RATBA	HELLABA	5,40	13	OO
	TIMEZGANA	TIMEZGANA	4,70	15	OOO
	TABOUDA	TNINE TABOUDA	3,98	17	OOO
	OUDKA	OUDKA	3,52	20	OOO
	SIDI MOKHFI	SIDI MOKHFI	3,16	21	OOO
	SIDI HAJ M'HAMED	BAB MANSOURA	2,74	25	OOO
	SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	AIN EL KHATAB	2,53	27	OOO
Taounate	FENNASSA BAB EL HIT	OUAD EL KASBA	7,97	4	OO
	BNI OULID	EL KOB	7,46	7	OO
	ZRIZER	ZRIZER	7,16	8	OO
	BOUHOUDA	CENTRE BOUHOUDA	6,68	10	OO
	MEZRAOUA	OULAD TAHAR	6,42	11	OO
	BOUADEL	EL MROUJE	5,24	14	OO
	KHLALFA	KHLALFA CENTRE	3,15	22	OOO
	AIN MEDIOUNA	AIN MEDIOUNA	2,84	24	OOO
	TAMEDIT	TAMEDIT	-3,49	42	OOOO
	RGHIOUA	BAB OUNDAR	-3,51	43	OOOO
	BNI OUNJEL TAFRAOUT	OULAD MEDANE	-8,73	44	OOOO

Tissa	AIN AICHA	CENTRE D'AIN AICHA	5,82	12	OO
	OULAD DAOUD	OULAD DAOUD	4,64	16	OOO
	SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	GADAT EL ROUICHINI	3,89	18	OOO
	AIN LEGDAH	AIN LEGDAH	3,77	19	OOO
	OULAD AYYAD	OULAD AZZOUZ	2,95	23	OOO
	OUED JEMAA	JBIL SAOUD	2,73	26	OOO
	BOUAROUSS	OULAD BOUACHIA	2,51	28	OOO
	MESSASSA	KODIAT EL GHIRANE	2,32	29	OOO
	EL BSABSA	MASSAKINE	1,01	34	OOO
	AIN MAATOUF	EL KODA	0,83	36	OOOO
	RAS OUED	HAD RAS OUED	0,13	38	OOOO
	OUTABOUABANE	OUTABOUABANE	-2,62	40	OOOO

- Les centres qui répondent le plus favorablement aux critères d'émergence démographiques (centres de 1er rang) sont au nombre de 10 et représentent 22,72% des centres chefs-lieux communaux de la province de Taounate ;

- 90% desdits centres se situent dans la partie Nord de la province, à savoir celle composée des territoires des Cercles de Ghafsai (50%) et de Taounate (40%) ;

- Les centres de 1er rang peuvent être classés par ordre d'importance comme suit : Loulja, Laazef, Oued el Kasba, Zrizer, El Bibane, Galaz, Tafrant, Ouartzagh, Bouhouda et Bni Oulid ;

- A l'exeption du centre de Loulja, l'ensemble des centres du Cercle de Kariat Ba Mohamed est classé dans la 3ème et 4ème catégories ;

- La majorité des centres du Cercle de Ghafsai est situé dans la 1ère et la 2ème catégories ;

- Les centres de Tissa sont répartis sur la 2ème, 3ème et 4ème catégories. Aucun centre n'y classé en 1er rang ;

- La stratégie globale de développement des centres émergents doit être basée sur une bonne répartition des centres identifiés afin de réduire les disparités qui existent entre différents sous territoires.

AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAZA

Tableau n°97 : Classification des centres de la province de Taounate selon les critères démographiques

Cercle	Commune	Centre	Note	Classement	Rang
Guercif	MEZGUITAM	MEZGUITAM CENTRE	28.5	1	O
Aknoul	Bourd	BOURD CENTRE	20.4	2	O
O.Amlil	OULAD ZBAIR	OULAD ZBAIR	12.73	3	O
Taza	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD ALI	12.71	4	O
Taza	OULAD CHRIF	METAGHRA	11.01	5	O
Tahla	ZRARDA	ZRARDA	10.82	6	O
O.Amlil	BNI FRASSEN	BNI FRASSEN SOUK EL KDIM	9.24	7	OO
Aknoul	GZENAYA AL JANOUBIA	BOUHDOUD	6.99	8	OO
Guercif	LAMRIJA	M'RIJA	6.90	9	OO
Guercif	SAKA	SAKA CENTRE	6.80	10	OO
Guercif	TADDART	TADDART CENTRE	6.72	11	OO
Guercif	BARKINE	BARKINE CENTRE	6.69	12	OO
Tahla	MATMATA	MATMATA	6.57	13	OO
Tahla	AIT SARGHOUCHEN	BOUZEMLANE	6.08	14	OO
Tahla	ESSMAIA	ESSMAIA	5.37	15	OO
Guercif	ASSEBBAB	ESSBAB	5.08	16	OO
Aknoul	SIDI ALI BOURAKBA	SIDI ALI BOURAKBA	4.67	17	OOO
Aknoul	TIZI OUASLI	TIZI OUASLI	4.67	18	OOO
Aknoul	AJDIR	AJDIR	4.04	19	OOO
Tahla	MAGHRAOUIA	MAGHRAOUIA	3.69	20	OOO
Tainaste	MSILA	HAD MSILA	3.54	21	OOO
Taza	GALDAMEN	GALDAMEN	3.41	22	OOO
Taza	MKNASSA ACHARQIA	BOUKELLAL	3.35	23	OOO
Tainaste	BRARHA	BRARHA	3.33	24	OOO
Tainaste	EL GOUZATE	EL GOUZATE	3.11	25	OOO
Taza	BNI LENT	EL HOUACHE BNI IDRISS	2.72	26	OOO
Taza	BAB MARZOUKA	BAB MARZOUKA	2.71	27	OOO
Aknoul	JBARNA	JBARNA	2.47	28	OOO
Tainaste	TAIFA	DHAR ABD ESSALAM	1.98	29	OOO
Tainaste	KAF EL GHAR	KAF EL GHAR	1.83	30	OOO
Taza	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD AADEL	1.61	31	OOO
O.Amlil	BOUHLOU	KASBAT BNI METTAIR	1.54	32	OOO
Tainaste	TRAIBA	AIN MOUASS	1.19	33	OOO
Tahla	TAZARINE	TAZARINE	0.96	34	OOO
Tainaste	TAINASTE	AMTGHAR	0.79	35	OOO
Guercif	RAS LAKSAR	ZBIRAT ZAOUIA	0.49	36	OOO
Tainaste	BNI FTAH	ARBAA BNI FTAH	0.45	37	OOO

O.Amlil	BOUCHFAA	BOUCHFAA EL CHARQIA	-1.68	38	OOOO
Taza	BAB BOUDIR	BAB BOUDIR	-1.83	39	OOOO
O.Amlil	RBAA EL FOUKI	AMKALSSA	-2.48	40	OOOO

Tableau n°98 : Classification par Cercles des centres selon les critères démographiques

Cercle	Commune	Centre	Note	Classement	Rang
GUERCIF	MEZGUITAM	MEZGUITAM CENTRE	28.5	1	O
	LAMRIJA	M'RIJA	6.90	9	OO
	SAKA	SAKA CENTRE	6.80	10	OO
	TADDART	TADDART CENTRE	6.72	11	OO
	BARKINE	BARKINE CENTRE	6.69	12	OO
	ASSEBBAB	ESSBAB	5.08	16	OO
	RAS LAKSAR	ZBIRAT ZAOUIA	0.49	36	OOO
AKNOUL	BOURD	BOURD CENTRE	20.4	2	O
	GZENAYA AL JANOUBIA	BOUHDOUD	6.99	8	OO
	SIDI ALI BOURAKBA	SIDI ALI BOURAKBA	4.67	17	OOO
	TIZI OUASLI	TIZI OUASLI	4.67	18	OOO
	AJDIR	AJDIR	4.04	19	OOO
	JBARNA	JBARNA	2.47	28	OOO
OUED AMLIL	OULAD ZBAIR	OULAD ZBAIR	12.73	3	O
	BNI FRASSEN	BNI FRASSEN SOUK EL KDIM	9.24	7	OO
	BOUHLOU	KASBAT BNI METTAIR	1.54	32	OOO
	BOUCHFAA	BOUCHFAA EL CHARQIA	-1.68	38	OOOO
	RBAA EL FOUKI	AMKALSSA	-2.48	40	OOOO
TAZA	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD ALI	12.71	4	O
	OULAD CHRIF	METAGHRA	11.01	5	O
	GALDAMEN	GALDAMEN	3.41	22	OOO
	MKNASSA ACHARQIA	BOUKELLAL	3.35	23	OOO
	BNI LENT	EL HOUACHE BNI IDRISS	2.72	26	OOO
	BAB MARZOUKA	BAB MARZOUKA	2.71	27	OOO
	MKNASSA AL GHARBIA	OULAD AADEL	1.61	31	OOO
	BAB BOUDIR	BAB BOUDIR	-1.83	39	OOOO
Tahla	ZRARDA	ZRARDA	10.82	6	O
	MATMATA	MATMATA	6.57	13	OO
	AIT SARGHOUCHEN	BOUZEMLANE	6.08	14	OO
	ESSMAIA	ESSMAIA	5.37	15	OO
	MAGHRAOUIA	MAGHRAOUIA	3.69	20	OOO
	TAZARINE	TAZARINE	0.96	34	OOO

Tainaste	MSILA	HAD MSILA	3.54	21	OOO
	BRARHA	BRARHA	3.33	24	OOO
	EL GOUZATE	EL GOUZATE	3.11	25	OOO
	TAIFA	DHAR ABD ESSALAM	1.98	29	OOO
	KAF EL GHAR	KAF EL GHAR	1.83	30	OOO
	TRAIBA	AIN MOUASS	1.19	33	OOO
	TAINASTE	AMTGHAR	0.79	35	OOO
	BNI FTAH	ARBAA BNI FTAH	0.45	37	OOO

- Les centres de 1er rang de la province de Taza sont au nombre de 6 et représentent à peine 15% des centres de l'aire d'étude de la province de Ces centres répondent plus favorablement aux critères d'émergence démographiques ;

- A l'exception du cercle de Taza localisant deux centres de 1er rang , les autres cercles n'abritent qu'un seul centre , et zéro centre au niveau du cercle de Tainaste ;

- Le classement des centres de 1er rang par ordre d'importance se présente comme suit : Mezguitame, Bourd, Oulad Zbair,Oulad Ali ,Metaghra et Zrarda ;

- A l'exeption du centre d'Oulad Zbair, l'ensemble des centres du Cercle de Tahla est classé dans les 2èmes et 3èmes catégories. De même pour le centre de Bourd au niveau du cercle d'Aknoul ;

- La totalité des centres du Cercle de Tainaste est située dans le 3ème rang et aucun centre n'y classé en 1er rang ;

- Les centres du cercle de Tahla présentent les différentes catégories de centres à savoir centre de 1ere, 2ème, 3ème et 4ème catégories. ;

La stratégie globale de développement des centres émergents doit être basée sur une bonne répartition des centres identifiés afin de réduire les disparités qui existent entre différents sous territoires.

II. IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LE NIVEAU DE DESSERTE EN INFRASTRUCTURE DE BASE

Cet exercice ayant pour but de classer les centres de la province selon le niveau de leur desserte en infrastructure de base (eau potable, électricité, assainissement liquide), tient compte, à la fois, des indicateurs quantitatifs (existence et variété des réseaux, etc.) et qualitatifs (la qualité, les conditions d'approvisionnement, etc.).

A/ PROVINCE DE TAOUNATE

D'après les enquêtes menées auprès des communes rurales de la province de Taounate, nous avons pu constater que 100% des centres sont mis sous tension, alors que 71% seulement sont dotés d'un réseau d'eau potable. Les 13 centres où l'approvisionnement en eau se fait encore à partir des puits, des sources naturelles ou autres, sont les centres chefs-lieux des communes rurales de :

- 5 au Cercle de Ghafsai : Ratba, Oudka, Timezgana, Sidi Haj M'hamed, Sidi Yahya Bni Zeroual ;
- 2 au Cercle de Kariat Ba Mohamed : Moulay Abdelkrim et Sidi El Abed ;
- 5 au Cercle de Taounate : Zrizer, Bouhouda, Khlalfa ;
- 1 au Cercle de Tissa : Ras El Oued.

On note également que 7 centres seulement disposent d'un réseau complet ou partiel d'assainissement liquide à savoir, les centres chefs-lieux des communes de Ain Aicha, Ourtzagh, Galaz, Ain Mediouna, Bni Oulid, Moulay Bouchta et Meknassa.

Tableau n°101 : Classification des centres selon le niveau de desserte en infrastructure de base

Cercle	Commune	Centre	Infrastructure de base		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Ghafsai	CR Ourtzagh	Ourtzagh	28.4	1	O
	CR Galaz	Galaz	27.2	2	O
	CR Sidi Mokhfi	Sidi Mokhfi	22.2	3	Oo
	CR Kissane	Laazef	22.2	3	Oo
	CR El Bibane	Ain Borda	22.2	3	Oo
	CR Tabouda	Tnine Tabouda	22.2	3	Oo
	CR Tafrant	Tafrant	20.2	4	Oo
	CR Timezgana	Ferricha Timezgana	11.4	5	Ooo
	Sidi Yahya Bni Zeroual	Ain Khattab	8.2	6	Oooo
	CR Ratba	Ratba	7	7	Oooo
	CR Oudka	Had Kdim	7	7	Oooo
	CR Sidi Haj M hamed	Amezri	7	7	Oooo
Karia Ba Mohamed	CR Moulay Bouchta	Moulay Bouchta	28.4	1	O
	CR Mkansa	Mkansa	27.2	2	O
	CR Ghouazi	Ghouazi	23.4	3	Oo
	CR Bouchabel	Bouchabel	22.2	4	Oo
	CR Bni Snous	Lamzaoura	20.2	5	Oo
	CR Loulja	Loulja	19.2	6	Ooo
	CR Jbabra	Jbabra	17	7	Ooo
	CR Moulay Abdelkrim	Moulay Abdelkrim	8.2	8	Oooo
	CR Sidi El Abed	Laghrasla	6	9	Oooo
Taounate	CR Ain Mediouna	Ain Mediouna	27.2	1	O
	CR Bni Oulid	El Kob	26.8	2	O
	CR Mezraoua	Oulad Taher	23.4	3	Oo
	CR Fennassa Bab El Hit	Oued El Kasba (Hammata)	22.2	4	Oo
	CR Tamedit	Tamedit	21.4	5	Oo
	CR Bni Ounjel Tafraout	Sidi Abd Errahman	15	6	Ooo
	CR Rghioua	Bab Ouandar	11.4	7	Ooo
	CR Zrizer	Zrizer	9.4	8	Oooo
	CR Bouadel	Mrouje	8.2	9	Oooo
	CR Khlalfa	Khlalfa	7.2	10	Oooo
	CR Bouhouda	Bouhouda	7	12	Oooo

Tissa	CR Ain Aicha	Ain Aicha	27.2	1	O
	CR Oued Jemaa	Oued Jemaa	23.4	2	Oo
	CR Oulad Ayyad	Oulad Azouz	23.4	2	Oo
	CR Ain Maatouf	El Koda	23.4	2	Oo
	CR Ain Legdah	Ain Legdah	23.4	2	Oo
	CR Oulad Daoud	Oulad Daoud	23.4	2	Oo
	CR Messassa	Kodiat El Ghirane	23.4	2	Oo
	CR El Bsabsa	Massakine	23.4	2	Oo
	CR Outabouabane	Outabouabane	22.2	3	Oo
	CR Bouarouss	Bouarouss	22.2	3	Oo
	S.M.Ben Lahcen	Gaâda	17.2	4	Ooo
	CR Ras El Oued	Ras El Oued	11.4	5	Ooo

B/ PROVINCE DE TAZA

De même pour les communes rurales de Taza où nous avons relevé que la totalité des centres sont desservis par un réseau d'électricité,tandis que 19,50% des centres ne sont pas encore dotés d'un réseau public d'eau potable, soit un total de huit centres dont leur population s'approvisionne en eau potable à partir des puits et des sources naturelles.Ces centres se répartissent comme suit :

- 2 au Cercle d'Aknoul: Gzenaya El Janoubia et Sidi Ali Bourkba ;
- 2 au Cercle de Tainaste : Gouzate et Taifa ;
- 2 au Cercle d'Ouad Amlil : Bouhlou et Rbaa EL fouki ;
- 1 au Cercle de Tahla : Bouyablane.

Tableau n°102 : Classification des centres selon le niveau de desserte en infrastructure de base – Province de Taza

Cercle	Commune	Centre	Infrastructure de base		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Aknoul	CR Bourd	Bourd	29	1	O
	CR Ajdir	Ajdir	27	2	O
	CR Tizi Ouasli	Tizi Ouasli	26	3	O
	CR Jbarna	Jbarna	10	4	O O O
	CR Sidi Ali Bourakba	Sidi Ali Bourakba	9	5	O O O O
	CR Gzenaya Al Janoubia	Bouhadi	6	6	O O O O
Guercif	CR Taddart	Taddart	30	1	O
	CR Ras Laksar	Tachrifte	24	2	O O
	CR Assebbab	Assebbab	24	2	O O
	CR Barkine	Barkine	24	2	O O
	CR Saka	Saka	23	3	O O
	CR Mazguitam	Mazguitam	21	4	O O
	CR Oulad Bourima	Oulad Bourima	21	4	O O
	CR Lamrija	Lamrija	14	5	O O O
Oued Amlil	CR Oulad Zbair	Oulad Zbair	26	1	O
	CR Bni Frassen	Bni Frassen	26	1	O
	CR Bouchfaa	Bouchfaa	24	2	O O
	CR Bouhlou	Beni Mettair	24	2	O O
	CR Rbaa El Fouki	Rbaa El Fouki	10	3	O O O O
Tahla	CR Zrarda	Zrarda	30	1	O
	CR Matmata	Matmata	29	2	O
	CR Tazarine	Tazarine	29	2	O
	CR Ait Saghrouchen	Bouzemlane	27	3	O
	CR Smia	Smia	24	4	O O
	CR Maghraoua	Maghraoua	22	5	O O
	CR Bouyablane	Bouyablane	9	6	O O O O

Taza	CR Bab Boudir	Bab Boudir	29	1	o
	CR Bni Lent	Bni Lent	26	2	o
	CR Bab Marzouka	Bab Marzouka	24	3	o o
	CR Galdamane	Galdamane	21	4	o o
	CR Meknassa Acharqia	Boukellal	24	3	o o
	CR Meknassa Al Gharbia	Beni Ali	21	4	o o
	CR Oulad Chrif	Mthagra	12	5	o o o
Tainaste	CR Msila	Msila	26	1	o
	CR Bragha	Hjar Melloul	24	2	o o
	CR Kaf El Ghar	Kaf El Ghar	22	3	o o
	CR Tainaste	Tainaste	21	4	o o
	CR Bni Ftah	Labouiba	18	5	o o o
	CR Traiba	Traiba	18	5	o o o
	CR ElGouzate	Oued Sebt	12	6	o o o
	CR Taifa	Bab El Mrouj	9	7	o o o o

Quant au réseau d'assainissement,14 centres seulement disposent d'un réseau complet ou partiel d'assainissement liquide à savoir, les centres chefs-lieux des communes de Matmata,Ajdir,Tizi Ouasli, Boured,Beni Lent, Had M'Sila,Oulad Zbair, Zrarda, Bab Boudir,Saka ,etc…

Selon le système de notation adopté, les centres de l'aire d'étude de deux Provinces sont classés en 4 catégories selon la note obtenue :

- Centre de 1er rang : ayant une note supérieure ou égale à 25 points ;
- Centre de 2ème rang : ayant une note inférieure à 25 et supérieure ou égale 20 points ;
- Centre de 3ème rang : ayant une note inférieure à 20 et supérieure ou égale 10 points ;
- Centre de 4ème rang : ayant une note inférieure à 10 points.

Les résultats du tableau ci-dessus permettent de conclure ce qui suit :

Au niveau de la province de Taounate

- Sept (07) centres sont classés de 1er rang en matière de desserte en infrastructure de base. Il s'agit en l'occurrence des centres Chefs-lieux des communes de *Ourtzagh et Galaz* relevant du Cercle de Ghafsai, *Moulay Bouchta et Meknassa* au Cercle de Kariat Ba Mohammed, *Ain Mediouna et Bni Oulid* au Cercle de Taounate et *Ain Aicha* au Cercle de Tissa ;
- 20 centres sont classés comme moyennement dotés en infrastructure de base (2ème rang) dont 9 au Cercle de Tissa, 5 au Cercle de Ghafsai et 3, respectivement, aux Cercles de Kariat Ba Mohamed et Taounate ;
- Le territoire sous le commandement du Cercle de Tissa est le mieux équipé en infrastructure de base (83,3% des centres) suivi des Cercles de Ghafsai (58,33%), Kariat Ba Mohamed (55,55%) et Taounate (45,45%).

Au niveau de la province de Taza :

- En matière de desserte en infrastructure de base , treize (13) centres sont classés de 1er rang ,il s'agit en l'occurrence des centres Chefs-lieux des communes rurales *d'Ajdir, Boured et Tizi Ouasli* relevant du Cercle d'Aknoul, *Ait Saghrouchene,Matmata,Tazarine et Zrarda* au Cercle de Tahla, *Bni Frassen et Oulad Zbair* au Cercle d'Oulad Amlil , *Beni Lent* et *Bab Boudir* au Cercle de Taza *Had Msila* au cercle de Tainaste et *Taddart* au cercle de Guercif ;
- Pour les centres classés 2ème rang ,soit des centres moyennement dotés en infrastructure de base , 17 centres ont été relevé dont 6 au Cercle de Guercif, 4 au Cercle de Taza ,3 au

cercle de Tainaste, 2 respectivement, aux Cercles d'Ouad Amlil et Tahla et zéro centres au niveau du cercle d'Aknoul ;

- Les territoires relevant des cercles de Guercif,Taza,Tahla et Oued Amlil sont les mieux équipés en infrastructure de base (80% à 87,5% des centres), suivis des Cercles d'Aknoul et Tainaste avec 50% des centres chacun.

III- IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LE NIVEAU DE DOTATION EN EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

Les équipements de superstructure (enseignement, santé, administrations et services publics, etc.) jouent un rôle déterminant dans l'attractivité du centre en augmentant ses capacités d'encadrement et améliorant le cadre de vie et les services offerts aux populations.

Dans notre enquête nous avons énuméré l'ensemble des équipements existants dans chaque centre. Mais pour l'établissement d'une hiérarchisation des centres basée sur le niveau et la diversité des services publics offerts, nous avons sélectionné les équipements à caractère structurant et ayant une aire d'influence plus ou moins importante : Santé (Centre de Santé Communal avec unité d'Accouchement), enseignement (Lycée et collège), administration (Caïdat), formation (Centre de Qualification Professionnelle), équipements socio-éducatifs et d'intégration (Maison de jeunes, foyer féminin, Dar Talib ou Taliba). Le tableau ci-dessous illustre les équipements socio-collectifs existants au niveau de chaque centre :

On constate que :

Au niveau de la province de Taounate

Tableau n°103 : ***dotation des centres en équipements structurants - Province de Taounate -***

Cercle	Commune	Centre	Equipements existants						
			CSCA	Lycée	Collège	Caïdat	MJ	FF	DT
Ghafsai	CR Ourtzagh	Ourtzagh	1	1	1	1	1	1	0
	CR Tafrant	Tafrant	1	0	1	1	0	0	1
	CR Kissane	Laazef	0	0	0	0	0	0	0
	CR Ratba	Ratba	0	0	1	0	0	0	1
	CR Oudka	Had Kdim	0	0	0	0	0	0	0
	CR Timezgana	Ferricha	0	0	0	1	0	0	0
	CR El Bibane	Ain Borda	0	0	1	0	0	0	0
	CR Sidi Mokhfi	Sidi Mokhfi	0	0	1	0	0	1	1
	CR Sidi Haj M hamed	Amezri	0	0	0	0	0	0	0
	CR Sidi Yahya Bni Zeroual	Ain Khattab	0	0	0	0	0	0	0
	CR Tabouda	Tnine Tabouda	0	0	1	0	0	0	0
	CR Galaz	Galaz			1		1	1	1
Karia Ba Mohamed	CR Mkansa	Mkansa	1	0	1	1	0	1	1
	CR Ghouazi	Ghouazi	0	0	1	1	0	0	0
	CR Bouchabel	Bouchabel	1	0	0	1	0	0	0
	CR Jbabra	Jbabra	0	0	1	0	0	0	1
	CR Bni Snous	Lamzaoura	0	0	0	0	0	0	0
	CR Moulay Abdelkrim	My Abdelkrim	0	0	0	0	0	0	0
	CR Sidi El Abed	Laghrasla	0	0	0	0	0	0	0
	CR Loulja	Loulja	0	0	1	0	0	0	1
	CR Moulay Bouchta	Moulay Bouchta	0	0	1	1	0	0	1
Taounate	CR Bni Oulid	El Kob	1	1	1	1	0	1	1
	CR Zrizer	Zrizer	0	0	1	1	0	1	0
	CR Bouhouda	Bouhouda	1	0	1	1	0	1	1
	CR Khlalfa	Khlalfa	0	0	1	1	0	0	0
	CR Mezraoua	Oulad Taher	0	0	0	0	0	0	0
	CR Fennassa Bab El Hit	Oued El Kasba	0	0	1	0	0	0	0
	CR Bouadel	Mrouje	0	0	0	0	0	1	0
	CR Rghioua	Bab Ouandar	0	0	0	1	0	1	0
	CR Tamedit	Tamedit	0	0	1	0	0	0	0
	CR Bni Ounjel Tafraout	S Abd Errahman	0	0	0	0	0	0	0
	CR Ain Mediouna	Ain Mediouna	1	1	1	1	1	1	1

Tissa	CR Ain Aicha	Ain Aicha	1	1	1	1	1	0	1
	CR Oued Jemaa	Oued Jemaa	0	0	1	1	0	0	1
	CR Oulad Ayyad	Oulad Azouz	0	0	1	0	0	0	0
	CR Ain Maatouf	El Koda	0	0	1	0	0	0	1
	CR Outabouabane	Outabouabane	0	0	1	0	0	0	1
	CR Ras El Oued	Ras El Oued	0	0	1	0	0	0	0
	CR Messassa	K.Ghirane	0	0	0	0	0	0	0
	CR ElBsabsa	Massakine	0	0	0	0	0	0	0
	CR Ain Legdah	Ain Legdah	1	0	1	1	0	0	1
	CR Oulad Daoud	Oulad Daoud	0	0	1	0	0	0	0
	CR Bouarouss	Bouarouss	1	0	1	1	0	0	1
	CR S. M.B.Lahcen	Gaâda	0	0	0	0	0	0	0

- La province de Taounate dispose de 10 centres de santé communaux avec unités d'accouchement répartis sur les quatre cercles : 3 à Tissa et Taounate, 2 à Ghafsai et Kariat Ba Mohamed, soit en moyenne un CSCA pour 60.000 habitants. Ce taux varie entre 1/48.650 hab. au Cercle de Taounate et 1/77.160 hab. au Cercle de Ghafsai.
- Ces établissements sanitaires sont implantés dans des centres chefs-lieux de Caïdats. Toutefois, la carte ci-dessous laisse apparaître un certain déséquilibre au niveau de la répartition des CSCA au sein du territoire provincial, notamment, dans la partie nord où l'on assiste à une concentration desdits équipements à des endroits très limités et proximités des villes qui disposent d'infrastructure à rayonnement local et provincial. Plusieurs territoires de Caïdats sont dépourvus de ces établissements (Bni Zeroual au Cercle de Ghafsai, Mezraoua Rghioua et Mernissa au Cercle de Taounate, Oulad Aliane à Tissa) ;
- Le milieu rural provincial de Taounate abrite 4 lycées répartis sur 3 Cercles, soit en moyenne, un lycée pour 150.000 habitants, sans tenir compte, bien sur, des lycées situés dans les milieux urbains.
- Les 4 lycées sont mal répartis sur le territoire provincial dans la mesure où 3 établissements sur quatre (3/4) se concentrent dans un rayon de moins de 20km de la ville de Taounate et le 4ème se trouve à moins d'une dizaine de kilomètres de la ville de Ghafsai. Par ailleurs, la population des communes rurales de la partie Sud de la Province (Cercles de Kariat Ba Mohamed et de Tissa) se trouve contrainte de se déplacer vers les villes et les communes avoisinantes afin de poursuivre les études secondaires.
- Un manque flagrant en matière des maisons de jeunes et des foyers féminins.

Au niveau de la province de Taza

Tableau n°104 : Dotation des centres en équipements structurants - Province de Taza -

Cercle	Commune	Centre	Equipements existants						
			CSCA	Lycée	Collège	Caïdat	MJ	FF	DT
Aknoul	CR Tizi Ouasli	Tizi Ouasli	1	0	1	1	1	1	1
	CR Ajdir	Ajdir	1	0	1	1	0	1	1
	CR Bourd	Bourd	0	0	1	0	1	0	1
	CR Gzenaya Al Janoubia	Bouhadi	0	0	0	1	0	0	0
	CR Jbarna	Jbarna	0	0	0	0	0	0	0
	CR Sidi Ali Bourakba	Sidi Ali Bourakba	0	0	1	0	0	0	0
Guercif	CR Lamrija	Lamrija	1	0	1	1	0	1	1
	CR Taddart	Taddart	1	1	1	1	0	1	0
	CR Saka	Saka	1	0	1	1	0	0	1
	CR Mazguitam	Mazguitam	1	0	1	1	0	0	1
	CR Barkine	Barkine	1	0	0	1	0	0	0
	CR Ras Laksar	Tachrifte	0	0	0	0	0	1	0
	CR Assebbab	Assebbab	0	0	0	1	0	0	0
	CR Oulad Bourima	Oulad Bourima	0	0	0	0	0	0	0
Oued Amlil	CR Oulad Zbair	Oulad Zbair	1	1	1	1	1	1	1
	CR Bni Frassen	Bni Frassen	1	0	1	1	0	0	1
	CR Bouchfaa	Bouchfaa	0	0	0	0	0	0	0
	CR Bouhlou	Beni Mettair	0	0	1	0	0	0	1
	CR Rbaa El Fouki	Rbaa El Fouki	0	0	0	0	0	0	0
Tahla	CR Zrarda	Zrarda	1	1	1	1	1	1	1
	CR Maghraoua	Maghraoua	1	0	1	1	0	1	1
	CR Matmata	Matmata	0	1	1	0	0	1	1
	CR Ait Saghrouchen	Bouzemlane	1	0	1	1	0	0	1
	CR Tazarine	Tazarine	0	0	0	1	0	0	0
	CR Smia	Smia	0	0	0	0	0	0	0
	CR Bouyablane	Bouyablane	0	0	0	0	0	0	0
Taza	CR Bni Lent	Bni Lent	1	0	1	1	0	1	1
	CR Bab Marzouka	Bab Marzouka	1	0	1	0	1	0	1
	CR Meknassa Al Gharbia	Beni Ali	0	0	0	0	1	1	0
	CR Galdamane	Galdamane	0	0	1	0	0	0	1
	CR Meknassa Acharqia	Boukellal	1	0	0	1	0	0	0
	CR Bab Boudir	Bab Boudir	0	0	0	0	1	0	0
	CR Oulad Chrif	Mthagra	0	0	0	0	0	0	0
Tainaste	CR Msila	Msila	0	0	1	1	1	0	1
	CR Tainaste	Tainaste	1	0	1	1	1	1	1
	CR Kaf El Ghar	Kaf El Ghar	1	0	1	1	0	1	0
	CR Bni Ftah	Labouiba	0	0	1	0		1	1
	CR Taifa	Bab El Mrouj	1	0	1	0	1	0	1
	CR ElGouzate	Oued Sebt	0	0	0	0	0	0	0
	CR Traiba	Traiba	0	0	0	0	0	0	0
	CR Brarha	Hjar Melloul	0	0	0	0	0	0	0

- 19 Centres de santé communaux équipés en salle d'accouchement ont été recensé au niveau de la province de Taza et répartis sur les six cercles de la province de

Taza comme suit : 5 à Guercif ; 3 à Tainaste ; Taza et Tahla, 2 à Aknoul et Oued Amlil ,soit en moyenne un CSCA pour 26.750 habitants .Ce taux varie entre 1/19.444 hab au Cercle de Tainaste et 1/49.427 hab au Cercle d'Oued Amlil ;

- Les centres de santé comùmunaux dotés d'unités d'acouchement sont implantés dans des centres chefs-lieux de caidats et sont répartis sur le territoire provincial en fonction de la densité de la population et l'accessibilité, ce qui justifie leur concentration dans la partie Nord- Ouest de ce territoire. Les Zones sous commandement de Caidats dépourvues de ce type d'équipement peuvent être classées en 2 catégories : Celles situées à proximité des municipalités , et donc bénéficient de l'infrastructure y est implantée et celles reculées et difficilement accessibles telles les commune de Bouyablane et Tazarine relevant du caidant de Bni Ouarayen El Gharbia et dont la population se trouvent contrainte de se déplacer au CSCA ;
- Le milieu rural provincial de Taza compte 4 lycées répartis sur 3 cercles : 2 à Tahla (Matmata et Zrarda), 1 à Oued Amlil (Oulad Zbair) et à Guercif (Taddart) ;soit en moyenne , un lycée pour 127.066 habitants, sans tenir compte, bien sûr des lycées situés dans les milieux urbains et qui comble ce déficit énorme ;
- Les équipements d'enseignement secondaire (Lycées et colléges) sont répartis d'une manière déséquilibrée sur le territoire provincial. En effet, 3 lycées existants sur 4 se concentrent dans un petit territoire à l'Ouest de la province , dans un rayon de moins de 10 Km des municipalité de Tahla et Oued Amlil, tandis que la partie Est n'en abrite qu'un seul.Par ailleurs,à l'exception des lycées implantés dans les villes les plus proches, les territoires ruraux relevant des cercles de Tainaste,Taza et Aknoul n'abritent aucun établissement de ce type, ce qui pousse leurs populations locales à envoyer très difficile, à arrêter ces études secondaires dans ces villes, tâche souvent très difficile, à arrêter ces études ou carrément quitter la comapagne pour s'y installer . Chose qui explique, entre autres , les TAMA négatifs enregistrés dans ces zone.

(Voir Carte 01 ***: Répartition des CSCA au sein du territoire provincial de Taounate.)***

(Voir Carte 02 ***: Répartition des CSCA au sein du territoire provincial de Taza.)***

Carte 03 : ***Répartition des établissements d'enseignement secondaire au sein du territoire provincial - Province de TAOUNATE -***

Carte N°04 : ***Répartition des établissements d'enseignement secondaire au sein du territoire provincial - Province de TAZA -***

Carte 05 : ***Localisation des centres les mieux équipés en superstructure- Province de Taounate***

Carte 06 : ***Localisation des centres les mieux équipés en superstructure- Province de Taza -***

En se basant sur le système de notation adopté, nous avons pu classer et identifier les centres en fonction du niveau de leur dotation en équipements socio-collectifs. C'est ainsi que lesdits centres peuvent être classés en quatre catégories :

- Centre de 1er rang : ayant une note supérieure ou égale à 35 points ;
- Centre de 2ème rang : ayant une note inférieure à 35 et supérieure ou égale 20 points;
- Centre de 3ème rang : ayant une note inférieure à 20 et supérieure ou égale 10 points;
- Centre de 4ème rang : ayant une note inférieure à 10 points.

Au niveau de la province de Taounate

Tableau n°105 : Classification des centres selon le niveau de dotation en équipements socio-collectifs et publics - Province de Taounate

Cercle	Commune	Centre	Niveau d'équipement		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Ghafsai	CR Ourtzagh	Ourtzagh	43	1	o
	CR Tafrant	Tafrant	31	2	oo
	CR Galaz	Galaz	30.2	3	oo
	CR Sidi Mokhfi	Sidi Mokhfi	26.4	4	oo
	CR Ratba	Ratba	21	5	oo
	CR Timezgana	Ferricha Timezgana	17	6	ooo
	CR ElBibane	Ain Borda	15.6	7	ooo
	CR Tabouda	Tnine Tabouda	15.6	7	ooo
	S .Yahya Bni Zeroual	Ain Khattab	11.6	8	ooo
	CR Oudka	Had Kdim	9.6	9	oooo
	CR Kissane	Laazef	6	10	oooo
	CR Sidi Haj M hamed	Amezri	6	10	oooo
Karia Ba Mohamed	CR Mkansa	Mkansa	36.4	1	o
	CR Moulay Bouchta	Moulay Bouchta	35.4	2	o
	CR Ghouazi	Ghouazi	20	3	oo
	CR Jbabra	Jbabra	19.4	4	ooo
	CR Bouchabel	Bouchabel	17.6	5	ooo
	CR Loulja	Loulja	17	6	ooo
	CR Moulay Abdelkrim	Moulay Abdelkrim	7.6	7	oooo
	CR Sidi El Abed	Laghrasla	7.6	7	oooo
	CR Bni Snous	Lamzaoura	4	8	oooo
Taounate	CR Ain Mediouna	Ain Mediouna	48.4	1	o
	CR Bni Oulid	El Kob	37	2	o
	CR Bouhouda	Bouhouda	36.4	3	o
	CR Zrizer	Zrizer	25.4	4	oo
	CR Rghioua	Bab Ouandar	24.4	5	oo
	CR Khlalfa	Khlalfa	20	6	oo
	Fennassa Bab El Hit	Oued El Kasba	15.6	7	ooo
	CR Bouadel	Mrouje	15.4	8	ooo
	CR Tamedit	Tamedit	11.6	9	ooo
	CR Mezraoua	Oulad Taher	7.6	10	oooo
	Bni Ounjel Tafraout	Sidi Abd Errahman	7.6	10	oooo
Tissa	CR Ain Aicha	Ain Aicha	39	1	o
	CR Oued Jemaa	Oued Jemaa	31	2	oo
	CR Bouarouss	Bouarouss	31	2	oo
	CR Ain Legdah	Ain Legdah	31	2	oo
	CR Ain Maatouf	El Koda	24.8	3	oo
	CR Outabouabane	Outabouabane	13.4	4	ooo
	CR ElBsabsa	Massakine	11.6	5	ooo
	CR Oulad Ayyad	Oulad Azouz	11.6	5	ooo
	CR Oulad Daoud	Oulad Daoud	11.6	5	ooo
	CR Ras El Oued	Ras El Oued	11.6	5	ooo
	CR Messassa	Kodiat El Ghirane	10	6	ooo
	S.M.Ben Lahcen	Gaâda	10	6	ooo

Carte 7 : Localisation des centres de 1er et de 2ème rang de la province de Taounate

D'après la carte de localisation des centres de 1er et de 2ème rang, on constate ce qui suit :

- Une concentration des centres les mieux dotés en équipements socio-collectifs dans un rayon de moins de 20 km autour de la ville de Taounate à la partie centre-nord de la province, soit 10 centres pour une zone de 1256 km ² contre 5 centres seulement pour la même superficie au Cercle de Ghafsai, 4 au Cercle de Tissa et et 3 centres au Cercle de Kariat Ba Mohamed ;

- Dans la zone d'influence de la municipalité de Thar Souk, on n'y compte aucun centre de 1er ou de 2ème rang ;
- Le Cercle de Tissa abrite un seul centre de 1er rang à savoir, Ain Aicha. Toutefois, ce centre occupe une situation excentrique à l'intérieur du territoire relevant du commandement dudit Cercle et se trouve à 10 km seulement de la ville de Taounate ;
- Les centres figurant sur la carte jouent un rôle important d'encadrement administratif et offrent des services multiples aux populations des communes rurales concernées et de celles avoisinantes, relevant souvent du même Caïdat. Les villes et municipalités, quant à elles, jouent un rôle d'encadrement au niveau des Cercles qu'elles commandent (Tissa, Ghafsai, Kariat Ba Mohamed), voire de la Province (Taounate).

Au niveau de la province de Taza :

Tableau n°106 : ***Classification des centres selon le niveau de dotation en équipements socio-collectifs et publics***

Cercle	Commune	Centre	Niveau d'équipement		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Aknoul	CR Tizi Ouasli	Tizi Ouasli	43	1	O
	CR Ajdir	Ajdir	31	2	O O
	CR Bourd	Bourd	24	3	O O
	CR Gzenaya Al Janoubia	Bouhadi	11	4	O O O
	CR Jbarna	Jbarna	11	4	O O O
	CR Sidi Ali Bourakba	Sidi Ali Bourakba	11	4	O O O
Guercif	CR Lamrija	Lamrija	36	1	O
	CR Taddart	Taddart	31	2	O O
	CR Saka	Saka	31	2	O O
	CR Mazguitam	Mazguitam	31	2	O O
	CR Barkine	Barkine	21	3	O O O
	CR Ras Laksar	Tachrifte	13	4	O O O
	CR Assebbab	Assebbab	12	5	O O O
	CR Oulad Bourima	Oulad Bourima	7	6	O O O O
Oued Amlil	CR Oulad Zbair	Oulad Zbair	49	1	O
	CR Bni Frassen	Bni Frassen	31	2	O O
	CR Bouchfaa	Bouchfaa	14	3	O O O
	CR Bouhlou	Beni Mettair	13	4	O O O
	CR Rbaa El Fouki	Rbaa El Fouki	11	5	O O O O

Tahla	**CR Zrarda**	**Zrarda**	49	1	o
	CR Maghraoua	**Maghraoua**	37	2	o
	CR Matmata	**Matmata**	33	3	o o
	CR Ait Saghrouchen	**Bouzemlane**	30	4	o o
	CR Tazarine	**Tazarine**	12	5	o o o
	CR Smia	**Smia**	11	6	o o o
	CR Bouyablane	**Bouyablane**	5	7	o o o o
Taza	**CR Bni Lent**	**Bni Lent**	37	1	o
	CR Bab Marzouka	**Bab Marzouka**	32	2	o o
	CR Meknassa Al Gharbia	**Beni Ali**	23	3	o o
	CR Galdamane	**Galdamane**	21	4	o o
	CR Meknassa Acharqia	**Boukellal**	21	4	o o
	CR Bab Boudir	**Bab Boudir**	17	5	o o o
	CR Oulad Chrif	**Mthagra**	5	6	o o o o
Tainaste	**CR Msila**	**Msila**	40	1	o
	CR Tainaste	**Tainaste**	39	2	o
	CR Kaf El Ghar	**Kaf El Ghar**	37	3	o
	CR Bni Ftah	**Labouiba**	27	4	o o
	CR Taifa	**Bab El Mrouj**	26	5	o o
	CR ElGouzate	**Oued Sebt**	11	6	o o o
	CR Traiba	**Traiba**	11	6	o o o
	CR Brarha	**Hjar Melloul**	7	7	o o o o

- Les centres ruraux classés de 1er Rang en matière de dotation en équipments de supe comme suit : Zrarda (Cercle de Tahla),Oulad Zbair (cercle d'Oued Amlil) Tizi Ouasli (Cercle Aknoul) et Msila rstructure sont classés par ordre d'importance de la province de Taza (Msila ; Tainaste et Kaf El Ghar). Ce cercle est marqué par l'absence d'une municipalité ;

- Par contre ,on ressort une dominance des centres de 2ème rang dans la zone d'influence de la ville de Taza où on dénombre 4 centres (Bab Marzouka ;centre de la CR de Meknassa Al Gharbia,centre de Galdamane et de Boukellal) et on n'y compte aucun centre de 1er rang en occurrence le centre de Beni Lent
- Le Cercle d'Oued Amlil compte un seul centre de 1er rang à savoir, Oulad Zbair. Celui-ci se situe dans la zone d'influence de la municipalité d'Oued Amlil d'une part et l'unique zone de contact à la route nationale n°08,assurant la liaison à la province de Taounate .Par cette situation stratégique , le centre d'Oulad Zbair assure un champ d'encadremment aussi bien au niveau de sa propre province que celle de Taounate ;
- La partie Sud du cercle de Guercif , reste la zone la plus dépourvue en équipements de superstructures où note la présence des centres de 3éme rang (Barkine ; Tachrifte ; Assebbab) et 4 éme rang (Oulad Bourima) . De même pour la zone Sud-Ouest de la province de Taza où relève les centres de Smia ; de Tazarine et Bouyablane
- A l'exception du cercle d'Aknoul, tous les cercles de la province de Taza compte un centre le plus sous-équipé en équipements de supestructures , ainsi on ressourt les centres d' Oulad Bourima (Cercle de Guercif) ; Rbaa El Fouki (Cercle d'Oued Amlil) ; Bouyablane (Cercle de Tahla) ;Mthagra (Cercle de Taza) et Brarha (Cercle de Tainaste)

Carte 8 : Localisation des centres de 1er et de 2ème rang de la province de Taza

IV. IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LA DYNAMIQUE SPATIALE :

Pour évaluer la dynamique spatiale des centres, le questionnaire établi avait pour objectif de mettre la lumière sur un certain nombre d'indicateurs significatifs tels : l'identification des typologies d'habitat dominantes, la tendance de durcification des logements, la cadence de la construction, la présence de lotissements réglementaire ou clandestins, les projets envisagés, etc.

Outre les résultats de l'enquête qui ciblent directement les centres chefs-lieux communaux, nous avons procédé à un complément d'information auprès de l'Agence Urbaine de Taza concernant le nombre des demandes d'autorisations de construire examinées par commune durant les cinq dernières années (2003-2007). Les résultats de ce complément d'information ont permis de dresser le bilan suivant :

Tableau n°107: ***Classement des centres ruraux de Taounate selon le nombre de dossiers – Province de Taounate -***

Class	Communes rurales	2003	2004	2005	2006	2007	Total	Moyenne/année
1	Ain Aicha	3	27	22	13	29	94	18,8 dossier / an
2	Ain Mediouna	3	13	22	18	16	72	14,4 dossier / an
3	Bouhouda	5	9	10	14	28	66	13,2 dossier / an
4	Mkansa	-	25	16	7	10	58	11,6 dossier / an
5	Galaz	2	18	10	9	16	55	11 dossier / an
6	Khlalfa	1	23	10	8	7	49	9,8 dossier / an
7	Bouadel	2	12	12	4	10	40	8 dossier / an
8	Zrizer	2	10	9	5	5	31	6,2 dossier / an
9	Mezraoua	-	5	5	10	7	27	5,4 dossier / an
10	Oulad daoud	2	7	7	5	5	26	5,2 dossier / an
10	Ourtzarh	-	2	5	9	10	26	5,2 dossier / an
12	Rhouazi	1	3	2	5	7	18	3,6 dossier / an
13	Ain Maatouf	-	1	7	2	4	14	2,8 dossier / an
14	Sidi M'hamed Ben Lahcen	-	5	6	2	-	13	2,6 dossier / an
15	Bni Oulid	-	6	3	-	3	12	2,4 dossier / an
15	Bouarouss	-	5	5	1	1	12	2,4 dossier / an
15	Sidi El Abed	-	1	7	4	-	12	2,4 dossier / an
15	Oulad ayyad	-	4	3	2	3	12	2,4 dossier / an
19	Ras el oued	-	2	3	5	1	11	2,2 dossier / an
20	Jbabra	-	5	2	1	2	10	2 dossier / an
20	Ratba	1	2	4	1	2	10	2 dossier / an
22	Bouchabel	-	1	1	1	6	9	1,8 dossier / an
22	Messassa	-	4	2	2	1	9	1,8 dossier / an
24	Outabouabane	-	4	3	1	-	8	1,6 dossier / an
25	Bni Ounjel Tafraout	-	1	1	3	2	7	1,4 dossier / an
25	Sidi Yahia Bni Zeroual	1	1	4	-	1	7	1,4 dossier / an
27	El Bibane	1	4	-	-	-	5	1 dossier / an
27	Moulay bouchta	1	2	-	-	2	5	1 dossier / an
27	Oued jemaa	-	2	1	1	1	5	1 dossier / an
30	Ain Lagdah	-	3	-	-	1	4	Moins d'1 dossier
31	Oudka	-	2	1	-		3	Moins d'1 dossier
31	Tabouda	-	2	-	-	1	3	Moins d'1 dossier
31	Timezgana	1	1	-	-	1	3	Moins d'1 dossier
33	Kissane	-	1	-	-	1	2	Moins d'1 dossier
33	Sidi Mokhfi	-	-	1	1	-	2	Moins d'1 dossier
33	Sidi Haj M'hamed	-	1	1	-	-	2	Moins d'1 dossier
36	Bni Snous	-	1	-	-		1	Moins d'1 dossier
36	Fennassa Bab El Hit	-	-	-	-	1	1	Moins d'1 dossier
	Total	**26**	**215**	**185**	**134**	**184**	**724**	**144 dossiers/an**

Source : Agence Urbaine de Taza

AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAOUNATE :

La moyenne de nombre de dossiers de la province de Taounate déposés à l'Agence Urbaine, pour avis en vue d'obtenir l'autorisation au niveau des centres ruraux de la province de Taounate, entre 2003 et 2007, est d'environ 144 dossiers par an.

Les centres ruraux qui ont moins d'un dossier par an dans la province de Taounate, sont les centres de Fennassa Bab El Hit, Bni Snous, Sidi Haj M'hamed, Sidi Mokhfi, Kissane, Timezgana, Tabouda, Oudka et Ain Lagdah. Par contre, le centre rural qui a la moyenne du nombre de dossier la plus haute est Ain Aicha où la moyenne du nombre de dossier atteint, durant la période 2003-2007, environ 19 dossiers par an.

La classification des centre ruraux compte tenu de la moyenne du nombre de dossiers examinés, sera faite selon cinq catégories comme suit :

- **Cat.1** : centres ruraux avec une moyenne dépassant 30 dossiers/an ;
- **Cat.2** : centres ruraux avec une moyenne variant entre 20 et 30 dossiers/an ;
- **Cat.3** : centres ruraux avec une moyenne variant entre 10 et 20 dossiers/an ;
- **Cat.4** : centres ruraux avec une moyenne variant entre 5 et 10 dossiers/an ;
- **Cat.3** : centres ruraux avec une moyenne inférieur à 05 dossiers par an.

Tableau n°108 : ***Classement des centres de la province de Taounate en catégories selon le nombre de dossiers***

Province	Cercles	Centres Cat. 3	Centres Cat. 4	Centres Cat. 5
Taounate	Ghafsai	Galaz,	Ourtzagh,	El Bibane, Timezgana, Kissane, Oudka, Ratba, Sidi Lhaj M'hamed, Sidi Mokhfi, Sidi Yahya, Tabouda, Tafrant,
	Kariat Ba Mohamed	Mkansa,		Bni Snous, Bouchabel, Ghouazi, Jbabra, Loulja, Sidi Abde, Moulay Bouchta, Sidi El Abed
	Taounate	Ain Mediouna, Bouhouda,	Bouadel, Zrizer, Mezraoua Khlalfa	Bni Oulid, Tamedit, Bni Ounjel, Fennassa Bab El Hit, Rghioua,
	Tissa	Ain Aicha,	Oulad daoud	Outabouaban, Ras El Ouad, Sidi M'hamed Ben Lahcen

AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAZA

Tableau n°109 : ***Classement des centres ruraux de Taounate selon le nombre de dossiers – Province de Taza -***

Class	Communes rurales	2003	2004	2005	2006	2007	Total	Moyenne/année
1	Galdamane	31	42	27	36	27	163	32,6 dossier / an
2	Bab Marzouka	11	7	40	30	24	112	22,4 dossier / an
3	Zrarda	9	17	20	21	17	84	16,8 dossier / an
4	Oulad Zbair	10	18	15	14	16	73	14,6 dossier / an
4	Matmata	8	20	15	11	19	73	14,6 dossier / an
5	Saka	7	23	11	4	3	48	9 dossier / an
5	Bourd	8	15	10	9	6	48	9 dossier / an
5	Bni Frassen	4	42	-	-	1	47	9,4 dossier / an
5	Ajdir	2	6	11	13	14	46	9,2 dossier / an
6	Bouhlou	5	9	9	12	9	44	8,8 dossier / an
7	Taddart	5	7	6	7	11	36	7,2 dossier / an
7	Oulad Chrif	6	9	4	9	8	36	7,2 dossier / an
8	Sidi Ali Bourakba	3	13	3	7	7	33	6,6 dossier / an
9	Smia	-	6	8	9	5	28	5,6 dossier / an

10	Ait Saghrouchen	4	7	3	6	5	25	5 dossier / an
11	Msila	-	5	5	5	9	24	4,8 dossier / an
11	Bouchfaa	-	8	1	11	4	24	4,8 dossier / an
12	Mazguitam	2	6	7	5	2	22	4,4 dossier / an
12	Tizi Ouasli	3	7	6	2	3	21	4,2 dossier / an
12	Maknassa Acharqia	1	5	4	5	6	21	4,2 dossier / an
13	Bni Lent	5	5	4	3	2	19	3,8 dossier / an
14	Bab boudir	-	-	6	6	4	16	3,2 dossier / an
14	Bni Ftah	4	4	7	-	1	16	3,2 dossier / an
15	Maknassa Al Gharbia	2	3	2	1	5	13	2,6 dossier / an
16	Jbarna	1	3	2	4	2	12	2,4 dossier / an
17	Rbaa El Fouki	-	5	1	2	-	8	1,6 dossier / an
17	Gzennaya Al Janoubia	-	4	1	2	1	8	1,6 dossier / an
18	Brarha	-	3	3	-	1	7	1,4 dossier / an
18	Kaf Al Ghar	-	-	1	2	3	6	1,2 dossier / an
19	Taifa	-	-	1	2	2	5	1 dossier / an
20	Lamrija	-	-	-	2	3	5	1 dossier / an
20	El gouzate	-	3	1	-	1	5	1 dossier / an
20	Traiba	1	-	1	-	-	2	Moins d'1 dos
21	Tainaste	-	-	1	1	-	2	Moins d'1 dos
21	Assebbab	-	-	-	1	-	1	Moins d'1 dos
21	Maghraoua	-	1	-	-	-	1	Moins d'1 dos
21	Oulad bourima	-	1	-	-	-	1	Moins d'1 dos
21	Ras Laksar	-	-	1	-	-	1	Moins d'1 dos
	Total	132	304	237	242	221	1136	227,2 dos / an

Source : Agence Urbaine de Taza

Entre 2003 à 2007, une moyenne de 280 de dossiers de demande d'autorisatisation de construire par an dans le territoire rural de la province de Taza ont été déposés auprés de l'Agence Urbaine, pour examen.

Les centres ruraux qui ont moins d'un dossier par an sont les centres de Galdamane avec une moyenne de 32 dossiers/an , suivi de Bab Marzouka (22,4 dossiers/ an) , Zrarda (17 dossiers /an), Oulad Zbair et Matmata (14, 6 dossiers/an).

Par contre les centres ruraux dont la moyenne du nombre de dossier est parmi les plus faible sont les centres de Traiba,Tainaste, Ras Leksar, Oulad Bourima, Meghraoua et Assebbab.Chose qui confirme le caractère de stagnation, voire de dépeupelement,qui sévit dans ces zones

On peut classer les centres ruraux selon le nombre de dossiers déposées pour l'obtention de l'autorisation de construire, en cinq catégories :

- **Cat.1** : centres ruraux avec une moyenne dépassant 30 dossiers par an ;
- **Cat.2** : centres ruraux avec une moyenne variant entre 20 et 30 dossiers/an ;
- **Cat.3** : centres ruraux avec une moyenne variant entre 10 et 20 dossiers/an ;
- **Cat.4** : centres ruraux avec une moyenne variant entre 05 et 10 dossiers/an ;
- **Cat.5** : centres ruaux avec une moyenne inférieur à 05 dossiers/an.

Tableau n°110 : Classement des centres de la province de Taza en catégories selon le nombre de dossiers

Cercles	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5
Aknoul				Bourd, Ajdir, Sidi Ali Bourakba,	Gzenaya Al janoubia, Jbarna, Tizi Ouasli,
Guércif	Houara Oula Rahou,			Saka, Taddart,	Mazguitam, , Oulad Bouriba, Ras Laksar, Assebbab, Barkine, Lamrija, ,
Oued Amlil			Oulad Zbair, Ghiata Al Gharbia,	Bni Frassen, Bouhlou,	Rbaa El Fouki, Bouchfaa,
Tahla			Zrarda, Matmata,	Ait Saghrouchen, Smiaa,	Tazarine, Maghraoua, Bouyablane,
Tainaste					Bni Ftah, Bragha, El Gouzate, Kaf El Ghar, Msila, Taifa, Tainaste, Traiba,
Taza	Galdamane,	Bab Marzouk.		Oulad Chrif.	Meknassa Acharkia. Bni Lent, Meknassa Al gharbia, Bab Boudir,

En se basant sur le système de notation adopté, nous avons pu identifier et classer les centres de deux provinces de Taza et Taounate en fonction de leur dynamisme spatial en quatre catégories, à savoir :

- Centre de 1er rang : ayant une note supérieure ou égale à 25 points ;
- Centre de 2ème rang : ayant une note inférieure à 25 et supérieure ou égale 20 points;
- Centre de 3ème rang : ayant une note inférieure à 20 et supérieure ou égale 10 points;
- Centre de 4ème rang : ayant une note inférieure à 10 points ;
- Centre de 5ème rang : ayant une note inférieure à 5 points

Tableau n°111 : ***Classement des centres par Cercle selon leur dynamique spatiale – Province de Taounate***

Cercle	Commune	Centre	Dynamique spatiale		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Ghafsai	CR Galaz	Galaz	28.6	1	O
	CR Ourtzagh	Ourtzagh	26.4	2	O
	CR Tafrant	Tafrant	13.6	3	Ooo
	CR Kissane	Laazef	12.3	4	Ooo
	CR Sidi Mokhfi	Sidi Mokhfi	7.5	5	Oooo
	CR Sidi Haj M'hamed	Amezri	4.5	6	oooo
	Sidi Yahya Bni Zeroual	Ain Khattab	4.4	7	oooo
	CR ElBibane	Ain Borda	4	8	oooo
	CR Ratba	Ratba	3.8	9	oooo
	CR Oudka	Had Kdim	2.3	10	oooo
	CR Timezgana	Ferricha Timezgana	0.5	11	oooo
	CR Tabouda	Tnine Tabouda	0.5	11	oooo
Karia Ba Mohamed	CR Mkansa	Mkansa	15.6	1	ooo
	CR Ghouazi	Ghouazi	15.4	2	ooo
	CR Moulay Bouchta	Moulay Bouchta	14	3	ooo
	CR Jbabra	Jbabra	10.8	4	ooo
	CR Sidi El Abed	Laghrasla	5.4	5	oooo
	CR Bouchabel	Bouchabel	1.8	6	oooo
	CR Moulay Abdelkrim	Moulay Abdelkrim	1	7	oooo
	CR Loulja	Loulja	0.5	8	oooo
	CR Bni Snous	Lamzaoura	0.5	8	oooo

Taounate	CR Ain Mediouna	Ain Mediouna	32	1	o
	CR Bouhouda	Bouhouda	27.8	2	o
	CR Zrizer	Zrizer	25.6	3	o
	CR Khlalfa	Khlalfa	22.2	4	oo
	CR Mezraoua	Oulad Taher	17.2	5	ooo
	CR Bni Oulid	El Kob	13	6	ooo
	CR Bouadel	Mrouje	12.8	7	ooo
	CR Fennassa Bab El Hit	Oued El Kasba	7.5	8	oooo
	CR Rghioua	Bab Ouandar	5.3	9	oooo
	CR Bni Ounjel Tafraout	Sidi Abd Errahman	1.4	10	oooo
	CR Tamedit	Tamedit	0.5	11	oooo
Tissa	CR Ain Aicha	Ain Aicha	37.4	1	o
	CR Oulad Daoud	Oulad Daoud	21	2	oo
	CR Bouarouss	Bouarouss	15.2	3	ooo
	CR Ain Legdah	Ain Legdah	11.1	4	ooo
	CR Oulad Ayyad	Oulad Azouz	9.4	5	oooo
	CR Messassa	Kodiat El Ghirane	8.8	6	oooo
	CR Ain Maatouf	El Koda	5.8	7	oooo
	S.M.Ben Lahcen	Gaâda	5.6	8	oooo
	CR Ras El Oued	Ras El Oued	5.2	9	oooo
	CR Outabouabane	Outabouabane	1.6	10	oooo
	CR Oued Jemaa	Oued Jemaa	1	11	oooo
	CR El Bsabsa	Massakine	0.5	12	oooo

Carte 9: Localisation des centres selon la dynamique spatiale – Province de Taounate

D'après la carte ci-dessus, on constate ce qui suit :

- Une concentration des centres les plus dynamiques dans la partie Nord du territoire provincial, notamment dans un rayon variant de 10 à 20 km environ de la ville de Taounate (6 centres) ;
- Une absence des centres de 1er et de 2ème rang dans les aires d'influence des villes de Kariat Ba Mohamed, Tissa et Thar Souk. Les deux centres classés respectivement aux 1er et 2ème rang à savoir, Ain Aicha et Oulad Daoud relèvent en pratique de la zone d'influence de Taounate vu leur éloignement de Tissa et leur ouverture sur la capitale provinciale via la RNn°8 reliant Fès et El Hoceima ;
- 3 centres /8 parmi les plus dynamiques sont situés sur la route nationale. Ce qui signifie que la dynamique spatiale des centres n'est pas directement liée à l'économie routière. Elle peut être liée au niveau de vie des populations, à l'occupation du sol, aux richesses naturelles et atouts économiques spécifiques à chaque territoire, etc.. En effet, et à titre indicatif, on remarque que les centres situés autour de la ville de Taounate se trouvent dans une zone caractérisée par l'arboriculture et par l'irrigation et où le taux de pauvreté est le plus faible au niveau provincial (<à10%).
- Le rôle des villes est important. En effet, celles-ci constituent généralement, selon l'importance de leur dynamique économique et leur rayonnement, des bassins d'emploi très importants et donc une source d'enrichissement des populations des communes rurales avoisinantes. Cette hypothèse peut expliquer la faiblesse du taux de pauvreté dans le territoire rural couronnant la ville de Taounate, les flux de migration pendulaire observés dans cette zone et par conséquence, la dynamique spatiale des centres s'y trouvant. Ce constat confirme la place qu'occupe la capitale provinciale au sein de l'armature urbaine, et met en exergue sa supériorité en matière de développement économique et de création de richesses.

AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAZA

Tableau n°112 : ***Classement des centres par Cercle selon leur dynamique spatiale – Province de Taza***

Cercle	Commune	Centre	Dynamique spatiale		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Aknoul	CR Tizi Ouasli	Tizi Ouasli	20	1	OO
	CR Bourd	Bourd	18	2	OOO
	CR Ajdir	Ajdir	9	3	OOOO
	CR Gzenaya Al Janoubia	Bouhadi	0	4	OOOOO
	CR Jbarna	Jbarna	0	4	OOOOO
	CR Sidi Ali Bourakba	Sidi Ali Bourakba	0	4	OOOOO
Guercif	CR Lamrija	Lamrija	20	1	OO
	CR Saka	Saka	20	1	OO
	CR Taddart	Taddart	10	2	OOO
	CR Oulad Bourima	Oulad Bourima	9	3	OOOO
	CR Ras Laksar	Tachrifte	8	4	OOOO
	CR Assebbab	Assebbab	5	5	OOOO
	CR Mazguitam	Mazguitam	4	6	OOOOO
	CR Barkine	Barkine	0	7	OOOOO
Oued Amlil	CR Oulad Zbair	Oulad Zbair	30	1	O
	CR Bouhlou	Beni Mettair	11	2	OOO
	CR Bni Frassen	Bni Frassen	4	3	OOOOO
	CR Bouchfaa	Bouchfaa	0	4	OOOOO
	CR Rbaa El Fouki	Rbaa El Fouki	0	4	OOOOO
Tahla	CR Zrarda	Zrarda	29	1	O
	CR Matmata	Matmata	21	2	OO
	CR Ait Saghrouchen	Bouzemlane	20	3	OO
	CR Maghraoua	Maghraoua	9	4	OOOO
	CR Smia	Smia	1	5	OOOOO
	CR Tazarine	Tazarine	0	6	OOOOO
	CR Bouyablane	Bouyablane	0	6	OOOOO
Taza	CR Bab Marzouka	Bab Marzouka	18	1	OOO
	CR Galdamane	Galdamane	18	1	OOO
	CR Bab Boudir	Bab Boudir	18	1	OOO
	CR Bni Lent	Bni Lent	17	2	OOO
	CR Meknassa Al Gharbia	Beni Ali	17	3	OOO
	CR Oulad Chrif	Mthagra	9	4	OOOO
	CR Meknassa Acharqia	Boukellal	5	5	OOOO
Tainaste	CR Msila	Msila	18	1	OOO
	CR Bni Ftah	Labouiba	9	2	OOOO
	CR Traiba	Traiba	8	3	OOOO
	CR Kaf El Ghar	Kaf El Ghar	6	4	OOOO
	CR ElGouzate	Oued Sebt	5	5	OOOO
	CR Tainaste	Tainaste	0	6	OOOOO
	CR Taifa	Bab El Mrouj	0	6	OOOOO
	CR Brarha	Hjar Melloul	0	6	OOOOO

Carte 10 ***: Localisation des centres selon la dynamique spatiale – Province de Taza***

D'après la carte ci-dessus, on constate ce qui suit :

- Une localisation des centres les plus dynamiques dans le cercle de Tahla (Zrarda, Matmata, Bouzemlane) , Guercif (Lamrija et Saka) et Oued Amlil (Oulad Zbair) à ces centres se trouvent à la proximité des municipalités de la province à Savoir Tahla, Guercif et Ouad Amlil ;
- A l'exception des deux centres Zrarda et Oulad Zbair aucuns centres ne se positionnent en premier rang ;
- Une absence des centres de 1er et de 2ème rang dans les cercles de Tainaste et Taza ce qui démontre les aires d'influence du siège de la province sur ces zones ;
- 4 centres /7 parmi les plus dynamiques (1er et 2ème rang) sont situés sur les routes nationales ou des routes régionales. Ce qui montre l'mportance du trafic routier à génération des centres ;
- L'éloignement et l'absence d'une ville ou municipalité au niveau du cercle de Tainaste constituent un élement déterminant à l'absence des centres dynamiques spatialement pourront jouer le rôle des centres complementaires ou satellites à ces villes.

V-IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LE NIVEAU D'ACCESSIBILITE ET LA MOBILITE :

Ce volet tient compte d'un ensemble de facteurs parmi lesquels on peut citer :

- Le degré de difficulté de la topographie du site et de son espace géographique ;
- La situation par rapport aux différents types hiérarchisés de réseaux de communication (piste, routes communales, différents types de routes classées, autoroute, chemin de fer, …) ;
- La présence d'infrastructure de transport ;
- La nature des moyens de transports prédominants et leur fréquence ;
- Les centres desservis par le bus, etc.

C'est ainsi que les résultats de l'enquête menée auprès des 85 communes ont permis de dresser le classement suivant des centres, selon le degré de leur accessibilité et de la mobilité spatiale, et ce, en quatre catégories :

- Centre de 1er rang : ayant une note supérieure ou égale à 20 points ;
- Centre de 2ème rang : ayant une note inférieure à 20 et supérieure ou égale 16 points ;
- Centre de 3ème rang : ayant une note inférieure à 16 et supérieure ou égale 12 points ;
- Centre de 4ème rang : ayant une note inférieure à 12 points.

Tableau n°113 : Classement des centres par Cercle selon le niveau d'accessibilité et de mobilité spatiale

Cercle	Commune	Centre	Accessibilité et moyens de communication		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Ghafsai	CR Ourtzagh	Ourtzagh	20.6	1	o
	CR Tabouda	Tnine Tabouda	19.4	2	oo
	CR Kissane	Laazef	17.8	3	oo
	CR Sidi Mokhfi	Sidi Mokhfi	16.8	4	oo
	CR Galaz	Galaz	16.8	4	oo
	CR Tafrant	Tafrant	16.4	5	oo
	CR Oudka	Had Kdim	15.6	6	ooo
	CR Ratba	Ratba	14	7	ooo
	CR El Bibane	Ain Borda	14	8	ooo
	CR Timezgana	Ferricha Timezgana	13.6	8	ooo
	CR Sidi Yahya Bni Zeroual	Ain Khattab	12.8	9	ooo
	CR Sidi Haj M hamed	Amezri	11.6	10	oooo
Karia Ba Mohamed	CR Moulay Bouchta	Moulay Bouchta	23.6	1	o
	CR Loulja	Loulja	21.8	2	o
	CR Bouchabel	Bouchabel	17.6	3	oo
	CR Sidi El Abed	Laghrasla	16.6	4	oo
	CR Mkansa	Mkansa	13.6	5	ooo
	CR Moulay Abdelkrim	Moulay Abdelkrim	12.8	6	ooo
	CR Ghouazi	Ghouazi	12.4	7	ooo
	CR Jbabra	Jbabra	10.6	8	oooo
	CR Bni Snous	Lamzaoura	9	9	oooo

Taounate	CR Zrizer	Zrizer	25.6	1	o
	CR Khlalfa	Khlalfa	19.8	2	oo
	CR Bouadel	Mrouje	18.6	3	oo
	CR Tamedit	Tamedit	18.6	3	oo
	CR Bni Oulid	El Kob	18.2	4	oo
	CR Bni Ounjel Tafraout	Sidi Abd Errahman	17.6	5	oo
	CR Ain Mediouna	Ain Mediouna	16.8	6	oo
	CR Bouhouda	Bouhouda	16.6	7	oo
	CR Mezraoua	Oulad Taher	15.4	8	ooo
	CR Fennassa Bab El Hit	Oued El Kasba (Hammata)	14.8	9	ooo
	CR Rghioua	Bab Ouandar	14.7	10	ooo
Tissa	CR Ain Aicha	Ain Aicha	28.4	1	o
	CR Oulad Daoud	Oulad Daoud	26.4	2	o
	CR Oued Jemaa	Oued Jemaa	23.2	3	o
	CR Outabouabane	Outabouabane	21.4	4	o
	CR El Bsabsa	Massakine	19.8	5	oo
	CR Oulad Ayyad	Oulad Azouz	18.8	6	oo
	CR Ain Maatouf	El Koda	17.6	7	oo
	CR Messassa	Kodiat El Ghirane	17.6	7	oo
	CR Bouarouss	Bouarouss	15.6	8	ooo
	CR Ain Legdah	Ain Legdah	14.6	9	ooo
	CR Sidi M Hamed Ben Lahcen	Gaâda	14.2	10	ooo
	CR Ras El Oued	Ras El Oued	13.6	11	ooo

On constate d'après ce tableau ce qui suit :

- la part des centres présentant des atouts en matière d'accessibilité et de mobilité spatiale (centres de 1er et 2ème rangs) passe de 88,88% au Cercle de Taounate à 66,66% au Cercle de Tissa, puis à 50% au Cercle de Ghafsai et enfin à 44,44% au Cercle de Kariat Ba Mohamed.
- Les centres présentant des difficultés d'accès se concentrent essentiellement dans les territoires relevant des Cercles de Ghafsai et Kariat Ba Mohamed ;

On peut conclure que la partie Est du territoire provincial (Cercles de Taounate et Tissa) est plus accessible et plus dynamique que la partie Ouest (Cercles de Ghafsai et Kariat Ba Mohamed) et ne présente pas de contraintes majeures liées à cet aspect.

Les résultats obtenus peuvent être expliqués, en partie, par la densité du réseau routier et la topographie qui varient d'une zone à une autre. En effet, la carte ci-dessous laisse apparaître :

- une répartition des centres de 1er rang sur la RN8 traversant les Cercles de Taounate et Tissa et sur les axes régionaux (RR) reliant les villes et centres urbains de l'aire de l'étude ;
- une localisation des centres de 2ème rang sur les axes provinciaux (RP) et régionaux (RR).

Tableau n°114 : Classement des centres par Cercle selon le niveau d'accessibilité et de mobilité spatiale – Province de Taza-

Cercle	Commune	Centre	Accessibilité et moyens de communication		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Aknoul	CR Ajdir	Ajdir	19	4	O O
	CR Bourd	Bourd	19	4	O O
	CR Gzenaya Al Janoubia	Bouhadi	-15	5	O O O O
	CR Jbarna	Jbarna	23	2	O
	CR Sidi Ali Bourakba	Sidi Ali Bourakba	21	3	O
	CR Tizi Ouasli	Tizi Ouasli	35	1	O
Guercif	CR Assebbab	Assebbab	17	6	O O
	CR Barkine	Barkine	15	7	O O O
	CR Lamrija	Lamrija	28	3	O
	CR Mazguitam	Mazguitam	19	4	O O
	CR Oulad Bourima	Oulad Bourima	18	5	O O
	CR Ras Laksar	Tachrifte	6	8	O O O O
	CR Saka	Saka	39	1	O
	CR Taddart	Taddart	32	2	O
Oued Amlil	CR Bni Frassen	Bni Frassen	26	2	O
	CR Bouchfaa	Bouchfaa	17	4	O O
	CR Bouhlou	Beni Mettair	21	3	O
	CR Oulad Zbair	Oulad Zbair	35	1	O
	CR Rbaa El Fouki	Rbaa El Fouki	14	5	O O O
Tahla	CR Ait Saghrouchen	Bouzemlane	19	4	O O
	CR Bouyablane	Bouyablane	17	5	O O
	CR Maghraoua	Maghraoua	19	4	O O
	CR Matmata	Matmata	25	2	O
	CR Smia	Smia	21	3	O
	CR Tazarine	Tazarine	12	6	O O O
	CR Zrarda	Zrarda	27	1	O
Taza	CR Bab Boudir	Bab Boudir	21	2	O
	CR Bab Marzouka	Bab Marzouka	21	2	O
	CR Bni Lent	Bni Lent	19	3	O O
	CR Galdamane	Galdamane	21	2	O
	CR Meknassa Acharqia	Boukellal	23	1	O
	CR Meknassa Al Gharbia	Beni Ali	19	3	O O
	CR Oulad Chrif	Mthagra	19	3	O O
Tainaste	CR Bni Ftah	Labouiba	17	4	O O
	CR Brarha	Hjar Melloul	7	4	O O O
	CR ElGouzate	Oued Sebt	16	5	O O
	CR Kaf El Ghar	Kaf El Ghar	17	4	O O
	CR Msila	Msila	33	1	O
	CR Taifa	Bab El Mrouj	20	3	O
	CR Tainaste	Tainaste	25	2	O
	CR Traiba	Traiba	25	2	O

On ressort du tableau relatif du classement des centres par cercle selon le niveau d'accessibilité et de mobilité spatiale dans la province de Taza ,ce qui suit :

- La proportion des centres présentant des avantages en matière de desserte et de mobilité spatiale (centres de 1er et 2ème rangs) passe de 100% au cercle de Taza et 66,66% au Cercle de Guercif.
- Les centres présentant des difficultés d'accès se concentrent essentiellement dans les territoires relevant des Cercles de Guercif et Tainaste ;
- Les cercle de Taza ,Tahla et Aknoul présentent les centres les plus accessibles et dynamiques de la province de Taza, suivie du cercle d'Oued Amlil en 4 ^{éme} place ;
- La plupart des centres classés de 1 er rang en matière d'accessibilité (9/14) se trouvent sur les routes nationales et régionales

Le territoire provincial de Taza est desservi par deux nationales (RN06 et RN12),cinq routes régionales (RR 505,507 ,508 ,511,512) et une dizaine de routes provinciales. Toutefois, ce territoire demeure inuffissament desservi vu son étendue importante et la difficulté de sa topographie.

Le réseau routier est relativement dense dans la partie Ouest que celle de l'Est , ce qui engendre un désequilibre entre ces parties , crée une quasi fermeture vers la province de Taounate . La province est plus ouverte vers la ville de Fés que vers Taountae . Ce qui donne au développement urbain de la province de Taza une structure filiforme autour de la route nationale n°6.

Carte 11 : ***Classification des centres selon le degré d'accessibilité –Province de Taounate -***

Carte 12 : ***Classification des centres selon le degré d'accessibilité –Province de Taza -***

Le tableau ci-dessous permet de classer l'ensemble des centres ruraux de l'aire d'étude de deux provinces de Taza et Taounate selon leur situation par rapport aux différents types de voies (nationale, régionale , provinciale et communale ou piste) en 4 catégories :

- Catégorie 1 : Centres traversés ou desservis par une route nationale ;
- Catégorie 2 : Centres traversés ou desservis par une route régionale ;
- Catégorie 3 : Centres traversés ou desservis par une route Provinciale ;
- Catégorie 4 : Centres traversés ou desservis par une route communale ou piste.

Tableau n°115 ***classification selon la situation par rapport au réseau de routes classées***

Province	Cercles	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat.4
Taounate	**Ghafsai**		Ourtzagh, Tafrant,	El Bibane, Timezgana, Galaz, Kissane, Oudka, Ratba, Sidi Lhaj hammed, Sidi Mokhfi, Sidi Yahya, Tabouda,	
	K. B. Med		Moulay Bouchta, Loulja	Bni Snous, Bouchabel, Ghouazi, Jbabra, Mkansa, Moulay Abde, Sidi El Abed	
	Taounate	Khlalfa, Zrizer,	Mezraoua, Bni Oulid,	Bouadel, Tamedit, Bni Ounjel, Fennassa Bab El Hit, Rghioua, Bouhouda, Ain Mediouna,	
	Tissa	Ain Aicha, Oulad Daoud	Outabouaban	Oulad Ayyad, Ain Lagdah, Ain Maatouf, Ras El Ouad, Sidi M'hamed Ben Lahcen, Bouarous,	
Taza	Aknoul		Ajdir, Sidi Ali ,Bourakba, Tizi Ouasli, Jbarna, Bourd,		Gzenaya Al Janoubia,
	Guércif	Houara Oula Rahou, Taddart, Saka, Lamrija	Mazguitam ,Oulad Bourima	Ras Laksar, Assebbab, Barkine	
	Oued Amlil	Bouhlou,	Oulad Zbair, Rbaa El Fouki	Bni Frassen, Bouchfaa	
	Tahla	Matmata,	Maghraoua, ,Bouyablane	Zrarda, Tazarine, Ait Saghrouchen, Smiaa	
	Tainaste		Msila, Bni Ftah	Bragha, El Gouzate, Kaf El Ghar, Taifa, Tainaste, Traiba	
	Taza	Bab Marzouk.	Bni Lent , Meknassa Al Gharbia, Meknassa Acharquia	Bab Boudir,Galdamane, Oulad Chrif.	

VII-IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET LA DIVERSITE DES SERVICES TERTIAIRES :

Le secteur tertiaire occupe une importance particulière dans notre approche adoptée pour identifier et classer les centres émergents. En effet, les centres se différentient essentiellement par la nature des services tertiaires qu'ils possèdent et par la place qu'ils occupent dans la structure des services caractérisés par une hiérarchie interne.

Dans notre cas où il s'agit d'un territoire rural, la plupart des centres possèdent des commerces très élémentaires. Le réseau des souks hebdomadaires constitue toujours l'élément animateur de l'économie rurale dans l'aire d'étude de des provinces Taounate et Taza . Toutefois, on assiste, d'après les résultats de l'enquête, à la naissance de centres de services à rayonnement local moyen. Malgré l'émergence de ces centres, la dépendance de leurs populations aux petits centres urbains et villes moyennes voisins est toujours présente vu l'absence de certains services ou leur dépendance à l'échelon supérieur de la structure fonctionnelle et organisationnelle.

Pour identifier les centres les plus dynamiques et dont les services tertiaires sont les plus diversifiés, et tenant compte des spécificités du milieu rural dans lequel nous œuvrons, notre questionnaire a mis l'accent sur les éléments suivants :

- la présence du souk hebdomadaire et l'importance de son rayonnement qu'on a pu déduire du montant des recettes annuelles qu'il dégage et des discussions avec nos personnes ressources au niveau local ;
- la présence de centres commerciaux ;
- la présence de commerces de type urbain (vestimentaire, électroménager, mobilier, bijouterie, etc.) ;
- la diversité des services et activités de type urbain (téléboutiques, cafés, restaurants, stations de services, pharmacies, cabinet médical privé, auto-écoles, cybers, vétérinaire, menuiserie, mécanique, etc.) ;
- la présence et la diversité des établissements financiers (banques, agences de microcrédits, services de transfert d'argent électronique, ...) ;
- la présence d'un secteur associatif et coopératif dans le domaine de développement.

En application du système de notation adopté, les centres ruraux de l'aire d'étude des deux provinces peuvent être classés en fonction de la dynamique des commerces et des services et leur diversité en quatre catégories :

- Centre de 1er rang : ayant une note supérieure ou égale à 25 points ;
- Centre de 2ème rang : ayant une note inférieure à 25 et supérieure ou égale 20 points ;
- Centre de 3ème rang : ayant une note inférieure à 20 et supérieure ou égale 10 points ;
- Centre de 4ème rang : ayant une note inférieure à 10 points.

AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAOUNATE

D'après le tableau ci-dessus, on compte cinq (5) centres dynamiques dans le Cercle de Taounate (Ain Mediouna, Bni Oulid, Khlalfa, Zrizer et Bouhouda), quatre (4) centres dans le Cercle de Ghafsai (Ourtzagh, Sidi Mokhfi, Galaz et Ratba), deux (2) à Tissa (Ain Aicha et Oulad Ayyad) puis un (1) au Cercle de Kariat Ba Mohamed (Moulay Bouchta).

A l'échelle de la Province, les principaux centres (1er rang) peuvent être classés par ordre d'importance comme suit : Ain Aicha (51,4 pt), Ain Mediouna (37,45 pt), Ourtzagh (31 pt), Moulay Bouchta (25,4 pt), Khlalfa et Bni Oulid (25 pt).

Tableau n°116 : Classification des centres ruraux par Cercle selon la dynamique commerciale

Cercle	Commune	Centre	Commerce et services		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Ghafsai	CR Ourtzagh	Ourtzagh	31	1	O
	CR Sidi Mokhfi	Sidi Mokhfi	21.4	2	Oo
	CR Galaz	Galaz	21.4	2	Oo
	CR Ratba	Ratba	20	3	oo
	CR Tabouda	Tnine Tabouda	16	4	ooo
	CR Timezgana	Ferricha Timezgana	16	4	ooo
	CR Tafrant	Tafrant	15.5	5	ooo
	CR Sidi Haj M hamed	Amezri	11	6	ooo
	Sidi Yahya Bni Zeroual	Ain Khattab	10.5	7	ooo
	CR Kissane	Laazef	8.5	8	oooo
	CR ElBibane	Ain Borda	8	9	oooo
	CR Oudka	Had Kdim	7.4	10	oooo
Karia Ba Mohamed	CR Moulay Bouchta	Moulay Bouchta	25.4	1	o
	CR Mkansa	Mkansa	18	2	ooo
	CR Loulja	Loulja	15	3	ooo
	CR Bouchabel	Bouchabel	12.5	4	ooo
	CR Ghouazi	Ghouazi	7.9	5	oooo
	CR Jbabra	Jbabra	6	6	oooo
	CR Moulay Abdelkrim	Moulay Abdelkrim	2	7	oooo
	CR Bni Snous	Lamzaoura	0	8	oooo
	CR Sidi El Abed	Laghrasla	0	8	oooo
Taounate	CR Ain Mediouna	Ain Mediouna	37.54	1	o
	CR Bni Oulid	El Kob	25	2	o
	CR Khlalfa	Khlalfa	25	2	o
	CR Zrizer	Zrizer	21.4	3	oo
	CR Bouhouda	Bouhouda	20	4	oo
	CR Bni Ounjel Tafraout	Sidi Abd Errahman	16.5	5	oooo
	CR Fennassa Bab El Hit	Oued El Kasba	10.5	6	oooo
	CR Tamedit	Tamedit	7	7	oooo
	CR Mezraoua	Oulad Taher	6	8	oooo
	CR Bouadel	Mrouje	6	8	oooo
	CR Rghioua	Bab Ouandar	4	9	oooo
Tissa	CR Ain Aicha	Ain Aicha	51.4	1	o
	CR Oulad Ayyad	Oulad Azouz	22.4	2	oo
	CR Ain Legdah	Ain Legdah	16.4	3	ooo
	CR Bouarouss	Bouarouss	16	4	ooo
	CR Ain Maatouf	El Koda	14.9	5	ooo
	CR Ras El Oued	Ras El Oued	14	6	ooo
	CR Oulad Daoud	Oulad Daoud	12	7	ooo
	CR Outabouabane	Outabouabane	10	8	ooo
	Sidi M Hamed Ben Lahcen	Gaâda	9.4	9	oooo
	CR Messassa	Kodiat El Ghirane	7.4	10	oooo
	CR Oued Jemaa	Oued Jemaa	4	11	oooo
	CR El Bsabsa	Massakine	0	12	oooo

D'après la carte ci-dessus, on constate une concentration des centres de 1er et 2ème rang dans la moitié Nord du territoire provincial, notamment dans l'aire d'influence de la ville de Taounate, y compris, les centres d'Ain Aicha et Oulad ayyad relevant administrativement du Cercle de Tissa.

Ceci peut être expliqué, entre autres, par l'effet de la proximité de la capitale provinciale qui concentre l'essentiel des activités économiques à l'échelle de la province et qui assure l'approvisionnement des centres avoisinants en produits divers dans le cadre des échanges entretenus avec ces espaces.

L'absence de centres de 1er et de 2ème rang dans les zones d'influence des municipalités de Tissa, Kariat Ba Mohamed et Thar Souk reflète, à la fois, l'état de stagnation économique qui sévit dans ces zones à caractère rural et le rôle relativement intéressant d'encadrement socio-économique assuré par ces centres urbains, en particulier, Tissa et Kariat Ba Mohamed, ayant connu les TAMA les plus forts au niveau provincial (exode massif vers ces villes).

AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAZA

A l'exception du cercle d'Aknoul où on compte trois (3) centres enregistrant une dynamique économique interessante (Centres de 1er Rang), les autres cercles ,en abritent chacun deux (2) :

- Cercle d'Aknoul : Ajdir ,Tizi Ouasli et Bourd ;
- Cercle de Guercif : Saka et Taddart ;
- Cercle d'Oued Amlil : Oulad Zbair et Bni Frassen ;
- Cercle de Tahla : Zrarda et Matmata ;
- Cercle de Taza : Galdamane et Bab Marzouka ;
- Cercle de Tainaste : Had Msila et Bni Ftah.

Ces centres (1er rang) peuvent être classés par ordre d'importance comme suit : Zrarda (78 pt), Ajdir (67 pt), Taddart (43 pt), Oulad Zbair (41 pt), Tizi Ouasli (40 pt) ,Saka (39 pt) ,Matmata (37 pt) et M'Sila (29 pt).

*Tableau n°117**: Classification des centres ruraux par Cercle selon la dynamique commerciale***

Cercle	Commune	Centre	Commerce et services		
			Note	Classement/Cercle	Rang
Aknoul	CR Ajdir	Ajdir	67	1	O
	CR Tizi Ouasli	Tizi Ouasli	40,45	2	O
	CR Bourd	Bourd	26, 3	3	O
	CR Jbarna	Jbarna	16	4	O O O
	CR Sidi Ali Bourakba	Sidi Ali Bourakba	13	5	O O O
	CR Gzenaya Al Janoubia	Bouhadi	0,2	6	O O O O
Guercif	CR Taddart	Taddart	43,4	1	O
	CR Saka	Saka	39,37	2	O
	CR Mazguitam	Mazguitam	20,4	3	O O
	CR Oulad Bourima	Oulad Bourima	10	4	O O O
	CR Lamrija	Lamrija	9,65	5	O O O O
	CR Ras Laksar	Tachrifte	8,3	6	O O O O
	CR Assebbab	Assebbab	7	7	O O O O
	CR Barkine	Barkine	4	8	O O O O
Oued Amlil	CR Oulad Zbair	Oulad Zbair	41,5	1	O
	CR Bni Frassen	Bni Frassen	35	2	O
	CR Bouchfaa	Bouchfaa	17 ,6	3	O O O
	CR Bouhlou	Beni Mettair	10	4	O O O
	CR Rbaa El Fouki	Rbaa El Fouki	10	4	O O O
Tahla	CR Zrarda	Zrarda	78	1	O
	CR Matmata	Matmata	37	2	O
	CR Ait Saghrouchen	Bouzemlane	19	3	O O O
	CR Maghraoua	Maghraoua	15	4	O O O
	CR Tazarine	Tazarine	14	5	O O O
	CR Smia	Smia	8	6	O O O O
	CR Bouyablane	Bouyablane	4	7	O O O O
Taza	CR Galdamane	Galdamane	27,2	1	O
	CR Bab Marzouka	Bab Marzouka	26,5	2	O
	CR Meknassa Acharqia	Boukellal	24	3	O O
	CR Bni Lent	Bni Lent	22,6	4	O O
	CR Oulad Chrif	Mthagra	20	5	O O
	CR Meknassa Al Gharbia	Beni Ali	11, 3	6	O O O

	CR Bab Boudir	**Bab Boudir**	8	7	o o o o
Tainaste	**CR Msila**	**Msila**	29	1	o
	CR Bni Ftah	**Labouiba**	28,45	1	o
	CR Traiba	**Traiba**	20	3	o o
	CR Kaf El Ghar	**Kaf El Ghar**	19	4	o o o
	CR Tainaste	**Tainaste**	12,36	5	o o o
	CR Taifa	**Bab El Mrouj**	11	6	o o o
	CR ElGouzate	**Oued Sebt**	6	7	o o o o
	CR Brarha	**Hjar Melloul**	4,45	8	o o o o

La carte de la localisation des centres selon la dynamique economique et l'importance du secteur tertiaire ressort une concentration des centres dont l'activité tertiaire est dynamique dans la partie Nord-Ouest de la province. L'émergence de l'activité économique dans ces centres est dûe essentiellement à la faible influence des petites villes voisines (Tahla,Oued Amlil,Aknoul,….) qui restent toujours des centres urbains secondaires dépondant de la capitale proviniale (Taza) . La plupat de ces centres se localisent à la proximité des limites provinciales, c'est le cas des centres de :

- d'Ajdir, Bourd à la limite de la province d'Al Hoceima;
- Saka à la limite immédite avec la province de Nador ;
- Oulad Zbair et Béni Frassen à la limite de la province de Taounate ;
- Zrarda à la limite de la province de Sefrou ;
- Matmata à la limite de la province de Taounate.

Carte 13: ***Localisation des centres selon la dynamique économique et l'importance du secteur tertiaire-Province de Taounate-***

Carte 14 : ***Localisation des centres selon la dynamique économique et l'importance du secteur tertiaire-Province de Taza-***

A/ LE RESEAU DES SOUKS HEBDOMADAIRES :

Au niveau de la province de Taounate

Les souks hebdomadaires forment un réseau hiérarchisé et relativement dense, dont le rôle dans la dynamisation du secteur tertiaire en milieu rural est incontesté, notamment dans cette zone du pré-rif marquée par les difficultés d'accessibilité et le manque en centres ruraux relativement bien dotés en services tertiaires.

Lesdits souks sont hiérarchisés en fonction de leur rayonnement dans la carte ci-dessus. Ils substituent en quelques sortes au manque de services commerciaux permanents dans les centres ruraux.

Au niveau de la province de Taza

Les souks de taille importante sont tourné vers l'extérieur de la province plutôt que vers la capitale de la province.En effet , ***Taddart*** est tourné vers ,Guercif,Taourirte, , ***Saka*** vers Nador, **Oued Zbair** vers Oued Amlil, ***Matmata et Zrarda vers Fés, Tahla et Ribat El Kheir***

Carte 15 : ***Répartition des souks selon l'importance de leur rayonnement – Province de Taounate***

Carte 16 ***: Répartition des souks selon l'importance de leur rayonnement – Province de Taza***

B/LES EQUIPEMENTS FINANCIERS :

Les équipements financiers (banques, établissements de microcrédits, agences de transfert d'argent électronique, …) jouent un rôle très important dans la stimulation et l'accompagnement du développement économique. Leur présence dans un centre rural est un fort indicateur de la dynamique économique de celui-ci.

Au niveau de la province de Taounate

Suite à l'enquête menée auprès des différentes communes, on constate que les établissements financiers se concentrent, d'une part dans l'aire d'influence de la ville de Taounate et se répartissent, d'autre part, sur la limite Ouest du territoire provincial.

La zone Sud, en particulier le Cercle de tissa et la partie Est du Cercle de Kariat Ba Mohamed, est dépourvue de tels équipements, chose qui peut justifier, en quelques sortes, l'absence de centres à forte dynamique commerciale dans cette partie du territoire provincial (exception faite du centre d'Ain Aicha qui relève de la zone d'influence de la ville de Taounate plutôt que de celle de Tissa).

Au niveau de la province de Taza

De même au niveau de la province de Taza, la zone Sud et Est de la province est privée de ces équipements, ceci est dû à la dominance de l'économie agricole dans ces zones

Le cercle d'Aknoul, reste le premier cercle qui englobe le maximum nombre de centres (Ajdir, Tizi Ouasli, Bourd) disposant des équipements à caractère financier, une bonne partie des habitants de ces centres ont immigré dans plusieurs pays européens (France, Allemagne, Belgique, Pays Bas). L'économie locale de ces centres est basée sur les transferts de ces immigrés.

Carte 17 : Répartition des établissements financiers et de crédits- Province de Taounate

Carte 18 : Répartition des établissements financiers et de crédits- Province de Taza

VIII- IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES CENTRES SELON LA DIVERSITE DE LA STRUCTURE ECONOMIQUE :

Il est tout à fait évident qu'en milieu rural, la structure économique soit à prédominante agricole. Le chapitre précèdent nous a permis de sélectionner les centres à vocation commerciale. Celui-ci a pour objet d'identifier les centres dont la structure économique ne se base pas uniquement sur l'agriculture ou le commerce. Il nous permet, en même temps, de faire ressortir les axes de développement économique à soutenir et encourager.

Au niveau de la province de Taounate :

Le tableau ci-dessus permet de tirer les constats suivants :

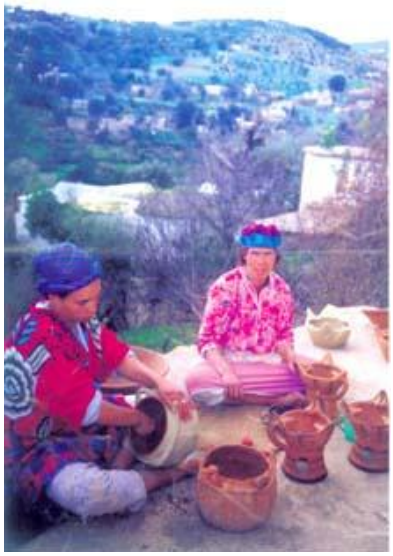

- Le secteur de l'artisanat est quasiment absent dans la structure économique des centres. En effet, 5 centres sur un total de 44 abritent une activité artisanale dont 3 au Cercle de Kariat Ba Mohamed (Moulay Bouchta, Bouchabel et Lamzoura), un au Cercle de Ghafsai (Ourtzagh) et au Cercle de Tissa (Oulad Daoud).

- L'activité artisanale qui se limite dans les centres précités à la poterie et à la vannerie traditionnelle se pratique à une échelle très réduite et souffre de plusieurs problèmes dont, notamment, le manque d'espaces d'accueil appropriés, de structures de production et de commercialisation, le manque de moyens, etc. Chose qui influe négativement sur la rentabilité et la compétitivité de ce secteur.

- Le secteur industriel est pratiquement absent dans le milieu rural provincial de Taounate. 4 centres seulement (2 au Cercle de Taounate : Zrizer et Khlalfa ; 1 au Cercle de Ghafsai : Galaz ; 1 au Cercle de Tissa : Oulad Ayad) abritent des unités industrielles.

- Les quatre centres abritent 9 unités industrielles dont 5 à Zrizer, 2 à Galaz, 1 à Khlalfa, 1 à Oulad azzouz.

- La plupart des sites possèdent des atouts de développement d'une activité touristique diversifiée (tourisme vert et écologique, culturel, d'aventure, etc.). Toutefois, on note une absence totale des infrastructures d'accueil et d'animation touristique, exception faite des deux campings des centres des CR de Bouhouda et Oudka et d'une maison d'hôte au centre de la C.R de Kissane.

- La majorité des centres disposant d'atouts touristiques considérables se concentrent au Nord du territoire provincial (Cercles de Taounate et Ghafsai). En effet, cette zone montagneuse abrite plusieurs forêts et zones de chasse, paysages naturels exceptionnels, lacs et retenues de barrages, sources naturelles, festivals et moussems, grottes, etc.

- La raison d'être d'aucun centre rural de la province n'est liée à une exploitation minière ou à la présence d'un gisement minier. Toutefois, on constate que ce secteur assure aux populations des centres identifiés dans le tableau ci-dessus un emploi saisonnier ou permanent dans les carrières de pierres, de tout-venant, d'argile, de sel, etc.

Tableau n°118 : ***Classification des centres selon la diversité de la structure économique-Province de Taounate***

Cercle	Commune	Centre	Secteurs économiques non agricoles				Note totale
			Artisanat	Mines	Tourisme	Industrie	
Ghafsai	CR Ourtzagh	Ourtzagh	8	1	4.8	0	13,8
	CR Oudka	Had Kdim	0	3	8.8	0	11,8
	CR Galaz	Galaz	0	1	0	9	10
	CR Kissane	Laazef	0	0	7.2	0	7,2
	CR Sidi Mokhfi	Sidi Mokhfi	0	2	3.2	0	5,2
	CR Sidi Haj M'hamed	Amezri	0	1	3.2	0	4,2
	CR Tafrant	Tafrant	0	0	3.2	0	3,2
	CR Timezgana	Ferricha Timezgana	0	0	1.6	0	1,6
	Sidi Yahya Bni Zeroual	Ain Khattab	0	0	1.6	0	1,6
	CR Ratba	Ratba	0	0	1.6	0	1,6
	CR Tabouda	Tnine Tabouda	0	0	1.6	0	1,6
	CR El Bibane	Ain Borda	0	0	1.6	0	1,6
Karia Ba Mohamed	CR Moulay Bouchta	Moulay Bouchta	6	0	6.4	0	12,4
	CR Bouchabel	Bouchabel	4	0	0	0	4
	CR Bni Snous	Lamzaoura	4	0	0	0	4
	CR Mkansa	Mkansa	0	0	3.2	0	3,2
	CR Ghouazi	Ghouazi	0	1	1.6	0	2,6
	CR My Abdelkrim	Moulay Abdelkrim	0	1	0	0	1
	CR Loulja	Loulja	0	1	0	0	1
	CR Jbabra	Jbabra	0	0	0	0	0
	CR Sidi El Abed	Laghrasla	0	0	0	0	0
Taounate	CR Zrizer	Zrizer	0	6	0	21	27
	CR Khlalfa	Khlalfa	0	0	3.2	5	8,2
	CR Bouhouda	Bouhouda	0	0	5.6	0	5,6
	CR Bouadel	Mrouje	0	0	4.8	0	4,8
	CR Bni Oulid	El Kob	0	2	1.6	0	3,6
	CR Tamedit	Tamedit	0	0	3.2	0	3,2
	CR Ain Mediouna	Ain Mediouna	0	1	1,6	0	2,6
	CR Fennassa Bab El Hit	Oued El Kasba	0	1	1.6	0	2,6
	CR Bni Ounjel Tafraout	Sidi Abd Errahman	0	0	1.6	0	1,6
	CR Mezraoua	Oulad Taher	0	1	0	0	1
	CR Rghioua	Bab Ouandar	0	0	0	0	0
Tissa	CR Oued Jemaa	Oued Jemaa	0	3	4.8	0	7,8
	CR Oulad Ayyad	Oulad Azouz	0	0	1.6	5	6,6
	CR El Bsabsa	Massakine	0	6	0	0	6
	S.M.Ben Lahcen	Gaâda	0	5	0	0	5
	CR Ain Legdah	Ain Legdah	0	1	3.2	0	4,2
	CR Oulad Daoud	Oulad Daoud	4	0	0	0	4
	CR Ras El Oued	Ras El Oued	0	1	1.6	0	2,6
	CR Messassa	Kodiat El Ghirane	0	0	1.6	0	1,6
	CR Ain Aicha	Ain Aicha	0	1	0	0	1
	CR Outabouabane	Outabouabane	0	0	0	0	0
	CR Ain Maatouf	El Koda	0	0	0	0	0
	CR Bouarouss	Bouarouss	0	0	0	0	0

Au niveau de la province de Taza

Le tableau de ***Classification des centres selon la diversité de la structure économique*** au niveau de la province de Taza ressort les même constats que ceux tirés au niveau de la province de Taounate, ainsi on peut les détailler comme suit :

- Une présence timide du secteur de l'artisanat au niveau du tissu économique des centres. Ainsi , 9 centres sur un total de 41 comptent une branche artisanale dont 3 au Cercle d'Oued Amlil (Oulad Zbair, Bni Frassen et Bouchfaa), deux au Cercle de Taza (Bab Marzouka, et Oulad Chrif) et au Cercle de Tainaste (Bni Ftah et Traiba) et un seul centre au niveau du cercle de Tahla (Zrarda) et Guercif (Lamrija)
- L'écoulement de la production artisanale se limite au marché local et à certains produits de poterie ,de la tapisserie et de tissage, elle se contraine de de plusieurs entraves en particuliers des espaces d'exposition, de entités d'encadrement, manque d'esprit de coopératif , etc. ce qui limite son champ de rayonnement.
- L'artisanat joue un rôle assez important par la quantité de produits et de services fournis et le nombre d'artisans . On relève cependant un recul de l'artisanant traditionnel dans la province de Taza,en raison principalement de la concurrence des produits manufacturés en provenance des grands centres du pays et de l'impact de la ville de Fés (Zone d'influence),qui a réussi à développer et à sauvegarder un artisanat typique .
- De même que la province de Taounate, le secteur industriel est pratiquement absent dans le milieu rural provincial de Taza, on compte 3 centres seulement : 1 au Cercle de Guercif : Taddart ; 1 au Cercle d'Oulad Zbair et un dernier au cercle de Taza : Bab Marzouka.
- La majorité des sites possèdent des atouts de développement d'une activité touristique diversifiée (tourisme vert et écologique, culturel, d'aventure,source naturelle etc.). Cependant, on dénote une absence totale des établissement d'hébergement et d'animation touristique, à l'exception faite d'un camping et un hotêl en cours de construction dans le centre de Bab Boudir ,un auberge au niveau du centre de Kaf El Gare, d'une maison d'hôte au centre de la C.R de Bouchfaa et un ensemble de logements meublés donnés en location localisés au niveau d'Ain Hamra, soit à 5 Km du centre d'Ajdir.
- La totalité des centres disposant des potentitalités touristiques considérables se localisent au Sud du territoire provincial et de la ville de Taza (Cercle de Tahla, Taza). En effet, cette zone concide avec les montagnes de Haut Atlas et le Parc National de Tazzeka où des surfaces vastes de forêts ,belles futaies de cèdre , forêts de chênes . en effet l'importance et la diversité des potentialités touristiques de la province de Taza, qui se manifeste à titre d'exemple par les grottes de Friouato,de Chiguer et de Kaf Al Ghar , le parc National de Tazekka, la station de Ski de Bouyablane, le site de Bab Boudir et la source d'eau d'Ain Al Hamra (Ajdir),qui auraient certainement gagné à pouvoir compter sur l'appui d'une délégation du tourisme installée au siège de la province
- Aucun centre rural de la province de Taza n'est lié son existance à une exploitation minière ou à la présence d'un gisement minier. Toutefois, on constate que ce secteur assure aux populations des centres identifiés dans le tableau ci-dessus un emploi saisonnier ou permanent dans les carrières de pierres, de tout-venant, d'argile, de sel,Barytine,Calamine etc
- L'activité minière est limitée à l'exploiation du sel et de la pierre de taille,du reste,celle-ci relève plutôt de l'activité de carrières que de mines proprement dites .En effet le déclin qu'a connu récemment l'activité minier, alors que la province de Taza recèle des gîtes et des indices minier aussi nombreux que variés

Tableau n°119 : ***Classification des centres selon la diversité de la structure économique-Province de Taza***

Cercle	Commune	Centre	Secteurs économiques non agricoles				Note totale
			Artisanat	Mines	Tourisme	Industrie	
Aknoul	CR Ajdir	Ajdir	0	1	12	0	13
	CR Bourd	Bourd	0	9	4	0	13
	Gzenaya Al Janoubia	Bouhadi	0	0	00	0	0
	CR Jbarna	Jbarna	0	1	0	0	1
	Sidi Ali Bourakba	Sidi Ali Bourakba	0	0	0	0	0
	CR Tizi Ouasli	Tizi Ouasli	0	0	4	0	4
Guercif	CR Assebbab	Assebbab	0	0	0	0	0
	CR Barkine	Barkine	0	0	4	0	4
	CR Lamrija	Lamrija	4	1	0	0	5
	CR Mazguitam	Mazguitam	0	2	8	0	10
	CR Oulad Bourima	Oulad Bourima	0	0	0	0	0
	CR Ras Laksar	Tachrifte	0	0	4	0	4
	CR Saka	Saka	0	0	0	0	0
	CR Taddart	Taddart	0	1	0	3	4
Oued Amlil	CR Bni Frassen	Bni Frassen	12	0	0	0	12
	CR Bouchfaa	Bouchfaa	4	0	12	0	16
	CR Bouhlou	Beni Mettair	0	0	0	0	0
	CR Oulad Zbair	Oulad Zbair	12	0	4	1	17
	CR Rbaa El Fouki	Rbaa El Fouki	0	0	0	0	0
Tahla	CR Ait Saghrouchen	Bouzemlane	0	0	4	0	4
	CR Bouyablane	Bouyablane	0	0	8	0	8
	CR Maghraoua	Maghraoua	0	5	4	0	9
	CR Matmata	Matmata	0	0	8	0	8
	CR Smia	Smia	0	0	12	0	12
	CR Tazarine	Tazarine	0	0	8	0	8
	CR Zrarda	Zrarda	7	0	8	0	15
Taza	CR Bab Boudir	Bab Boudir	0	0	28	0	28
	CR Bab Marzouka	Bab Marzouka	4	6	0	8	18
	CR Bni Lent	Bni Lent	0	2	4	0	6
	CR Galdamane	Galdamane	0	0	0	0	0
	CR Meknassa Acharqia	Boukellal	0	0	0	0	0
	CR Meknassa Al Gharbia	Beni Ali	0	2	0	0	2
	CR Oulad Chrif	Mthagra	6	0	0	0	6
Tainaste	CR Bni Ftah	Labouiba	4	0	4	0	8
	CR Brarha	Hjar Melloul	0	0	4	0	4
	CR ElGouzate	Oued Sebt	0	0	0	0	0
	CR Kaf El Ghar	Kaf El Ghar	0	0	12	0	12
	CR Msila	Msila	0	1	4	0	5
	CR Taifa	Bab El Mrouj	0	0	0	0	0
	CR Tainaste	Tainaste	0	0	12	0	12
	CR Traiba	Traiba	4	0	4	0	8

IX- IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION GENERALE :

Sur la base de ce qui précède, le système de notation adopté a permis de classer les centres ruraux de la province de Taounate en quatre catégories :

- Centres de 1er rang : ayant une note supérieure ou égale à 150 points ;
- Centres de 2ème rang : ayant une note inférieure à 150 et supérieure ou égale 100 points ;
- Centres de 3ème rang : ayant une note inférieure à 100 et supérieure ou égale 75 points ;
- Centres de 4ème rang : ayant une note inférieure à 75 points.

Tableau n° 120 : ***Classification générale des centres ruraux de la Province de Taounate***

Centre	Commune	Cercle	Note générale	Classement général
Centres de 1er rang :				
Ain Aicha	CR Ain Aicha	Tissa	234,10	**1**
Ourtzagh	CR Ourtzagh	Ghafsai	227,64	**2**
Ain Mediouna	Ain Mediouna	Taounate	213,32	**3**
Moulay Bouchta	CR Moulay Bouchta	K.B.M	189,68	**4**
Galaz	CR Galaz	Ghafsai	181,11	**5**
El Kob	CR Bni Oulid	Taounate	180,77	**6**
Zrizer	CR Zrizer	Taounate	168,78	**7**
Mkansa	CR Mkansa	K.B.M	154,84	**8**
Tafrant	CR Tafrant	Ghafsai	153,31	**9**
Bouhouda	CR Bouhouda	Taounate	153,00	**10**
Centres de 2ème rang :				
Tnine Tabouda	CR Tabouda	Ghafsai	142,19	**11**
Oued Jemaa	CR Oued Jemaa	Tissa	136,33	**12**
Sidi Mokhfi	CR Sidi Mokhfi	Ghafsai	133,77	**13**
Loulja	CR Loulja	K.B.M	133,76	**13**
Ain Legdah	CR Ain Legdah	Tissa	130,32	**14**
Bouarous	CR Bouarouss	Tissa	127,07	**15**
Oulad Azouz	CR Oulad Ayyad	Tissa	125,04	**16**
Oulad Daoud	CR Oulad Daoud	Tissa	122,30	**17**
Laazef	CR Kissane	Ghafsai	122,18	**18**
Khlalfa	CR Khlalfa	Taounate	116,77	**19**
Ain Borda	CR ElBibane	Ghafsai	116,37	**20**
Oued El Kasba (Hammata)	CR Fennassa Bab El Hit	Taounate	113,37	**21**
Oulad Taher	CR Mezraoua	Taounate	110,71	**22**
Ratba	CR Ratba	Ghafsai	107,13	**23**
Mrouje	CR Bouadel	Taounate	102,64	**24**
Ghouazi	CR Ghouazi	K.B.M	102,07	**25**
Bouchabel	CR Bouchabel	K.B.M	86,53	**26**
Centres de 3ème rang :				
El Koda	CR Ain Maatouf	Tissa	96,41	**27**
Ferricha Timezgana	CR Timezgana	Ghafsai	94,38	**28**
Kodiat El Ghirane	CR Messassa	Tissa	93,46	**29**
Had Kdim	CR Oudka	Ghafsai	92,25	**30**
Lamzaoura	CR Bni Snous	K.B.M	90,92	**31**
Ras El Oued	CR Ras El Oued	Tissa	87,02	**32**
Bouchabel	CR Bouchabel	K.B.M	86,53	**33**
Gaâda	Sidi M Hamed Ben Lahcen	Tissa	85,34	**34**
Centres de 4ème rang :				
Massakine	CR ElBsabsa	Tissa	74,76	**35**
Amezri	CR Sidi Haj M hamed	Ghafsai	69,19	**36**
Ain Khattab	CR Sidi Yahya Bni Zeroual	Ghafsai	66,08	**37**
Bab Ouandar	CR Rghioua	Taounate	65,62	**38**
Tamedit	CR Tamedit	Taounate	62,52	**39**
Jbabra	CR Jbabra	K.B.M	60,11	**40**
Outabouabane	CR Outabouabane	Tissa	57,28	**41**
Moulay Abdelkrim	CR Moulay Abdelkrim	K.B.M	55,50	**42**
Sidi Abd Errahman	CR Bni Ounjel Tafraout	Taounate	36,44	**43**
Laghrasla	CR Sidi El Abed	K.B.M	35,19	**44**

Les centres de 1er rang, qu'on peut qualifier d'émergents, sont au nombre de 10 à savoir : Ain Aicha, Ourtzagh ,Ain Mediouna, Moulay Bouchta, Galaz , Bni Oulid ,Zrizer ,M'knasa, Tafrant et Bouhouda

Les centres de 2ème rang, qu'on peut qualifier de dynamiques ou de centres secondaires, sont au nombre de 17 à savoir : Tabouda,Oued Jemaa,Sidi Mokhfi,Loulja,Ain Legdah,Bouarouss ,Oulad Azouz,Oulad Daouad,Kissane,Khlalfa,El Bibane, Fennassa Bab El Hit,Mezraoua, Ratba,Bouadel,Ghouazi et Bouchabel.

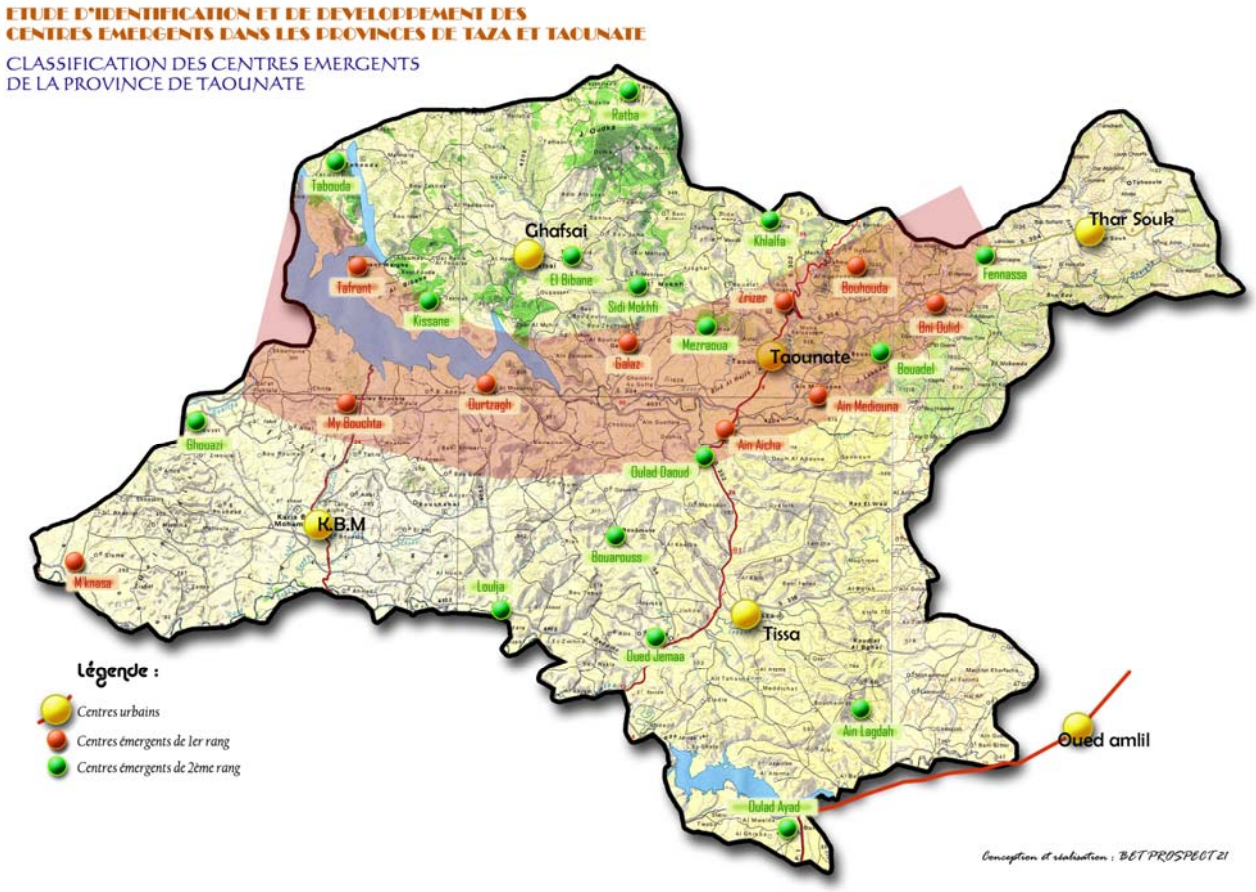

Soit en total 10 centres de premier rang qui répondent aux critères prédéfinis (, 4 au Cercle de Taounate, 3 au Cercle de Ghafsai ,2 au Cercle de Kariat Ba Mohamed et1 au Cercle de Tissa).

La répartition desdits centres laisse apparaître ce qui suit :

- Une concentration des centres de 1er et de 2ème rang dans l'aire d'influence directe de la ville de Taounate,. Ceci peut être expliqué par les avantages qu'offrent cette zone et la proximité de la capitale provinciale au développement économique et social, chose qui a donné naissance à une séries de centres relais ou satellites autour de cette ville d'importance régionale ;
- 5 centres de 1er rang sur 6 se situent dans la partie nord du territoire provincial. La partie Sud (Cercles de Kariat Ba Mohamed et Tissa) n'en abrite qu'un seul. Ce constat reflète l'état stagnation sociodémographique, économique, et spatiale qui reine dans cette partie du territoire de la province de Taounate, chose qui explique en

Carte 19 : Classification des centres émergents de la province de Taounate

- quelques sortes, les niveaux de pauvreté relativement élevés par rapport à la partie Nord tant en milieu urbain que rural ;
- L'absence de centres de 1er rang dans la partie Sud, laisse naitre des centres secondaires (ou de 2ème rang) dont la zone d'influence reste quand même très limitée à l'échelle provinciale ;

Ainsi, nous pouvons déduire que le réseau des centres ruraux identifiés (1er et 2ème rang), associé au réseau urbain, forment un schéma d'organisation spatiale spontané, mal équilibré et où la dépendance à la « ville » est encore assez fort tant sur le plan d'organisation administrative, d'encadrement économique et de services.

AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAZA

Les centres uraux de la province de Taza sont classés par ordre prioritaire comme suit :

Tableau n°121 : ***Classification générale des centres ruraux de la Province de Taza***

Centre	Commune	Cercle	Note générale	Classement général
Centres de 1er rang :				
Zrarda	CR Zrarda	Tahla	233,6	1
Oulad Zbair	CR Oulad Zbair	Oued Amlil	215,1	2
Taddart	Taddart	Guercif	185,9	3
Ajdir	CR Ajdir	Aknoul	177,6	4
Tizi Ouasli	CR Tizi Ouasli	Aknoul	168,70	5
Matmata	CR Matmata	Tahla	168,60	6
Saka	CR Saka	Guercif	157,10	7
Bni Frassen	CR Bni Frassen	Oued Amlil	151,00	8
Centres de 2ème rang :				
Had Msila	CR Msila	Tainaste	149,50	9
Bab Marzouka	CR Bab Marzouka	Taza	145,8	10
Bourd	CR Bourd	Aknoul	136,30	11
Mezguitam	CR Mezguitam	Aknoul	134,30	12
Bni Lent	CR Bni Lent	Taza	129,70	13
Bouzemlane	CR Saghrouchen	Tahla	124,7	14
Jbarna	CR Jbarna	Aknoul	119,50	15
Lamrija	CR Lamrija	Guercif	118,40	16
Maaghraoua	CR Maaghraoua	Tahla	114,10	17
Bab Boudir	CR Bab Boudir	Taza	113,20	18
Kaf El Ghar	CR Kaf El Ghar	Tainaste	112,80	19
Galdamane	CR Galdamane	Taza	108,20	20
Labouiba	CR Bni Ftah	Tainaste	106,70	21
Tainaste	CR Tainaste	Tainaste	105,60	22
Beni Ali	CR Meknes Al Gharbia	Taza	101,80	23
Centres de 3ème rang :				
Boukellal	CR Meknassa Achrquia	Taza	97,20	24
Bouchafaa	CR Bouchafaa	Oued Amlil	87,90	25
Traiba	CR T raiba	Tainaste	87,00	26
Beni Mettair	CR Bouhlou	Oued Amlil	78,90	27
Smia	CR Smia	Tahla	77,60	28
Mthagra	CR Oulad Cherif	Taza	77,00	29
Centres de 4ème rang :				
Tachrifte	CR Ras Laksar	Guercif	72,80	30
Barkine	CR Barkine	Guercif	72,10	31
Tazarine	CR Tazarine	Tahla	71,00	32
Bab El Mrouj	CR Taifa	Tainaste	67,80	33
Oulad Bourima	CR Oulad Bourima	Guercif	65,80	34
Assebbab	CR Assebbab	Guercif	63,50	35
Sidi Ali Bourkba	CR Sidi Ali Bourkba	Aknoul	58,30	36
Oued Sebt	CR El Gouzate	Tainaste	56,10	37
Bouyablene	CR Bouyablene	Tahla	51,80	38
Rbaa El Fouki	CR Rbaa El Fouki	Oued Amlil	44,50	39
Hjar Melloul	CR Bragha	Tainaste	47,60	40
Bouhadi	CR Gzenaya Al Janoubia	Aknoul	27,60	41

Les centres émergents (centres de 1er Rang) de la province de Taza sont au nombre de 8 et sont classés par ordre prioritaire comme suit : Zrard ; Oulad Zbair, Taddart, Ajdir , Tizi Ouasli,Matmata , Saka et Bni Frassen.

Les centres de 2 éme rang, qu'on peut qualifier de dynamiques ou de centre secondaires,sont au nombre de 14 à savoir : Had Msila, Bab Marzouka, Bourd , Mezguitame ,Bni Lent , Bouzemlane, Jbarna,Lamrija, Maghraoua , Bab Boudir , Kaf El Ghare, Galdamane, ,Labouiba, , Tainaste et Beni Ali.

Soit un total de 22 centres qui répondent aux critères prédefinis et qui sont répartis comme suit : 5 au cercle d'Aknoul ,4 au cercle de Tahla, 4 au cercle de Taza , 4 au cercle de de Tainaste , 3 au cercle de Guercif et 2 au cercle d'Oued Amlil

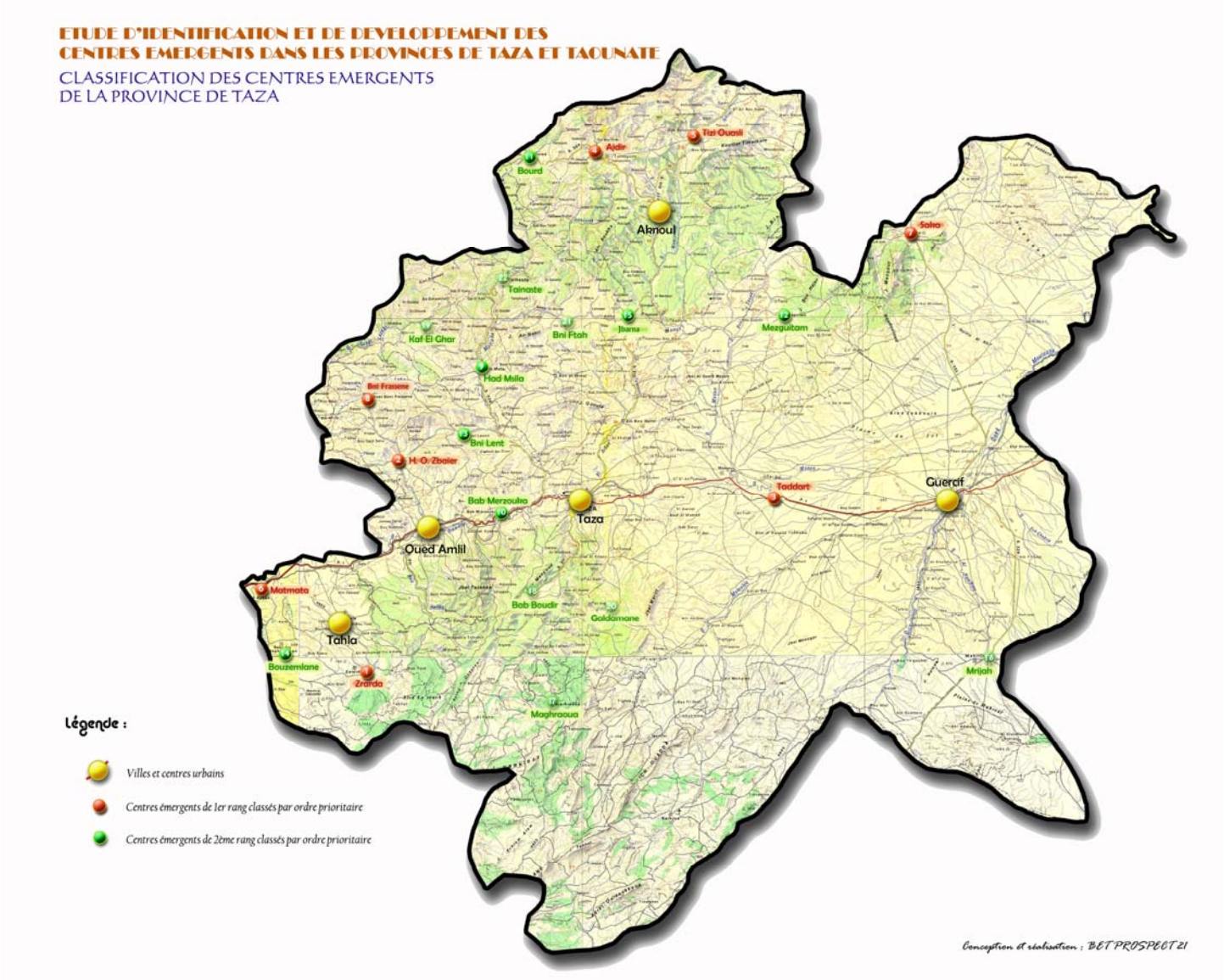

La répartition desdits centres laisse apparaître ce qui suit :

- Une concentration des centres de 1er et 2 éme rang dans la partie Est du territoire provincial.Ceci peut être expliqué, entre autres, par les écarts de densités de population et de réseaux de communication entre cette zone et le reste du territoire provincial, ainsi que par la concentration des centres urbains sur l'axe Fés- Taza ;
- La plupart des centres sont situés dans des zones en dépeuplement, abritant des communes rurales ayant enregistrés des TAMA négatifs. Toutefois, d'après les

résultats disponibles du RGPH, plusieurs centres enregistrent, à l'encontre de leurs communes , des TAMA positif. C'est le cas des centres suivants :

Commune rurale	1994		2004		TAMA
	Population	Ménages	Population	Ménages	
Oulad Zbair	18789	2661	18933	2841	0,1
Population rurale	15785	2161	14740	2098	-0,7
Dont centre : O .Zbair	3001	500	4193	743	3,4
Zrarda	9734	1456	10092	1785	0,4
Population rurale	6660	907	6232	1013	-0,4
Dont centre : Zrarda	3074	549	3860	772	2,3
Matmata	11964	1800	11874	2035	-0,1
Population rurale	10019	1484	9680	1606	-0,3
Dont centre : Matmata	1945	316	2194	429	1,2
AJDIR	14755	2470	12627	2314	-1,5
Population rurale	13312	2183	11176	2007	-1,7
Dont centre : AJDIR	1443	287	1451	307	0,1
Tizi Ouasli	9852	1698	8385	1516	-1,6
Population rurale	8172	1366	6690	1162	-2,0
Dont centre : Tizi Ouasli	1680	332	1695	354	-0,1

- A l'exception des centres relevant du cercle de Guercif, la totalité des centres de 1er rang restants sont situés dans un rayon variant entre 10 et 20 Km des petites villes de la province à savoir , Oued Amlil , Tahla et Aknoul .Par ailleurs, le cercle de Taza n'abrite aucun centre de 1er rang.Ceci peut être expliqué par le faible pouvoir attractif des municipalités d'Oued Amlil , Tahla et Aknoul qualifiées de centres secondaires au sein de l'armature urbaine provinciale (Villes de niveau local).En effet, leurs zones d'influence sont limitées compte tenu de leur proximité de la capitale provinciale (Ville de Taza) et leurs systèmes de services incomplets (base de service rétricie en terme de nature et de structure)
- Les deux premiers centres émergents de 1er rang relavant du cercle de Guercif sont Taddart et Saka. Le premier se trouve à une 20 km de la ville de Guercif sur la RN 6 et joue le rôle de realis et satellite de celle-ci , le deuxième se trouve à 53 km de Guercif au Nord de la province, sa position géographique par rapport au réseau de communication lui permet de jouer un rôle important d'encadrement socio- économique.
- Dans le cercle de Taza, on n'y compte aucun centre de 1er rang.Ceci est dû au rôle d'encadrement et d'attractivité très fort que joue cette ville de niveau régional de par sa hirarchie au sein du réseau urbain provincial .L'absence de centres de 1er rang a donné lieu ainsi à des centres d'importance moindre (centres de 2 éme rang)

Carte 20 des centres émergents de la province de Taza

PARTIE III :

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS

CHAPITRE I :
TYPOLOGIES DES CENTRES IDENTIFIES

Dans le chapitre précédent, nous avons effectué une analyse comparative ayant pour objectif de classer les centres ruraux de l'aire de l'étude sur la base d'un ensemble de critères démographiques, socio-économiques et spatiaux mesurant leur niveau de développement, leur dynamique et leur capacité à jouer le rôle de pôles de développement locaux.

Sur la base des résultats de ce chapitre et du diagnostic territorial développé dans la première partie, nous avons pu classer les centres ruraux des deux provinces de Taza et Taounate en trois (3) typologies, à savoir :

I – TYPOLOGIE DES CENTRES RURAUX SELON LEUR DYNAMIQUE ET LEURS CAPACITES ATTRACTIVES ET D'AUTO-DEVELOPPEMENT :

Cette typologie reflète le degré du dynamisme des centres et leurs capacités d'auto-développement. En effet, elle est le résultat de la combinaison de plusieurs critères démographiques (rythme de croissance, taille,…), économiques (potentialités, atouts, vocations principales, …), spatiales (dynamique de la construction, accessibilité, niveau d'équipement et d'infrastructure, opportunités foncières, …), etc.

Les centres des deux provinces sont ainsi classés en 4 catégories :

- **Centres de 1er rang :** sont des centres dits ***« émergents ou fortement dynamiques ».*** ils possèdent des ***atouts d'auto-développement assez importants*** et exercent, le plus souvent, une influence notable sur les territoires ruraux avoisinants. Il s'agit, généralement, de centres affichant des rythmes de croissance démographique importants, ayant une fonction administrative rayonnante, fortement équipés, notamment en équipements structurants à rayonnement important (enseignement secondaire, centres de santé dotés de maternités, services publics, …), possédant des atouts de développement économiques considérables (vocations particulières, activités de type urbain, équipements de financement, …), etc.

  Ces centres regroupent des conditions très favorables pour un développement intégré. Ils sont au nombre de 10 à la Province de Taounate (Ain Aicha, Ouartzagh, Ain Mediouna, Moulay Bouchta, Galaz, Bni Oulid, Zrizer, Meknès, Tafrant et Bouhouda) et de 8 dans la Province de Taza (Zrarda, Oulad Zbaier, Taddart, Ajdir, Tizi Ouasli, Matmata, Saka et Bni Frassen) ;

- **Centres de 2ème rang :** sont des centres dits ***« dynamiques ou secondaires ».*** il s'agit de centres dynamiques exerçant un rayonnement territorial relativement limité par rapport aux premiers centres. Ils sont, généralement, des centres dont le niveau d'équipement est assez important. Toutefois, on peut constater des manques dans certains secteurs (infrastructures de base, base économique et atouts de développement, etc.). Avec quelques actions de développement et de mise à niveau, ces centres peuvent jouer un rôle plus important d'encadrement des populations rurales.

  Les centres secondaires sont au nombre de 16 dans la Province de Taounate (Tabouda, Oued Jemaa, Sidi Mokhfi, Loulja, Ain Legdah, Bouarouss, Oulad Ayad, Oulad Daoud, Kissane, Lakhlalfa, El Bibane, Fennassa Bab El Hit, Mezraoua, Ratba, Bouadel et Ghouazi) et de 15 dans la Province de Taza (Msila, Bab Marzouka, Bourd, Mezguitam,

Bni Lent, Ait Seghrouchen, Jbarna, Lamrija, Maghraoua, Bab Boudir, Kaf el Ghar, Gueldaman, Bni Ftah, Tainaste et Meknassa El gharbia) ;

- **Centres de 3ème rang :** sont des centres dits ***« à dynamique faible »***, dont les conditions d'émergence et de développement sont minimes, qu'il s'agit de potentialités socio-économiques ou spatiales (accessibilité, équipements de superstructure et d'infrastructure, dynamique économique, …). Leur attractivité est moyenne et leurs zones d'influence restent limitées.
  Ces centres sont au nombre de 8 dans la Province de Taounate (Ain Maatouf, Timezgana, Messassa, Oudka, Bni Snouss, Ras El Oued, Bouchabel et Sidi M'hamed Ben Lahcen) et de 6 dans la Province de Taza (Meknassa Charquia, Bouchafaa, Traiba, Bouhlou, Smiaa et Oulad Chrif) ;

- **Centres de 4ème rang :** sont des centres dits ***« stagnants ou dormants »***. Ils ne connaissent pas une dynamique quelconque (démographique, économique, spatiale, etc.). Il s'agit généralement de petits centres dépourvus d'équipements et d'infrastructure, sans vocation particulière et qui n'arrivent pas à retenir sa population et celle de leurs communes sur place. Les potentialités d'un auto-développement sont pratiquement nulles. Ces **centres sont au nombre de 10 (**El Bsabsa, Sidi Haj M'hamed, Sidi Yahia Ben Zeroual, Rghioua, Tamedit, Jbabra, Outabouabane, Moulay Abd Lekrim,Bni Ounjel Tafraout, Sidi El Abed) et de 11 dans la Province de Taza (Ras Lakser, Berkine, Tazarine, Taifa, Oulad Bourima, Assebab, Sid Bourakba, Gouzate, Brarha, Rbaa El Fouki et Guezennaya El Janoubia).

II – TYPOLOGIE DES CENTRES RURAUX EMERGENTS SELON LEUR SITUATION PAR RAPPORT AU RESEAU URBAIN DE L'AIRE DE L'ETUDE :

La définition de cette typologie se base les rapports ville-centre rural développés au sein de l'aire de l'étude. En effet, ces rapports dépendent, entre autres, de la distance qui sépare les deux entités, des conditions d'accessibilité, de la typologie des villes et centres urbains et leurs zones d'influence, les échanges économiques, etc.

En rappel de la première partie de cette étude, à savoir le diagnostic territorial, le réseau urbain de l'aire de l'étude se compose de :

- ***Villes moyennes à rayonnement provincial :*** une seule ville, en l'occurrence **Taza**, dont la population avoisine les 140.000 habitants. Une ville ancienne, ayant pour vocations principales le commerce, les services et l'industrie (le textile et l'agro-alimentaire).

  De part ses services rares, ses équipements universitaires et sanitaires à rayonnement régional, ses souks, etc., elle exerce une grande influence sur le territoire de l'aire étudiée. Toutefois, cette influence diminue de façon graduelle en s'éloignant vers le Sud et les Sud-Ouest où l'influence de la métropole de Fès est la plus dominante, vers les territoires relevant du Rif central qui s'orientent généralement vers les villes du Nord, notamment Al Hoceima et Nador, ou vers l'Est et Sud-Est où des villes comme Guercif et Taourirt exercent un pouvoir attractif de plus en plus important.

- ***Villes secondaires ou intermédiaires à rayonnement moyen :*** sont au nombre de 4, dont deux à la province de Taza (**Guercif** et **Tahla**) et deux à la province de Taounate (**Taounate** et **Kariat Ba Mohamed**). Ces villes abritent chacune une population variant entre 10.000 et 60.000 habitants). Leurs zones d'influence restent locales et généralement limitées aux territoires de leur commandement en tant que chefs-lieux de Cercles, à l'exception de Guecif et Taounate, érigées en Provinces, dont les aires d'influence sont

relativement un peu plus larges et peuvent chevaucher avec celles d'autres villes et centres urbains de l'aire de l'étude.

- ***Petits centres urbains à rayonnement très réduit :*** il s'agit de petits centres dont la population ne dépasse pas 10.000 habitants. Ces centres sont au nombre de 5 dont 3 à la Province de Taounate : Tissa (9.566 hab.), Ghafsai (5.492 hab.) et Thar souk (3.792 hab.) et 2 à la Province de Taza : Oued Amlil (8.246 hab.) et Aknoul (4.066 hab.). Leurs zones d'influence varient selon leur niveau d'équipement et de desserte ainsi que des vocations et des fonctions qu'ils développent. Toutefois, ces zones se limitent, généralement, aux territoires de communes rurales avoisinantes ou à ceux avec lesquels tissent de fortes liaisons. Les conditions d'accessibilité jouent à ce niveau un rôle déterminant. Lesdites zones peuvent être réduites dans le cas de proximité à une ville ou à un centre urbain de strate supérieure.

La typologie des centres ruraux émergents (CREM) identifiés et classés en 1er et 2ème rangs peut être définie ainsi sur la base de rapports théoriques « centre rural/centre urbain » et « espace urbain/ espace périphérique » développés ci-après.

En effet, chaque espace urbain dispose, sous son influence, d'un espace périphérique dont l'étendue varie selon un certain nombres de critères à savoir : les conditions d'accessibilité (densité et qualité du réseau de desserte et des moyens de transport assurant la liaison des deux espaces, topographie, etc.), la nature et la qualité des services offerts par l'espace urbain, en particulier, ceux considérés comme rares, etc., le volume de la production dans l'espace périphérique et des échanges économiques avec la ville, capacité de l'espace urbain à attirer cette production et à offrir de l'emploi (commercialisation, transformation, conditionnement, …), …etc.

La notion de périphérie change aussi selon l'importance du centre urbain (métropole urbaine, grande ville, ville moyenne ou petite, petit centre urbain, …).

D'après nos investigations de terrain et les données collectées, nous avons pu établir une hiérarchie théorique des espaces périphériques des villes et centres urbains de notre aire d'étude. En effet, on a classé les espaces périphériques en 3 strates ou périmètres, ainsi que les typologies des centres ruraux qui en découlent :

- Le 1er périmètre dit **« périmètre rapproché »** ou **« 1ère couronne » :** c'est l'espace périphérique qui constitue une première ceinture de l'espace urbain et où l'influence de ce dernier demeure extrêmement forte. Les centres ruraux s'y trouvant, sous l'effet de la forte dépendance au milieu urbain, ne peuvent, généralement, développer une dynamique quelconque ou afficher des signes d'émergence et d'auto-développement, sauf dans les cas où ces centres disposent de vocations particulières et d'atouts importants leur permettant de développer des activités rares ou ne trouvant pas place en ville. Ces activités sont, le plus souvent, complémentaires aux fonctions principales de la ville. On cite à titre d'exemple, les espaces de détente, de restauration et de loisirs, les activités soukières, les zones industrielles, …etc. Lesdits centres ruraux sont ainsi dénommés ***centres satellites***. Dans le cas des grandes villes ou des villes moyennes, ces centres, grâce aux opportunités qu'ils offrent, peuvent attirer, non seulement des populations locales, mais aussi, d'autres venants d'autres provinces et régions. Ils acquirent leur importance et leur force de celle de la ville ou du centre urbain concerné.
- Le 2ème périmètre dit **« périmètre intermédiaire »** ou **« 2ème couronne » :** Constitue un espace intermédiaire entre la première couronne, zone sous très grande influence de l'espace urbain, et les espaces reculés où cette influence diminue considérablement.

Autrement dit, ces espaces ne sont ni assez loins, ni assez proches de l'espace urbain. Le volume des déplacements et des échanges avec le milieu urbain diminue certes, mais de façon moyenne à légère selon les cas (accessibilité, pouvoir d'achat, etc.). Toutefois, les services rares ou de superflu de la ville et ses loisirs attirent toujours des consommateurs de ce milieu, notamment en l'absence de centres ruraux pouvant leur en offrir.

Les centres ruraux de ce périmètre disposant d'un bon niveau d'équipement et d'infrastructure peuvent jouer le rôle de pôles de développement locaux, d'encadrement et d'attraction des populations locales venant d'un vaste champ de communes rurales avoisinantes et limitrophes. Ceux qui développent des vocations particulières ou qui occupent des positions stratégiques sur des axes routiers important (routes nationales, …) reliant des villes principales à l'échelle régionale ou extrarégionale (Taza, Fès, Taounate, Al Hoceima, Nador, Taourirte, Oujda, …) ont plus de chance pour devenir émergents.

Lesdits centres ne sont pas totalement autonomes et développent, le plus souvent, des activités parallèles au secteur agricoles, en relation avec leurs atouts et les potentialités de leurs arrière-pays. Ils jouent le plus souvent le rôle de ***centres relais, centres d'artisanat, centres de services agricoles, et de commerces…etc.*** c'est très rare où l'on se trouve avec des activités industrielles par exemple.

- Le 3ème périmètre dit **« périmètre éloigné »** ou **« 3ème couronne » :** constitué d'espaces considérés, généralement, comme relativement reculés par rapport au centre urbain. L'influence de celui-ci diminue de façon considérable et devient très faible, voire insignifiante dans certains cas. Le recours à la ville se limite aux services les plus rares et d'une grande nécessité. Les activités de superflu et les loisirs ne constituent pas une grande attraction pour les populations de ce périmètre. Les déplacements pendulaires compagne/ville deviennent coûteux et difficiles, et donc, voués à la disparition. Cependant, c'est souvent cette zone qui connaît des migrations définitives vers la ville, notamment, lorsqu'il s'agit d'un territoire où les conditions de vie sont très difficiles (conditions climatiques défavorables, sécheresse, enclavement, sous-équipement,…).

  Dans cette couronne, seuls les centres disposant de conditions favorables de développement peuvent émerger. On cite à titre indicatif, une vocation forte, un arrière pays riche, une bonne accessibilité, des opportunités foncières, etc.. On insiste beaucoup sur les conditions d'accessibilité car elles demeurent un facteur déterminant pour tout échange économique avec la ville ou avec l'arrière pays.
  Lesdits centres développent surtout des activités liées au monde rural (activités soukières, moussems, tourisme rural et de transit, activités administratives et services de base, etc.). Leur influence et leur attractivité sont minimes et concernent, surtout, les habitants des espaces ruraux limitrophes ou de ceux les plus reculés. Ces centres peuvent être appelés des ***centres d'encadrement local***.

Les trois périmètres constituant la périphérie d'un centre urbain sont définis, de façon théorique, par des rayons dont la longueur est mesurée à partir de la limite du périmètre urbain de la ville ou du centre concerné. Dans notre cas, ces distances sont données à titre approximatif, sur la base d'une connaissance relativement approfondie du territoire étudié. Elles peuvent varier selon les conditions d'accessibilité (topographie, réseaux de communication, …), le niveau et la qualité des services rares offerts par chaque centre urbain, etc.

Tableau n°122 : Rayons des différents espaces périphériques des villes et espaces urbains de l'aire d'étude

Typologie des centres urbains de l'aire d'étude	Noms de villes	Rayons des espaces périphérqiues		
		1ère couronne R 1	2ème couronne R 2	3ème couronne R 3
Ville moyenne	Taza	15 km	50 km	> 50 km

Ville secondaire	Guercif, Taounate, Tahla, Kariat Ba Mohamed	10 km	30 km	> 30 km
Petit centre urbain	Oued Amlil, Aknoul, Tissa, Ghafsai, Thar Souk	5 km	20 km	> 20 km

Ces périmètres peuvent être schématisés de la façon suivante :

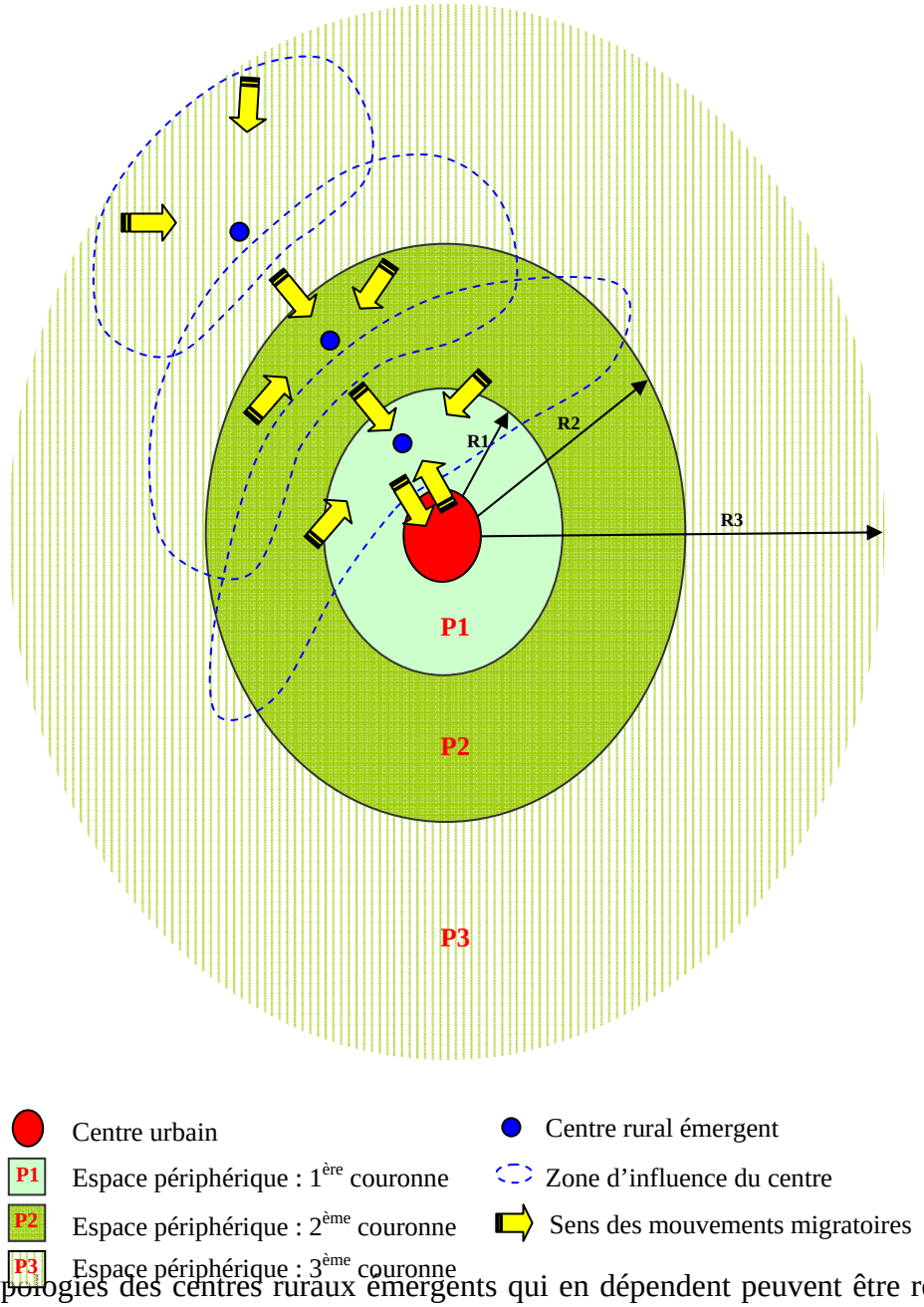

Les typologies des centres ruraux émergents qui en dépendent peuvent être résumés dans le tableau suivant.

Tableau n°123 : Typologie des centres ruraux émergents en fonction de la relation « espace urbain/ espace périphérique »

Espaces périphériques	**Typologies des centres ruraux émergents**		
	Dénomination	**Activités développées**	**Influence**
1ère couronne	Centre satellite	-Activités complémentaires aux fonctions principales de la ville et ne pouvant pas y trouver place	-Forte attractivité des populations locales et celles des régions en crise. -Sa force reflète celle du centre

		(industrie, loisirs, …)	urbain.
2ème couronne	Centre relais ou à vocation partculière : centre d'artisant, centre se services agricoles, …etc.	-Activités parallèles au secteur agricole et activités de type urbain, en relation avec leurs atouts et les potentialités de leurs arrière-pays.	-Aire d'influence englobant un vaste territoire de communes rurales de cette couronne et de celle suivante.
3ème couronne	Centre d'encadrement local	-Activités liées au monde rural (activités soukières, moussems, tourisme rural et de transit, activités administratives et services de base, etc.)	-attractivité concernant, surtout, les habitants des espaces ruraux limitrophes ou de ceux les plus reculés. -Sa force provient surtout de ses potentialités et ses atouts d'auto-développement.

Le repport des centres ruraux émergents (CREM) de l'aire de l'étude sur la carte du réseau urbain, nous a permis de classer ces centres selon cette typologie comme suit :

1- ***Centres situés au sein de l'espace périphérique rapproché « 1ère couronne » d'une ville ou d'un centre urbain :*** sont au nombre de 2 seulement. Touts les deux sont de 1er rang, à savoir, Zrizer et Ain Mediouna qui se trouvent à moins de 10 km de la ville de Taounate.

2- ***Centres situés au sein de l'espace périphérique intermédiaire « 2ème couronne » d'une ville ou d'un centre urbain :*** On distingue entre les centres émergents de 1er et 2ème rangs. Les CREM de 1er rang sont au nombre de 14 (Had Oulad Zbaier, Bni Lent Taddart, Zrarda, Matmata, Ajdir et Tizi Ouasli à la Province de Taza, Ain Aicha, Galaz, Bni Oulid, My Bouchta, Meknassa, Bouhouda et Ourtzagh à la Province de Taounate) et dont 3 centres relèvent de l'espace périphérique intermédiaire d'au moins deux villes : Had Oulad Zbaier (Taza et Oued Amlil), Galaz (Taounate et Ghafsai) et Ourtzagh (Kariat Ba Mohamed et Ghafsai). Les centres de 2ème rang quant à eux, sont au nombre de 19 (Bab Marzouka, Bab Boudir, Gueldamane, Bni Lent, Msila, Bni Ftah, Maghraoua, Tainaste, Kaf El Ghar et Ait Saghrouchen à la Province de Taza, Ain Lagdah, Oulad Ayyad Bouhouda, Oulad Daoud, Khlalfa, Sidi Mokhfi, Bouarouss, Maknassa et Oued Jemaa à la Province de Taounate).

3- ***Centres situés au sein de l'espace périphérique éloigné « 3ème couronne » d'une ville ou d'un centre urbain :*** ceux-ci sont au nombre de 18 dont 7 de 1er rang et 11 de 2ème rang. Les centres de 1er rang sont Saka, Taddart, Zrarda, Ourtzagh, Ain Aicha, Matmata et Bni Oulid. Ceux de 2ème rang sont : Mazguitam, Lamrija, Bni Frassen, Tafrant, Bourd, Bni Arouss, Ain Legdah, Oulad Ayyad, Bab Boudir, Bni Ftah et Kaf el Ghar.

Tableau n°124. : Identification des centres ruraux émergents en fonction de la relation « espace urbain/ espace périphérique »

Villes par ordre d'importance	CREM selon leur situation par rapport aux espaces périphériques des villes et centres urbains de l'aire de l'étude			
	Rang	**1ère couronne**	**2ème couronne**	**3ème couronne**
Taza	1er rang	0	Had Oulad Zbaier, Taddart	Zrarda
	2ème rang	0	Bab Marzouka, Bab Boudir, Gueldamane, Bni Lent, Msila, Bni Fteh, Maghraoua, Tainaste, Kaf El Ghar, Bni Frassen	Mazguitam
Guecif	1er rang	0	0	Taddart, Saka

	2ème rang	0	0	Lamrija, Mazguitam
Taounate	1er rang	Zrizer, Ain Mediouna	Ain Aicha, Galaz, Bni Oulid	Ourtzagh
	2ème rang	0	Bouhouda, Oulad Daoud, Khlalfa, Sidi Mokhfi, Bouarouss	Bni Frassen
Tahla	1er rang	0	Zrarda, Matmata	0
	2ème rang	0	Ait Saghrouchen, Ain Lagdah, Oulad Ayyad	0
Kariat. B. M.	1er rang	0	My Bouchta, Ourtzagh	0
	2ème rang	0	Maknassa	Tafrant, Bouarouss
Tissa	1er rang	0	0	Ain Aicha, Matmata
	2ème rang	0	Oued Jemaa, Bouarouss, Oulad Daoud,	Ain Lagdah, Oulad Ayyad
Oued Amlil	1er rang	0	Had Oulad Zbaier	0
	2ème rang	0	Bab Marzouka, Bni Lent	Bab Boudir, Bni Frassen
Ghafsai	1er rang	0	Galaz, Ourtzagh	0
	2ème rang	0	Sidi Mokhfi	Tafrant
Aknoul	1er rang	0	Ajdir, Tizi Ouasli	0
	2ème rang	0	0	Bourd, Bni Ftah
Thar Souk	1er rang	0	0	Bni Oulid
	2ème rang	0	Tainaste	Bourd, Kaf El Ghar

ETUDE D'IDENTIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS DANS LES PROVINCES DE TAZA ET TAOUNATE

TYPOLOGIE DES CREM SELON LA RELATION "ESPACE URBAIN/ ESPACE PERIPHERIQUE"

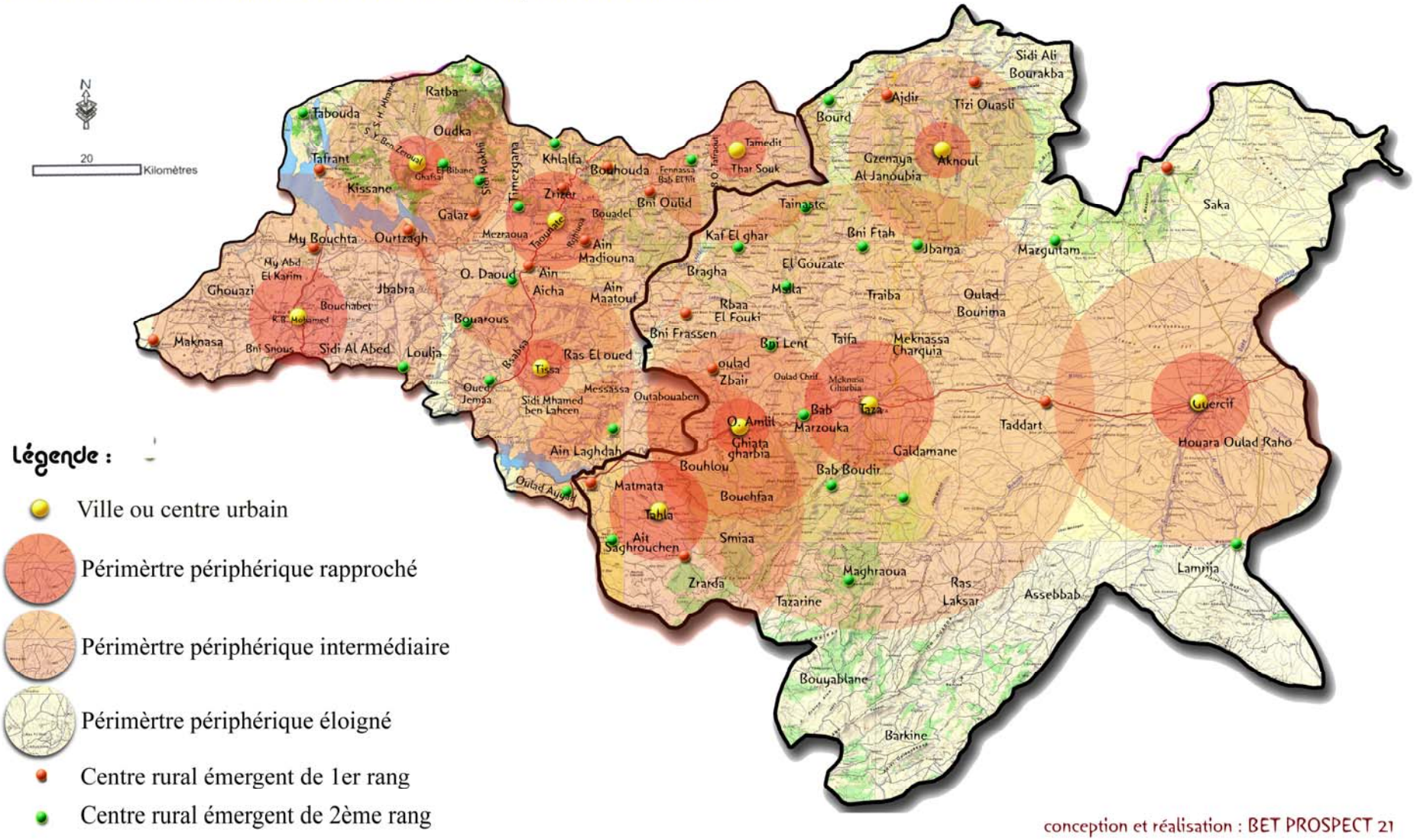

conception et réalisation : BET PROSPECT 21

III – TYPOLOGIE DES CENTRES RURAUX EMERGENTS SELON LEUR SITUATION PAR RAPPORT AUX ZONES EN CRISE OU EN DIFFICULTES :

La troisième typologie des centres émergents a été développée en fonction de leurs situations par rapport aux territoires en crise ou en difficultés, c'est-à-dire, en ce qui concerne notre étude, les territoires émetteurs qui connaissent un dépeuplement massif à cause de l'exode rural.

D'après les études du diagnostic, nous avons pu découper l'aire de l'étude en quatre sous territoires homogènes selon leur rythme de croissance démographique, à savoir les territoires :

- ***à croissance démographique rapide (TAMA supérieur à 2% et 3%) ;***
- ***à croissance démographique normale (TAMA compris entre 0 et 2%) ;***
- ***en dépeuplement lent (TAMA négatif supérieur à -1%) ;***
- ***en dépeuplement massif (TAMA négatif inférieur à -1%).***

Sur ce, nous avons pu classer les centres émergents de l'aire de l'étude, selon cette typologie, comme suit :

- les CREM situés, chacun, dans un territoire caractérisé par un rythme de croissance démographique spécifique cités ci-dessus ;
- les CREM situés sur les limites de deux territoires adjacents.

Les centres qui présentent un intérêt particulier pour l'étude, c'est-à-dire ceux qui sont appelés à jouer un rôle déterminant dans l'atténuation de l'exode rural vers les villes, peuvent être classés, à priori, par ordre d'importance comme suit :

1. ***Les CREM situés dans les territoires de dépeuplement massif :*** En effet, les centres qui ont parvenu à émerger dans des territoires en crise, méritent une attention particulière et d'être consolidés pour pouvoir continuer à jouer leur rôle attractif et d'espace tampon.
   Toutefois, il y a lieu de signaler que cet effort de consolidation et de développement des ces centres doit être important et général, c'est-à-dire, qui concerne non seulement le centre lui-même, mais aussi son espace environnant. Il risque de ne pas donner ses fruits dans l'immédiat, car les conditions de développement qu'offrent les territoires qui les accueillent sont souvent difficiles et peu favorables (pauvreté, sous-équipement, aridité, enclavement, manque de ressources en eau, etc.).
   Un seul territoire souffrant d'un exode rural massif est identifié au Nord de la Province de Taza. On y trouve quatre centres émergents dont deux de 1er rang (Ajdir et Tizi Ouasli) et deux de 2ème rang (Mazguitam et Bni Ftah).

2. ***Les CREM situés dans les territoires de dépeuplement lent :*** ces centres ne sont pas moins importants que les premiers, car les territoires qui les accueillent sont déjà engagés dans un processus d'exode rural peut-on devenir irréversible si aucune mesure stratégique et urgente n'est prise pour le stopper et le corriger.
   Deux territoires sont identifiés au niveau de l'aire de l'étude. Le 1er est le plus important, il occupe le centre de cette aire avec près de 25% de la superficie globale et se développe autour de 6 villes, à savoir : Taza, Oued Amlil, Tahla, Aknoul (dans la province de Taza), Taounate et Thar Souk (dans la province de Taounate). Le 2ème est situé à l'Ouest de l'aire de l'étude et compris entre les ville de Ghafsai au Nord et Kariat Ba Mohamed au Sud.

Ces deux territoires abritent 17 CREM dont 7 de 1er rang : Zrarda, Oulad Zbaier, Bni Frassen et Matmata (Province de Taza), My Bouchta, Galaz et Ain Madiouna (Province de Taounate), et 10 de 2ème rang dont 9 dans la Province de Taza (Bni Lent, Bab Marzouka, Tainaste, Msila, Kaf El Ghar, Bourd, Bni Frassen, Ait Seghrouchen, Maghraoua) et 1 seul dans la Province de Taounate (Ain Lagdah).

3. ***Les CREM situés sur les limites des territoires à croissance démographique positive et ceux à croissance démographique négative***. De part cette situation entre un espace émetteur à cause de la difficulté des conditions de vie et de production d'une part, et un espace en croissance normale ou rapide, c'est-à-dire un milieu récepteur ou qui arrive à assurer à ces populations des conditions de vie et de production relativement plus avantageuses d'autre part, les centres émergents concernés occupent une importance particulière. En effet, cette situation peut leur permettre de jouer le rôle d'espaces tampons entre les zones émettrices et celles réceptrices.
   Ces centres sont au nombre de 10, dont 5 de 1er rang : Matmata et Zrarda (Province de Taza), Ouartzagh, Tafrant et Galaz (Province de Taounate), et 5 de 2ème rang : Gueldamane et Zrarda (Province de Taza), Oulad ayyad, Ain Lagdah et Sidi Mokhfi (Province de Taounate).

4. ***Les CREM situés dans les territoires à croissance démographique normale et/ou rapide :*** Ceux-ci ne sont pas d'une moindre importance. En effet, leur consolidation au sein de ces espaces leur permet de constituer des pôles d'attraction des populations et des investissements locaux, tout en bénéficiant des conditions de vie et de prodiction avantageuses offertes par les territoires en question.
   Lesdits centres sont au nombre de 11 dont 6 de 1er rang à savoir : Taddart et Saka à la Province de Taza, Ain Aicha**,** Meknasa, Bouhouda et Bni Oulid à la Province de Taounate, 5 centres de 2ème rang : Lamrija à la Province de Taza, Khlalfa, Oued Jemaa, Bouarouss et Oulad Daoued à la Province de Taounate.

ETUDE D'IDENTIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS DANS LES PROVINCES DE TAZA ET TAOUNATE

TYPOLOGIE DES CREM SELON LA SITUATION PAR RAPPORT AUX ZONES DE CRISE

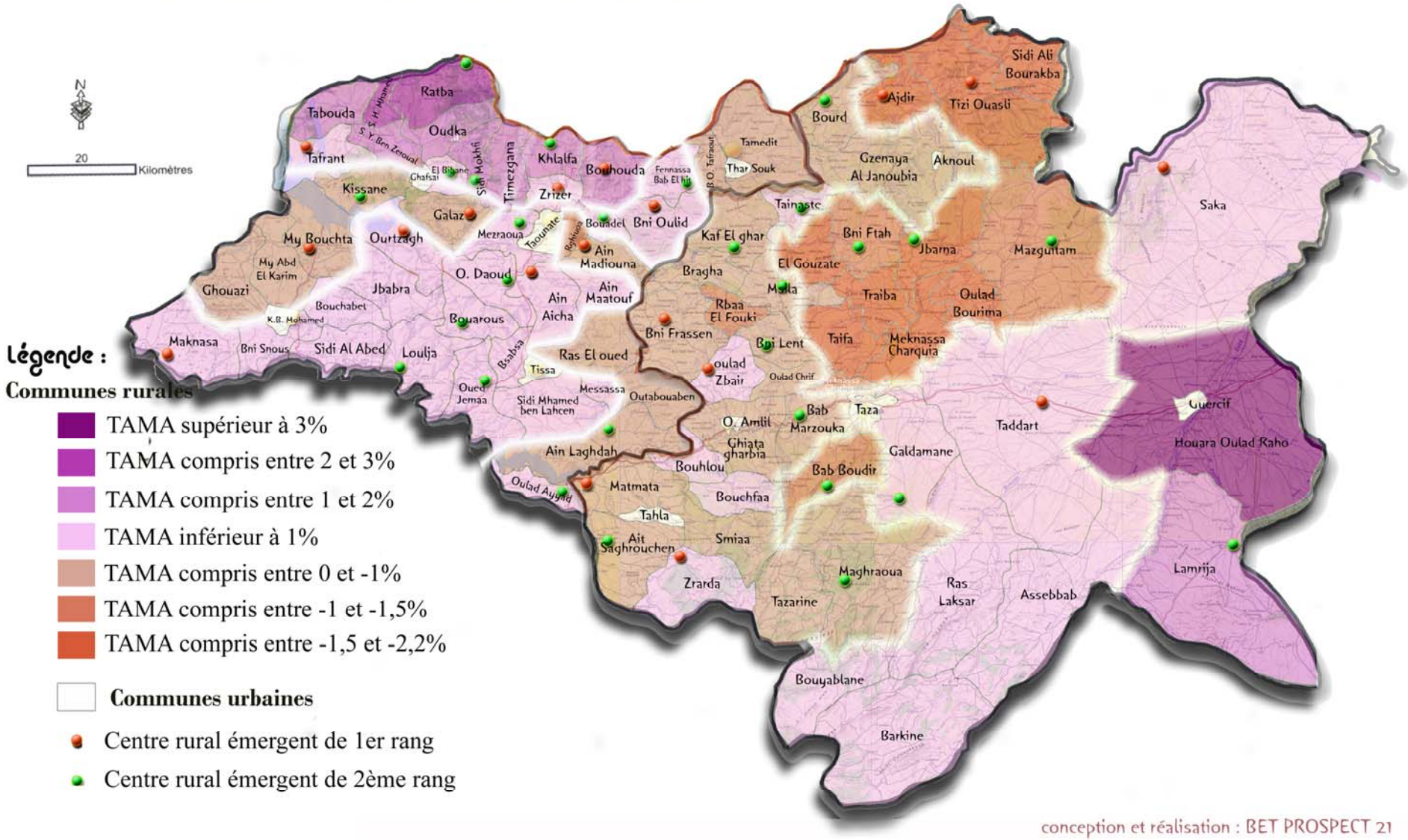

conception et réalisation : BET PROSPECT 21

Schéma relatant la situation des CREM par rapport aux différentes zones de croissance

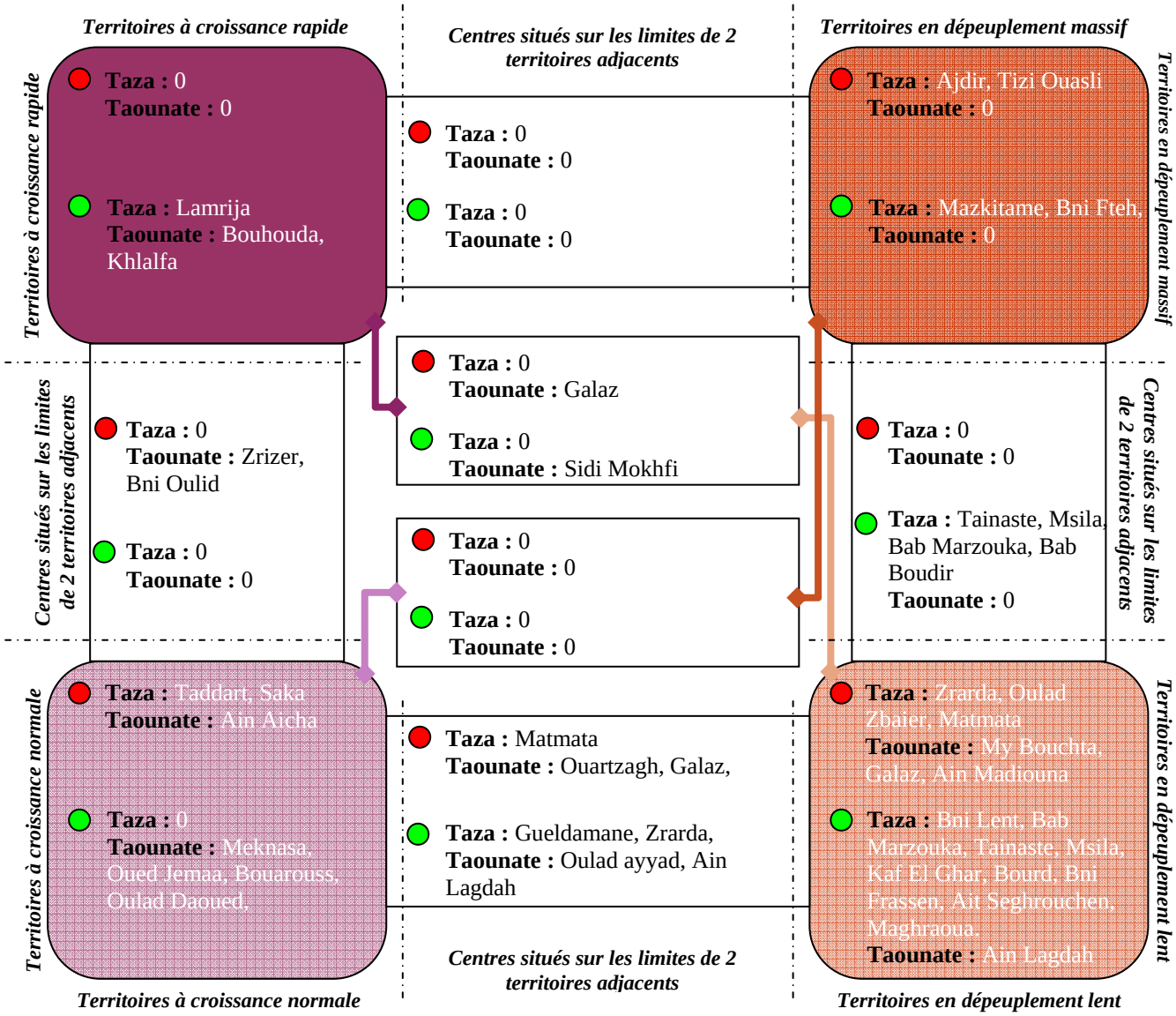

CHAPITRE II : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT GLOBALE DES CENTRES RURAUX EMERGENTS IDENTIFIES

Après avoir identifié les centres ruraux émergents de l'aire de l'étude et ceux les plus dynamiques, nous essayerons, dans le présent chapitre, de présenter les grands traits de la stratégie de développement globale desdits centres. Une stratégie qui se veut cohérente, transversale, pragmatique, réaliste et durable, s'inscrivant dans la perspective de développement global du territoire national.

Cette stratégie a pour objectifs principaux de :

- ***Atténuer l'intensité de l'exode rural vers les grandes villes tout en réduisant l'impact des déséquilibres territoriaux qui peuvent exister ou stimuler les départs massifs des populations ;***
- ***Valoriser les potentialités humaines et socio-économiques de l'aire de l'étude ;***
- ***Mettre ces potentialités à profit d'un développement durable de l'ensemble de l'aire de l'étude et des centres émergents identifiés, jugés en mesure de jouer le rôle de locomotives de développement local en milieu rural ;***
- ***Parer aux problèmes et handicaps de développement en milieu rural (enclavement, sous-équipement, conditions de logement et de vie difficiles, …) ;***
- ***Renforcer la compétitivité du territoire de l'aire de l'étude tout en la repositionnant au sein d'un réseau de rapports complexes entre l'ensemble des composantes de l'espace national, via la recherche de relations de complémentarité et de marketing territorial ;***
- ***Intégrer d'une manière cohérente et efficace les centres ruraux émergents identifiés au sein de l'armature rurale et du réseau urbain locaux ;***

Pour se faire, nous nous sommes basés, d'une part, sur les résultats du diagnostic territorial élaboré au cours de cette étude et qui nous a permis d'identifier les principaux atouts, vocations, contraintes, dysfonctionnements et enjeux de développement local, et d'autre part, sur les résultats d'un certain nombre d'études et de documents de planification stratégique et prospective, et de programmes de développement globaux et sectoriels, dont notamment :

- Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- Fenêtres sur le Territoire Marocain ;
- L'étude sur la Stratégie d'Aménagement et de Développement du Moyen Atlas ;
- Le Schéma d'Armature Rurale (SAR) de la Région Economique du Centre-Nord ;
- Le Schéma de Développement et d'Aménagement du Territoire de la Région Economique du Centre-Nord (SDAR) ;
- Le Plan Maroc Vert ;
- Le programme MCA (programme d'extension et de réhabilitation des plantations (olivier, amandier et figuier) en zones pluviales pré rifaines ;
- Le Pacte National pour l'Emergence Industrielle ;
- La Vision 2010 pour le développement du Tourisme ;
- La Vision 2015 pour le développement de l'Artisanat ;
- Le Programme Nationale de création des Routes Rurales ;
- Les PAGER et les PERG (programmes d'alimentation en eau potable et d'électrification générales du milieu rural) ;

Aussi, nous nous sommes intéressés aux impacts réels et/ou prévisionnels, tant positifs que négatifs, des grands projets structurants et des grandes mutations qui s'opèrent à l'intérieur de l'aire de l'étude ou au sein de son espace avoisinant. On cite à titre indicatif et non limitatif :

- Le projet de l'autoroute Fès-Oujda ;
- La liaison ferroviaire Taourirte-Nador ;
- Le projet du Port Med West de Nador et celui de Tanger-Med ;
- Le projet de la Plate forme Industrielle Intégrée (P2I) d'Oujda ;
- L'ouverture de la Station balnéaire de Saidia (Méditerrania) ;
- Le projet de la station touristqiue d'Al Hoceima prévu par Med-Z (filiale de CDG) ;
- Le projet de la Rocade de la Méditerranée Tanger-Oujda ;
- Etc.

La stratégie présentée tient compte également de la composition du réseau urbain national et des forces des impacts qu'il exerce sur l'aire de l'étude, tout en essayant de repositionner cette aire au sein de ce système de relations complexes à travers la valorisations des potentialités, le développement des complémentarités fonctionnelles, la limitation des impacts négatifs, etc.

Cette stratégie va nous permettre aussi d'effectuer le choix des **deux centres prioriatires** par province à développer dans la 2ème mission de cette étude.

I-/ L'AIRE DE L'ETUDE DANS LES ETUDES DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Loin de reprendre en détail les résultats des études de planification stratégique citées plus haut, l'objectif de ce chapitre est de rappeler d'une manière sommaire et très synthètique les orientations générales préconisées par ces études quant au développement de notre aire étude tout en l'intégrant dans son contexte environnant. C'est sur la base des stratégies développées par ces études, que nous allons tracer les grandes lignes de la stratégie de développement des centres émergents de notre aire d'étude.

I.1- LE SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

D'après le découpage régional d'aménagement proposé par le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), l'aire de l'étude fera partie de la Région d'Aménagement du Territoire dite «Fès-Meknès» regroupant, outres les territoires des deux provinces de Taza et Taounate, ceux de Fès, Meknès, Al Ismailia, El Hajeb, Zouagha Moulay Yakoub et Sefrou. Cette région de polarisation centrale s'articule autour du bi-pôle Fès-Meknès promu au rang de métropole régionale et constituant ainsi un pôle de croissance d'intérêt national.

L'aire de l'étude se trouve également sous l'influence de deux autres espaces de croissance majeures à savoir, le bi pole Oujda-Berkane à l'Est et la conurbation de Nador au Nord-Est.

Ainsi, les villes de l'aire de l'étude, en particulier les plus importantes telles que Taza et Taounate, semblent ne pas avoir un rôle décisif au sein de l'armature urbaine nationale. Leur rôle demeure secondaire en faveur de nouveaux pôles tels que Nador et Al Hoceima.

Par ailleurs, l'aire de l'étude figure comme étant une « zone de priorités sociales » vu les handicaps accumulés dans les systèmes productifs, l'agriculture en particulier, et dans domaines de la santé, de l'enseignement, du logement, de l'emploi, …etc.

D'autant plus que toute la partie Ouest de cette aire, soit à partir de la ville de Taza, constitue une zone de recrutement de l'espace de croissance Fès-Meknes.

D'une autre part, et en matière des axes relationnels pouvant influencer le développement de l'aire de l'étude, le SNAT a prévu ce qui suit :

- une relation nationale d'importance internationale Fès-Oujda via le seuil de Taza ;
- une relation interne majeure comprenant une liaison ferroviaire Nador-Taourirt ;
- trois liaisons régionales : Taza-Al Hoceima, Fès-Kétama via Taounate et Guercif-Outat El Haj- Midelt.

Carte : Extrait du Schéma National d'Aménagement du Territoire

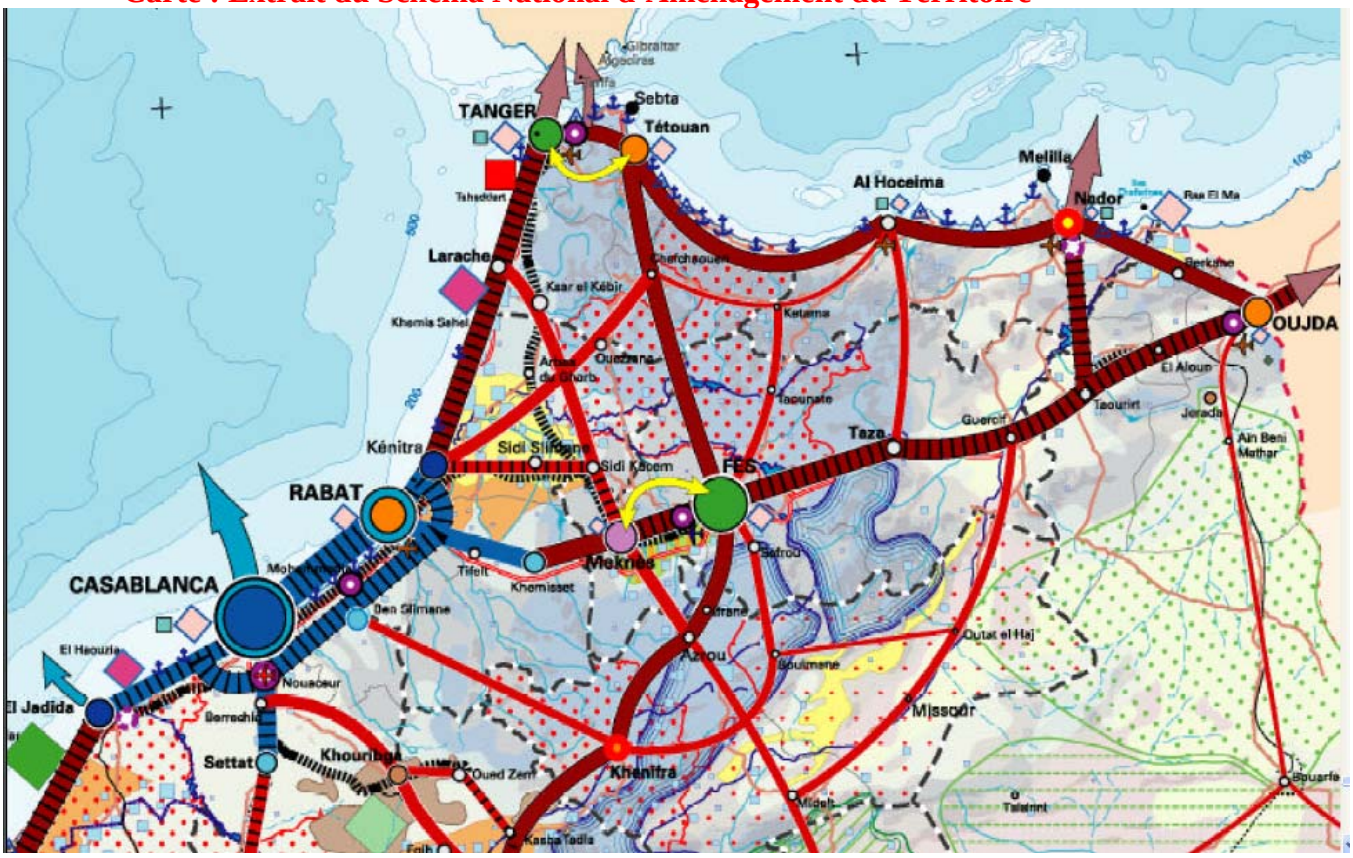

Ainsi, la clef du dispositif régional proposé par le SNAT réside dans l'articulation entre Fès et les collines sous-rifaines, dans le rôle d'impulsion que la capitale (Fès) doit jouer à l'égard de ces territoires qui lui sont d'ailleurs associés de longue date, tout en exploitant les ressources naturelles et économiques considérables de cette région, l'ampleur des complémentarités entre ses différents espaces et l'importance de l'axe structurant qui la traverse (Fès-Oujda).

Ceci étant, la stratégie globale préconisée par le SNAT pour le développement durable du milieu rural est axée, entre autres, sur :

- Une politique économique claire et cohérente basée sur la diversification des activités économiques tout en s'appuyant sur une activité agricole viable, forte et

durable. Une agriculture reposant sur le respect des potentialités et des aptitudes des terrains de chaque territoire ;
- Une priorité au développement humain, à la lutte contre l'analphabétisme, la pauvreté et le chômage, la promotion de la femme dans la société, l'amélioration des conditions de vie, de logement, d'enseignement et des services sanitaires, valorisation du patrimoine culturel, etc.
- Le désenclavement de ce milieu via la création de routes rurales, de pistes carrossable en permanence, des réseaux de communication, etc. ;
- La dotation de ce milieu en équipements de base (enseignement, santé, etc.), et en infrastructure (eau potable, électricité, GSM, assainissement …) ;
- L'amélioration du logement rural ;
- Une politique urbaine favorisant un partenariat ville/compagne économique, social et culturel. En effet, les petites villes devraient être promues pour jouer le rôle de centres d'équipement à l'échelle de leur micro-région, mais aussi de centres d'animation et d'impulsion économique. Leur mission principale sera d'aider les campagnes à entrer dans l'économie de marché dont elles sont aujourd'hui exclues. Leur urbanisme devra donner la priorité aux équipements marchands et à l'artisanat ;
- Une politique de gestion efficace du territoire, y compris, la gestion de l'eau et des ressources naturelles ;
- La formation, en particulier la formation professionnelle ciblée, conçue en fonction des besoins réels des potentialités de l'économie locale.

I.2- SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION ECONOMIQUE DU CENTRE-NORD

Le SDAR de l'ex-région économique du Centre-Nord (RECN) regroupant les provinces de Fès, Boulemane, Taza, Taounate et El Hoceima, élaboré au milieu des années 1980, est un document de planification stratégique ayant pour objectif de dégager les directions générales d'un développement et aménagement intégré de la région.

Pour se faire, ledit document divise le territoire de la région en question en 5 Unités Spatio-Economiques (USE) représentant des ensembles territoriaux homogènes au niveau de leur réseau d'agglomérations, de leur potentialités et activités économiques.

Selon ce découpage fonctionnel, notre aire d'étude (provinces de Taza et Taounate) relèvent des USE dites « Couloir central », « Prè-Rif » et « Atlas » (voir carte ci-dessous) :

- Le couloir central : les points stratégiques de ce couloir d'infrastructure d'importance nationale sont Fès, Taza et Guercif. Ce couloir est caractérisé par un certain déséquilibre spatial dû à la forte dominance de la métropole régionale (Grand Fès et la conurbation Fès-Meknès) sur les autres villes et espaces. Compte tenu de la richesse des potentialités de ce couloir, le SDAR a prévu sa spécialisation dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, les industries exigeant un transport lourd et celles nécessitant un nombre élevé de main-d'œuvre.
- Prè-Rif : cette unité spatio-économique formée d'un territoire agricole, d'un rang secondaire, parallèle au couloir central est animée par la structure linéaire d'agglomérations de Ghafsai, Taounate, Tahar Souk, Tainaste et Aknoul. Cette unité intermédiaire entre l'USE « Nord » (province d'Al Hoceima) qui devrait développer des activités économiques variées et fortes (tourisme balnéaire, pêche, industrie de transformation, …) d'une part, et l'USE « Couloir central » d'autre part, a pour

vocation l'agriculture, bien que son rôle économique principal, est de servir de « barrière » à l'exode rural sur son chemin vers le couloir central et de dehors de la RECN. Le développement de cette zone nécessite une forte promotion de l'industrie de la transformation des produits agricoles, le renforcement des liaisons de la compagne avec les villes constituant son axe et la consolidation du rôle économique de celles-ci à travers la déconcentration des activités à partir du couloir central.

- Atlas : est une autre USE à structure linéaire, au sud du couloir central, composée de villes hors de notre aire d'étude (Bhalil, Sefrou, El Menzel, Ribat El Kheir). Le développement de cette unité est axé sur le secteur tertiaire et sur certaines branches du secteur secondaire, tels l'artisanat de production et l'industrie de transformation.

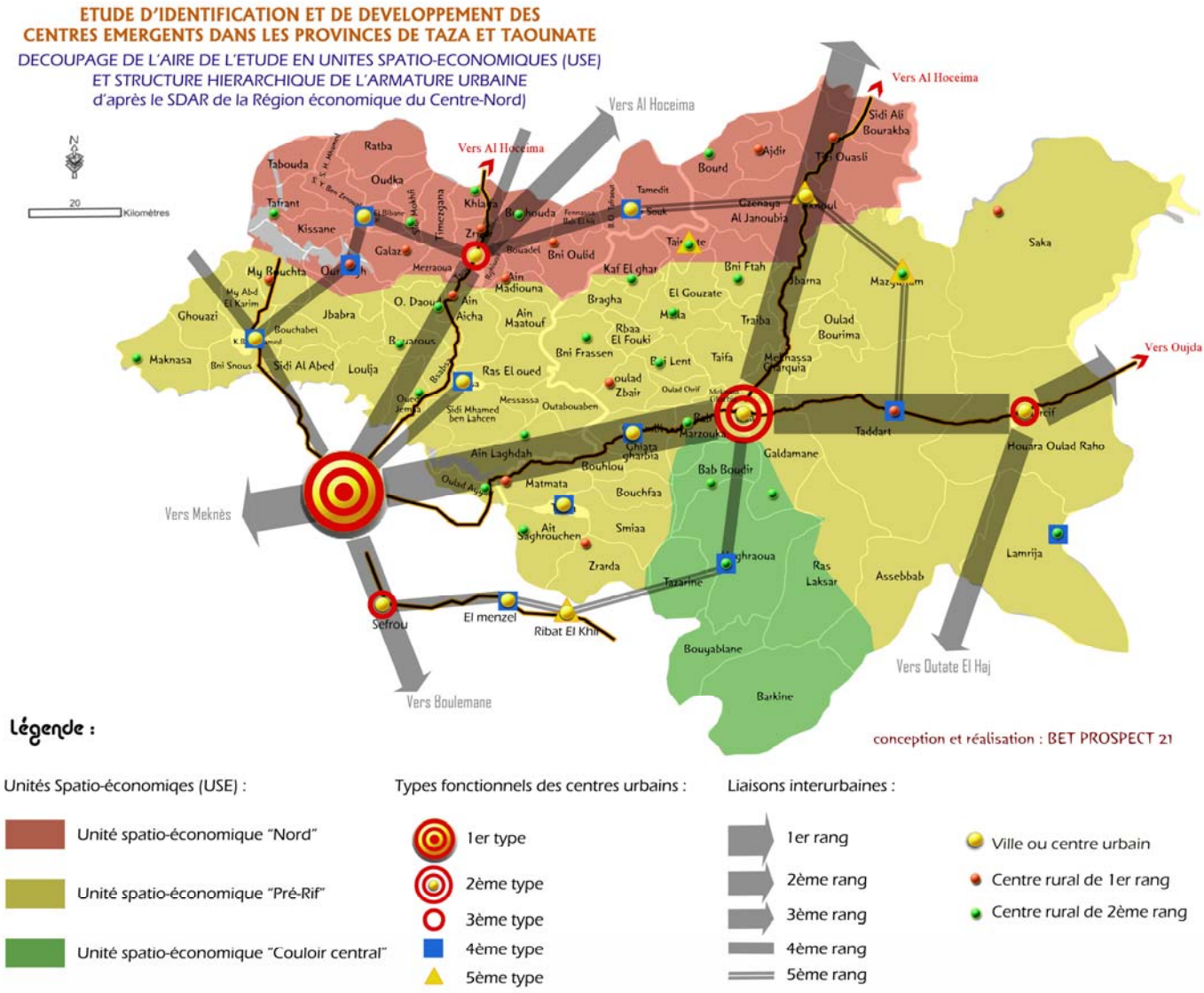

En ce qui concerne le système d'agglomérations interne à chaque USE, le SDAR propose la promotion de plusieurs centres ruraux au rang de centres urbains pour pouvoir participer à la structuration spatiale et fonctionnelle de chaque une desdites unités. En s'intéressant qu'aux USE concernées par notre aire d'étude, les centres se dégageant d'une vision d'aménagement globale de la RECN sont les suivants :

- Dans l'USE « Pré-Rif » : ils sont au nombre de 2 et ont des rôles distincts dans la structure interne de l'USE. Il s'agit de **Tahar Souk** et **Ourtzagh**. Le premier est de 4ème type fonctionnel et devrait assurer l'animation économique du territoire entre

Taounate et Aknoul. Sa vocation principale prévue par le SDAR est l'industrie de transformation à base de produits agricoles (olives) et l'artisanat de production. Le deuxième formera, avec Ghafsai, un bipôle urbain-industriel d'importance régionale, quant à l'industrie de transformation à base de céréales et de cultures industrielles.

- Dans l'USE « Couloir central » : le SDAR préconisait la création de plusieurs centres satellites (Sidi Harazem, Ras El Ma, Douyet, Moulay Yacoub, Ain Kansera, Ain Chkef, Ain Cheggag, etc.) autour de la ville de Fès dans l'objectif de limiter la croissance compacte de celle-ci, desservir le milieu rural contigu et former une première barrière à l'exode rural. Par ailleurs, de l'autre côté du couloir central, trois autres agglomérations sont proposées au rang de centres urbains, vu la nécessité de stabiliser le territoire et d'assurer la desserte de la population des domaines éloignés des grandes villes, en services quotidiens et périodiques. Il s'agit de **Mazguitam** (de 5ème type fonctionnel, centre agricole et de desserte, dynamisant le milieu rural), **Msoun** (4ème type fonctionnel, situé sur le couloir entre Taza et Guercif : station ferroviaire importante et base de dépôts) et **Mrija** (4ème type fonctionnel, appelé à jouer un rôle important de diffusion du développement et de desserte du territoire au sud de Guercif).
- Dans l'USE « Atlas » : le centre choisi est celui de **Meghraoua.** Centre de 4ème type fonctionnel, il devrait jouer le rôle de centre stabilisant le domaine montagneux entre Taza et Ribat Al Kheir en assurant l'éventail complet pour la desserte périodique de la population de cette partie de Moyen Atlas.

I.3- ETUDE SUE LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU MOYEN ATLAS

Cette étude ne concerne qu'une partie du territoire de l'aire de l'étude, à savoir, la zone montagneuse qui relève du moyen Atlas Oriental, soit un territoire composé de deux communes urbaines (Taza et Tahla) et de 14 communes rurales relevant des Cercles de Taza, Tahla et Guercif (Gueldamane, Bab Boudir, Maghraoua, Bouchafaa, Smiaa, Tazarine, Bouyablane, Barkine, Zrarda, Ait Saghrouchen, Matmata, Ras Laksar, Assebbab, Lamrija). Ce territoire est délimité au Nord par la route nationale Fès-Oujda, au Sud-Est par la province de Missour et au Sud-Ouest par la province de Sefrou.

Carte n°…. : Territoire de la province de Taza faisant partie de l'aire de l'étude de la Stratégie d'Aménagement et de Développement du Moyen Atlas

Cette étude a pour objectif d'établir une stratégie globale de développement durable et intégré du massif du moyen Atlas. Elle vise à travers une valorisation des potentialités locales, une intégration économique efficace dudit massif dans l'économie nationale.

Le diagnostic a montré les faiblesses de ce territoire en termes de compétitivité : climat plus froid, rareté et médiocre qualité des terres cultivables, éloignement et enclavement, prix élevés des transports. Beaucoup de ces handicaps ont un caractère permanent. L'Etat peut améliorer les conditions d'infrastructures (enclavement et équipement du territoire) mais cela ne suffira pas à rendre le Moyen Atlas concurrentiel dans les activités banales : l'agriculture restera moins productive, les transports plus longs, le relief générera des surcoûts de transport, etc. Il est donc impossible de croire que la situation évoluera favorablement de façon spontanée. La montagne restera toujours moins propice pour la plupart des activités économiques de production.

La stratégie de développement et d'aménagement adoptée dudit massif souligne l'importance de l'environnement comme étant la vraie richesse de cette région montagneuse. Les chances de développement durable à moyen et long terme de ce milieu sont étroitement liées à la conservation de la qualité de son environnement, condition nécessaire pour promouvoir des activités rentables (tourisme, agriculture et élevage biologique, production d'eau minérale, produits naturels spéciaux à haute valeur ajoutée, santé/wellness, entraînement de sportifs de haut niveau, etc.).

En ce qui concerne la partie de ce massif qui appartient à notre aire d'étude, à savoir, le Moyen Atlas Oriental, la stratégie de développement et d'aménagement durable proposée s'articule autour d'un certains nombre de principes, à savoir :

- **Le maintien et la réhabilitation du couvert forestier** (parc national du Tazzeka, cédraie de Taffert et forêt de Bou Iblane). L'objectif étant de préserver la qualité de ces espaces, la lutte contre l'érosion, le développement d'activités non forestières. Ces espaces naturels constituent un grand potentiel de développement de l'activité touristique.
- **La restauration et la gestion durable des parcours.** L'élevage étant la première source de richesse de cette zone, il s'agit de maintenir et développer cette activité, tout en préservant l'environnement et assurant sa durabilité.
- **L'orientation de la production agricole :** Bien que l'agriculture demeure marginale dans le paysage de montagne, les meilleures perspectives sont offertes par le développement de l'arboriculture (olivier et cultures fruitières) et l'utilisation rationnelle et judicieuse des surfaces agricoles utiles (culture en banquettes antiérosives).
- **La desserte de la population montagnarde :** Pour ce faire d'une manière efficace, le Schéma prévoit la promotion d'une forme d'équipement plus concentrée, calquée sur le réseau routier étendu et sur un réseau de villages-centres disposant d'équipements étoffés et modernes, et c'est à partir de ces pôles, que ces services seraient diffusés dans les hameaux d'alentour sous des formes appropriées de services mobiles. Ledit Schéma prévoit le renforcement et la promotion de 5 villages centres dans le Moyen Atlas Oriental à savoir, Barkine, Maghraoua, Ras Laksar, Bouiblane et Matmata.

- **Le désenclavement du massif :** Le Schéma d'aménagement prévoit un réseau maillé complet de routes principales, régionales et locales, à renforcer ou à créer, pour faire ressortir toutes les vallées principales du massif du désenclavement. Parmi les liaisons régionales à promouvoir qui intéressent notre aire d'étude est celle qui relie Boulmane et Guercif via Berkine.

- **La création de centres et couloirs de développement :** cette action vise le développement d'activités industrielles et commerciales liées aux potentialités locales de production (produits d'origine agricole, forestière et l'exploitation de richesses minérales) et de desserte en voies de transport importantes. Parmi les axes pouvant avoir un impact sur l'aire de l'étude est celui de Outat El Haj – Guercif (mise en valeur de produits agroalimentaires, huileries, viande).

- **Le développement de toutes les activités liées au tourisme et aux loisirs :** Le développement touristique est l'un des axes les plus réels du développement du Moyen Atlas Oriental. En effet, la richesse de ses massifs forestiers (Tazeaka, etc.), les installations touristiques existantes (Bab Boudir, station de Ski de Bou Iblane, …) bien qu'elles sont presque abandonnées, et ne présentent qu'un faible attrait, la diversité des circuits touristiques et la richesse des paysages naturels (gouffres, cascades, relief, …), etc. constituent un potentiel important mais encore inutilisé pour développer un tourisme national et international de randonnée, de découverte de la nature, des paysages et des modes de vie ruraux et montagnards (en 4x4 et en moto). Pour valoriser ces atouts, le Schéma d'aménagement prévoit l'identification des circuits touristiques, la consolidation du réseau routier et son renforcement, la liaison des réseaux des deux versants du Jbel de Bou Iblane par une jonction au niveau de Talzent-Taffert – une liaison qui s'avère primordiale pour améliorer l'attractivité touristique de la zone : intégrer plusieurs sites sur un même circuit, réduir le coût de déplacement en évitant les allées et retours par les mêmes voies, …–, le recours aux modes de valorisation efficaces (publicité spécifique, organisation professionnelle des événements sportifs, …).

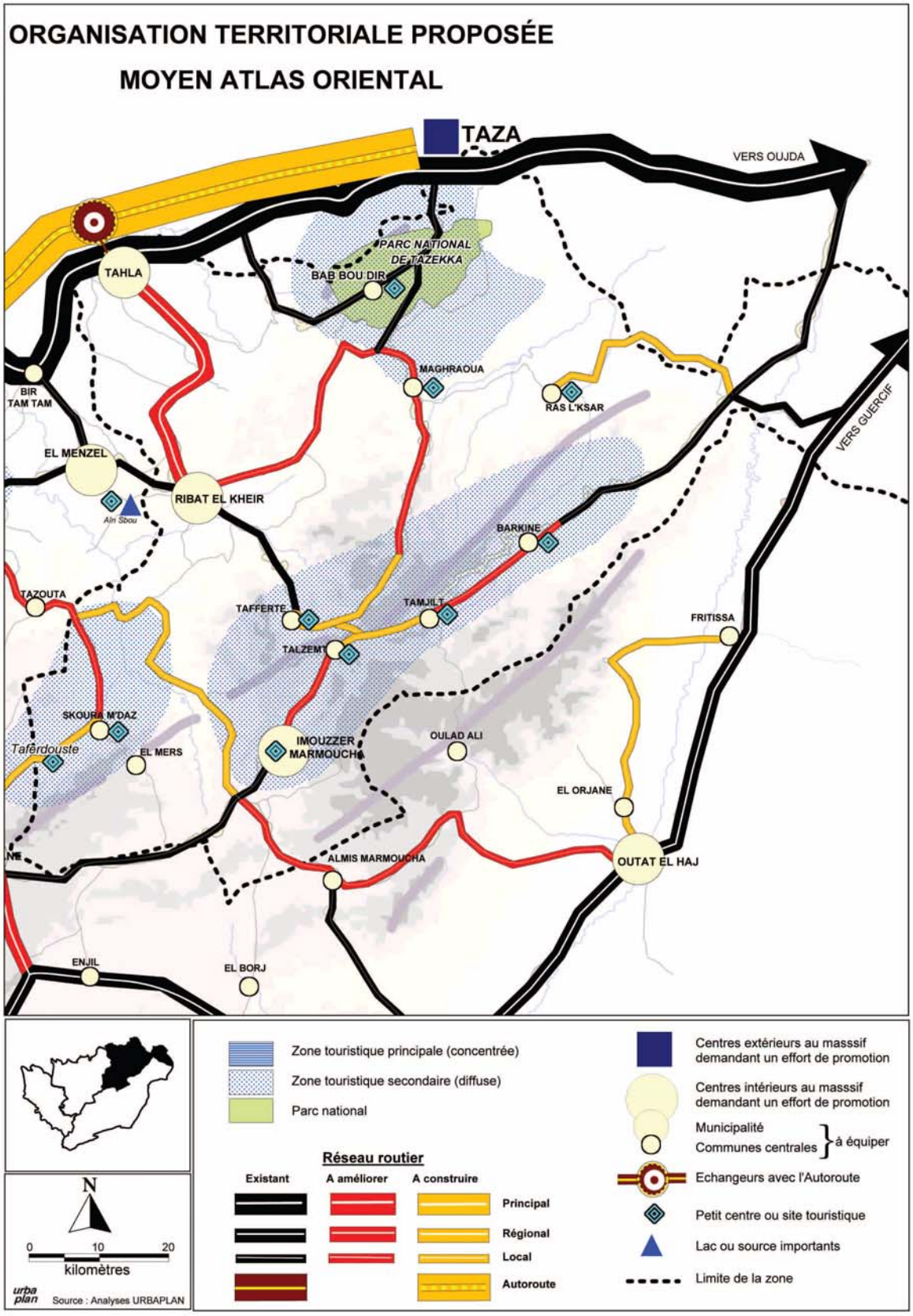
ORGANISATION TERRITORIALE PROPOSÉE
MOYEN ATLAS ORIENTAL
TAZA
VERS OUJDA
PARC NATIONAL DE TAZEKKA
TAHLA
BAB BOU DIR
MAGHRAOUA
RAS L'KSAR
BIR TAM TAM
EL MENZEL
RIBAT EL KHEIR
Aïn Sbou
VERS GUERCIF
BARKINE
TAZOUTA
TAFFERTE
TAMJILT
FRITISSA
TALZEMT
SKOURA M'DAZ
Tafërdouste
EL MERS
IMOUZZER MARMOUCHA
OULAD ALI
EL ORJANE
ALMIS MARMOUCHA
OUTAT EL HAJ
ENJIL
EL BORJ
Zone touristique principale (concentrée)
Zone touristique secondaire (diffuse)
Parc national
Réseau routier
Existant
A améliorer
A construire
Principal
Régional
Local
Autoroute
Centres extérieurs au masssif demandant un effort de promotion
Centres intérieurs au masssif demandant un effort de promotion
Municipalité
Communes centrales
à équiper
Echangeurs avec l'Autoroute
Petit centre ou site touristique
Lac ou source importants
Limite de la zone
N
0
10
20
kilomètres
urba plan
Source : Analyses URBAPLAN

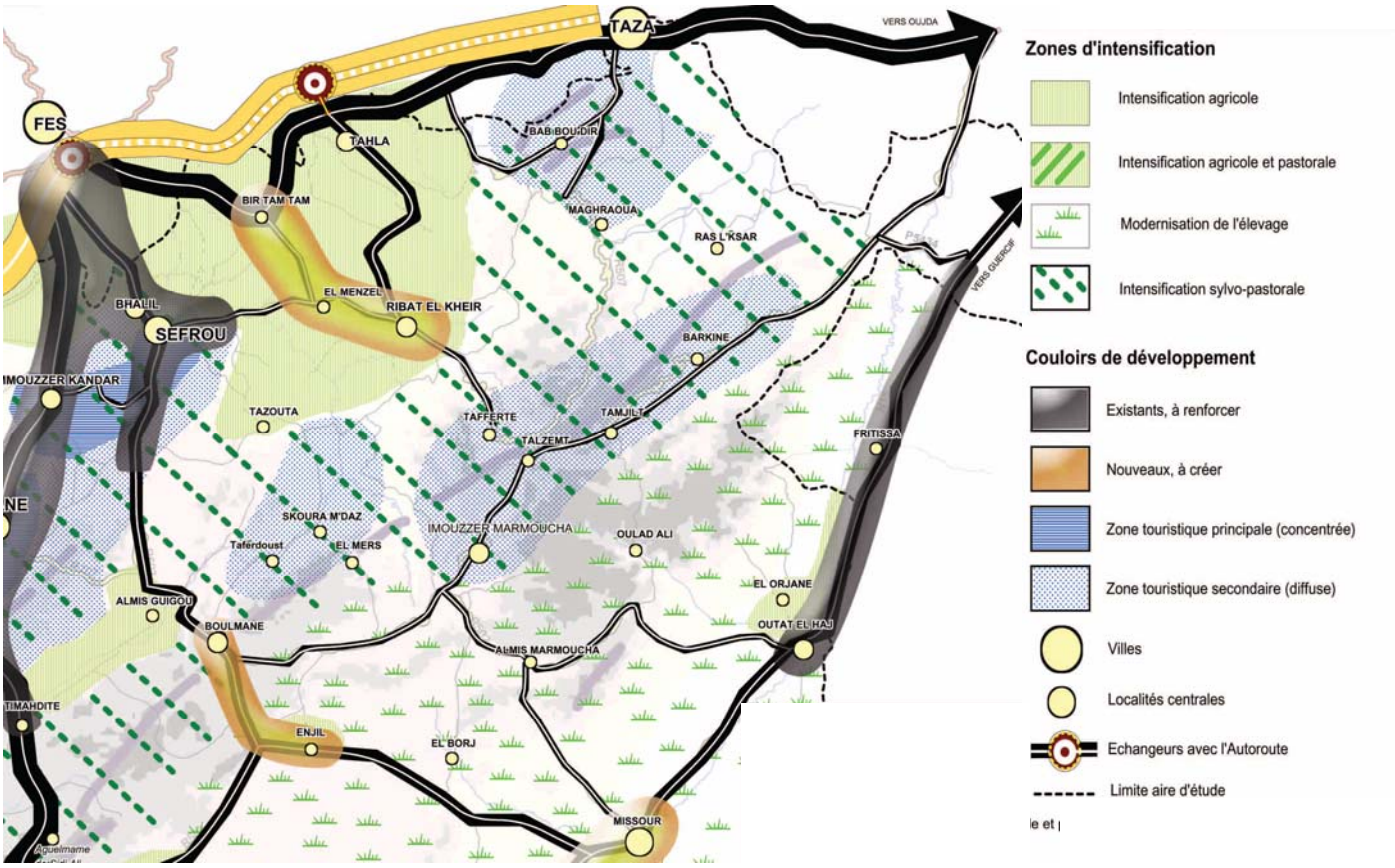
TAZA
VERS OUJDA
FES
TAHLA
BAB BOUIDIR
BIR TAM TAM
MAGHRAOUA
RAS L'KSAR
EL MENZEL
RIBAT EL KHEIR
BHALIL
SEFROU
BARKINE
IMOUZZER KANDAR
TAZOUTA
TAFFERTE
TAMJILT
TALZEMT
FRITISSA
SKOURA M'DAZ
IMOUZZER MARMOUCHA
OULAD ALI
Taferdoust
EL MERS
EL ORJANE
ALMIS GUIGOU
BOULMANE
OUTAT EL HAJ
ALMIS MARMOUCHA
ENJIL
EL BORJ
MISSOUR
Zones d'intensification
Intensification agricole
Intensification agricole et pastorale
Modernisation de l'élevage
Intensification sylvo-pastorale
Couloirs de développement
Existants, à renforcer
Nouveaux, à créer
Zone touristique principale (concentrée)
Zone touristique secondaire (diffuse)
Villes
Localités centrales
Echangeurs avec l'Autoroute
Limite aire d'étude

Carte n°…. : Extrait du Schéma d'aménagement touristique

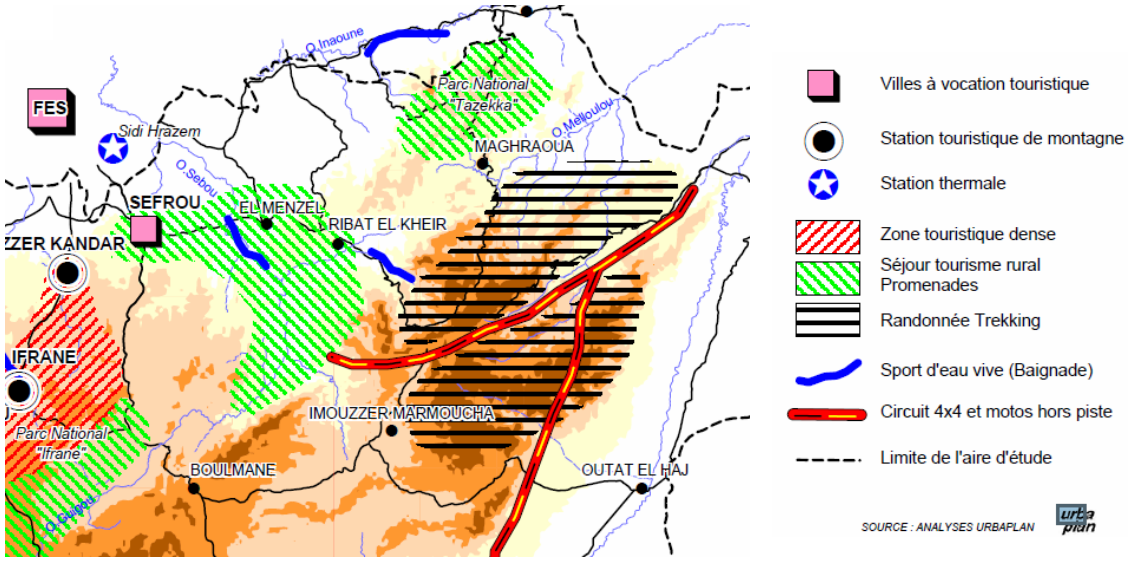

Carte n°…. : Extrait du Schéma des principaux axes d'intensification agricole

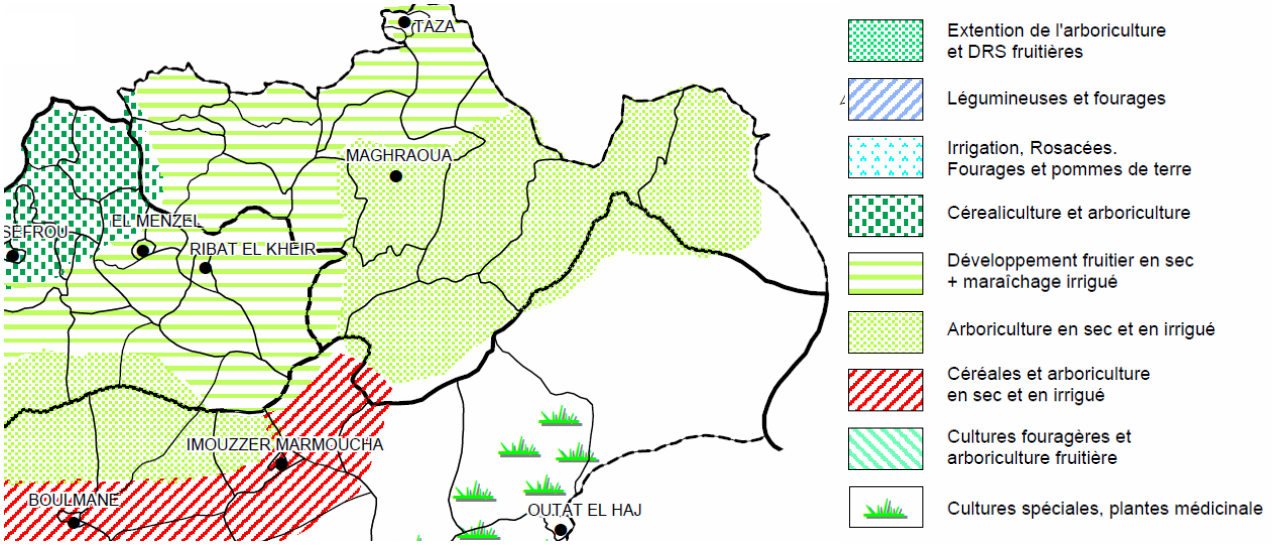

Carte n°…. : Extrait du Schéma de développement de l'élevage

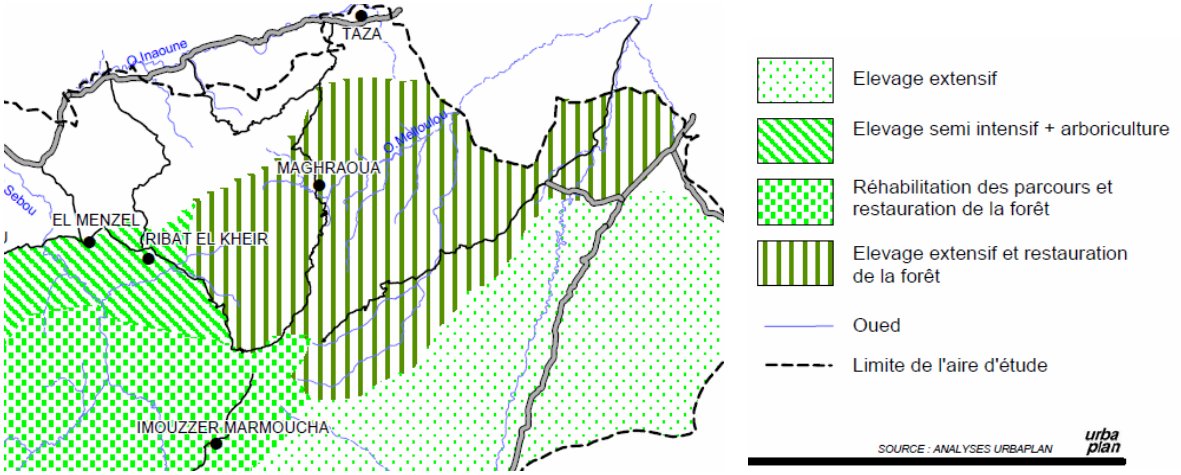

Carte n°…. : Extrait du Schéma des forêts et sites : vocations principales

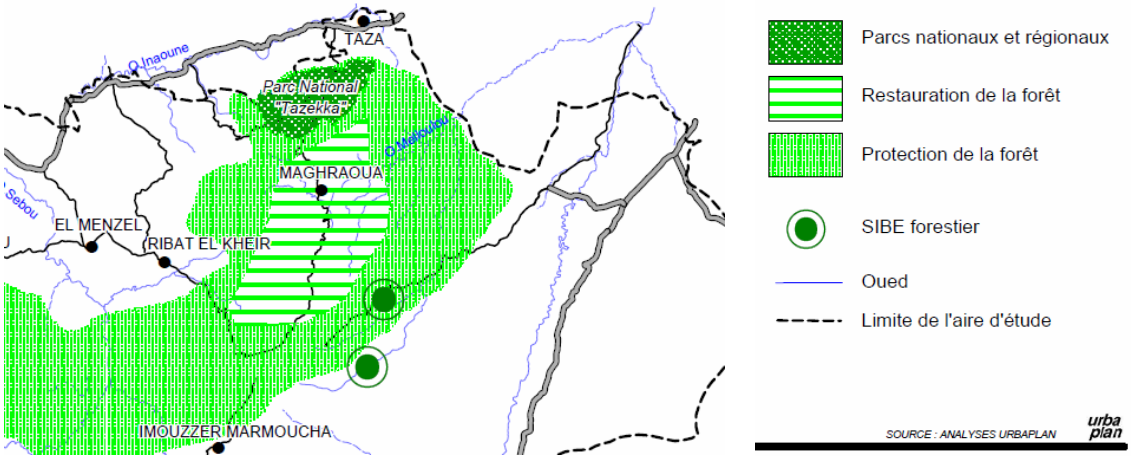

Carte n°…. : Extrait du Schéma des Equipements et Services

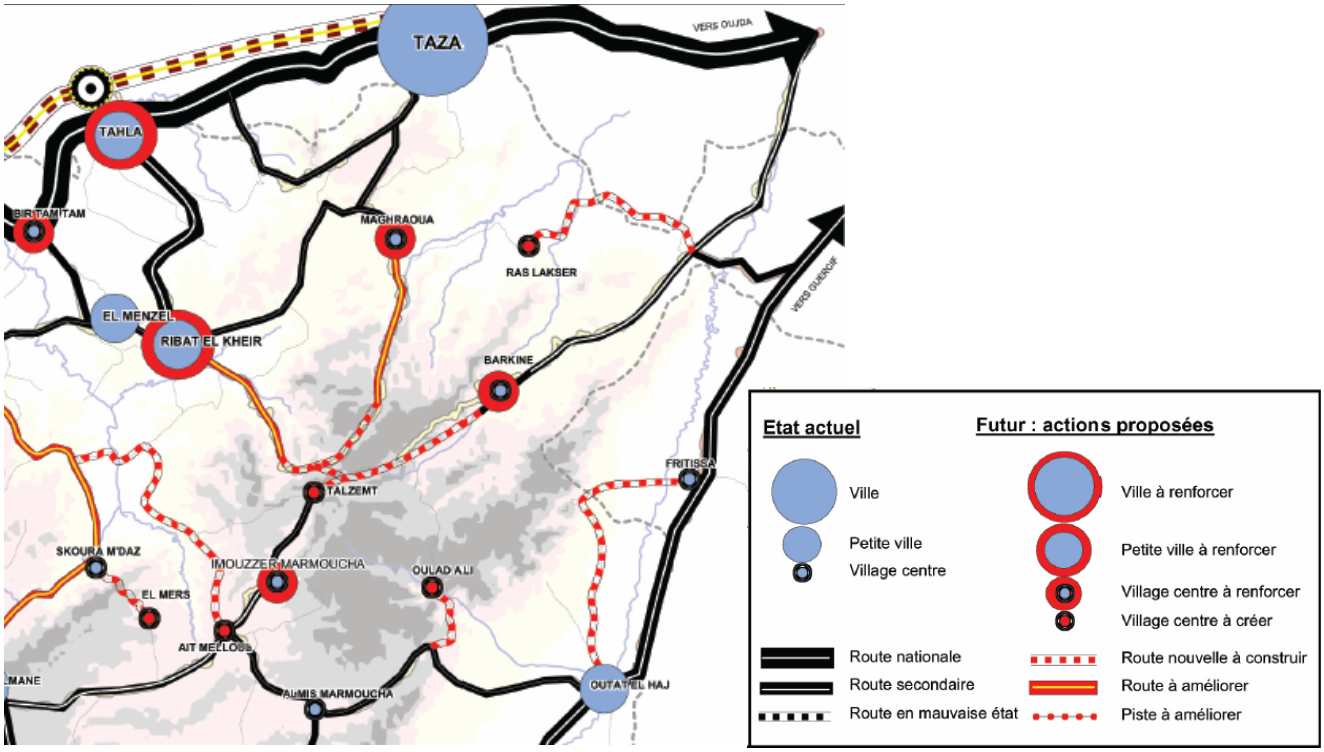

Carte n°…. : Potentialités touristiques

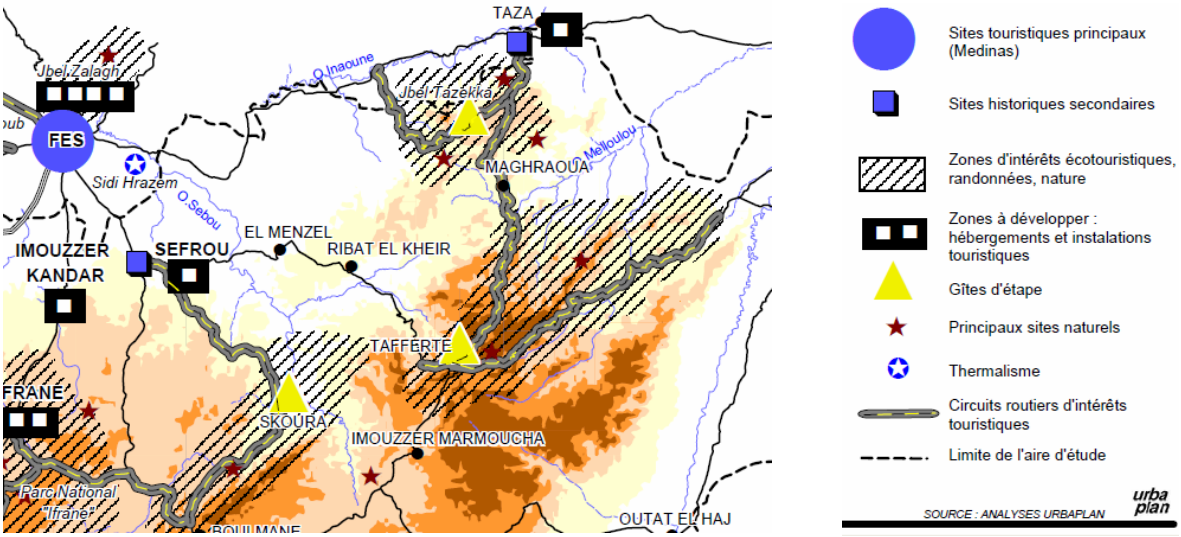

II-/ LES STRATEGIES NATIONALES SECTORIELLES

Comme nous oeuvrons sur un territoire rural, nous allons nous intéresser dans ce chapitre aux principales stratégies nationales sectorielles liées directement au développement rural, à savoir le « Plan Maroc Vert » et la « Vision 2015 » pour le développement de l'artisanat.

II.1- PLAN MAROC VERT :

La stratégie de développement agricole nationale, lancée par le Ministère de l'Agriculture, sous l'appellation du "Plan Maroc Vert", a pour objectif majeur d'imprimer au secteur agricole une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive qui tienne compte de spécificités locales, et d'en faire un axe majeur de développement économique et social en parallèle aux autres secteurs économiques (tourisme, industrie, artisanat, …).

Cette stratégie globale s'est déclinée en stratégies régionales basées sur les potentialités et les enjeux du local.

L'élaboration du plan agricole régional de Taza-Al Hoceima-Taounate est passé par 3 grandes phases, à savoir : le diagnostic de l'agriculture dans la région, la fixation des objectifs pour les principales filières de production et en fin, la proposition d'un programme d'action du plan régional et les modalités de sa mise en œuvre à deux horizons 2013 et 2020.

Ce plan ambitionne d'augmenter la production végétale pour atteindre à l'horizon 2013 quelque 820.000 tonnes (610 tonnes actuellement) en blé et 55.000 tonnes (26 actuellement) en agrumes. Il aspire également à développer la production en arboriculture fruitière, notamment des oliviers (511.000 tonnes au lieu de 256.000), des amandiers (de 2.000 à plus de 3.000 tonnes) et des figuiers (de 39.0000 à 58.000 tonnes).

Il vise également à augmenter la production laitière à 100.000 tonnes à l'horizon 2013 (55.000 tonnes actuellement), et animalière notamment les viandes bovines à 10.000 tonnes et les viandes ovines et caprines (9.000 tonnes), ainsi que l'augmentation de la production de miel de 180.000 à 260.000 tonnes).

Les projets envisagés dans la région totalisent 91 projets avec un montant d'investissement global de 5,1 milliards de dirhams, répartis en deux tranches.

Ces projets permettront de réserver 165.000 ha, jusque-la consacrés aux céréales, à des cultures alternatives notamment les arbres fruitiers. Ils contribueront également à l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur dans la région de 172 % ainsi que sa capacité d'emploi de 155 % à l'horizon 2013.

Ces projets sont répartis sur le territoire régional sur la base d'un diagnostic général ayant aboutis au découpage du territoire régional en 5 Unités Territoriales Agricoles (UTA) homogènes et possédant chacune un potentiel particulier, à savoir : la zone de pré-Rif (céréalicultures, légumineuses, oléiculture et élevage ovin et bovin), le Rif Central (amandiers, figuiers, oliviers, élevage caprin et apiculture), le Moyen Atlas (l'arboriculture, l'élevage ovin et caprin et apiculture), les plateaux de Guercif (des potentialités agricoles moyennes, élevage ovin et caprin et cultures de cactus).

La cinquième unité territoriale concerne la zone de petite et moyenne hydraulique et se caractérise par des cultures intenses et diversifiées, dont les céréalicultures, les cultures fourragères, les légumes, les agrumes, les oliviers et l'élevage bovin laitier.

La réalisation de ce plan - dans un cadre contractuel, cohérent et de synergie garantissant la durabilité de ces effets dans le temps - permettra certainement une redynamisation générale du secteur agricole au niveau de l'aire de l'étude, une amélioration des revenus des paysans et par la suite une amélioration des conditions de leur vie et une réduction significative de l'exode rural, … On devrait s'attendre ainsi, à cours et à moyen termes, à un développement socio-économique conséquent de la zone d'étude.

ETUDE D'IDENTIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS DANS LES PROVINCES DE TAZA ET TAOUNATE

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - PLAN MAROC VERT - PLAN REGIONAL

Légende :

UTA 1 — Unité territoriale agricole du Pré-rif :
Filières à développer : Céréales (intensifs), Olivier, Elevage ovin, bovin et caprin. Produits de terroire (cactus, caprier, plantes aromatiques et médicenales).

UTA 2 — Unité territoriale agricole du Rif central :
Filières à développer : Arboculture fruitière (amandier, figuier, olivier), Elevage mixte à dominance caprin, Apiculture, Produits de terroire (plantes aromatiques et médicenales, cactus).

UTA 3 — Unité territoriale agricole du Moyen Atlas Oriental :
Filières à développer : Elevage ovin et caprin, Arboculture fruitière, Apiculture.

UTA 4 — Unité territoriale agricole du Plateau de Guercif :
Filières à développer : Olivier, Elevage ovin et caprin, Produits de terroire (cactus).

UTA 5 : Petite et moyenne hydraulique (PMH).
Filières à développer : Agrumes, Olivier, Céréales, Lait.

- Ville ou centre urbain
- Centre rural émergent de 1er rang
- Centre rural émergent de 2ème rang

II.2- VISION 2015 POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT MAROCAIN :

La Vision 2015 pour l'artisanat est une stratégie volontariste, qui vise à faire de ce secteur une locomotive économique, en matière de création d'emplois et d'exportation. Elaborée au cours de l'année 2005, Vision 2015 part du constat de l'existence d'une forte demande pour l'artisanat et l'art de vivre marocain, de la part des consommateurs des grandes villes nationales, ainsi que des principaux pays partenaires économiques du Maroc.

Cette vision se focalise donc sur la construction et l'émergence d'un tissu de production, organisé et de taille suffisante pour alimenter les principaux réseaux de distribution nationaux et internationaux.

Elle est basée sur le soutien et l'encadrement des mono-artisans à travers des programmes de formation, de développement de la conception des produits, d'amélioration de la qualité et des techniques de production et d'appui de la commercialisation.

L'Etat assurera dans le cadre de ce programme aux mono-artisans les financements nécessaires adaptés à leurs spécificités ainsi que la couverture sociale pour eux et pour leurs familles.

Il est vrai que le secteur de l'artisanat demeure pratiqué à de très petites échelles et de façon limitée au niveau de l'aire de l'étude malgré le potentiel dont elle dispose en la matière. Ceci est dû à la modestie des moyens dont disposent les artisans et du manque d'encadrement, de soutien, etc.

Mais, l'aire de l'étude peut très bien saisir cette occasion pour mettre à niveau son artisanat, structurer le secteur et améliorer ses performances. D'autant plus qu'elle est très proche de la ville de Fès considérée comme un grand marché international de l'artisanat. Ce secteur peut profiter également des opérations de promotion de la production artisanale mises en place telles la commercialisation des produits artisanaux dans le réseau de distribution de MARJANE dans l'ensemble du territoire national, l'organisation des foires d'artisanat en particulier celui du festival méditerranéen d'Al Hoceima, … etc.

Il faut signaler également que la région de Taza-Al Hoceïma-Taounate dispose d'un Plan de Développement Régional de l'Artisanat (PDRA) qui est en cours de finalisation. Il s'agit d'un document–contrat qui lie le Gouvernement, la Région, les Chambres d'Artisanat, les Collectivités Locales et éventuellement, les Associations locales, autour d'un plan d'actions étalé sur une période de cinq à six ans, en précisant :

- Les objectifs assignés pour la mise en œuvre de la Stratégie de développement du secteur de l'Artisanat au niveau des régions en mettant en avant une forte convergence entre le Tourisme (augmentation du flux de clients) et l'Artisanat (amélioration de l'offre produits);
- Les actions nécessaires pour atteindre ces objectifs ;
- Le planning de leur réalisation ;
- Les besoins en investissements publics/privés et en ressources humaines, pour la mise en œuvre des actions.

Une autre étude relative à l'élaboration du schéma directeur de la formation professionnelle en matière d'artisanat pour la région est lancée par le secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat. Ces études constituent un atout considérable dont il faut bien en profiter.

II-3/ IMPACT DES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

Nul ne peut douter que les projets structurants de grande envergure sont porteurs de développement dans les territoires où ils s'opèrent ou au voisinage de ceux-ci. Toutefois, ils peuvent, dans certains cas, avoir des effets négatifs et de façons disproportionnées sur certaines composantes desdits territoires.

L'objectif de ce chapitre est de donner un aperçu rapide, et sans entrer dans les détails, sur les impacts tant positifs que négatifs de certains projets structurants sur le développement futur de notre aire d'étude.

On distingue ainsi entre les projets qui s'opèrent à l'intérieur du territoire de notre aire d'étude et ceux à son voisinage.

II.3.1- PROJETS S'OPERANT A L'INTERIEUR DE L'AIRE DE L'ETUDE :

Parmi les projets structurants dont l'impact attendu sur le développement local sera très grand, on cite les projets suivants :

a. Autoroute Fès-Oujda :

Le projet autoroutier Fès/Oujda, d'une longueur totale de 326 km (126 km pour le tronçon Fès/Taza, et 200 km pour le tronçon Taza/Oujda) traverse trois régions du Royaume du Maroc :

- Région de Fès-Boulemane : provinces de Fès Jdid et Sefrou ;
- Région de Taza-Al Hoceima-Taounate : province de Taza ;
- Région de l'Oriental : provinces de Taourirt, Jerada, Berkane et Oujda-Angad.

En ce qui concerne le tronçon qui va traverser l'aire de l'étude, 5 sorties sont prévues, à savoir au niveau de : Matmata, Oued Amlil, Taza, M'soun et Guercif.

Ce projet permettra de :

- Renforcer la liaison entre les pôles de croissance situés sur cet axe (l'aire métropolitaine centrale Casablanca-Rabat, le bipôle Fès-Mèknès et le bipôle Oujda-Nador) ;
- Améliorer l'accessibilité des espaces traversés par ce projet et leur faire profiter de la dynamique économique et des échanges qui seront générés par les pôles de croissance ;
- Répondre à des besoins croissants d'écoulement du trafic routier face aux contraintes imposées actuellement (étroitesse de la route nationale actuelle (RN6) à cause du relief très accidenté au niveau de certains tronçons, de l'importance progressive des poids lourds,…)
- Améliorer la sécurité routière par la réduction du nombre d'accidents de circulation suite à la mise en service de l'autoroute ;

- Réduire les nuisances (pollution de l'air et bruit) du fait du report d'une partie du trafic des routes nationales vers l'autoroute et la mise en fonctionnement de ses voies de contournement des principales villes ;
- Créer de nouveaux emplois : temporaires (du fait de la construction du projet autoroutier) et permanents (pour les besoins d'exploitation de l'autoroute);
- Développer le tourisme suite aux connexions des secteurs touristiques importants, dont l'impact sera globalement positif et fort, en améliorant la desserte; l'accessibilité aux sites touristiques par l'autoroute; et le soutien de l'artisanat local qui trouvera un marché auprès des touristes.
- Réaliser des gains économiques au niveau régional et national liée à la réduction du temps et du coût de transport.

Toutefois, ce projet aura également des impacts négatifs, tant sur les milieux physique, biologique qu'humain. Ces impacts peuvent être résumés dans les points suivants pour ne citer que les plus significatifs à notre sens :

- Les perturbations peuvent être liées à l'introduction d'une barrière terrestre dont le franchissement est exposé à de grands risques. Il s'agit en particulier des impacts négatifs sur les modes de vie des populations, les activités et les échanges socio-économiques (rupture dans les systèmes de production et de commercialisation, découpage des parcours, etc.) ;
- Le déplacement des populations situées sur emprises de l'axe ;
- Les impacts négatifs sur l'agriculture ;
- Le manque à gagner pour les commerçants implantés sur le réseau routier secondaire (RN6) et pour les agriculteurs dont les terrains ont été morcelés ou réduits par le passage de l'autoroute,
- De même, l'attractivité de la région augmente pour les gens à la recherche d'emplois, ce qui pourrait perturber les structures socioculturelles existantes et engendrer des risques de développements urbains non maîtrisés des tissus urbains limitrophes ;
- Les risques de pollution des oueds et points d'eau situés à proximité du projet.

Ainsi, toute stratégie de développement du territoire de l'aire de l'étude doit être basée sur les points forts de ce projet et la transformation des points négatifs en points positifs. En effet, il y a lieu de :

- Renforcer les structures d'accueil et améliorer le climat d'investissement dans les zones rendues accessibles par cet axe ;
- Développer des vocations fortes et plus attrayantes pour les centres qui risquent de voir leurs fonctions principales (commerce routier, …) reculer à cause du passage de l'autoroute.

b. Projets de substitution à la culture du cannabis à Taounate :

Plusieurs projets de développement ont été réalisés dans la province de Taounate dans le but de favoriser une dynamique économique de substitution à la culture du cannabis et l'insertion des agriculteurs dans des activités génératrices de revenus, soit à travers des projets sectoriels où dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

Ces projets ont été réalisés en partenariat entre l'Agence de Développement et de la Promotion des provinces du Nord, l'Institut National des Plantes Médicinales et Aromatiques de la ville de Taounate et des associations de la société civile.

50 projets d'un coût global de plus de 8,7 millions de DH réalisés dans le cadre de l'INDH durant la période 2005-2008 dans le cadre de la culture de substitution. Ces projets concernent la création d'une unité de séchage de prunes et de figue, de trituration des olives, d'une unité de production et de commercialisation des câpres, ainsi que de la culture de collecte et de distillation des plantes médicinales et aromatiques, l'élevage caprin et du bovin laitier, la modernisation de l'apiculture, ainsi que l'équipement d'un projet de tissage et de broderie au profit de la femme rurale, en plus du projet d'aménagement hydro-agricole du bassin de Sahla et qui se trouve dans un état de réalisation avancé sur une superficie de 690 hectares pour un coût de 527 MDH.

La réussite de ces projets nécessite le développement d'activités rentables, un suivi très rapproché d'encadrement et d'assistance technique et financière des paysans, un travail en synergie entre les différents acteurs, une implication très large de la société civile et une sollicitation importante des fonds internationaux de développement. En effet, les enjeux sont énormes et les tentations sont fortes. Ceci permettra à la province de développer des créneaux prometteurs en se basant sur le potentiel existant et en s'inscrivant dans les stratégies nationales de développement (INDH, Plan Maroc Vert, Vision 2010 pour le développement de l'artisanat, Vision 2010 du tourisme, Plan émergence, etc.).

c. Approvisionnement des communes rurales en eau potable :

Pour le milieu rural, l'ONEP a programmé quelque 1.044,38 millions de DH pour la période 2009-2010 en vue d'approvisionner plusieurs centres et des centaines de douars en eau potable et d'améliorer l'accès à cette matière vitale. Les travaux sont en cours pour l'approvisionnement de 11 centres et 165 douars relavant des cercles de Taza, Oued Amlil et Taineste pour un coût de 216 millions de DH.

Est également prévu l'alimentation en eau potable de 257 douars relevant de 11 communes des cercles d'Aknoul et Taineste à partir du barrage Asfalou (province de Taounate) d'un budget de 514 millions de DH.

D'autre part, des travaux sont en cours pour la réhabilitation des réseaux des communes de Béni Frassen et de Matmata (3 millions de DH) et d'une partie de la conduite d'Aïn Bouchiba, commune de Zrarda (550.000 DH).

Des travaux sont aussi entrepris pour l'approvisionnement des quartiers périphériques du centre de Zrarda (1,83 millions de DH) et pour le renforcement de l'alimentation de la commune rurale de Béni Frassen à partir de l'adduction régionale de Bab Louta (4 millions de DH).

Par ailleurs, des études sont aussi en cours pour l'adduction en eau potable de 27 douars de la commune rurale de Taddret pour un coût prévisionnel de 40 millions de DH, alors que la mise en service de l'adduction du centre de Boured (5 millions de DH) est prévue pour décembre prochain.

La généralisation de ce service vital sur l'ensemble des centres et douars du milieu rural de l'aire de l'étude ne peut être que bénéfique pour le développement local, pour la stabilisation des populations rurales, pour la lutte contre l'exode rural et pour l'encouragement de l'investissement.

Toutefois, ce service doit être accompagné pour les centres importants de systèmes fiables d'assainissement liquide pour l'amélioration du cadre de vie et la préservation de la santé des populations.

d. Programme National des Routes Rurales (PNRR) :

Ce programme vise l'amélioration des conditions d'accessibilité des zones rurales et le désenclavement des territoires les plus reculés et les plus enclavés.

Le programme PNRR II de la province de Taza que nous avons consulté au sein de la Délégation Provinciale de l'Equipement de celle-ci, est étalé sur 5 ans (2007-2011) avec la recherche d'une répartition judicieuse et équitable des actions sur le territoire provincial. Il prévoit la construction de 235 km et l'aménagement de 185 km de routes rurales desservant une population globale de 84.111 habitants, avec un montant prévisible de 484.940.000,00 DH. Plusieurs progrès ont été jusqu'à maintenant réalisés.

Les effets de ce programme ne peuvent être que bénéfiques. En effet, il participe efficacement à l'amélioration des conditions de vie et d'accessibilité aux services de base (enseignement, santé, approvisionnement, …) et des échanges socio-culturels et économiques dans les milieux ruraux.

Toutefois, pour atteindre des objectifs de développement intégré de l'espace régional, ce programme devrait s'inscrire dans la care d'une vision globale et qualitative de développement en tenant compte des autres programmes et stratégies nationales (développement touristique, industriel, artisanal, agricole, …) et ne pas se focaliser uniquement sur le seul aspect de désenclavement.

II.3.2- PROJETS S'OPERANT EN DEHORS DE L'AIRE DE L'ETUDE :

Les projets structurants réalisés ou en cours de réalisation dans les territoires limitrophes à notre aire d'études sont nombreux. Pour ne pas évoquer que les plus importants, nous citons les projets suivants :

- La liaison ferroviaire Taourirte-Nador ;
- Le projet du Port Med West de Nador et celui de Tanger-Med ;
- Le projet de la Plate forme Industrielle Intégrée (P2I) d'Oujda spécialisée dans les énergies renouvelables ;
- Le projet de la zone off-shore de Fès ;
- L'ouverture de la Station balnéaire de Saidia (Méditerrania) réalisée dans le cadre du Plan Azur ;
- Le projet de la nouvelle zone touristique intégrée (NZTI) de Cala Iris à Al Hoceima prévu par Med-Z (filiale de CDG) et qui sera prête, d'après les prévisions, en 2013.
- Le projet de la Rocade de la Méditerranée Tanger-Saidia d'une longueur de 550 km;
- Etc.

Ces projets grandioses vont générer, certes, une dynamique extraordinaire dans les espaces entourant notre aire d'étude (régions de l'oriental, du Nord et de Fès) dont les effets sur le développement socio-économique (création de richesses, des activités, des emplois, etc.) de l'ensemble des territoires concernés, y compris le notre, ne peuvent être que considérables.

En effet, ces projets sont réalisés dans le cadre de la vision globale de l'aménagement du territoire national et des stratégies nationales de développement qui visent le renforcement des espaces de croissance majeurs de Fès-Meknès au Sud-Ouest, de Oujda-Nador au Nord-Est et de Tanger-Tétouan au Nord-Ouest.

Lesdits projets contribuent également à la création et au renforcement, en outre de l'axe économique traditionnel de la zone atlantique Casablanca-Tanger, de deux autres axes économiques majeurs : le premier au Nord donnant sur la méditerranée et sur l'europe (Oujda-Tanger) et le deuxième complétant la forme du triangle en joignant les extrémités des deux premiers (Casablanca-Fès-Oujda).

L'aire de l'étude se trouve ainsi soumise à l'influence directe de ces axes et pôles de croissance. En effet, elle va sûrement bénéficier de la dynamique engendrée pour développer les secteurs producteurs (agriculture, tourisme, artisanat, industrie, …) en offrant ses potentialités d'investissement existantes.

Toutefois, si une stratégie globale visant la mise à niveau et le développement intégré du territoire étudié en tenant compte des mutations profondes qui s'opèrent dans son environnement n'est pas mise en place au court terme, on peut s'attendre à des effets négatifs et irréversibles sur ce territoire.

En effet, **les territoires avoisinants seront plus attractifs. On assistera alors à des déséquilibres territoriaux et socio-économiques du fait de l'accentuation de l'exode rural et du déplacement massif des populations vers les pôles de croissance.** Ce qui ne passe pas sans laisser des impacts négatifs sur les territoires de départ et ceux d'arrivée : sous-développement, dégradation des ressources, chômage, pauvreté, poches d'habitat sous-équipés, etc.

C'est ainsi que le choix des centres émergents prioritaires à développer dans la prochaine mission va porter, entre autres, sur ceux capables de jouer le rôle d'espace tampon entre les territoires de notre aire d'étude, qui se prêtent à se vider de leurs populations, et les pôles de croissance futurs (milieux récepteurs). Ces centres seront ciblés surtout sur les itinéraires majeurs de cet exode prévisible.

III/ QUELLE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS DE L'AIRE DE L'ETUDE ?

Partant de ce qui précède, la stratégie globale de développement proposée a pour objectif principal de diminuer l'intensité de l'exode rural vers les grandes villes tout en réduisant l'impact des déséquilibres territoriaux qui peuvent exister et stimuler les départs massifs des populations de l'aire de l'étude. Le rôle assigné aux centres urbains et aux centres ruraux émergents dans le cadre de cette stratégie est capital. Il s'agit d'en faire, dans le cadre d'une vision globale et intégrée, des piliers de développement local et des supports des stratégies nationales.

Pour ce faire, il faut :

- Renforcer la compétitivité et l'attractivité des centres émergents identifiés en se basant sur la valorisation des potentialités humaines et socio-économiques de leurs territoires restreints dans lesquels ils s'insèrent, le rattrapage des déficits et retards

enregistrés en matière des infrastructures de base, des équipements socio-collectifs et du logement, et la création d'un climat favorable pour l'investissement ;
- Assurer une intégration harmonieuse des centres émergents au sein de l'armature rurale et du réseau urbain de l'aire de l'étude (complémentarité fonctionnelle, interconnexion, …) ;
- Hiérarchiser les centres émergents prioritaires selon leur aptitude à répondre à l'objectif principal assigné à cette étude, à savoir, celui de réduire l'intensité du phénomène du dépeuplement du territoire étudié vers les grandes villes.

Les actions proposées s'inscrivent dans le cadre des axes stratégiques ci-dessus et peuvent être présentées comme suit :

1- Mise à niveau des centres émergents :

Les centres émergents identifiés étant des localités à fonction centrale au sein de leurs territoires de commandement respectifs (chefs-lieux communaux ou de caïdats), leur rôle en matière d'encadrement des populations locales est primordiale. Ainsi, une mise à niveau globale desdits centres s'avère prioritaire.

Il s'agit dans ce cadre de :
- Généraliser l'alimentation en eau potable, cette matière vitale pour la survie des gens et pour le développement de toute activité, sur l'ensemble des centres (y compris ceux classés aux 3ème et 4ème rangs) et leurs composantes spatiales. En effet, le manque d'eau potable étant l'une des causes principales de départ des populations de plusieurs communes rurales de notre aire d'étude, notamment aux Cercles de Tainaste, Taza, Aknoul, Tahla, etc., plusieurs efforts doivent être fournis pour assurer, à court terme, et comme première étape, l'alimentation en eau potable de touts les centres chefs-lieux de communes. Déjà au moment de l'enquête, 13 centres à la province de Taounate (Ratba, Oudka, Timezgana, Sidi Haj M'hamed, Sidi Yahya Bni Zeroual, Moulay Abdelkrim, Sidi El Abed, Zrizer, Bouhouda, Khlalfa et Ras El Oued) et 7 autres à la province de Taza (Gzenaya El Janoubia, Sidi Ali Bourkba, Gouzate, Taifa, Bouyablane, Bouhlou et Rbaa EL fouki) ne disposaient pas d'un réseau d'eau potable. La qualité de l'eau est aussi un facteur déterminant à prendre en considération par les services concernés. On cite l'exemple du centre de Tizi Ouasli dont l'attractivité a sensiblement reculé à cause de ce problème.
- Doter tous les centres chefs-lieux de communes d'un réseau d'éclairage public ;
- Aménager les axes structurants et les pénétrantes des centres émergents identifiés (centres de 1er et 2ème rangs) : chaussée, accotements, éclairage public, aire de stationnement pour moyens de transport interurbain, ordonnancement architectural des façades, arbres d'alignement, signalisation ;
- Réaliser des systèmes d'assainissement liquide adéquats. Pour ceux qui en disposent déjà (Ain Aicha, Ourtzagh, Galaz, Ain Mediouna, Bni Oulid, Moulay Bouchta, Meknassa, Matmata, Ajdir, Tizi Ouasli, Boured, Beni Lent, Had M'Sila, Oulad Zbair, Zrarda, Bab Boudir, Saka), il faut prévoir des travaux d'extension, d'entretien et de renouvellement. En effet, la préservation de la qualité de l'environnement devrait être une priorité des conseils communaux du fait qu'elle constitue un élément essentiel de l'attractivité du centre tant sur les populations que sur les investissements. Le cadre partenarial avec des ONG nationales et internationles dans ce sens est à développer ;
- Renforcer le niveau d'équipement des centres en matière de services publics et d'équipements socio-collectifs afin de constituer des pôles multiservices. Le but

étant de consolider l'attractivité des centres identifiés, élargir leurs périmètres d'influence, parer aux déficits constatés et réduire les disparités soulevées entre les deux provinces. Le premier souci des acteurs, des collectivités locales et des élus devrait être focalisé sur le rattrapage des retards enregistrés en matière d'équipement en application des normes en vigueur (nombre d'équipements par type/ nombre de population desservie) tout en assurant une répartition équilibrée desdits équipements sur le territoire et en donnant la priorité aux centres émergents situés dans les zones en crise (milieux de départs massifs) ou sur les sens de flux migratoires vers les grandes villes.

Ainsi, les centres identifiés (1er et 2ème rangs) doivent disposer, à court et à moyen termes, de suffisamment d'équipements leur permettant d'assurer leur fonction d'encadrement. La priorité devrait être accordée, dans une première étape, aux équipements de base (les centres de santé communaux avec unités d'accouchement et services mobiles, les établissements d'enseignement primaire, collégial et secondaire, les équipements d'hébergement des élèves en particulier des filles, les maisons du citoyen ou de services publics, …), puis dans une seconde étape, aux autres types de services publics et de proximité tels que les maisons des jeunes, les foyers féminins, les bibliothèques, les terrains de sports, les centres de qualification professionnelle spécialisés dans les domaines intéressant les territoires dans lesquels ils s'insèrent, les centres de travaux agricoles ou de développement forestier, les bureaux de poste dotés des services de transfert d'argent, les représentations des services de l'ONE, l'ONEP, etc..

2- Renforcement de la compétitivité des centres identifiés :

Le renforcement de la compétitivité des centres émergents passe entre autres par :

- ***La consolidation des vocations principales des centres :***

Les vocations des centres émergents sont déterminées en fonction de leurs potentialités naturelles et socio-économiques et des avantages liés à leur situation par rapport aux villes et aux infrastructures de communication (autoroute, routes nationales et régionales, voie ferrée, …) d'une part, et des orientations des stratégies nationales de développement d'une autre part (Plan Maroc Vert, …).

Ainsi, les vocations à développer par les centres identifiés peuvent être présentées comme suit :

Province de Taounate :

Centre	Atouts	Vocations à développer
AIN AICHA	- Proximité de la ville de Taounate - Situation sur route nationale - Situation sur carrefour important	- Plate forme de commerciale et agricole (filières liées à l'olivier, les viandes, etc.) ; - Centre relais ; - Pôle d'équipements prioritaire.
OURTZAGH	- Situation sur la retenue du barrage ; - Possibilité d'intégration au sein d'un circuit touristique local	- Tourisme rural : randonnées et excursions, restauration, activités nautiques, gîtes, - Pêche artisanale ; - Artisanat : poterie - Agriculture irriguée : arboriculture fruitière
AIN MEDIOUNA	- Proximité de la ville de Taounate - Possibilté d'intégration au sein d'un circuit touristique local	- Activités liées aux filières d'arboriculture, des produits de territoire, etc. (transformation, emballage, commercialisation, etc.)
MY BOUCHTA	- Moussem de My Bouchta - Proximité de la retenue du barrage	- Activités liées à l'agriculture et l'élevage - Artisanat (vannerie, …) - Tourisme et commerce.

GALAZ	- Proximité de la ville de Taounate	- Activités liées à l'arboriculture ; - Artisanat
BNI OULID	- Forêt ; - Ressources en eau - Culture irriguée	- Activités liées aux filières d'arboriculture, des produits de territoire, etc. (transformation, emballage, commercialisation, etc.) - Tourisme rural (intégration dans un circuit local) ; - Chasse. - Artisanat (sculpture de bois, …)
ZRIZER	- Proximité de la ville de Taounate - Situation sur route nationale - Situation à proximité d'un carrefour important	- Plate forme commerciale et agricole (filières liées à l'arboriculture : figuier, etc.) ;
MKANSA	-	- Agriculture : activités liées aux filières des agrumes, arboriculture, élevage, lait, etc.
TAFRANT	- Situation sur la retenue du barrage ; - Forêt ;	- Tourisme ; - Pêche.
BOUHOUDA	- Festival des figues	- Activités liées à l'agriculture ; - Tourisme rural.

Province de Taza :

Centre	Atouts	Vocations à développer
ZRARDA	- Proximité de la ville de Tahla - Situation sur l'axe Tahla-Ribat Al Khir	- Centre relais ; - Artisanat : tapis - Services destinés aux activités agricoles
OULAD ZBAIR	- Proximité de la ville de Oued Amlil; - Accessibilité directe depuis l'autoroute ; - Situation sur l'axe Oued Amil – Ain Aicha - Taounate	- Pôle stratégique de développement agricole ;
TADDART	- Situation sur route nationale, à mi-chemin entre Taza et Guercif ; - Proximité de la gare ferroviaire et de l'échangeur de M'soun.	- Centre relais ; - Commerces et services ; - Artisanat (armes traditionnelles, tapis, produits d'alfa, …) ; - Pôle stratégique de développement agricole (arboriculture, produits de territoire, etc.)
AJDIR	- Proximité de la ville d'Aknoul ; - Zone à vocation de l'arboriculture ; - Présence d'une source thermale.	- Pôle stratégique de développement agricole (amandier, élevage, …) ; - Tourisme et commerce.
TIZI OUASLI	- Situation sur un axe stratégique Taza-Al Hoceima ; - Proximité de la ville d'Aknoul ; - Zone à vocation de l'arboriculture ;	- Activités liées à l'arboriculture (amandier, …); - Commerces et services.
MATMATA	- Proximité de la retenue du barrage Idriss I ; - Accessibilité directe à partir de l'autoroute ; - Proximité de la ville de Fès.	- Tourisme de détente, sports et loisirs ; - Vocation résidentielle.
SAKA	- Situation sur l'axe stratégique Guercif-Nador ; - Accessibilité directe depuis l'autoroute.	- Centre relais ; - Commerces et services ; - Activités agricoles liées aux filières de l'arboriculture, l'élevage, …;
BNI FRASSEN	- Présence d'activités artisanales ; - Situation sur l'axe Oued Amil – Ain Aicha - Taounate	- Artisanat (vannerie, …) ; - Agriculture : activités liées aux filières à l'arboriculture, élevage, lait, etc.
MSILA	- Proximité de la ville de Taza ; - Possibilité d'intégration dans un circuit touristique local	- Pôle d'équipements et de services ; - Activités liées aux potentialités agricoles locales.
BAB MARZOUKA	- Situation sur route nationale ; - Proximité des villes de Taza et Oued Amlil ;	- Vocation résidentielle ; - Centre relais ; - Animation et loisir ; - Activités liées aux potentialités agricoles locales (olivier, élevage, …).

La consolidation des vocations économiques des centres passe entre autres par :

- La mise en place des cellules locales mixtes (CRI, Délégations des ministères concernées, chambres professionnelles, ONG…) pour l'encadrement, l'orientation et l'accompagnement des populations locales en matière d'amélioration des conditions de production, de commercialisation, de création de PME, d'organisation professionnelle, ...
- Le renforcement du secteur associatif et de l'activité des ONG œuvrant dans les domaines de développement local ;
- L'encouragement des branches d'activités économiques liées aux potentialités locales en exploitant toutes les phases du processus de l'exploitation du produit (de la production jusqu'à la transformation et la commercialisation) ;
- L'adoption de procédures administratives simplifiées adaptées au milieu rural pour encourager la réalisation des projets d'investissement dont la définition ne peut être la même qu'en milieu urbain.
- La mise en place des structures publiques et privées permettant le financement rapide et facile des projets, les transferts d'argent, …etc., avec des formules spécifiques encourageantes pour les marocains résidents à l'étranger (MRE) ;
- L'intégration des centres à vocation touristique dans des circuits touristiques regroupant plusieurs sites pour des raisons de rentabilité, de diversification de l'offre, d'attractivité et de promotion d'autres activités économiques (commerces, artisanat, production agricole, …) ;
- La création et le renforcement des polarités fonctionnelles en donnant aux centres urbains et aux centres ruraux émergents limitrophes, constituant un groupement au sein d'un territoire homogène restreint, les moyens de développer des vocations fortes propres au groupement et des relations d'échange et de complémentarité fonctionnelle. Les possibilités de développement des centres émergents situés au sein d'un espace de polarité fonctionnelle sont plus importantes que celle d'un centre isolé.

  Cinq espaces de polarités fonctionnelles sont identifiés au niveau de l'aire de l'étude, à savoir :

  1. ***Taounate*** : ce pôle est constitué d'un espace centralisateur, en l'occurrence la ville de Taounate, et des centres satellitaires (Ain Aicha, Ain Mediouna, Zrizer). De par les atouts dont il dispose, il est appelé à devenir un des piliers de la stratégie de développement agricole de la région en cherchant une complémentarité efficace et rationnelles des fonctions des centres (encadrement, approvisionnement, collecte, conditionnement, transformation, commercialisation, …). Les principales vocation de ce pôle sont l'arboriculture (olivier, figuier, …), les produits de terroir, les viandes, les laits et ses dérivés, le commerce, les services, l'agro-alimentaire, …
  2. ***Aknoul*** : ce pôle regroupe outre la ville d'Aknoul, les deux centres d'Ajdir et Tizi Ouasli. Ce pôle est caractérisé par sa situation sur l'axe stratégique Taza-Al Hoceima, ses liens fortes avec le Nord et ses potentialités agricoles (amandier, …) et touristiques (tourisme rural et de montagne). Les trois centres peuvent développer des activités complémentaires pour en faire un pôle économique compétitif à l'échelle de la région ;
  3. ***Tahla*** : ce pôle composé de la municipalité de Tahla et des centres de Matmata et Zrarda est situé dans la zone du Moyen Atlas. Il dispose de plusieurs potentialités touristiques, agricoles, artisanales, d'accessibilité (projet de l'autoroute) et de proximité de la ville de Fès, … lui permettant de développer diverses vocations, en particulier, le tourisme de détente, de sports nautiques et

de loisirs, l'artisanat, les services et celle résidentielle. Le centre de Matmata peut en devenir le pôle structurant.

4. ***Oued Amlil*** : ce pôle est composé de la municipalité de Oued Amlil et des centres d'Oulad Zbair, situé sur un axe stratégique à renforcer (Oued Amlil-Ain Aicha- Taounate), et de Bab Marzouka, situé sur la route nationale Taza-Fès. Ce pôle est situé au centre de notre aire d'étude et dispose de grands atouts en matière d'accessibilité (autoroute, RN, voie ferrée), d'agriculture et du commerce. Il peut développer plusieurs vocations (services destinés à l'agriculture, agro-industrie, commerces, résidence, animation et loisirs, artisanat, …) ;
5. ***Taddart*** : ce pôle est constitué de deux centres ruraux à savoir Taddart et Msoun. Il est situé à mi-chemin entre Taza et Guercif sur la route nationale n°1 et bénéficie d'une infrastructure de communication importante (sorte d'autoroute, gare ferroviaire). Il peut développer des vocations commerciales, artisanales (tapis, armes traditionnelles, …) et de l'agro-industrie basée sur les produits locaux de l'arboriculture (olivier, …) et de l'élevage (viande, lait, cuir, …).

3- Renforcement du réseau urbain :

Le développement des centres émergents ne peut être conçu en l'absence d'un réseau urbain solide, cohérent et compétitif. En effet, au regard de leurs structures modernes de production et de distribution, leurs forces de travail (masse, qualification, mobilité, …) et leurs modes de consommation (pouvoir d'achat, marchés potentiels de consommation, …), les villes sont les principaux moteurs de développement local.

Ainsi, une grande attention doit être accordée par les pouvoirs publics au développement et au renforcement du réseau urbain local, tout en profitant des stratégies nationales de développement et de la dynamique qui résulte de la réalisation des grands projets structurants à l'intérieur ou au voisinage de l'aire de l'étude.

4- Renforcement des interconnexions stratégiques :

La présente étude a identifié plusieurs liaisons stratégiques à renforcer :

- Une liaison directe entre les chefs-lieux des deux provinces de Taza et Taounate est une clé de voûte de la stratégie de développement de l'aire de l'étude. En effet, pour aller, actuellement, de Taza à Taounate, il faut passer par la ville de Fès. Ce qui est considérée comme contrainte majeure de développement de l'aire de l'étude. La création et le renforcement de cette liaison via Oued Amlil et Ain Aicha, permettront sans doute d'améliorer la compétitivité du territoire des deux provinces.
- L'axe Fès-Taounate-Kétama qui assure la liaison de l'aire de l'étude avec la métropole régionale Fès-Meknès au Sud et l'axe économique du Nord (Hoceima-Nador à l'Est et Tanger-Tétouan à l'Oeust) ;
- L'axe Guecif-Saka-Nador ;
- L'axe Taza-Aknoul-Kassita assurant la liaison de l'aire de l'étude avec les villes d'El Hoceima et de Nador ;
- L'axe Taounate-Thar Souk-Ajdir-Kassita ;
- L'axe Ribat Al Khayr-Tahla-Matmata.

Par ailleurs, et pour le renforcement des infrastructures de communication des centres émergents, il est proposé ce qui suit:

- Prévoir la création d'une gare ferroviaire à Matmata à moyen et long terme ;
- La création des gares ou des haltes routières au niveau des centres de Taddart, Saka, Ain Aicha et Matmata.

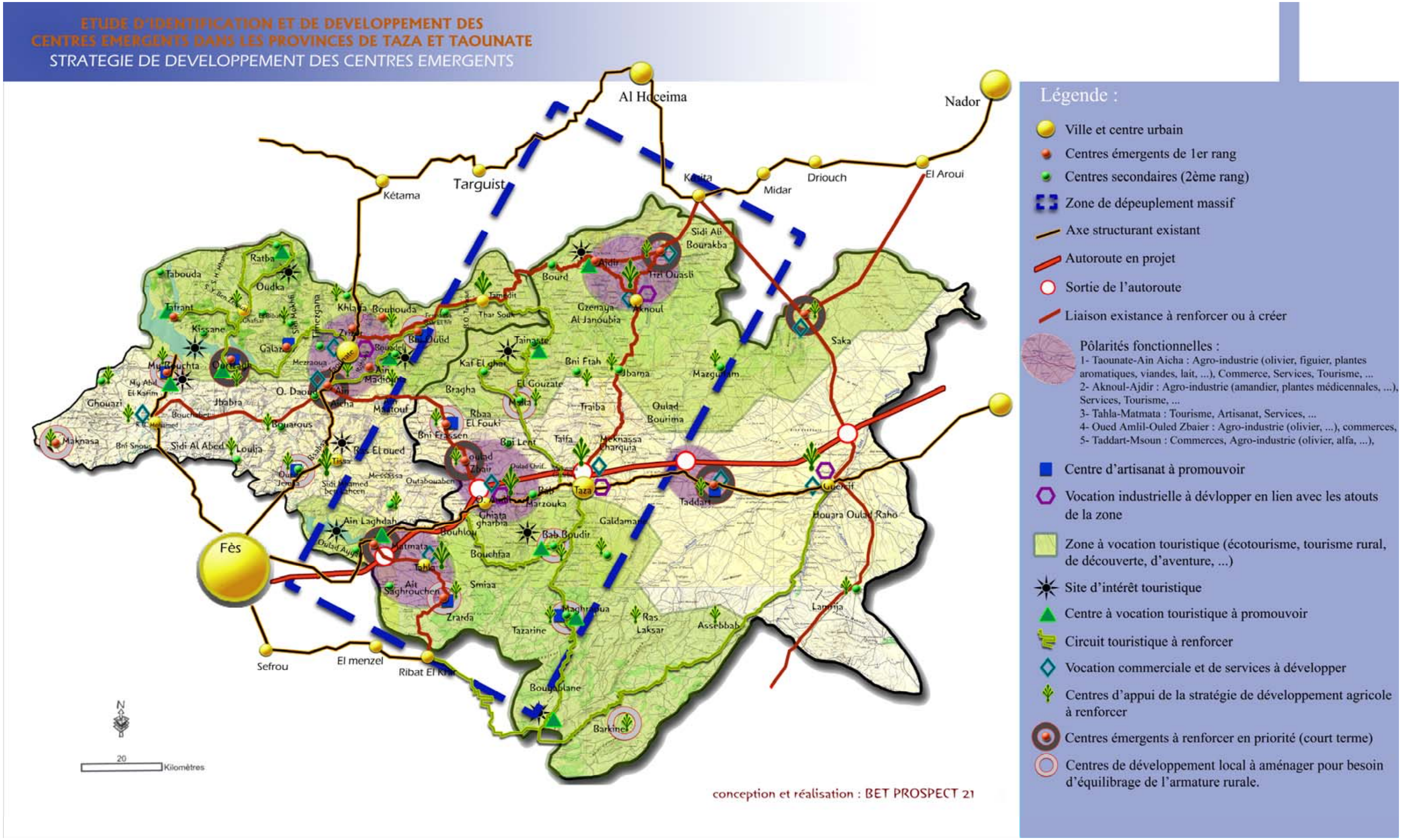
ETUDE D'IDENTIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES
CENTRES EMERGENTS DANS LES PROVINCES DE TAZA ET TAOUNATE
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS
Légende :
Ville et centre urbain
Centres émergents de 1er rang
Centres secondaires (2ème rang)
Zone de dépeuplement massif
Axe structurant existant
Autoroute en projet
Sortie de l'autoroute
Liaison existance à renforcer ou à créer
Pôlarités fonctionnelles :
1- Taounate-Ain Aicha : Agro-industrie (olivier, figuier, plantes aromatiques, viandes, lait, ...), Commerce, Services, Tourisme, ...
2- Aknoul-Ajdir : Agro-industrie (amandier, plantes médicennales, ...), Services, Tourisme, ...
3- Tahla-Matmata : Tourisme, Artisanat, Services, ...
4- Oued Amlil-Ouled Zbaier : Agro-industrie (olivier, ...), commerces, ...
5- Taddart-Msoun : Commerces, Agro-industrie (olivier, alfa, ...),
Centre d'artisanat à promouvoir
Vocation industrielle à dévlopper en lien avec les atouts de la zone
Zone à vocation touristique (écotourisme, tourisme rural, de découverte, d'aventure, ...)
Site d'intérêt touristique
Centre à vocation touristique à promouvoir
Circuit touristique à renforcer
Vocation commerciale et de services à développer
Centres d'appui de la stratégie de développement agricole à renforcer
Centres émergents à renforcer en priorité (court terme)
Centres de développement local à aménager pour besoin d'équilibrage de l'armature rurale.
Al Hoceima
Nador
Targuist
Kétama
Midar
Driouch
El Aroui
Saka
Fès
Taza
Sefrou
El menzel
Ribat El Khir
Guercif
Houara Oulad Raho
Aknoul
Tizi Ouasli
Sidi Ali Bourakba
Bni Ftah
Traiba
Oulad Bourima
Mezguitem
Galdamane
Bab Boudir
Smiaa
Zrarda
Tazarine
Maghraoua
Ras Laksar
Assebbab
Lamrija
Boulahlane
Barkine
Bouchfaa
Taddart
Tahla
Ait Saghrouchen
Ain Laghdah
Kaf El ghar
Bragha
Bni Lent
Tainaste
Tamedit
Bourd
Ghouazi
Jbabra
Bouarous
Sidi Al Abed
Loulja
Maknasa
Tabouda
Ratba
Oudka
Kissane
Galaz
Tafrant
20 Kilomètres
conception et réalisation : BET PROSPECT 21

CONCLUSION :

Au terme de cette première mission, la présente étude est parvenue, conformément aux termes de référence à la définition d'une dizaine de centres ruraux émergents par province, faisant preuve d'émergence, de dynamisme interne et disposant de potentialités considérables de développement, à savoir :

	Province de Taounate	**Province de Taza**
1-	AIN AICHA	ZRARDA
2-	OURTZAGH	**OULAD ZBAIR**
3-	AIN MEDIOUNA	**TADDART**
4-	MY BOUCHTA	AJDIR
5-	GALAZ	**TIZI OUASLI**
6-	BNI OULID	**MATMATA**
7-	ZRIZER	**SAKA**
8-	MKANSA	BNI FRASSEN
9-	TAFRANT	MSILA
10-	BOUHOUDA	BAB MARZOUKA

Auxquels peuvent s'ajouter des centres de 2ème rang pour assurer un certain équilibre de l'armature rurale de l'aire de l'étude et promouvoir les centres des zones en dépeuplement. On cite :

	Province de Taounate	**Province de Taza**
11-	TABOUDA	MEZGUITAM
12-	OUED JEMAA	JBARNA
13-	LOULJA	LAMRIJA
14-	AIN LEGDAH	MAGHRAOUIA
15-	BOUAROUSS	BAB BOUDIR

Pour ce qui est du choix des 4 centres prioritaires à développer lors de la 2ème mission de la présente étude, il est effectué en tenant compte d'un certain nombre de critères dont notamment :

- Leur hiérarchie dans le classement général des centres émergents ;
- Leur situation au sein des sous-territoires en crise (exode massif) ;
- Leur situation sur les axes majeurs d'exode vers les principaux pôles de croissance situés à proximité de l'aire de l'étude (Fès-Meknès au Sud et Nador-Oujda-Al Hoceima au Nord) ;
- Leurs potentialités de développement.

Ainsi, le choix des centres prioritaires peut être effectué parmi les centres proposés suivants :

- **Province de Taounate : AIN AICHA, OURTZAGH, AIN MEDIOUNA et MOULAY BOUCHTA ;**
- **Province de Taza : TIZI OUASLI, MATMATA, SAKA, TADDART et HAD OULAD ZBAIER.**

ETUDE D'IDENTIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES EMERGENTS DANS LES PROVINCES DE TAZA ET TAOUNATE

LISTE DEFENITIVE DES CENTRES RURAUX EMERGENTS

conception et réalisation : BET PROSPECT 21

Dans ce qui suit, nous voulons donner un aperçu sur lesdits centres en vue de mettre en évidence leurs capacités à encadrer la population, attirer les investissements et retenir les flux migratoires. Nous essayerons ainsi de mettre l'accent sur les thèmes suivants :

- les vocations et fonctions actuelles des centres ;
- le positionnement géographique au sein du réseau urbain ;
- le niveau de dotation en équipement d'infrastructure et de superstructure et de services rendus à la population ;
- les opportunités foncières facilement mobilisables (terrains communaux et domaniaux).

I- PROVINCE DE TAOUNATE :

1- CENTRE D'AIN AICHA

Le centre d'Ain Aicha dispose de tous les avantages pour jouer pleinement son rôle d'encadrement de la population des communes rurales avoisinantes et constituer un pôle d'attraction sociodémographique et économique.

En effet, ce centre est parmi les centres ruraux les mieux dotés en infrastructure de base (eau potable, électricité, assainissement) et en équipements administratifs et de services publics (enseignement primaire et secondaire, santé, administrations, etc.). Il offre ainsi aux populations des conditions de vie plus avantageuses, faciles et propices pour s'y installer et mener une vie décente.

Ain Aicha développe **une vocation commerciale affirmée ainsi que celle de centre relais**, vu sa situation stratégique à une dizaine de kilomètres seulement de la ville de Taounate, sur la route nationale et au carrefour de plusieurs routes structurantes assurant son ouverture sur les différentes parties du territoire provincial (Nord, Sud, Est et Ouest).

La richesse de l'arrière pays et de l'entourage du centre tant sur le plan agricole (arboriculture, etc.) que touristique (forêts, zones de chasse, atouts de tourisme vert et de montagne, retenue de barrage, sources naturels, moussems et festivals culturels, artisanat, etc.), ainsi que la situation stratégique décrite plus haut permettent à celui-ci de développer d'autres activités économiques prometteuses (tourisme, agro-industrie, artisanat, services, etc.).

Nous rappelons qu'Ain Aicha est le centre rural de la province qui abrite le plus grand nombre d'établissements financiers (4). Ceci est un signe très fort de la capacité du centre à capter et drainer les investissements.

Ce centre dispose d'un document urbanisme en cours d'homologation ainsi que d'un lotissement réalisé ou projeté. Il abrite également une réserve foncière communale et domaniale importante d'une superficie globale de 11 ha pouvant servir d'assiette facilement mobilisable pour répondre aux besoins futurs en matière d'habitat, d'équipements et de projets de développement.

Toutefois, il faut souligner que le centre rencontre des contraintes pour son développement spatial tels la présence de terrains exposés au risque d'inondation de l'Oued d'Ourgha et le chevauchement avec le périmètre irrigué de Bouhouda.

2-CENTRE D'OURTZAGH :

Le centre d'Ourtzagh est caractérisé par :

- L'ancienneté de sa fonction administrative. En effet, il fut érigé en 1953 en chef-lieu communal. Il abrite également le siège de la Caïdat. Cette fonction d'encadrement qu'il assure au sein de l'organisation administrative territoriale lui a donné légitimité d'occuper une place prioritaire en matière de programmation et d'équipement des centres ruraux. D'où l'importance, en nombre et en nature, des équipements administratifs et socio-collectifs implantés dans ce site (Gendarmerie Royale, Service des impôts directs, collège, lycée, centre de santé avec maison d'accouchement, poste, centre de travaux publics, représentation de l'ONEP, protection civile en cours de construction, etc.). On peut constater facilement qu'il est le centre rural le mieux équipé au niveau provincial ;

- Un niveau de dotation en infrastructure de base (eau potable, électricité, assainissement) assez important ;

- Sa situation au carrefour de deux routes régionales importantes à savoir, la RR 408 reliant la ville de Taounate à celle de Kariat Ba Mohamed et la RR 419 reliant le centre à la ville de Ghafsai. Cette situation lui permet de jouer le rôle d'un centre relais d'importance moyenne ayant pour vocation le commerce. En effet, Ourtzagh est classé, selon l'étude, en 3ème position à l'échelle de la province en matière de dynamisme commercial.

- Sa situation à proximité de la retenue du barrage Al Wahda. D'où la possibilité de développer des vocations économiques particulières axées sur la pêche, le tourisme écologique et nautique ainsi que la chasse et l'artisanat ;

- La prédominance des terrains domaniaux (25 ha). Les terrains communaux ne font que quelques 4,5 ha.

- Le centre d'Ourtzagh dispose d'un plan d'aménagement en cours d'élaboration ainsi qu'un lotissement réalisé ou projeté.

A partir de là, on peut déduire que le centre d'Ourtzagh dispose de potentialités considérables lui permettant, une fois disposer des outils nécessaires pour les bien exploiter, de jouer un rôle important dans l'atténuation de l'exode rural vers les différentes villes de la province, à même de créer une dynamique socio-économique autour de ces richesses.

3-CENTRE D'AIN MEDIOUNA :

Le centre d'Ain Mediouna se caractérise par :

- Sa qualité de chef-lieu, à la fois, de la commune rurale d'Ain Mediouna qui fut créée en 1958 et de la Caïdat qui porte le même nom. Cette double fonction administrative a permis au centre d'avoir, depuis longtemps, la priorité en matière de programmation d'équipements et des investissements publics, et d'assurer, par là, l'encadrement administratif et socio-économique d'un territoire relativement plus vaste. En effet, le centre d'Ain Mediouna est parmi les centres ruraux les mieux équipés de la province en infrastructure et superstructure ;

- Sa situation dans une commune ayant un Indice Communal de Développement Social (I.C.D.S) parmi les plus importants de la province, voire de l'ensemble de l'aire de l'étude. Il est certes que le centre d'Ain Mediouna, vu son statut administratif, sa situation géographique et son rôle d'encadrement, joue un rôle très important dans le rehaussement de cet indice. Se rôle devrait être préservé et renforcé ;

- Sa proximité de la ville de Taounate. Cette situation est, à la fois, contraignante et avantageuse. En effet, cette ville exerce une attraction très forte sur les populations rurales, mais, elle permet aussi au centre de jouer le **rôle de centre satellite** et de pôle d'attraction intermédiaire. Elle assure au centre un approvisionnement rapide et quotidien du centre en produits commerciaux de toutes sortes, et constitue, en même temps, un marché potentiel pour écouler les produits locaux.

- Sa situation sur un carrefour important à savoir, celui de la RP5314 reliant la RN8 au niveau du centre d'Ain Aicha à la RR510 au niveau du centre de Bni Oulid, et la RP5318 reliant Ain Mediouna aux centre de Had Oulad Zbaier et la municipalité de Oued Amlil dans la province de Taza. Cette situation permet au centre une large ouverture sur son environnement immédiat et lointain.

Ain Mediouna développe une vocation de centre commercial à rayonnement local. En effet, il est classé deuxième en matière de dynamique commerciale au niveau provincial suite à l'enquête menée dans le cadre de cette étude. Le souk de Larbaa constitue un élément essentiel de dynamisation de l'économie locale.

Vu sa situation géographique et naturelle au sein d'un territoire marqué par son couvert végétal très riche (arbres fruitiers, forêts, etc.), le centre d'Ain Mediouna peut abriter plusieurs activités économiques liées aux secteurs de tourisme vert ou de montagne (randonnées, restauration, hébergement, etc.), de la chasse, de l'artisanat (bois, poterie, vannerie, etc.) et de l'industrie agro-alimentaire (olives et dérivés, figues, carroube, etc.).

Le centre d'Ain Mediouna dispose d'un plan d'aménagement en cour d'élaboration ainsi que d'un lotissement réalisé ou projeté. Il abrite également une assiette foncière domaniale de 5 ha et une autre communale de 6,3 ha, soit une réserve foncière de plus de 11 ha pouvant abriter les projets de développement.

Parmi les contraintes d'aménagement et de développement du centre d'Ain Mediouna on peut citer : l'éclatement du cadre bâti, le sous-équipement des quartiers et la topographie accidentée des terrains.

4-CENTRE DE MOULAY BOUCHTA :

Le centre de Moulay Bouchta est caractérisé par sa situation géographique à moins de 20 km de la municipalité de Kariat Ba Mohamed, au carrefour de la RR 408 et la RP 5307.

Bien qu'il soit le centre chef-lieu de la caïdat et de la commune, il reste relativement moins équipé que les centres précédents. En effet, on constate l'absence d'équipements à rayonnement plus grand tels le centre de santé avec unité d'accouchement, le lycée, la maison de jeunes, le foyer féminin, etc.

Ceci étant, il est compté parmi les centres les mieux dotés en infrastructure de base (eau potable, assainissement, électricité).

Vu sa situation géographique et son accessibilité, le site développe une activité commerciale diversifiée. En effet, la présente étude a permis de classer ce centre 1er à l'échelle du Cercle et 4ème au niveau provincial en matière de dynamique commerciale. Le souk hebdomadaire reste à rayonnement moyen et dégage des recettes annuelles moyennes de l'ordre de 200.000,00 dh environ.

Le centre de Moulay Bouchta dispose de plusieurs atouts jusqu'à présent inexploités. On cite à titre d'exemple : sa proximité de la retenue du barrage Al Wahda, la présence d'un site archéologique classé patrimoine en 1930 « Qalaa d'Amergou », la présence d'une activité artisanale (vannerie), etc.. Une exploitation rationnelle de ces ressources permettrait sans doute au centre de développer une vocation touristique et artisanale confirmée.

Le centre accueille actuellement plusieurs équipements financiers dont le rôle dans l'encouragement, l'encadrement et l'accompagnement des investisseurs est prémordial.

Moulay Bouchta est couvert d'un plan d'aménagement en cour d'élaboration et dispose d'une réserve foncière de 9 ha dont 5 ha relèvent du domaine privé de l'Etat et 4 ha de la propriété communale.

II- PROVINCE DE TAZA :

1-CENTRE DE TIZI OUASLI :

Le centre de Tizi Ouasli relève du Cercle d'Aknoul et le chef lieu de la commune de Tizi Ouasli depuis 1957. Il dispose de véritables atouts de développement dont les plus importants sont les suivants :

- Sa situation sur un axe routier stratégique (RR505) reliant trois villes importantes du Nord du Royaume à savoir, Taza (78 km), Al Hoceima (80 km) et Nador (100km). Cette situation lui permettra de s'intégrer dans le processus de développement globale de l'axe économique Nord constitués des pôles de croissance majeurs de Tanger-Tétouan et Oujda-Nador-Al Hoceima ;
- L'importance des indicateurs de développement humain. En effet, 1,4% seulement de la population du centre de Tizi Ouasli sont considérés comme pauvres contre 14,3% au niveau communal ;
- Un poids important des RME parmi les habitants du centre. Ceux-ci jouent un rôle déterminant dans la promotion de l'économie locale à travers les transferts d'argent effectués au profit de leurs familles et les investissements directs ;
- Une base économique diversifiée : Agriculture (34,10 %), Commerce (15,90 %), BTP (11,40 %), etc. ;
- Une grande richesse de l'arrière pays du centre (forêt, arboriculture : amandier, figuier, olivier, …), ce qui lui permettra de développer des filières et des activités économiques très diversifiées, notamment dans un cadre de complémentarité fonctionnelle avec la municipalité d'Aknoul et le centre d'Ajdir ;
- Etant le chef lieu de la commune et de la caïdat, le centre de Tizi Ouasli localise la majorité des établissements publics à savoir : le siège de la Caïdat de Tizi Ouasli, le siège de la commune de Tizi Ouasli, le bureau du juge communal, une agence postale, un bureau d'Ittissalt Al Maghreb, un sous centre agricole, une représentation des Travaux Publics, un bureau des eaux et forêts, un centre de santé, un groupement scolaire, un collège, une maison des jeunes, un foyer féminin, etc.. Ce qui participe à renforcer l'attractivité du centre et l'élargissement de son aire d'influence ;
- Présence d'un réseau d'assainissement liquide ;
- Le choix du centre de Tizi Ouasli parmi les « centres émergents » identifiés par une étude menée à l'échelle nationale par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace ;
- La présence de grandes possibilités d'extension du centre, notamment vers le Sud ;
- Sa situation sur un couloir des flux migratoires vers le Nord.

Toutefois, il faut évoquer les principales contraintes auxquelles est soumis le centre. Celles-ci doivent être surmontées en priorité pour améliorer l'attractivité et la compétitivité du centre et lui permettre de jouer pleinement son rôle de pôle de développement. Il s'agit de :

- Problèmes relatifs à l'alimentation en eau potable (mauvaise qualité, coupures permanentes, …). Ce problème est crucial, car il demeure la principale cause de la

stagnation démographique du centre et du recul de son attractivité économique. Il doit être réglé d'urgence et d'une façon définitive ;

- Manque constaté en équipements de loisirs et en qualité du cadre de vie, ce qui n'encourage pas les fonctionnaires travaillant dans le centre de s'y installer.

2-CENTRE DE MATMATA :

Parmi les atouts potentiels de développement du centre de Matmata, on cite ce qui suit :

- Un TAMA positif (1,2%) au sein d'un territoire communal affichant un TAMA négatif (-0,1%) ce qui dénote de l'attractivité du centre ;
- La localisation du centre sur un axe routier important, Fès-Taza-Sefrou, favorisera sa valorisation en tant que pôle d'équilibre au sein de l'armature urbaine provinciale surtout que l'Etat prévoit la déviation de la Route Nationale n°6 qui connaît des problèmes de dégradation à cause des eaux du barrage ;
- Une situation stratégique à mi-distance entre ces trois principales villes (Fès : 60 km, Taza : 65 km, Sefrou : 69 km) ;
- Un accès direct depuis l'autoroute Fès-Oujda. En effet, une sortie de l'autoroute est prévue à proximité du centre de Matmata ;
- Un arrière pays très riche sur le plan agricole (olivier, élevage, …) ;
- Présence de forêt et d'une amodiation de chasse ;
- Une situation qui surplombe et permet de très belles vues panoramiques sur la retenue de barrage Driss I ;
- Une topographie plane et un climat modéré ;
- Le centre de Matmata était considéré chez le colonial français comme un espace de loisir et de détente. Il abritait à l'époque plusieurs équipements de loisirs : une salle de cinéma, un night club, un bar et une église transformés actuellement respectivement en maison de la culture, bureau de l'ONE, café de la poste. L'église est toujours désaffectée ;
- Une très bonne desserte en équipements administratifs, de services publics et socio-collectifs. En effet, le centre abrite les équipements suivants : lycée, collège, école

primaire, maison communale, annexe du Caidat, brigade de la Gendarmerie Royale, service des Travaux Publics, bureau de l'ONE, poste, IAM, centre LGD, bureau de l'ONEP, bibliothèque communale, foyer féminin, dar talleb, centre de santé, 2 mosquées, …

- Une structure foncière dominée par le statut domaniale constitue un atout majeur pour le développement spatial du centre.

3-CENTRE DE SAKA :

Le centre de Saka relève du Cercle de Guercif. Il est situé à l'extrémité Nord-Est de la Province de Taza, sur un axe majeur, en l'occurrence, la RN 15 reliant la ville de Guercif à celle de Nador

Ce centre dispose d'atouts considérables lui permettant de jouer un rôle primordial dans la rétention et l'attraction des flux de l'exode rurale vers le pôle de croissance du Nord-Est, à savoir le bipole Oujda-Nador. On cite à titre indicatif et non limitatif les éléments suivants :

- Une situation géographique qui échappe à l'influence directe des villes limitrophes, sur un axe stratégique, lui permettant de jouer le rôle de centre relais et d'avoir une grande autonomie ;
- Cette situation lui permettra également de développer une vocation commerciale et de services très forte;
- Un arrière pays agricole très riche (olivier, céréales, élevage, …) permettra au centre de développer des filières diversifiés ;
- Une présence importante des activités tertiaires (centre classé parmi les centres de 1er rang en matière de dynamique commerciale) ;
- Une présence d'établissement financier au centre ;
- Situation sur une nappe phréatique continue d'exploitation facile. Ceci permettra d'attirer les populations des communes avoisinantes et d'encourager l'investissement dans différents domaines (agriculture, industrie, commerces, …) ;
- Une dynamique spatiale reflétant l'attractivité du centre ;
- La présence d'un espase forestier pouvant favoriser des activités ludiques et de chasse ;
- La présence d'un noyau d'équipements socio-collectifs de base à renforcer (centre de santé communal avec unité d'accouchement, collège, caïdat, dar talib, …) ;
- Topographie plane.

4-CENTRE DE TADDART :

Le centre de Taddart relève du Cercle de Guercif. Parmi les potentialités de ce site on rappèle ce qui suit :

- La situation du centre sur un axe stratégique, à savoir la Route Nationale n°6 reliant deux espaces majeurs de croissance à l'échelle nationale : Fès-Meknès et Oujda-Nador ;
- Une situation à mi-chemin entre les villes de Taza et Guercif ;
- Une desserte à partir de la gare ferroviaire située à M'soun ;
- La présence d'un souk à rayonnement important ;
- Cette situation permet au centre d'avoir une certaine autonomie et développer une vocation de centre relais, de services et de commerces ;
- Une desserte directe par l'autoroute dont une sortie est prévue au niveau du centre ;
- La présence d'établissement financier implanté dans le centre ;
- L'accessibilité, la planitude des terrains et la présence d'une nappe phréatique peu profonde favorisent les investissements dans les différents secteurs (agriculture, industrie, services et commerces, …) ;
- La présence d'un noyau d'équipements socio-collectifs de base à renforcer (centre de santé communal avec unité d'accouchement, lycée, collège, caïdat, foyer féminin, …) ;
- Situation dans une région offrant des possibilités de promouvoir l'activité artisanale (vannerie, armes traditionnelle, produits à base de doum et d'alfa, …) ;

5-CENTRE DE HAD OULAD ZBAIER :

Le centre de Had Oulad Zbaier relève du Cercle d'Oued Amlil. Parmi les potentialités de ce site :

- Sa situation sur un axe de liaison stratégique interne à renforcer entre Taza-Oued Amlil (province de Taza) et Taounate-Ain Aicha (province de Taounate) ;
- Une vocation de commerce et de services à consolider ;
- Accessibilité directe depuis l'échangeur de l'autoroute prévu à Oued Amlil ;
- Appartenance à un territoire à vocation agricole importante (arboriculture : olivier, figuier, …). Ledit centre peut constituer avec la ville de Oued Amlil et le centre de Marzouka un pôle de développement agro-industriel (production agricole, collecte, conditionnement, transformation, commercialisation, …) ;
- Un bon niveau de desserte en matière d'équipements socio-collectifs (centre de santé communal avec unité d'accouchement, lycée, collège, caïdat, maison de jeunes, foyer féminin, dar talib, …) ;
- Une bonne desserte en infrastructure de base ;
- Une présence d'établissement financier sur le site ;